Le Monde

Le Monde des livres
Une biographie de Primo Levi
Un cahier de 12 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16095 – 7 F — VENDREDI 25 OCTOBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Douze nationalistes corses arrêtés après l'attentat de Bordeaux

DOUZE nationalistes corses ont été interpellés, jeudi matin 24 octobre, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis contre la mairie de Bordeaux le 6 octobre. Ces arrestations ont eu lieu à la demande du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, spécialiste à Paris des dossiers antiterroristes. Plusieurs des personnes interpellées, qui appartiennent à un même noyau familial originaire de la région de Bonifacio, la famille Cantara, sont réputées proches du FLNC-canal historique et de François Santoni, dirigeant de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique.

La police judiciaire a procédé à cette série d'opérations dans les régions de Bordeaux, de Marseille et de Bonifacio (Corse-du-Sud). Des perquisitions étaient toujours en cours, jeudi en fin de matinée.

Lire page 8

Lionel Jospin exige l'arrêt de la privatisation de Thomson

Le Parti socialiste met en doute la « légalité » de l'opération

LE GOUVERNEMENT est confronté à une vive polémique sur la privatisation du groupe Thomson et sur le double choix du français Matra et du sud-coréen Daewoo comme repreneurs. Le Parti socialiste est passé, mercredi 23 octobre, à la vitesse supérieure en rappelant son *« opposition totale »* à la privatisation de Thomson. Lionel Jospin a demandé *« solennellement »* au gouvernement d'arrêter le processus. Laurent Fabius a réclamé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire. Pour le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, il s'agit de *« faire la lumière »* sur des opérations que *« les Français n'approuvent pas »*.

De leur côté, les maires d'une vingtaine de villes accueillant une unité de Thomson se sont rencontré, mercredi, à Paris. Alain Juppé a justifié l'opération Thomson en déclarant qu'il ne voulait plus voir *« le contribuable français payer »* pour des entreprises publiques *« qui sont mal gérées »*.

Lire page 6



« Vache folle » : la preuve de la transmission à l'homme

Une découverte de la biologie moléculaire

LA PREMIÈRE preuve directe de la transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle » a été obtenue par une équipe de chercheurs anglais dirigée par le professeur John Collinge (Imperial College School of Medicine, Londres). Ces scientifiques annoncent, dans le dernier numéro de la revue britannique *Nature* daté du 24 octobre qu'elle a réalisé cette découverte grâce à une technique qui permet d'identifier la « signature biochimique » des protéines prions pathologiques impliquées dans les différentes formes de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

« Il s'agit là d'un travail remarquable qui apporte effectivement de nouveaux et forts arguments en faveur de la transmission de l'agent infectieux bovin à l'homme », a expliqué au *Monde* le professeur Marc Savey, vice-président du comité des experts français sur les maladies à prions.

La biologie moléculaire confirme ainsi ce que laissaient craindre depuis plusieurs années – plus encore depuis la fin mars – différentes observations cliniques et épidémiologiques faites en Grande-Bretagne où plus de 160 000 cas d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine ou maladie de la « vache folle ») ont été recensés.

Cette publication soulève de vives inquiétudes dans l'Union européenne. La commission de Bruxelles avait été informée au début de cette semaine par Douglas Hogg, ministre britannique de l'agriculture, de la parution de cet article scientifique. A Paris, on estime que cette découverte démontre le bien-fondé de l'ensemble des mesures préventives prises ces derniers mois au nom de la santé publique, notamment l'interdiction de la consommation des abats et l'amélioration de la production de farines animales. La publication de *Nature* devrait faciliter l'adoption et la mise en œuvre effective de ces mesures à l'échelon européen ainsi que l'extension du programme d'abattage et de destruction du cheptel bovin britannique.

Lire page 34

■ Le Proche-Orient, l'Europe et M. Chirac

L'Allemagne et la Grande-Bretagne ne partagent pas toutes les options de la politique arabe défendues au Proche-Orient par le président de la République. p. 2

■ Libéralisation en Pologne

Les députés polonais ont définitivement adopté un amendement qui libéralise la loi anti-avortement en vigueur depuis 1993. p. 4

■ Heure d'hiver en été

Un rapport remis à M. Juppé propose de garder l'heure d'hiver tout au long de l'année. p. 9

■ L'affirmation basque

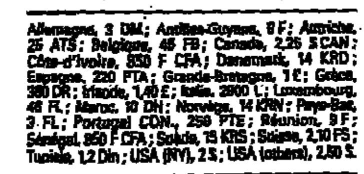
Le Pays basque se dote d'un schéma de développement spécifique qui comporte 112 propositions pour renforcer son identité. p. 12

■ PS : l'impatience des militants

Les socialistes du Vaucluse et de l'Yonne découvrent les vertus du militantisme de proximité. Une enquête de Danielle Rouard. p. 16

■ Un point de vue de Louis Dumont

L'anthropologue Louis Dumont explique les raisons de son refus d'un Musée des arts premiers. p. 18


Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 380 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1025 - 7,00 F

La télévision brésilienne fait baisser la natalité

RIO DE JANEIRO
correspondance

Les feuilletons télévisés brésiliens, les *telenovelas*, n'ont pas leur pareil comme agents de propagande du planning familial, selon les conclusions concordantes de deux études. Ce constat séduira nombre de démographes intrigués par la baisse spectaculaire de la natalité dans un pays où l'avortement et la stérilisation relèvent toujours du code pénal, en raison de l'influence de l'Eglise catholique. En vingt-cinq ans, les Brésiliennes ont en effet réduit de plus de la moitié le nombre moyen d'enfants qu'elles mettent au monde (2,52 en 1995 contre 5,76 en 1970), en l'absence de toute campagne d'information sur la contraception. Par quel prodige ? Les chercheurs pensent avoir déchiffré l'énigme. Assené à longueur de journée par le truchement des *telenovelas* – quatre heures et demie de diffusion quotidienne sur Rede Globo, la chaîne dominante –, le *« message subliminal »* favorable à la cellule familiale réduite en serait la clé.

« La société brésilienne a évolué en fonction des valeurs inculquées au fil du temps par la télévision », observe l'universitaire Eduardo Rios Neto. Ainsi, le très classique *« baron du cacao »* du début du siècle, dont la prolifique progéniture peuple bien des romans de Jorge Amado, se métamorphose-t-il, dans les adaptations télévisées, en un modeste géniteur d'une poignée d'héritiers. Les scénarios s'accommodant mal des familles nombreuses, les auteurs s'appliquent en effet à *« ajuster »* la réalité historique aux contraintes du script. Dans tous les cas, le message passe, façon méthode Coué : les marmailles sont cathodiquement indésirables, donc socialement indignes.

Le sociologue George Martine, un Canadien qui vit depuis trente ans au Brésil, partage la même analyse. Dans un entretien accordé à la *Folha de Sao Paulo*, il souligne que la *« culture télévisuelle »*, devenue prédominante sous la dictature militaire (1964-1985), *« a transformé la mentalité des Brésiliens et la conception de la vie, au même titre que l'expansion du crédit à la consommation et l'urbanisation accélérée du pays ». « La très grande sensualité de la télévision brésilienne*, ajoute-t-il, *a aidé les gens à distinguer la sexualité de la procréation. »* Cette *« conscientisation »* est particulièrement perceptible dans le Nordeste semi-aride, la région la plus pauvre du Brésil, où le taux de fécondité a chuté de 7 enfants par femme en 1970 à 3,7 au début de la décennie.

C'est là aussi que l'absence de politique officielle en matière de planning familial engendre ses effets les plus pervers.

« Le pourcentage de femmes en âge fertile et stérilisées dans l'Etat de Pernambouc, qui est déjà l'un des plus élevés du pays (61 %), va encore augmenter à cause des élections municipales », annonçait le *Jornal do Brasil* il y a quelques mois. Explication : dans les favelas de Recife, où la pilule est un luxe inaccessible, les électrices monnaient ordinairement leur suffrage en échange d'une ligature des trompes, pratiquée en catimini par un chirurgien en lice pour un mandat. Au nom d'intérêts bien compris, une forme typique de corruption électorale fleurit dans certains milieux déshérités touchés par un *« message subliminal »*.

Jean-Jacques Sévilla

Microsoft « piqué » par deux PME

L'OBJECTIF du fabricant Microsoft d'équiper chaque ordinateur personnel avec ses logiciels est contrecarré par deux PME, l'une française, Prologue, l'autre américaine, Citrix. Ces dernières proposent un accès aux programmes les plus célèbres du géant américain à travers Internet et les réseaux informatiques internes des entreprises. Ainsi les utilisateurs ne sont-ils plus contraints d'acheter les versions complètes de ces programmes et ne payent qu'en fonction de leurs besoins. De même, les ordinateurs nécessaires pour accéder à ces logiciels sont moins puissants et donc moins chers à l'achat. Les ordinateurs personnels se trouvent une nouvelle fois concurrencés par les ordinateurs de réseau.

Lire page 25

Silence, on privatise

CONTRAIREMENT aux nationalisations de 1982, qui avaient suscité un violent débat au sein de la société française, les privatisations qui leur ont succédé depuis 1986 se sont déroulées dans une quasi-indifférence générale. Vont-elles, dix ans plus tard, occuper durablement le terrain social et politique ?

Mercredi 23 octobre, au nom du Parti socialiste, Laurent Fabius est parti en guerre contre les privatisations de Thomson et du CIC, tandis que les élus des villes où Thomson est implanté manifestaient leur mécontentement. De grands barons régionaux comme André Rossinot, maire et député radical de Nancy, exprimaient leur inquiétude à propos de la vente du CIC, un groupe de banques ancrées dans la vie économique locale. Le 25 octobre, les salariés du CIC ont été appelés à faire grève et à descendre dans la rue. Qu'au sein même du gouvernement on commence à étudier d'autres solutions que celles qui ont été officiellement adoptées pour ces deux groupes ajoute encore au malaise.

Jusqu'à présent, les privatisations avaient donné lieu à des querelles de spécialistes sur la fixation du prix de vente, ou sur l'effet, néfaste ou non, des *« noyaux durs »*. Entre 1986 et 1988, on a argumenté sur le niveau d'introduction des titres Paribas, Compagnie générale d'électricité (aujourd'hui Alcatel Alsthom), Saint-Gobain ou Matra (aujourd'hui Lagardère Groupe). Et, depuis 1993, sur celui des actions BNP, Rhône-Poulenc, UAP ou Elf Aquitaine. Mais de salariés dans la rue ou d'élus en colère, jamais. Y compris chez Renault, dont la privatisation avait été un temps retardée, par crainte d'une levée de boucliers de la part de la CGT.

Quelque chose a donc changé : le mode de privatisation. Finies les offres publiques de ventes (OPV) à un prix fixé par la Commission de privatisation, dans des conditions clairement définies par la loi. La raison en est simple. Les fleurons de l'industrie et de la banque ont déjà été vendus et il ne reste plus à privatiser que des groupes en difficulté, ou en redressement encore fragile, comme le CIC. Sur la liste des opérations en cours ou prévues d'ici à la fin de l'année figurent Thomson, qui a perdu 2,7 milliards de francs l'an dernier, la Compagnie générale maritime (CGM, – 497 millions), la Société marseillaise de crédit (SMC, – 856 millions), ou encore la Société française de production (SFP, – 270 millions).

Anne-Marie Rocco et Babette Stern

Lire la suite page 17

British Airways en tête



MARC ROCHET

LE « GRAND pôle privé » concurrent d'Air France va voir le jour... sous l'égide de British Airways et de son représentant en France, Marc Rochet, PDG de TAT. En s'associant à la banque Rivaud pour reprendre Air Liberté, la compagnie britannique balaie la solution franco-française souhaitée par le gouvernement.

Lire page 19

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Agenda	28
Société	9	Abonnements	28
Régions	12	Météorologie	28
Horizons	16	Mots croisés	28
Entreprises	19	Culture	29
Finances/marchés	22	Communication	32
Carnet	24	Radio-Télévision	33

PROCHE-ORIENT La tournée de Jacques Chirac, marquée par les incidents qui ont émaillé son séjour en Israël, a été l'occasion pour le président français de défendre l'idée d'un *« coparrainage »* du processus de paix israélo-palestinien par l'Union européenne, mais les partenaires de la France, notamment l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ne partagent pas toutes les options défendues par M. Chirac. ● ACCUEILLI TRÈS CHALEUREUSEMENT, mercredi 23 octobre à Ramallah, en Cisjordanie, et à Gaza par les Palestiniens, le président de la République devait achever, vendredi, en Egypte, sa tournée proche-orientale, après une visite en Jordanie et un séjour au Liban. ● DEVANT LE PARLEMENT jordanien, M. Chirac a défendu, jeudi, l'idée d'un Orient *« réconcilié »* et plaidé, contre *« les fantasmes nés de l'ignorance »*, pour le dialogue entre l'Islam et l'Occident.

La « politique arabe » de la France ne fait pas l'unanimité en Europe

L'Union européenne souhaite jouer un plus grand rôle au Proche-Orient, mais les partenaires de la France sont paralysés par leur crainte de gêner les Etats-Unis et leur retenue vis-à-vis d'Israël. Jacques Chirac poursuit sa tournée dans la région en se rendant au Liban et en Egypte

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Unanimes à dénoncer la politique du gouvernement de Benyamin Nétanyahou, ainsi qu'en témoigne leur déclaration au ton très critique publiée le 1er octobre, soucieux d'être associés au débat politique et de ne plus se voir cantonner dans le rôle de bailleurs de fonds, les Quinze éprouvent encore des difficultés à s'entendre sur la manière de se manifester concrètement sur le terrain, y compris sur l'idée avancée par le président Jacques Chirac d'un *« coparrainage »* européen du processus de paix. La situation au Proche-Orient et l'attitude que doit adopter l'Union européenne (UE) se trouveront, une nouvelle fois, au centre des débats des ministres des affaires étrangères, lundi 28 octobre, à Luxembourg.

S'il est vrai qu'Israéliens et Américains ne leur facilitent guère la tâche en les écartant sans ménagement des discussions, la quasi-paralysie de l'Europe s'explique aussi par les différences de sensibilité, les arrière-pensées, les rivalités, bref, l'absence de cohésion de l'Union. Conscients de ce handicap, les Quinze s'efforcent de rapprocher leurs points de vue. L'intransigeance de M. Nétanyahou pourraient les y aider. On peut penser, cependant, qu'ils resteront prudents au moins jusqu'à l'élection présidentielle américaine.

L'idée d'un *« envoyé spécial »*, évoqué par les chefs d'Etat et de gouvernement au sommet de Dublin, le 5 octobre, a d'ailleurs fait l'objet d'une controverse.

« RAISONS HISTORIQUES »

Après la victoire électorale de M. Nétanyahou, acquise d'extrême justesse, il avait été convenu de laisser du temps au nouveau premier ministre. Mais il a vite fallu déchanter. Après les graves incidents de fin septembre à Jérusalem et dans les territoires occupés, les Quinze, jugeant que la patience avait des limites, ont reçu Yasser Arafat en route pour le sommet de Washington. Ils ont réaffirmé leur désir de participer aux discussions politiques et adopté la déclaration très ferme du 1er octobre.

A cette occasion et davantage encore le 5 octobre, lors du Conseil européen de Dublin, il est apparu clairement que certains Etats membres se montraient, plus que d'autres, soucieux de ménager Israël. C'est le cas des Pays-Bas, volontiers indulgents à l'égard de l'Etat juif, sans doute en raison de l'influence politique importante qu'y joue la communauté juive. Les Allemands manifestent, également, des réticences, s'employant, il est vrai sans beaucoup insister, à faire disparaître des textes adoptés les passages risquant d'être le plus durement ressentis en Israël. *« Pour des raisons historiques évidentes, ils éprouvent de grandes difficultés à s'opposer avec netteté à une position prise par Israël »*, commente un diplomate belge.

Chez ceux-là comme chez d'autres (les Anglais, les Irlandais, les Portugais, dans une certaine mesure les Italiens), le parti pris de modération se nourrit également du souci de ne pas gêner les Etats-Unis. Un réflexe congénital chez plusieurs partenaires de la France et l'un des fondements immuables de l'immobilisme européen. Les Anglais méritent une mention spéciale, dont la préoccupation constante est d'éviter toute solution susceptible d'aboutir à une présence forte de l'Union européenne sur le terrain. Pour cette raison, la relative confusion actuelle, où l'on ne sait pas très bien qui parle au nom de l'Europe – la présidence irlandaise ? la troïka européenne ? Jacques Chirac ? – et pour faire passer quel message, semble parfaitement leur convenir. L'activisme français suscite par ailleurs un certain agacement dans plusieurs capitales. A Rome, on avait peu apprécié, au printemps dernier, lors de l'intervention israélienne au Liban du Sud, l'ombre que les efforts de médiation d'Hervé de Charette avaient pu porter sur ceux de la troïka européenne, alors dirigée par l'Italie. En visite au Caire, au début de la semaine, le premier ministre, Romano Prodi, a, cependant, défendu des positions voisines de celle de la France.

MÉDIATION OU PRESSION ?

A Dublin, les Italiens ont accueilli avec méfiance l'idée du président Chirac d'un *« envoyé spécial »* dans la région, avec le soupçon que Paris veuille utiliser l'Union européenne pour servir principalement les intérêts français. Une crainte que d'autres partagent, notamment les Espagnols, les Portugais et les Irlandais, ces derniers ne souhaitant pas que d'autres se substituent à eux durant leur présidence. Les « petits » pays ont de surcroît le souci d'éviter toute perte d'influence dans les institutions européennes, celles-ci étant, à leurs yeux, les seules où ils peuvent faire valoir leur opinion.

L'Union risquerait de se discréditer si elle faisait marche arrière sur l'idée de l'*« envoyé spécial »*, mais, dans l'esprit des promoteurs du projet, la mission de ce représentant de l'Europe serait de participer aux négociations israélo-palestiniennes. Que fera-t-il, si – sauf révolution des positions américaines et israéliennes –, ce rôle lui reste interdit ? C'est dans cette perspective, assurément peu engageante, que les Quinze vont discuter, lundi, du mandat et du profil de l'*« envoyé spécial »*.

Si le processus de paix reste bloqué, si la médiation reste vaine, peut-on imaginer que l'Europe utilise les instruments économiques dont elle dispose – par exemple, en gelant certaines clauses de l'accord d'association conclu avec Israël – pour exercer une pression politique ? Au sein du Parlement européen cette éventualité a été évoquée. Certains pays membres, tels l'Espagne et l'Italie, pourraient, dit-on, l'envisager. Cependant, il n'y a pas eu encore de débat clair sur ce thème entre les Quinze et il semble improbable qu'une telle initiative, modifiant radicalement l'approche européenne jusqu'ici fondée sur la médiation, puisse se produire avant l'élection américaine.

L'administration américaine a beaucoup misé sur les accords de paix. Dans l'hypothèse vraisemblable où Bill Clinton serait réélu, certains croient, à Bruxelles, que Washington ne serait pas mécontent que l'Union européenne durcisse alors sa position si l'impasse est totale.

Philippe Lemaître

« Vive Shirak ! », à Gaza et à Ramallah

GAZA
de notre envoyée spéciale

Certes, l'orthographe pêchait un peu et frisait parfois l'ambiguïté – *« Vive Shirak ! »* –, mais le cœur y était. Des centaines de banderoles et de portraits déployés dans la ville, des milliers d'enfants massés sur le bord de la route, scandant son nom et agitant le drapeau tricolore : c'est en héros que Jacques Chirac a été accueilli, mercredi 23 octobre, sur les terres palestiniennes de Ramallah et de Gaza. Pas une école, pas une organisation de scouts qui n'ait appris son slogan en français ou sa chanson.

Là, on entonnait *« Bienvenue à Chirac »* sur l'air de *Joyeux anniversaire*. Ici, *« Vive la paix, vive la France, vive Chirac »*. Des jeunes filles en blouse ou en uniforme agitaient des rameaux d'olivier. Des fanfares se relayaient tout le long du parcours. Les plus jeunes enfants couraient à côté des voitures officielles sous la surveillance bienveillante des forces de sécurité. Même *La Marseillaise* approximative, jouée lors de la cérémonie d'accueil, en devenait sympathique.

Pour Yasser Arafat et les siens, on ne pouvait rêver meilleure aubaine que les incidents survenus la veille à Jérusalem avec les services israéliens. Rien n'avait été laissé au hasard pour que la traversée des rues de Ramallah et de Gaza offre au président de la République française un contraste absolu avec celle, tendue et houleuse, des vieux quartiers et des lieux saints de Jérusalem-Est.

ENTHOUSIASME ET FIERTÉ

Jacques Chirac n'a pas boudé son plaisir de voir son déplacement dans les territoires palestiniens habilement inscrit par ses hôtes dans la droite ligne de la mythologie gaullienne. Nul n'a lésiné sur la flatteuse comparaison. La seule évocation du nom de de Gaulle par le président du Conseil législatif, Ahmed Qoreï, a suscité une ovation des élus palestiniens. Rappelant la condamnation sévère et controversée de l'offensive israélienne de 1967 – *« les juifs (...), peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur »* – par l'ancien président de la République, M. Qoreï a observé : *« L'histoire se répète aujourd'hui à travers les positions courageuses et intègres du président Chirac. »*

M. Arafat a surenchéri, évoquant pour sa part *« l'héritier du général de Gaulle, qui a signé la paix des braves avec l'Algérie »*. Et à Gaza, où les portraits du fondateur de la Ve République se disputaient les murs avec ceux de M. Chirac et de M. Arafat, une foule déchaînée et enthousiaste a salué l'inauguration en présence du chef de l'Etat français de la rue Charles-de-Gaulle.

M. Chirac ne pouvait pas être en reste d'amabilité. Multipliant les poignées de main et les accolades avec le dirigeant palestinien, se prêtant de bonne grâce, dans la résidence présidentielle, à la remise de la plus haute distinction de l'ordre de l'Etoile de Palestine, et même à une petite cérémonie familiale.

« Les gens ici ont le sentiment que la venue de Jacques Chirac a déjà changé leur ville », s'exclamait Leïla Shahid, déléguée générale de l'OLP à Paris. En dix jours, Ramallah a, en effet, vu quelques-unes de ses rues goudronnées, tout comme l'héliport et tous les abords du conseil législatif. En accueillant M. Arafat à bord de son hélicoptère présidentiel pour relier Ramallah à Gaza, observait-elle encore, *« Jacques Chirac montre au peuple palestinien qu'il le traite en égal. Ils en sont fiers »*.

Tout le monde a feint alors de ne pas remarquer la présence des hélicoptères israéliens dans le ciel de Ramallah pendant la cérémonie officielle. On n'a pas voulu non plus attacher trop d'importance au fait que le chef de l'Etat français ait été conduit, pour rejoindre Gaza, à emprunter le couloir aérien affecté au chef de l'Autorité palestinienne et qui l'oblige à un long détour vers Tel-Aviv, afin de lui interdire le survol de Jérusalem. A sa manière, Israël a, ainsi, ramené symboliquement les deux héros du jour à de plus froides réalités.

Pascale Robert-Diard

■ **Israël a bouclé totalement, et jusqu'à nouvel ordre,** Gaza et la Cisjordanie, jeudi 24 octobre, à l'occasion de l'anniversaire du meurtre – attribué à Israël – du chef du Djihad islamique, Fathi Chakaki, en 1995. – *(AFP.)*

En Jordanie, le président français imagine un « Orient réconcilié »

AMMAN
de notre envoyée spéciale

La Jordanie est comme une parenthèse dans le périple proche-oriental de Jacques Chirac, après les tensions et les émotions, mauvaises ou bonnes, de ses escales syrienne, israélienne et palestinienne. Pourquoi ? Parce que la Jordanie a conclu, il y a presque deux ans jour pour jour, le 26 octobre 1994, un traité de paix avec Israël et que cette initiative, aux yeux du président de la République, mérite d'être louée ; et aussi parce qu'avec le roi Hussein, doyen des chefs d'Etat de la région – il est au pouvoir depuis quarante-quatre ans –, M. Chirac peut échanger impressions, conclusions ou même inquiétudes à propos du processus de paix, en même temps que projeter, pourquoi pas ?, les contours d'un Orient pacifié.

Cet *« Orient réconcilié »*, devait déclarer, jeudi 24 octobre, le président de la République devant les deux Chambres réunies du Parlement jordanien, verra coexister *« un Etat palestinien pacifique et prospère, un Israël accepté par tous et libéré du terrorisme, une Jordanie hachémite* [la précision n'est pas superflue, lorsque l'on connaît les projets d'une partie, au moins, de la droite israélienne de faire du royaume la patrie des Palestiniens] *de démocratie et de développement, une Syrie maîtresse de tout son territoire et en paix avec l'ennemi d'hier, un Liban pleinement libre, souverain, dynamique, une Egypte forte et sage, pionnière de la paix »*.

Pour la première fois depuis le début de sa tournée dans la région, M. Chirac devait évoquer la nécessité de voir l'Irak *« retrouver sa place »* au sein de cet Orient pacifié. *« Le peuple irakien*, devait-il dire, *ne peut être tenu pour responsable de décisions auxquelles il n'a pas eu part, ni être l'otage d'enjeux qui ne sont pas les siens. »* Il faut donc, selon le chef de l'Etat français, que soient mises en œuvre *« toutes les résolutions du Conseil de sécurité – et elles seules »*, et d'appeler *« solennellement »* à l'application de la résolution 986 de ce même Conseil pour répondre aux besoins humanitaires urgents des Irakiens. L'allusion est à peine voilée aux tentatives américaines de retarder l'application de cette résolution.

Le choix de la Jordanie pour évoquer Bagdad n'est pas un hasard. Le territoire du royaume est, depuis l'imposition des sanctions de l'ONU à l'Irak en août 1990, le passage obligé de tout ce qui entre et sort en Irak. La Jordanie est aussi le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés irakiens.

« INCOMPRÉHENSIONS »

Parce que la paix n'est pas seulement tributaire d'accords conclus entre Etats et qu'elle repose aussi sur la tolérance et le respect des cultures, M. Chirac devait développer sa *« vision des relations entre l'islam et l'Occident au moment où se développent les incompréhensions, les fantasmes, les surenchères nés de l'ignorance »*.

Se fondant en particulier sur *« une communauté d'histoire, qui depuis toujours témoigne d'un enrichissement mutuel »*, et sur des *« cultures qui partagent le même fondement éthique d'incitation à la rencontre (...) et au respect d'autrui »*, le chef de l'Etat devait plaider pour *« la tolérance, qui signifie un vrai respect, une pleine acceptation de l'autre »*. Et, en un acte de foi solennel dans le dialogue de civilisations et le refus du divorce, il devait récuser *« les arguments de tous ceux qui brandissent la menace d'une confrontation inéluctable entre les cultures et les religions »*. *« Islam, chrétienté et judaïsme ont vocation à se retrouver partout, et d'abord autour de la Méditerranée »*, a-t-il affirmé.

Mercredi soir, lors de l'entretien en tête à tête, le roi Hussein lui avait dit l'estime qu'il portait à son action pour la paix. *« Nous ferons tout ce que nous pourrons pour que vos efforts ne soient pas vains »*, a ajouté le monarque, selon une source française. Sans que soit mise en doute la sincérité du souverain jordanien, il semble peu probable que le royaume, soucieux de maintenir de bonnes relations avec les Etats-Unis – lesquels, après la crise du Golfe, lui ont fait payer très cher son amitié pour l'Irak –, adhère aujourd'hui activement à l'idée de conférer à l'Europe un rôle politique dans le processus de paix.

Mouna Naïm

Le conflit qui touche l'est du Zaïre menace de s'étendre

Washington et l'ONU s'inquiètent

LA SITUATION s'est encore aggravée, mercredi 24 octobre, dans l'est du Zaïre. Les combats se sont rapprochés de Bukavu. Le sort des réfugiés rwandais hutus, qui ont dû quitter les camps de la région d'Uvira, est de plus en plus incertain. Les militaires zaïrois continuent d'affirmer qu'ils affrontent non seulement des Banyamulenges – des Tutsis venus du Rwanda mais installés depuis des lustres au Zaïre –, mais encore des éléments de l'armée rwandaise, en dépit des démentis de Kigali.

Le risque d'extension du conflit avec le Rwanda, voire avec le Burundi (dans ces deux pays à majorité hutue, le pouvoir est dominé par les Tutsis), est tel que la communauté internationale s'emploie à éviter le pire, par la voie diplomatique. A Washington et au siège des Nations unies, à New York, les consultations se sont multipliées mercredi. Les Etats-Unis ont demandé à leurs ambassadeurs en poste au Zaïre et au Rwanda de rester en contact permanent avec les deux gouvernements afin de tenter d'éviter une escalade.

« Nous pensons que nous avons là un désastre humanitaire majeur, cela ne fait aucun doute », a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine, Nicholas Burns. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, s'est entretenu de la situation, notamment avec le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Mme Sadako Ogata, et Pierre Buyoya, le nouveau chef de l'Etat au Burundi, porté au pouvoir par le putsch de juillet.

A Bukavu, les autorités zaïroises ont décrété un couvre-feu et des soldats patrouillaient dans les rues après la tombée de la nuit. Des réfugiés hutus du Rwanda et du Burundi, arrivés d'Uvira, ont déclaré être poursuivis par des Tutsis, qui se battent eux-mêmes contre les troupes zaïroises. L'armée protège l'entrée sud de Bukavu. Des pièces d'artillerie ont été acheminées à travers la ville, tandis que des véhicules d'organisations humanitaires étaient réquisitionnés par les soldats. Des soldats ont tiré en l'air pour intimider un conducteur qui refusait de céder son véhicule.

Les combats avaient commencé en septembre entre les forces armées zaïroises et les Banyamulenge, mais, mardi soir, pour la première fois depuis le début de la crise, le gouvernement zaïrois a formellement accusé les armées rwandaise et burundaise (dominées par les Tutsis) d'avoir attaqué son territoire dans les provinces du nord-Kivu et du sud-Kivu. Kinshasa les accuse d'avoir envahi la plaine d'Uvira et affirme que maintenant l'armée zaïroise combat l'armée rwandaise près de la ville de Goma, située au nord de Bukavu.

Kigali et Bujumbura ont nié toute implication dans ces affrontements mais des soldats zaïrois, en liaison radio avec leurs forces en opération en bordure du plateau, ont indiqué que des soldats rwandais – dont le nombre n'a pas été spécifié – avaient été faits prisonniers. Selon les témoignages de réfugiés, au moins deux véhicules blindés rwandais ont pénétré au Zaïre et des troupes rwandaises se sont déployées à l'intérieur du Zaïre sur certains points stratégiques proches de la frontière. L'est du Zaïre abrite, depuis 1994, plus d'un million de réfugiés hutus du Rwanda et du Burundi. Ces derniers jours, deux cent vingt mille réfugiés ont abandonné les camps de la plaine d'Uvira.

F. C.

Après sa victoire, M. Aleman invite les sandinistes à collaborer à la reconstruction du Nicaragua

La contestation des résultats des élections générales s'amplifie

Le candidat libéral à la présidence du Nicaragua Arnoldo Aleman, en tête des élections au Nicaragua, avec 49,34 % des voix, a appelé mercredi 23 octobre son adversaire sandiniste Daniel Ortega (38 %) à accepter *« ce que le peuple a décidé »*. Cependant, la contestation des résultats des élections générales de dimanche s'est amplifiée, et une dizaine de partis ont demandé la révision du décompte officiel.

MANAGUA
de notre envoyé spécial

A défaut de résultats officiels définitifs confirmant sa victoire à l'élection présidentielle du dimanche 20 octobre au Nicaragua, le candidat de l'Alliance libérale, Arnoldo Aleman, a obtenu, mercredi 23 octobre, la reconnaissance de l'Eglise et du patronat ainsi que des Etats-Unis et des principales missions internationales d'observation. Cet appui massif a pour objectif de désamorcer la campagne menée par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), dont le candidat, Daniel Ortega, refuse toujours d'accepter sa défaite bien qu'il n'ait recueilli que 38 % des suffrages exprimés, contre 49,34 % pour son adversaire.

Dans la foulée de l'Organisation des Etats américains (OEA) et de l'ex-président des Etats-Unis Jimmy Carter, qui avait souligné, la veille, *« le consensus entre les observateurs »* à propos de la transparence et de l'*« honnêteté »* du processus électoral, l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua, John Maisto, a estimé que M. Aleman devait être considéré d'ores et déjà comme *« le prochain président du Nicaragua selon les chiffres fournis par le Conseil suprême électoral »*, portant sur 87,5 % des bureaux de vote. La présidente Violeta Chamorro et le patronat ont fait des déclarations dans le même sens, invitant les autorités électorales à annoncer le résultat final *« dans les plus brefs délais »* afin de rassurer la population.

La conférence épiscopale est allée beaucoup plus loin dans un communiqué qui s'en prend avec une rare virulence aux sandinistes sans jamais les citer nommément. *« Notre peuple,* écrivent les évêques, *ne peut ni ne doit être l'otage perpétuel des attitudes terroristes et du chantage exercés par des institutions violentes mues par l'amertume. »* L'Eglise catholique, qui exerce une très forte influence au Nicaragua et a subtilement appuyé la candidature de M. Aleman à la fin de la campagne électorale, estime que *« le peuple a rejeté le mensonge et la violence »* en votant en faveur de l'Alliance libérale. C'est pourquoi, ajoutent les évêques, la révision des résultats provisoires demandée par le FSLN est *« une preuve de l'égoïsme et de l'orgueil blessé de ceux qui n'ont pas été favorisés par le vote populaire »*.

« SEPT NAINS »

Ce jugement sévère est une réponse aux sandinistes qui, après avoir ouvertement courtisé le cardinal Miguel Obando, *« guide spirituel »* des Nicaraguayens, l'accusent aujourd'hui d'être à l'origine de leur défaite. Le message des évêques s'adresse aussi aux *« sept nains »*, les sept partis politiques qui ont obtenu chacun moins de 1 % des suffrages et ont entrepris une campagne visant à dénoncer la *« fraude »* dont ils auraient été victimes. La réaction de ces formations, notamment le Parti libéral indépendant, le Parti socialiste et le Parti communiste, qui sont présents depuis longtemps dans le panorama politique national, est essentiellement due à la menace qui pèse désormais sur leur propre survie. La loi prévoit en effet la « mort » juridique des partis qui n'obtiennent aucun siège à l'Assemblée nationale.

Une dizaine d'autres organisations, dont les dissidents du Mouvement de rénovation sandiniste (MRS), dirigé par Sergio Ramirez – il y avait vingt-trois candidats à la présidence ! – sont dans la même situation et sont donc condamnées à disparaître si la loi est appliquée dans toute sa rigueur.

Plus que de la fraude, dont il n'existe pour l'instant aucune preuve solide, si ce n'est quelques *« anomalies »* et *« irrégularités »* affectant tous les partis, y compris l'Alliance libérale, les candidats des petites formations ont été victimes de la polarisation entre deux extrêmes. *« La grande majorité des Nicaraguayens,* affirme le candidat conservateur Noel Vidaurre, *ont voté en fonction de leurs peurs respectives, contre le sandinisme pour les uns et contre le retour aux dictatures libérales du passé pour les autres. Cela dit, le résultat de ces élections reflète le sentiment réel de la population. »*

Dès le lendemain du scrutin, Arnoldo Aleman a lancé un appel au FSLN pour l'inviter à collaborer à la reconstruction du Nicaragua. *« Si nous ne parvenons pas à créer un climat de confiance, aucun investisseur étranger ne va s'intéresser à nous et nous ne pourrons pas nous attaquer au chômage qui affecte un Nicaraguayen sur deux »*, a-t-il déclaré au *Monde* au cours d'un entretien réalisé dans sa résidence située à 25 kilomètres de Managua, sur les hauteurs fraîches qui dominent la cuvette torride où se trouve le siège du gouvernement.

« J'espère que les sandinistes ont mûri avec le temps, ajoute-t-il. *Aujourd'hui, ils ne sont plus guérilleros mais chefs d'entreprise et ils savent donc que, si on ne s'occupe pas de ses affaires, elles périclitent. Maintenant que le pays est parvenu à la stabilité, après dix ans de guerre et six ans d'escarmouches, il est temps de passer au décollage économique pour que le Nicaragua ne soit plus le pays le plus pauvre après Haïti sur le continent américain. Puisque nous avons les meilleures terres d'Amérique centrale, faisons-les produire en fournissant des crédits aux petits et moyens agriculteurs. »*

TITRES DE PROPRIÉTÉ

Comme il l'a fait au cours de la campagne électorale, M. Aleman s'engage à fournir des titres de propriété aux coopératives et aux petits paysans qui ont bénéficié de la réforme agraire sandiniste au cours des années 80. Au passage, il lance un appel à la communauté internationale pour l'aider à rembourser les sommes dues par l'Etat aux anciens propriétaires qui ont été l'objet de confiscations. *« Si, durant le conflit Est-Ouest,* dit-il, *les puissances n'ont pas hésité à prêter des milliards de dollars au Nicaragua, elles peuvent bien nous prêter maintenant 400 ou 500 millions de dollars pour résoudre ce problème. »*

Le futur président, qui doit prendre ses fonctions le 10 janvier, affirme également vouloir mener une lutte sans merci contre la corruption. Il créera donc une Commission de la vérité pour réviser les contrats publics des six dernières années qui ont donné lieu à de nombreux scandales. Quant aux biens dont se sont emparés les dirigeants sandinistes au moment de laisser le pouvoir lors de leur première défaite électorale en 1990, M. Aleman estime que, *« si Daniel Ortega n'a pas de quoi payer la maison qu'il a confisquée, on devrait l'autoriser à rembourser avec des paiements échelonnés. Quoi qu'il en soit, la décision revient aux tribunaux. Je ne suis pas un dictateur mais un homme respectueux de la loi. »*

Bertrand de la Grange

Un sommet pour réinventer l'industrie africaine

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Mis à part l'exception sud-africaine, l'Afrique au sud du Sahara donne l'impression d'un grand désert industriel où blanchissent au soleil les squelettes de quelques « éléphants blancs » : raffineries pétrolières hors d'usage faute de maintenance, usines sucrières réformées par manque de matière première. Les statistiques confirment cette impression et mettent en valeur la croissance dérisoire de l'activité industrielle comparée à l'accroissement de la population. La valeur ajoutée manufacturière par habitant a baissé de 4,7 % en Afrique subsaharienne de 1990 à 1993.

Pour replacer l'Afrique sur le planisphère économique, experts, ministres et chefs d'Etat se sont réunis à Abidjan pour lancer, mercredi 23 octobre, l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique (AIA). Cette rencontre n'a accouché que de déclarations de principe. Le président congolais Pascal Lissouba a souligné la nécessité pour l'Afrique d'accueillir les innovations technologiques sous peine d'être cantonnée *« dans les parcs zoologiques »* pendant que son homologue malien, Alpha Oumar Konaré, insistait sur le lien entre libre entreprise et démocratie politique. Mais les débats préparatoires au sommet avaient permis de dégager un consensus sur les maux dont souffre l'Afrique : inefficacité d'une industrie lourde plaquée sur des économies agraires, absence de communication entre secteur informel (qui mobilise épargne et force de travail) et entreprises juridiquement constituées, carence des formations à la gestion, souvent inadaptées aux réalités africaines.

L'AIA entend réunir les énergies des acteurs du secteur privé, des gouvernements, des organisations internationales et des bailleurs de fonds. Quelques idées de simple bon sens se sont dégagées. Par exemple : le développement industriel de l'Afrique ne pourra être basé – dans un premier temps – que sur la transformation de ses produits agricoles ; il dépend de l'implication d'acteurs aujourd'hui coupés des circuits économiques. Comme l'explique Emma Mitchell, ancien ministre de l'industrie et du commerce du Ghana, *« les femmes qui récoltent la noix palmiste devraient être en mesure d'en extraire l'huile, grâce à des outils d'une technologie simple, afin d'envoyer le produit à des centres de collecte ; il faut intégrer l'économie de l'aval vers l'amont »*, des grandes entreprises vers les producteurs villageois.

Mme Mitchell, qui a ouvert un cabinet de consultants, travaille souvent avec des femmes, qui – elle en est convaincue – pourront, après un premier apprentissage des circuits industriels, constituer des entreprises plus importantes. Mais elle reconnaît qu'il faut acquérir une taille suffisante pour s'intégrer à l'économie mondiale et qu'il reste bien des obstacles. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, règnent deux droits des affaires, hérités des colonisateurs français et britanniques, que les gouvernements de la région n'ont pas harmonisés.

Pourtant, c'est sur cet environnement que l'AIA pourrait d'abord agir, puisque l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine productif est dorénavant tabou. L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), qui a porté l'AIA sur les fonds baptismaux, tient à prouver sa bonne volonté libérale : *« Tous les investissements doivent être soumis à l'épreuve du marché »*, explique son secrétaire général, le Mexicain Mauricio de Maria y Campos. L'Onudi fait partie de la liste noire des agences de l'ONU que les Etats-Unis voudraient voir disparaître. L'industrialisation de l'Afrique est un des chantiers qui pourraient lui permettre de prouver qu'elle garde une raison d'être. Encore faudrait-il passer de la pertinence des diagnostics à l'efficacité des solutions.

Thomas Sotinel

En six ans, la France réduira de 30 % ses effectifs militaires outre-mer

LES EFFECTIFS des forces interarmées que la France maintient outre-mer, notamment en Afrique, et qui sont majoritairement issus de l'armée de terre, devraient diminuer de 30 % dans les six ans à venir. La revue *Terre Magazine* de l'état-major de l'armée de terre l'annonce dans son dernier numéro. La rétraction du dispositif français outre-mer est consécutive au projet de professionnalisation progressive des armées.

A l'heure actuelle, les forces françaises déployées hors du territoire national comptent environ 55 825 personnels militaires et civils. Si l'on exclut les effectifs mis à la disposition de forces multinationales agissant sous mandat international (c'est, majoritairement, le cas de l'ex-Yougoslavie), la France entretient à l'extérieur trois catégories de forces sous le drapeau national : d'abord, des forces dites de souveraineté dans les DOM/TOM, totalisant 21 765 hommes ou femmes ; ensuite, des forces de présence (en Afrique et en Allemagne), en rassemblant 24 555 autres ; et, enfin, des forces embarquées (dans les deux zones maritimes du Pacifique et de l'océan Indien), réunissant 1 485 personnes.

Des infrastructures seront abandonnées pour faire des économies

Terre Magazine décrit le sort prochain qui sera réservé aux forces de souveraineté dans les DOM/TOM et aux forces de présence en Afrique. L'avenir des forces sous mandat international et celui des forces basées outre-Rhin, qui passeront de 16 145 hommes et femmes actuellement à quelque 3000 dans les six années à venir, est un tout autre problème. Si, globalement, le volume des forces en question doit diminuer de 30 % outre-mer, c'est en réalité l'ensemble du dispositif qui sera remanié. Des détachements seront maintenus dans tous les pays où sont actuellement déployées des unités selon le système dit de prépositionnement. Mais des infrastructures seront abandonnées et d'autres regroupées pour des raisons d'économies budgétaires. A l'exception de Djibouti (3 435 hommes et femmes, avec deux régiments) et de la Guyane (3 670 personnes, avec deux régiments) où les forces ont des missions particulières, il ne subsistera plus partout ailleurs, dans chaque implantation, qu'un seul et unique régiment, groupant unités opérationnelles et unités de soutien.

De la sorte, outre ses forces dans les DOM/TOM et à Djibouti, la France continuera d'être présente – mais, selon un dispositif allégé – au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Gabon, en Centrafrique et au Tchad.

Pour parvenir à faire des économies en personnels, les trois armées, la gendarmerie et leurs services mettront leurs moyens en commun. De même, la France établira une distinction entre les personnels permanents et les personnels « tournants ». C'est ainsi que les premiers seront des cadres venus de métropole pour des séjours d'un à deux ans, et que les seconds feront des séjours de courte durée, en général de quatre mois.

Terre Magazine précise qu'il n'est pas question de modifier le service militaire adapté (la possibilité offerte à des recrues, outre-mer, de faire un service volontaire qui consiste à apprendre un métier), ni le service de coopération et d'aide technique (ouvert à des candidats choisis pour assister un pays étranger dans des missions spécifiques).

J. I.

Les députés polonais ont définitivement adopté un amendement libéralisant l'avortement

Le Parlement a confirmé son vote du mois d'août

Après un veto opposé au début du mois d'octobre par le Sénat, les députés polonais ont définitivement adopté, jeudi 24 octobre, un amendement qui libéralise la loi antiavortement en vigueur en Pologne depuis 1993. Ce vote intervient au lendemain d'une « marche de la vie » de plusieurs dizaines de milliers de manifestants à Varsovie, et alors que l'Eglise catholique avait multiplié les mises en garde.

VARSOVIE
de notre correspondant

Les députés polonais ont infligé un échec aux adversaires de la libéralisation de l'avortement en adoptant définitivement, jeudi 24 octobre, un amendement sur l'interruption volontaire de grossesse. Malgré le puissant soutien de l'Eglise catholique locale, les opposants à la libéralisation de l'avortement n'ont donc pas été en mesure de faire revenir le Parlement sur le vote acquis à la fin août. Des dizaines de milliers de manifestants avaient participé, mercredi 23 octobre, à une grande « marche de la vie » à Varsovie. Plusieurs grands rassemblements s'étaient succédé en province, les jours précédents. Et le primat de Pologne, Mgr Glemp, avait appelé les fidèles à alimenter un « Fonds de défense de la vie », destiné à aider les mères, notamment célibataires ou en situation difficile.

Les « pointages » politiques opérés à la veille du vote décisif de la Diète, laissaient pourtant prévoir qu'une mince majorité permettrait de rejeter le veto opposé début octobre par le Sénat au premier vote de la loi par la Diète. Lors du premier scrutin, les nombreux députés qui avaient quitté la salle en pensant empêcher ainsi que le quorum ne soit atteint avaient été pris à leur propre piège, et le texte avait été voté à une confortable majorité, suscitant une terrible réaction du pape Jean Paul II à l'adresse de son pays natal : *« Une nation qui tue ses propres enfants n'a pas d'avenir. »*

ÉCHECS RÉPÉTÉS DE L'ÉGLISE

Pour certains partis, les choses sont claires : les post-communistes (sociaux-démocrates) sont, à l'unanimité, en faveur de la libéralisation, et les partis de droite y sont dans une écrasante proportion opposés. La ligne de fracture passe au sein de deux partis, dont l'un est au pouvoir, mais se trouve en conflit de plus en plus chronique avec son partenaire post-communiste : le parti paysan, dans sa majorité hostile à la nouvelle loi. L'autre, l'Union de la liberté, où se retrouve la plupart des opposants « libéraux » de la grande époque Solidarité, est clairement dans l'opposition. Pourtant, rejetée avec férocité par ceux qui donnent aujourd'hui le ton à droite, elle se retrouve dans un vide politique qui accroît son malaise existentiel. Ses députés sont majoritairement opposés à la libéralisation de l'avortement, mais on trouve aussi parmi eux certains de ses défenseurs les plus déterminés. La loi étant définitivement adoptée, l'Union de la liberté risque donc d'être victime d'un ostracisme encore plus grand de la part de ses ennemis de droite, y compris de l'actuel président du syndicat Solidarité, Marian Krzaklewski, qui reste sourd aux appels à l'Union de l'opposition lancés par son plus illustre prédécesseur Lech Walesa.

L'issue de cette nouvelle « bataille » de l'avortement se situe à un moment où les relations entre l'Eglise et un Etat contrôlé de plus en plus étroitement par les post-communistes sont particulièrement maussades, affectées en particulier par un complet bloquage des négociations sur la signature d'un concordat. L'Eglise, frustrée de ses échecs politiques répétés, ne cherche d'ailleurs pas à dissimuler ses différends avec l'actuel pouvoir. Le porte-parole de l'épiscopat, Mgr Pieronek, s'est chargé de dire récemment que jamais, depuis des années, les relations entre l'Eglise et les détenteurs du pouvoir n'avaient été aussi mauvaises.

Les post-communistes ont jusqu'à présent bien su canaliser, à leur profit, les réactions négatives suscitées dans une grande partie du public par l'attitude jugée souvent agressive et intolérante de l'Eglise. Cependant, ils n'auraient pas grand-chose à gagner d'une guerre ouverte avec l'épiscopat, à un moment où leur position dans les sondages subit une certaine érosion.

PEU DE CONTRACEPTION

L'adoption définitive de la loi autorise les femmes à avorter (avant la douzième semaine de grossesse) si elles jugent leurs *« conditions de vie »* ou leur *« situation personnelle »* trop difficile. Dans le cas contraire, la Pologne aurait continué à vivre avec une loi en réalité assez peu répressive (elle ne permettait pas d'engager des poursuites contre la femme, mais seulement contre ceux qui pratiquent l'intervention ou en profitent financièrement).

Le maintien de l'ancienne loi aurait aussi permis aux nombreux réseaux à peine clandestins de se maintenir. Dans un pays où les pratiques contraceptives modernes restent peu utilisées (3 % des femmes seulement recourent à la pilule), les avortements « illégaux » se comptent encore par dizaines de milliers ; les estimations tournent autour de 40 000 à 50 000 par an.

Jan Krauze

La Serbie lance une offensive de charme auprès des milieux d'affaires

LES DIRIGEANTS de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ont lancé une offensive multiforme auprès de la communauté d'affaires internationale. Ils courtisent les hommmes d'affaires, et sont parvenus à s'attacher les services de la banque britannique NatWest, dont l'ancien secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, a récemment rejoint les rangs.

Même si la Serbie a été épargnée par les luttes armées, le conflit et les sanctions internationales qui en ont découlé ont considérablement amoindri les capacités de production.

LA NÉCESSAIRE CAUTION DU FMI

Un an après les accords de Dayton, plusieurs mois après la normalisation des relations avec la Macédoine (en avril 1996), puis la Croatie (en août) et la Bosnie (ce mois-ci), Belgrade cherche à reconstruire son potentiel économique. Car la production a été divisée par deux ou trois, le chômage frappe durement la population, et si l'hyperinflation du début des années 90 a été enrayée, la hausse des prix devrait tout de même atteindre 60 % cette année.

Pour remettre la machine en marche, la réintégration au Fonds monétaire international (FMI) est incontournable. Le dogmatisme de l'organisation multilatérale a beau être régulièrement critiqué, la caution du FMI est indispensable pour le démarrage de toutes les opérations commerciales ou financières internationales.

Car sans FMI, il n'y a pas non plus d'admission à la Banque mondiale, premier prêteur au monde en développement, ni aux banques régionales de développement. Les banquiers privés restent sur la réserve, tandis qu'en dehors de tout financement multilatéral, les industriels refusent d'agir. Or, depuis 1992, la Serbie n'a plus accès au FMI, qui compte aujourd'hui cent quatre-vingt-un membres, dont les autres Etats issus de l'ex-Yougoslavie.

Oskar Kovac, le chef de la délégation yougoslave auprès du FMI, s'est contenté de déclarer, lundi à Paris, qu'aucun élément nouveau dans les négociations avec le Fonds n'interviendrait avant l'élection américaine. Et même au-delà, plusieurs problèmes touchant à la mise en œuvre des accords de Dayton, ou au remboursement de la dette extérieure de l'ex-Yougoslavie, restent à régler.

M. Kovac a beau affirmer qu'avec un taux de croissance probable de 5 % en 1996, la RFY sera l'un des plus performants des pays en transition, ses interlocuteurs étrangers, comme ceux rencontrés cette semaine à Paris, à l'initiative du CNPF, ne semblent généralement pas convaincus. Certains *« poids lourds »* de la diplomatie et des affaires veulent tout de même être les premiers à profiter du marché offert par la Serbie et ses dix millions d'habitants.

LE « BANQUIER DE MILOSEVIC »

C'est ainsi que NatWest Markets, la banque d'affaires de la National Westminster Bank, deuxième banque de dépôt britannique, a été choisie le 28 juin par la RFY comme établissement conseil pour la renégociation de la dette extérieure, l'obtention d'une notation financière en prévision d'un prochain recours au marché international des capitaux, la supervision de la privatisation de la compagnie nationale des téléphones, PTT Traffic Serbia. Or Douglas Hurd, redevenu simple député, est aujourd'hui membre du conseil d'administration du groupe NatWest, et vice-président de NatWest Markets. En raison de son rôle de premier plan dans l'opération de relations publiques lancée par le président serbe auprès des milieux d'affaires, M. Hurd a été baptisé par ses détracteurs le *« banquier de Milosevic »*. Chez NatWest, il est d'ailleurs épaulé depuis cet été par un autre transfuge du Foreign Office, Pauline Neville-Jones.

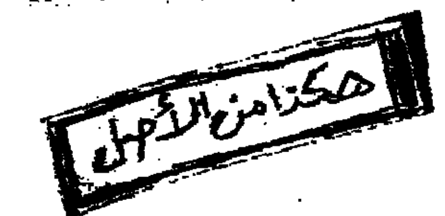
Françoise Lazare et Marc Roche

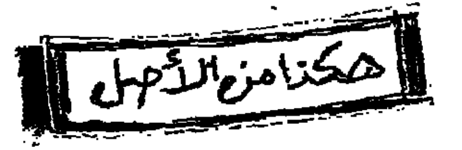
Le Vatican prend position à la veille du Sommet mondial de l'alimentation

A QUELQUES SEMAINES du Sommet mondial de l'alimentation, qui se tiendra à Rome du 13 au 17 novembre à l'initiative de la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), le Vatican a décidé de faire entendre sa voix. Il le fait sous forme d'un document publié par le conseil pontifical *Cor unum (Un seul cœur)* sous le titre *« La Faim dans le monde. Un défi pour tous : le développement solidaire »*.

Destiné à *« engager les chrétiens à partager les appels urgents de l'homme d'aujourd'hui »*, l'opuscule dénonce *« les causes politiques »* – embargo, guerre civile... – qui font que *« des millions d'individus sont encore marqués par les ravages de la faim et de la malnutrition »*, alors que les ressources de la planète *« peuvent nourrir tous ses habitants »*. Les politiques d'ajustement structurel, voulues par les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale), sont également montrées du doigt car *« elles induisent de fortes diminutions du pouvoir d'achat moyen »* même si, poursuit le document, au bout du compte, elles peuvent permettre de *« reconstruire un mieux-être »*.

Pour le Vatican, le problème de la faim et de la malnutrition dans le monde a une dimension éthique. Il faut *« une économie plus solidaire »* et *« plus humaine »*, écrivent ses auteurs. Cela passe par *« une sage réglementation des marchés »* dont le fonctionnement ne doit pas être laissé aux seules lois de l'offre et de la demande, et qu'un terme soit mis à l'effritement de l'aide publique au développement octroyée par les pays riches au tiers monde. Une autre nécessité est la réduction de la dette extérieure des pays en développement. *« La dette doit encore diminuer de montants importants »*, selon le Vatican qui précise toutefois que cette diminution doit s'accompagner de *« réformes »* économiques profondes. Le document rappelle par ailleurs que la solution aux problèmes alimentaires passe également par un élargissement de la démocratie. *« Le dynamisme des pauvres est mal connu »*, conclut le document.





Les dessous de l'alliance entre M. Tchernomyrdine et M. Tchoubaïs pour la succession de Boris Eltsine

Le général Lebed prédit la chute du premier ministre

Maître d'œuvre de la réélection de Boris Eltsine, Anatoli Tchoubaïs, nommé en juin 1996 à la tête de l'administration présidentielle, accroît son influence dans la vie politique russe. Il co-préside *désormais, avec le premier ministre,* une commission chargée de la discipline fiscale mais qui, en réalité, devrait permettre au Kremlin de contrôler le financement des futures campagnes électorales par les entreprises.

MOSCOU
de notre correspondante

Chassé, la semaine dernière, du « triumvirat » supposé gouverner la Russie à la place de son président malade, Alexandre Lebed cherche, en toute logique, à saper l'unité du pouvoir « bicéphale » qui s'affiche désormais à Moscou. Celui du premier ministre Viktor Tchernomyrdine et du « jeune » chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, quarante et un ans.

Ce dernier, qui a étendu ses pouvoirs depuis sa nomination en juillet, est couramment gratifié du surnom de « régent », une trouvaille d'Alexandre Korjakov, l'ex-garde du corps et confident du président Eltsine. Mais cet officier aux horizons limités, issu du département le moins « prestigieux » de l'ex-KGB, n'avait ni le profil ni les compétences d'Anatoli Tchoubaïs qui a réussi à obtenir son renvoi en juin. Le *« père des privatisations »* russes, qui a succédé au général Korjakov dans le privilège d'avoir un accès constant au président, a su profiter au maximum et dans un délai très court de cette rente de situation.

« VERTICALE DU POUVOIR »

Le 10 octobre, le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta* titrait sur *« la nouvelle verticale du pouvoir »* qu'Anatoli Tchoubaïs aurait su créer, à son profit, dans le pays. Les pouvoirs présidentiels, issus de la constitution adoptée fin 1993, ne dépassaient pas, dans la pratique, les limites du Kremlin, où étaient disposé *« l'appareil présidentiel »* et ses services de sécurité en expansion constante dirigés par Alexandre Korjakov.

La crainte qu'a inspirée cet homme, trois ans durant, aux partisans des réformes et les liens qu'avaient établis ses services avec divers magnats du monde criminel ou semi-criminel, n'avaient pas suffi à créer une administration suffisamment efficace. Anatoli Tchoubaïs, lui, a cette ambition.

Le 2 octobre, Boris Eltsine signait un décret introduisant un nouveau « Code de l'administration présidentielle », laquelle devient de fait le premier organe politique de l'Etat, chargé de contrôler l'application des pouvoirs du président et gérant tout le processus de signature des ses decrets. Dans les faits, Anatoli Tchoubaïs ou « ses hommes », les jeunes économistes libéraux qui l'entouraient du temps de la perestroïka à Leningrad, occupent de plus en plus de postes clés, non seulement dans l'administration mais aussi au sein du gouvernement de M. Tchernomyrdine (notamment pour les questions financières).

Plusieurs facteurs expliquent cette ascension. M. Korjakov et ses amis aiment à parler, non seulement de la dégradation de l'état physique de Boris Eltsine, mais aussi du rôle de Tatiana Diatchenko, sa fille qui serait *« manipulée »* par Anatoli Tchoubaïs...

Les soutiens dont bénéficie ce dernier à l'étranger et dans les institutions financières internationales sont aussi connus. Mais tout aussi important est le rôle des grands financiers russes qui ont profité de la privatisation et qu'Anatoli Tchoubaïs semble être seul capable d'obliger à « renvoyer l'ascenseur », quand la situation politique l'exige. Ce fut le cas durant la dernière campagne électorale, et cela le sera si une nouvelle présidentielle devait être organisée prochainement.

« DICTATURE FINANCIÈRE »

La même *Nezavissimaïa Gazeta* accusait, mercredi, Anatoli Tchoubaïs d'avoir organisé une *« dictature financière »* capable d'empêcher tout rival, du type d'Alexandre Lebed, d'obtenir les fonds nécessaires à une campagne. C'est sous cet angle que certains commentateurs voient l'entrée en scène, cette semaine, d'une nouvelle commission de discipline fiscale, dirigée par MM. Tchernomyrdine et Tchoubaïs : la *« Commission provisoire extraordinaire »* dont les initiales russes, *« V. Tch. K »*, renvoient à l'époque bolchévique et sont censées inspirer la terreur.

Les banques ou entreprises tentées de financer un autre candidat que celui qui plairait à M. Tchoubaïs seraient ainsi acculées par cette commission à la faillite si elles ne payent pas leurs impôts – ce que personne ne fait sérieusement en Russie, à commencer par les géants du secteur de l'énergie qui ont assuré, sous la houlette de M. Tchoubaïs, la réélection de M. Eltsine.

Ces soupçons qui pèsent sur les intentions politiques cachées du gestionnaire favori de l'Occident font que l'on met rarement en doute les accusations lancées par Alexandre Lebed à son encontre. Le général avait déjà affirmé que c'est le « régent » qui avait organisé sa mise à l'écart. Mercredi, il a précisé que sa prochaine victime *« probablement vers la mi-novembre, sera M. Tchernomyrdine ». « Il* [le premier ministre] *est devenu une personne inutile »*, a-t-il précisé dans un entretien accordé à la chaîne américaine ABC.

Des commentateurs ont imaginé que le premier ministre pourrait être accusé de l'échec, selon eux prévisible, de la campagne visant à faire rentrer des impôts, pour être remplacé par Anatoli Tchoubaïs lui-même. Mais M. Tchernomyrdine, assis sur ses solides soutiens du secteur gazier, a déjà survécu à de multiples rumeurs de renvoi depuis près de cinq ans. Pour l'instant, les observateurs à Moscou notent simplement les apparitions publiques et protocolaires – plus nombreuses que nécessaires – du premier ministre, flanqué du « régent ».

Sophie Shihab

Le gouvernement britannique prévoit de renforcer la lutte contre la criminalité et la violence à l'école

LONDRES
de notre correspondant

La reine Elizabeth a prononcé, mercredi 23 octobre, son traditionnel discours du trône devant les deux Chambres du Parlement de Westminster. Cet événement-spectacle qui ouvre la session parlementaire annuelle avait pris d'autant plus d'importance cette année que son allocution devait contenir le programme du gouvernement conservateur à six mois à peine des prochaines élections.

Dans les coulisses, les partisans de John Major avaient laissé entendre que cet agenda, limité à dessein à treize projets de loi, avait pour but de *« piéger les travaillistes »* en les forçant à se découvrir sur deux sujets-clés : le maintien de l'ordre et l'éducation. Le gouvernement avait en effet préparé, sur ces sujets, deux textes combinant des dispositions réclamées par l'opinion et l'opposition avec d'autres que cette dernière rejette.

Après les formalités d'usage, le chef de l'opposition a pris l'initiative, en se lançant dans une dénonciation en règle de dix-sept années de gouvernement conservateur. Il a critiqué avec force une fracture sociale dont il rend responsables les tories.

Tony Blair s'en est vivement pris au premier ministre, accusé de manquer de *« vision »* pour le pays et de n'avoir pas introduit dans le discours du trône deux textes annoncés sur la lutte contre la pédophilie et le harcèlement sexuel. Dans le contexte de surenchère sécuritaire entre tories et Labour, face à une opinion avide de plus de protection, l'attaque faisait mouche. Renvoyant d'un revers la balle dans l'autre camp, M. Major a surpris tout le monde – ses amis, ses adversaires et sans doute aussi la reine – en rajoutant impromptu ces deux textes aux treize annoncés quelques heures auparavant par la souveraine.

M. Blair devra cependant naviguer avec prudence à travers le projet de loi sur la criminalité, qui répond à des besoins évidents par des méthodes contestées par de nombreux magistrats : le gouvernement veut en effet réduire le pouvoir d'appréciation des juges en imposant des peines minimales pour les cambrioleurs et trafiquants de drogue récidivistes, ainsi que la prison à vie dès leur seconde condamnation pour les violeurs et les criminels violents. Au risque de faire grimper d'une dizaine de milliers une population carcérale de 57 000 personnes.

DESTRUCTION DES ARMES

En ce qui concerne l'éducation, les travaillistes ne peuvent que soutenir les efforts du gouvernement pour lutter contre la violence à l'école. Mais, tout comme les syndicats enseignants, ils rejettent les nouvelles mesures de sélection. L'opposition pourra, en revanche, se compter et – peut-être – mettre M. Major en minorité sur le projet de réglementation de la possession d'armes de poing. MM. Blair et Ashdown, suivant en cela l'opinion et soutenus par quelques élus tories, veulent forcer le gouvernement à accepter une interdiction totale.

Parmi les autres textes, on note des projets de loi sur la destruction des armes en Irlande du Nord, la liaison ferroviaire entre Londres et le tunnel sous la Manche, la fraude à la sécurité sociale...

Dans l'attente d'un débat qui va s'étendre sur une semaine, les propos sur l'Europe mis dans la bouche de la reine par M. Major confirment, s'il en était besoin, la position officielle de Londres : *« Dans l'UE, mon gouvernement œuvrera pour que la conférence intergouvernementale aboutisse à des résultats tournés vers l'extérieur, libéraux en économie et fondés sur un partenariat de nations. Il soutiendra une politique destinée à améliorer la compétitivité et le bien-être économiques de l'Union. Il œuvrera en faveur de négociations pour l'admission des pays d'Europe centrale et orientale. »*

En attaquant brutalement le discours du trône et en présentant son propre contre-discours, Tony Blair a, lui, dès le début d'une session écourtée, lancé la bataille électorale.

Patrice de Beer

La « mère » de la Norvège quitte son poste de premier ministre

STOCKHOLM
correspondance

Elle aurait pu continuer pendant au moins une législature de plus. Jouissant d'une popularité à peine écornée par une décennie au poste de premier ministre de la Norvège, Gro Harlem Brundtland, cinquante-sept ans, est en effet solidement installée à la tête d'un pays prospère lorsque, mercredi 23 octobre, elle annonce sa démission. Une décision qui a pris de court la classe politique. N'ayant pas l'habitude de se faire dicter sa conduite par qui que ce soit, « Gro », comme ses concitoyens l'appellent, a donc une nouvelle fois surpris son monde. Pas autant toutefois qu'il y a quatre ans, quand elle avait quitté sans préavis la présidence du Parti travailliste à la suite du suicide d'un de ses quatre enfants, pour la confier à Thorbjörn Jagland.

Certes, les rumeurs circulaient sur un départ de la *« mère de la nation »* avant les élections législatives de septembre 1997. Au printemps, une petite phrase au détour d'une conférence de presse avait mis la puce à l'oreille : Mme Brundtland avait glissé qu'elle annoncerait avant la fin de l'année si elle comptait, oui ou non, diriger la liste travailliste lors du prochain scrutin. Comme si cela n'allait pas de soi pour cette femme habituée, du haut de son mètre soixante-deux, à dominer la vie politique de son pays depuis quinze ans...

POPULARITÉ INÉGALÉE

Il n'en fallait pas plus pour donner corps à la thèse d'un départ de la scène norvégienne pour un poste à vocation internationale. Le secrétariat général des Nations unies par exemple. Sans jamais démentir, « Gro » n'a pas non plus, jusqu'à présent, laisser supposer en public que la succession de Boutros Boutros-Ghali l'intéressait, si tant est qu'elle ait une chance réelle de s'imposer à New York. Certes, a-t-elle estimé mercredi, *« on peut encore faire de grandes choses dans la vie à mon âge... »*. Mais, à l'entendre, elle pourrait se contenter d'un mandat de *« simple députée »* au Parlement d'Oslo, et avoir plus de temps pour écrire et pour profiter de sa maison de campagne avec son mari.

Comment cette femme débordante d'énergie, travailleuse infatigable, rompue à la gestion pragmatique d'un pays à l'économie florissante grâce au pétrole et au gaz de la mer du Nord, peut-elle soudain se passer du pouvoir ? L'intéressée n'a pas fourni de véritable réponse, arguant simplement vouloir passer le relais à la génération suivante dans les meilleures conditions possibles. C'est Thorbjörn Jagland qui va succéder à Mme Brundtland. A quarante-cinq ans, cet homme d'appareil du Parti travailliste dirigera un gouvernement minoritaire rajeuni.

Au cours de ses trois mandats de premier ministre depuis 1981, « Gro » a imprimé son style au pays, se forgeant une popularité quasiment inégalée. La preuve la plus éclatante remonte aux lendemains du référendum sur l'adhésion du royaume à l'Union européenne, en novembre 1994, au terme duquel les Norvégiens ont tourné une seconde fois le dos à Bruxelles après la consultation de 1972. Au lieu de bouder leur dirigeante pro-européenne et de la juger discréditée par cette cuisante défaite personnelle, ils lui renouvellent leur confiance par le biais de sondages très favorables. Mme Brundtland n'en est pas moins affectée par cet épisode, qui constitue son *« principal regret »* politique.

Sa carrière aura également été marquée par une remise en ordre énergique au sein du Parti travailliste, faisant taire son courant anti-OTAN dans les années 80, et par son engagement en faveur de l'environnement à la tête d'une commission de l'ONU, qui aboutira à la tenue du « Sommet de la Terre », en 1992, à Rio de Janeiro. Autre cause ardemment défendue par ce médecin de formation : le droit des femmes, dont elle s'est fait le porte-parole, favorisant leur intégration dans tous les rouages du pays.

Benoît Peltier

Le pape reconnaît Darwin et la théorie de l'évolution

VATICAN. Dans un message à l'Académie pontificale des sciences, mercredi 23 octobre au Vatican, le pape a estimé que la théorie de l'évolution était *« plus qu'une hypothèse »*. Il a rappelé que son prédécesseur Pie XII avait déjà considéré avec intérêt la doctrine formulée par Lamarck et Darwin au XIXe siècle mais qu'il avait multiplié les mises en garde contre des thèses qui risquaient de remettre en cause la doctrine de la révélation chrétienne. Malgré cette reconnaissance plus nette de Darwin, Jean Paul II a toutefois condamné *« les théories de l'évolution qui, en fonction des philosophies qui les inspirent, considèrent l'esprit comme émergeant des forces de la matière vivante ou comme un simple épiphénomène de cette matière »*. Le pape a aussi tenu à rappeler un *« point essentiel » : « Si le corps humain tient son origine de la matière vivante qui lui préexiste, l'âme spirituelle est immédiatement créée par Dieu. »* *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Durcissement de la junte birmane contre l'opposition

RANGOUN. La tension vient à nouveau de remonter en Birmanie où la junte militaire resserre son étau autour de l'opposition. La figure emblématique de la dissidence, le Prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, s'est vue interdire, jeudi 24 octobre, de quitter son domicile de Rangoun. Depuis trois semaines, les forces de l'ordre ont érigé à plusieurs reprises des barrages visant à empêcher Mme Suu kyi de tenir ses traditionnelles réunions publiques de fin de semaine devant sa résidence. La veille, Kyi Maung, vice-président du la Ligue nationale pour la démocratie (LND), avait été arrêté par la police. Les Etats-Unis ont aussitôt réclamé sa libération *« immédiate »*. Enfin, le Parlement européen a adopté, mercredi, une résolution demandant un embargo total contre la Birmanie. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : Manille a rejeté**, jeudi 24 octobre, une demande de visa déposée par un des deux lauréats timorais du prix Nobel de la Paix 1996, Jose Ramos-Horta, qui souhaitait entrer sur le territoire philippin à l'occasion du sommet Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), prévu pour le 25 novembre. Les autorités de Manille ont pris cette décision afin ne pas indisposer le président indonésien Suharto. – *(AFP.)*

■ **CHINE : le président de l'Assemblée nationale populaire** (ANP), Qiao Shi, a appelé à édifier un *« système légal démocratique »*, a rapporté jeudi 24 octobre le *Quotidien du peuple*. Cette notion de *« système légal démocratique »* est un leitmotiv de Qiao Shi, partisan d'un rééquilibre des pouvoirs entre le Parti et l'Etat. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : Hanoï a lancé**, jeudi 24 octobre, un ferme avertissement aux Vietnamiens installés dans les pays occidentaux, les Viet Kieu, accusés par les autorités de profiter des médias occidentaux pour tenter de *« saboter »* le régime communiste. Selon le journal de l'armée, *Quan Doi Nhan Dan*, des *« Vietnamiens installés aux Etats-Unis, en France, en Allemagne et en Australie profitent des médias occidentaux pour susciter la haine envers le régime communiste »*. Le nombre de Viet Kieu résidant dans les démocraties occidentales est estimé à deux millions de personnes environ. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS - CORÉES : Washington doit faire pression** sur les deux Corées afin d'éviter une *« crise extraordinaire »* dans les années à venir, a estimé mercredi 23 octobre Anthony Lake, conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale. Washington, Séoul et Tokyo se sont récemment inquiétés de la capacité de la Corée du Nord à tester très prochainement un missile balistique disposant d'un rayon d'action susceptible d'atteindre la plus grande partie du Japon. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : l'ex-Front islamique du salut (FIS) a demandé**, mercredi 23 octobre, que les autorités autorisent les médecins à visiter ses dirigeants en prison – Abassi Madani, Ali Belhadj et Abdelkader Hachani –, expliquant que les familles s'inquiètent de leur santé. Dans un communiqué, Anouar Haddam, dirigeant de la délégation parlementaire à l'étranger du parti dissous, basée à Washington, demande en particulier, que soit vérifié l'état de santé de M. Belhadj, *« afin de confirmer s'il est encore en vie »*. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : l'hebdomadaire anglophone *Middle East Times*** basé au Caire a annoncé, mercredi 23 octobre, avoir été interdit de distribution en Egypte pour avoir conservé à la « une » une référence à un article sur le président Hosni Moubarak, qui avait été censuré dans les pages intérieures. Il s'agit du deuxième hebdomadaire interdit cette semaine par le ministère égyptien de l'information. – *(AFP.)*

■ **IRAK : l'Italie a ouvert une section d'intérêt à Bagdad**, a annoncé mercredi 23 octobre le ministère italien des affaires étrangères dans un communiqué. Cette section d'intérêt est abritée à l'ambassade de Hongrie dans la capitale irakienne, précise le communiqué, ajoutant que le conseiller d'ambassade Cesare Ragaglini, qui dirigera ce bureau, devrait se rendre à Bagdad la semaine prochaine. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : trois hauts responsables de la flotte** ukrainienne, dont son commandant, l'amiral Vladimir Bezkorovaïny, ont démissionné mercredi 23 octobre, à la veille de la visite du président Koutchma à Moscou. Le partage de la flotte de la mer Noire, qui empoisonne les relations ukraino-russes depuis cinq ans, devrait être au centre des entretiens de jeudi entre Boris Eltsine et Léonid Koutchma. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **VENEZUELA : l'incendie qui a tué au moins vingt-cinq détenus**, mardi 22 octobre, dans une prison de la périphérie de Caracas a été délibérément provoqué par des gardiens qui ont lancé des engins incendiaires et des gaz lacrymogènes dans une cellule fermée à clé, a indiqué, mercredi 23 octobre, l'administration pénitentiaire. Le Congrès vénézuélien a décidé de créer une commission d'enquête sur cette affaire. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **POLOGNE : le vice-premier ministre** et ministre des finances Grzegorz Kolodko a proposé mercredi 23 octobre devant la Diète (chambre basse) de baisser en 1997 les impôts sur les revenus de 1 à 2 points selon les tranches. Le premier ministre, Wlodzimierz Cimoszewicz, a par ailleurs annoncé des majorations de subventions à la fonction publique, notamment pour l'éducation, la santé et la culture, dans la loi de finances de 1997 à soumettre prochainement au Parlement. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : *des manifestations sont prévues*** *dans tout* le pays, le 5 novembre, afin de protester contre les arriérés de salaires qui atteignent parfois six mois, a annoncé mercredi 23 octobre le chef de la Fédération des syndicats indépendants, Mikhaïl Chmakov. Ces arriérés atteindraient selon lui au total 42 800 milliards de roubles (42,8 milliards de francs). – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : l'excédent commercial réalisé en 1995** a été révisé à la baisse, à 85,3 milliards de deutschemarks (290 milliards de francs), contre les 88 milliards précédemment annoncés. L'excédent du premier semestre 1996 a aussi été révisé à la baisse, à 42,5 milliards de deutschemarks contre 45,5 milliards. – *(AFP.)*



DÉNATIONALISATION Le Parti socialiste a lancé, mercredi 23 octobre, une offensive contre la privatisation de Thomson. Il dénonce *« l'opacité »* de l'attribution de l'armement à Matra et les conditions dans lesquelles les activités d'électronique grand public du groupe sont *« bradées »* pour le franc symbolique au sud-coréen Daewoo. Le PS envisage un recours juridique, qu'évoque aussi la CFDT. ● ALAIN JUPPÉ a répondu le soir même, sur France 3, en expliquant que Thomson Multimédia est *« mal gérée »* et vaut *« un franc symbolique après recapitalisation, parce que dans l'état actuel des choses, ça ne vaut rien »*. ● LE GOUVERNEMENT est confronté à un difficile problème avec les privatisations auxquelles il procède désormais et qui concernent des entreprises en mauvais état. Celle du CIC est contestée au sein de l'UDF, principalement par les élus lorrains.

Le PS met en cause la « légalité » de la privatisation de Thomson

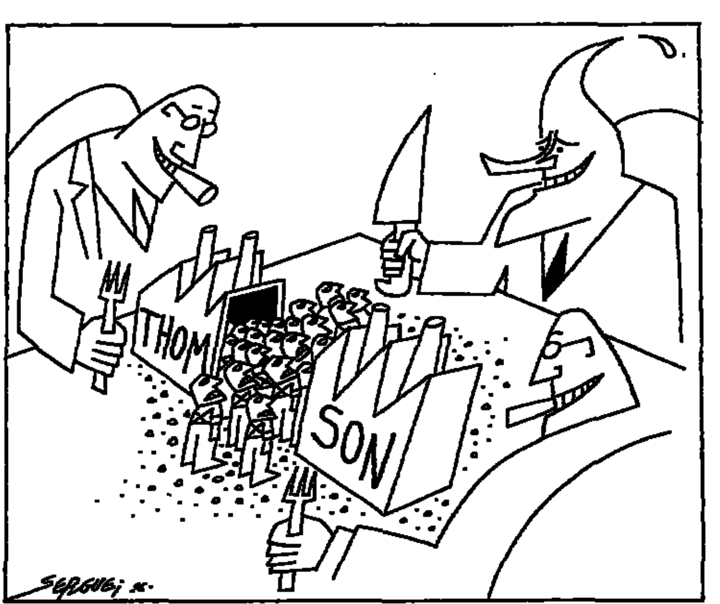
Lionel Jospin et Laurent Fabius mènent la charge contre l'opacité de la procédure suivie par Jacques Chirac et Alain Juppé et dénoncent le « bradage » du groupe, particulièrement de l'électronique grand public au profit du sud-coréen Daewoo

LES SOCIALISTES sont partis en guerre contre les privatisations du gouvernement, estimant tenir un bon dossier avec les conditions de cession de Thomson. Au bureau national du PS, mercredi 23 octobre, Lionel Jospin est monté au créneau contre la privatisation de Thomson, qui lui apparait comme une hérésie, tant sur la forme que sur le fond. Après s'en être entretenu avec l'ancien ministre de l'industrie Dominique Strauss-Kahn, qui lui avait préparé une note sur ce sujet, M. Jospin avait déjà critiqué, le 20 octobre sur France 3, la procédure suivie, de même que le choix de Matra et, surtout, de Daewoo, tout en se défendant d'une quelconque préférence pour Alcatel.

Mercredi, le premier secrétaire a réitéré ses critiques, auxquelles se sont joints de nombreux responsables socialistes, de Jack Lang à Henri Emmanuelli. Celles-ci étaient appuyées par la fronde des maires socialistes des communes où sont implantées des usines Thomson. *« La légalité même de cette opération est mise en cause »*, a souligné François Hollande, porte-parole du PS, qui n'a pas exclu un recours juridique. Dans l'immédiat, M. Jospin demande *« solennellement »* au gouvernement d'*« arrêter le processus de privatisation de Thomson »*. *« La frénésie de privatisations "à tout-va" du gouvernement et l'incohérence de ses choix mettent en évidence l'absence totale de stratégie industrielle sur le long terme »*, souligne la déclaration du PS

« OPPOSITION TOTALE »

Rappelant son *« opposition totale »* à la politique de privatisations *« sauvages »*, le PS accuse le gouvernement d'*« appauvrir »* la France, de *« faire payer »* les Français et de concourir à la destruction de milliers d'emplois. Dans le cadre de la convention sur le projet économique du PS, M. Jospin n'envisage pas de rouvrir le débat sur des renationalisations, s'étant seulement engagé à préserver, en tout état de cause, le statut public de France Télécom. Sur la privatisation de Thomson, il estime que *« le choix de Matra, par son option "tout militaire", aliène la nécessaire complémentarité entre civil et militaire, indispensable à la réduction des coûts »*.



A l'Assemblée nationale, Laurent Fabius a dénoncé, devant la presse, *« un bradage général dans l'opacité »*, dont la cession de Thomson représente, selon lui, le point le plus achevé. M. Fabius a annoncé qu'il avait écrit au président de l'Assemblée, Philippe Séguin, pour lui demander la constitution d'une commission d'enquête parlementaire. Il s'agit, a t-il indiqué, de *« faire la lumière »* sur des opérations *« que les Français n'approuvent pas et ne comprennent pas »*. Cette requête a toutefois peu de chances d'aboutir, la création d'une commission d'enquête étant soumise à un vote de l'Assemblée, où le RPR et l'UDF sont très largement majoritaires.

Selon M. Fabius, la privatisation de Thomson est *« contraire à la loi et aux engagements pris aux plus hauts niveaux de l'Etat »*. Elle ignore les prérogatives de la commission de privatisation instituée par la loi du 6 août 1986, puisque la commission *« est placée devant le fait accompli »*. Le schéma retenu, affirme en outre M. Fabius, est celui d'*« un démantèlement »*, alors, a-t-il rappelé, que le premier ministre, devant l'Assemblée le 21 février, puis le chef de l'Etat lui-même, au cours d'une allocution télévisée le lendemain, avaient affirmé que la cession de Thomson respecterait les limites du groupe et qu'il n'y aurait donc pas de partition.

M. Fabius estime que le prix de cession est *« bradé »*. Il a souligné que les pouvoirs publics cèdent pour le franc symbolique un groupe qui réalise 75 milliards de francs de chiffre d'affaire et emploie quatre-vingt mille salariés. Dans cette affaire, a t-il indiqué, *« c'est le vendeur qui paie pour l'acheteur »*. Et de souligner que l'Etat apportera, au final, quelque 28 milliards de francs : 11 milliards de francs de recapitalisation, 15 milliards correspondant à Thomson-CSF et 2 milliards de redevances sur brevet que doit récupérer à terme Thomson Multimédia, conformément à son accord avec General Electric. *« En face, les responsables du groupe Lagardère estiment les dettes de Thomson qu'ils vont reprendre à 24 milliards de francs »*, a-t-il ajouté. L'apport net de l'Etat est donc, selon lui, de 4 milliards de francs. Surtout, a indiqué M. Fabius, *« les promesses sociales »* qui ont été formulées – les créations de postes prévues par Daewoo – sont *« illusoires »*.

ENTREPRISES « MAL GÉRÉES »

Parallèlement à la montée au créneau des socialistes sur Thomson, des inquiétudes se font jour au sein de la majorité sur une autre cession, celle du CIC. André Rossinot (UDF-rad., Meurthe-et-Moselle) a appelé mercredi les pouvoirs publics à reconsidérer le dossier. A l'Assemblée, lors de la séance des questions, Yves Bur (UDF-Bas-Rhin) faisait part de son inquiétude. Dans sa réponse, le ministre de l'économie, Jean Arthuis a certifié que le réseau CIC sera *« préservé »*. La polémique montant d'un cran sur les privatisations, Alain Juppé, invité de France 3 le soir même, a justifié l'opération Thomson en déclarant qu'il ne veut plus voir *« le contribuable français payer »* pour des entreprises du secteur public *« qui sont mal gérées »*. *« Quand on me parle du fleuron de l'économie nationale à propos de Thomson Multimédia, qui a 14 milliards de dette, j'avoue que je ne comprends pas très bien »*, a t-il dit, ajoutant que *« ça vaut un franc symbolique après recapitalisation, parce que dans l'état actuel des choses, ça ne vaut rien »*.

Jeudi, le porte-parole du Parti républicain (UDF-PR) Ladislas Poniatowski a déclaré que, dans le processus de privatisation du groupe Thomson, il y a *« peut-être un problème de forme »*. *« Ça donne l'impression d'une décision à deux ou trois personnes, et non pas d'une décision plus large et plus équitable »*, a ajouté le député de l'Eure sur France 2. L'UDF, là aussi, trouve à redire.

Caroline Monnot et Michel Noblecourt

Les syndicats se mobilisent

La section CFDT de Thomson a annoncé, mercredi 23 octobre, qu'elle envisage un recours sur la procédure de privatisation de l'entreprise nationale. Elle estime que la démarche du gouvernement est entachée d'un vice juridique, puisque ce dernier a exprimé sa préférence pour l'offre du groupe Lagardère avant que la commission de privatisation ait rendu son avis. La CFDT envisage aussi de saisir les groupes parlementaires afin de demander la mise en place d'une commission d'enquête. Elle a par ailleurs lancé une souscription offrant, *« pour la somme de 10 francs »*, de devenir acquéreur de Thomson.

La fédération CGT de la métallurgie et les syndicats CGT de Thomson ont, de leur côté, proposé à la CFDT d'organiser une manifestation, courant novembre, contre le projet de cession au groupe Lagardère (Matra). La CGT demande également à la commission de privatisation, qui n'a pas rendu public son avis, de déclarer le projet Matra *« irrecevable »*.

Les autres sociétés à privatiser posent des problèmes difficiles

L'ÉPOQUE où les privatisations des entreprises publiques apportaient un complément substantiel aux finances de l'Etat est révolue. Au premier semestre, les ventes des AGF, de 6 % du capital de Renault, des 5 % conservés dans Total auront permis au Trésor d'encaisser 16,5 milliards de francs. En fin d'année, le solde devrait cependant être négatif.

De la Compagnie générale maritime, cédée le 21 octobre, à la Société française de production (SFP) en passant par Thomson et la Société marseillaise de crédit (SMC), toutes demandent des recapitalisations, évaluées au total à 17,5 milliards de francs. La cession du réseau bancaire du CIC ne pourra apporter le complément. Le prix de vente, qui devrait être moins élevé que prévu, servira à recapitaliser sa maison mère, le GAN.

Cette situation risque de perdurer dans les prochaines années : les belles entreprises publiques se font de plus en plus rares. L'Etat peut encore compter sur France Télécom. La mise en Bourse de 20 % du capital de l'opérateur public, prévue en 1997, devrait lui rapporter une vingtaine de milliards de francs. La cession d'Aerospatiale, après son rapprochement avec Dassault, peut aussi conforter les finances de l'Etat. *« Au-delà, tous les dossiers sont problématiques »*, constate le sénateur Philippe Marini (RPR, Oise), rapporteur général du budget.

Côté industrie et services, les entreprises qui restent dans le giron de l'Etat affichent toutes des bilans déséquilibrés. Air France, en pleine restructuration, attend, dès cette année, 5 milliards de francs de recapitalisation. Le groupe est loin d'avoir retrouvé une santé financière, au moment où la concurrence aérienne s'accélère. La Snecma (moteurs d'avions), lancée dans une réorganisation complète de ses activités, n'est pas en meilleure posture.

ACTIF « PIÉGÉ »

Les autres groupes industriels privatisables sont dans un état encore plus calamiteux. La Société nationale des poudres et des explosifs (SNPE) affiche des pertes récurrentes et se cherche une stratégie. *L'Entreprise chimique* et minière (EMC), en déficit elle aussi, n'est guère vendable avant la fin de l'activité des mines de potasse d'Alsace, prévue en l'an 2002. L'informaticien Bull peine toujours pour se redresser.

Côté finances, la situation n'est guère plus réjouissante. L'Etat avait espéré, il y a deux ans, vendre rapidement la Caisse nationale de prévoyance (CNP), évaluée autour de 4 milliards de francs. Un examen plus approfondi du groupe d'assurances lui a montré que sa cession était moins aisée que prévu. Sans réseau commercial propre, dépendant entièrement de la Caisse des dépôts et consignations pour la gestion de ses avoirs, la CNP est un actif « piégé ».

Le GAN, qui vient d'afficher de nouvelles pertes au premier semestre, en raison de ses engagements immobiliers, paraît peu attractif. La privatisation de la Banque Hervet, prévue fin 1993, puis reportée à des jours meilleurs, se heurte aux mêmes difficultés. Quant au Crédit lyonnais, l'Etat a abandonné depuis longtemps l'idée d'en tirer quelque profit. Le groupe bancaire, engagé dans un troisième plan de sauvetage, n'intéressera des acheteurs qu'après la prise en charge par l'Etat de tous les engagements de la banque et une recapitalisation évaluée entre 8 et 12 milliards de francs.

Dans l'espoir de tirer le meilleur parti des actifs publics, le ministère des finances a regroupé au sein d'une même structure les différentes participations qui lui restent dans des groupes privatisés comme Elf, Usinor Sacilor, Pechiney. La revente de ces actions pourrait lui rapporter autour de 15 milliards de francs, dont 10 milliards pour sa seule participation dans Elf. Certains commencent aussi à regarder vers d'autres groupes publics, non inscrits sur la liste des privatisables pour l'instant, comme Gaz de France.

Martine Orange

Controverse sur la valeur du secteur multimédia

EN DÉFENDANT, mercredi 23 octobre, la vente du groupe d'électronique Thomson à Lagardère Groupe et au sud-coréen Daewoo, Alain Juppé a fait preuve de maladresse. *« Quand on me parle du fleuron de l'économie nationale à propos de Thomson Multimédia, qui a 14 milliards de dette, j'avoue que je ne comprends pas très bien »*, a déclaré le Premier ministre.

Cet argument est injuste. Car si Thomson Multimédia, comme bien d'autres entreprises publiques, est surendetté, c'est d'abord parce que le Trésor, qui détient 100 % de son capital, a refusé de jouer son rôle d'actionnaire en augmentant son capital. Depuis 1990, Thomson était obligé d'emprunter pour rester dans la course. Sans cet endettement extravagant, le groupe public serait probablement en difficulté comme l'est aussi l'autre industriel européen du secteur, le néerlandais Philips, mais dans des proportions très différentes.

Cette absence de recapitalisation, qui s'explique par les problèmes budgétaires de l'Etat, ne peut évidemment être reprochée aux dirigeants du groupe. Bien au contraire. La recapitalisation de 11 milliards de francs promise par le gouvernement Juppé à Thomson avant sa privatisation sera d'ailleurs légèrement supérieure aux 10 milliards réclamés en vain par l'ancien patron du groupe, Alain Gomez.

PARTS DE MARCHÉ

De même, il n'est pas possible d'expliquer par cet endettement l'idée que la valeur de Thomson Multimédia puisse être proche de zéro, comme l'a fait Alain Juppé. *« Thomson Multimédia »*, a-t-il assuré, *« ça vaut un franc symbolique après recapitalisation, parce que dans l'état actuel des choses, ça ne vaut rien : ça vaut des dettes, ça vaut 14 milliards de dettes »*.

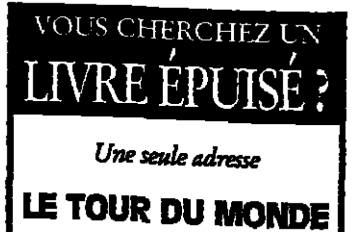
Or, si Daewoo a accepté de reprendre un groupe qui *« ne vaut rien »*, ce n'est pas seulement pour dépanner le groupe Lagardère, qui avait besoin d'un partenaire pour présenter son offre. Même si la valeur comptable de Thomson Multimédia était évaluée à zéro – ce qui n'est pas démontré –, l'entreprise aurait au moins une valeur commerciale reflétant ses parts de marché. Il détient par exemple 22 % du marché américain, contre 0,75 % seulement pour Daewoo, qui en prenant le contrôle du groupe français se hissera du quatorzième au deuxième rang mondial de l'électronique grand public. Il faudrait, pour être complet, ajouter à cela la valeur technologique d'une entreprise qui est loin d'avoir démérité dans le domaine de la télévision numérique, marché promis à un fort développement. Et cela, Daewoo le sait aussi.

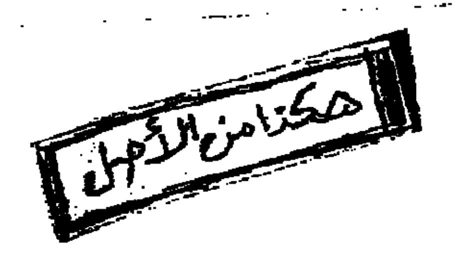
Anne-Marie Rocco

Quand M. Juppé méconnaît l'histoire...

Pour justifier la cession de Thomson, Alain Juppé a observé, mercredi 23 octobre, sur France 3, qu'*« un certain nombre »* d'entreprises, *« Thomson pour ne pas la citer, mais aussi le Crédit lyonnais, ont été nationalisées dans les années 80 »*. *« Or, qu'est-ce qui s'est passé ?* a-t-il ajouté. *L'Etat est inapte à les gérer. Elles ont accumulé des dettes par dizaines – quand ce n'est pas par centaines – de milliards* [de francs]. »

Si Thomson a bien fait partie des nationalisations décidées par le gouvernement de Pierre Mauroy en 1982, ce n'est pas le cas du Crédit lyonnais, dont la nationalisation date de la Libération. Elle a été décidée par un gouvernement que dirigeait... le général de Gaulle. La loi du 2 décembre 1945 faisait entrer dans le secteur public, outre le Lyonnais, plusieurs autres établissements (Société générale, Comptoir d'escompte de Paris, Banque nationale du commerce et de l'industrie) et modifiait les statuts de la Banque de France.





Alain Juppé réaffirme sa détermination de mener à bien la réforme de la « Sécu »

La majorité critique le projet de loi de financement de la protection sociale

Le chef du gouvernement a réaffirmé, mercredi 23 octobre, sa « *détermination* » à mener à bien la réforme de l'assurance-maladie. Il recevait le « comité de vigilance » (CFDT, Mutualité, CGC, etc.), qui s'est mis en place pour suivre la bonne exécution du plan Juppé. Les députés ont adopté en commission le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, en dépit de sévères critiques venant de la majorité.

IL N'EST *« PAS QUESTION de rester au milieu du gué »*. Alain Juppé est *« déterminé »* à mener à bien la réforme de l'assurance-maladie. Le premier ministre est apparu très ferme, mercredi 23 octobre, devant les responsables du « comité de vigilance » sur la Sécurité sociale, qu'il recevait, à leur demande, en présence du ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot. La délégation, qui était notamment composée de Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, et de Marc Vilbenoît, président de la CGC, est sortie plutôt rassurée sur la détermination gouvernementale.

Depuis deux mois, les organisations favorables au plan Juppé (CFDT, CGC, Mutualité, FNATH, Uniopss), comme les médecins généralistes de MG-France, s'interrogent sur la lenteur avec laquelle les réformes se mettent en place : filières de soins, médicaments génériques, informatisation des cabinets, formation médicale continue obligatoire, mode de financement des caisses, instauration d'une *« assurance-maladie universelle »*. Plusieurs raisons leur faisaient craindre un enlisement de la réforme : la décision du gouvernement de rejeter deux projets de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) visant à réduire le coût des transports sanitaires et des visites de nuit des médecins ; le fait qu'il n'ait retenu que 1,7 milliard de francs d'économies sur les 4,8 milliards proposés par la CNAM ; les appels à la grève de trois syndicats médicaux.

« Nous pensons que nos craintes sont dissipées », a déclaré Mme Notat au terme de la réunion. Mais dans un entretien au *Nouvel Observateur* publié jeudi 24 octobre, elle prévient que les trois mois à venir seront *« décisifs »*. Sa centrale *« n'est pas pieds et poings liés face aux décisions du gouvernement »*, assure-t-elle, rappelant qu'une partie du plan Juppé a été *« puisée dans la boîte à idées de la CFDT »*. Elle s'inquiète, notamment, de l'état d'avancement du projet de loi sur l'*« assurance maladie universelle »*, qui ne reposerait plus sur des conditions d'activité professionnelle, mais sur des critères de résidence. M. Juppé lui a répondu qu'il serait déposé au début de 1997, complétant, selon lui, le projet de loi dit de « cohésion sociale ».

Deux ateliers de travail vont être créés pour élaborer l'assurance-maladie universelle. Celui sur les problèmes financiers a été confié à Bertrand Fragonard, ancien délégué interministériel au revenu minimum d'insertion. Le second, animé par Jean-François Chadelat, directeur du Fonds de solidarité vieillesse (FSV), va travailler sur la poursuite de la réforme du mode de financement de l'assurance-maladie. M. Vilbenoît s'est félicité que *« soit relancé le travail sur le changement d'assiette des cotisations patronales »*, qui pourrait mieux tenir compte de la valeur ajoutée crée par les entreprises.

TAXE SUR LES « PREMIX »

Le président de la Mutualité française a, quant à lui, insisté sur l'urgence de moderniser le système de soins. Raymond Soubie, ancien conseiller social de Jacques Chirac et de Raymond Barre à Matignon, présidera le conseil d'orientation chargé de donner au gouvernement un avis sur des actions expérimentales (renforcement du rôle du généraliste, prise en charge globale de patients atteints de maladies lourdes ou chroniques, réseaux ville-hôpital). Par ailleurs, le décret définissant les génériques (médicaments tombés dans le domaine public et vendus moins cher), actuellement soumis pour avis aux caisses d'assurance maladie, doit être publié prochainement, ont confirmé MM. Juppé et Barrot.

S'il a répondu aux critiques des syndicats et des mouvements sociaux, M. Juppé n'en est pas quitte avec les députés, qui ont commencé à amender le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Ce texte, qui prévoit de réduire le déficit 1997 du régime général de 47 milliards de francs à 30 milliards, a été adopté, mercredi, par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Non sans avoir été l'objet de sévères critiques. Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire) a estimé, par exemple, que ce texte va *« transférer sur le Parlement la responsabilité du déficit de la Sécurité sociale »*.

Le principe d'une taxe sur les « premix » (association d'alcool et de sodas très prisée des jeunes) a été adopté, un amendement devant être rédigé en ce sens. Les députés ont refusé le transfert de 1 milliard de francs de la branche accident du travail vers la branche maladie. La commission a adopté un amendement prévoyant la création d'un droit d'entrée dans les casinos et d'un prélèvement sur chaque opération de change effectuée par les joueurs. Ce dispositif remplacerait la contribution sur le produit brut des jeux réalisé dans les casinos, prévue dans le cadre de l'élargissement de l'assiette de la CSG à tous les revenus.

Jean-Michel Bezat et Jean-Baptiste de Montvalon

Une « logique socialiste », selon M. Madelin

Alain Madelin juge, dans un entretien publié jeudi 24 octobre par *Le Quotidien du médecin*, que la réforme de la Sécurité sociale *« s'apparente à la logique dirigiste et socialiste »* et va *« renforcer la gestion étatique et administrative du système »*. Cette réforme ayant été votée – mais pas par lui, précise-t-il –, l'ancien ministre de l'économie estime qu'il *« reste à l'enrichir de mesures précises permettant de responsabiliser et d'intéresser les professionnels de santé à la réforme du système »*. Le président du mouvement Idées-Action, qui envisage un système proche de celui de l'Allemagne (caisses publiques en concurrence), se dit partisan de caisses régionales autonomes et responsables, qui auraient *« la liberté de négocier »* avec les professionnels de santé. *« Dans quel autre pays voit-on un premier ministre décider personnellement des plages horaires et des tarifs de nuit ou des tarifs des ambulanciers ? »*, s'étonne M. Madelin.

Le président de la CFTC critique M. Juppé

Alain Deleu, qui présentait, mercredi 23 octobre, le document d'orientation du quarante-sixième congrès de la CFTC, convoqué du 20 au 23 novembre à Nantes, a critiqué l'action du gouvernement sur la Sécurité sociale. Le président de la CFTC estime que *« le gouvernement a, dans une première phase, éliminé Marc Blondel »* de la Sécurité sociale, mais que, *« dans une deuxième phase, il éliminera Nicole Notat »*. En matière de protection sociale, *« le vrai changement serait la maîtrise de la Sécurité sociale par les partenaires sociaux »*, a ajouté M. Deleu, alors que le gouvernement a choisi de *« donner le pouvoir »* au patronat. Sous le titre : « Travail, reprends ta place ! », le document qui sera présenté au congrès aborde les problèmes de la protection sociale, de la participation des salariés, du syndicalisme ou de la famille et de l'Europe. Dans tous ces domaines, la CFTC veut *« renforcer la démarche de dialogue »*.

La comparaison des médicaments autorisée en appel

DANS LE DIFFÉREND qui l'oppose au Laboratoire Fournier (Dijon), la Mutualité française, condamnée le 19 septembre en première instance (*Le Monde* daté 22-23 septembre), a gagné en appel. Dans un arrêt rendu mercredi 23 octobre, Guy Canivet, premier président de la cour d'appel de Paris, considère qu'*« aucune des prétentions de la société Laboratoire Fournier n'est fondée »*.

Le tribunal de grande instance de Paris avait condamné la Mutualité à retirer de son *Guide des spécialités comparables* la page dans laquelle le Lipanthyl (contre le cholestérol), produit phare de Fournier, était comparé à deux produits au principe actif identique, mais au prix beaucoup plus bas. Il avait jugé qu'il s'agissait d'un appel implicite au boycottage du produit Fournier, susceptible de causer à cette entreprise un préjudice grave. La Mutualité avait suspendu l'envoi de ce guide.

La cour d'appel estime, au contraire, que la notion de *« spécialité comparable »*, avancée par la Mutualité, s'appuie sur les critères de la commission de la transparence du médicament, dont les fiches servent de base scientifique pour comparer les molécules. La diffusion d'un tableau comparatif en direction des généralistes *« ne revêt donc pas un caractère fautif »*, juge la cour.

Le président de la Mutualité française a aussitôt annoncé sa décision d'adresser le guide *« dans les prochains jours à l'ensemble des médecins généralistes »*. Pour Jean-Pierre Davant, *« la transparence et l'intérêt général l'ont emporté sur le fonctionnement archaïque de notre système de soins »*. Cette décision aura d'autant plus d'intérêt que les pharmaciens disposeront d'un *« droit de substitution »* leur permettant de remplacer un médicament princeps par un générique. Le gouvernement y est favorable. Il a engagé des discussions avec leurs représentants afin que le développement des génériques n'affecte pas la rémunération des pharmaciens.

J.-M. B.

La tension RPR-UDF ternit l'ambiance du déjeuner de Matignon

SELON que l'on s'adresse à l'un ou selon que l'on se tourne vers l'autre, les appréciations des participants aux déjeuners de la majorité ne sont pas toutes de la même eau. Le sixième depuis l'entrée en fonction d'Alain Juppé, qui s'est tenu mercredi 23 octobre, n'a pas dérogé à la règle.

Ainsi, en sortant de table, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a jugé le climat *« très optimiste et très constructif »*, mais un autre convive, anonyme, a trouvé l'ambiance *« un peu tendue »*. Appréciation démentie, le soir même sur France 3, par le chef du gouvernement qui, lui, l'a trouvée *« très sympathique »*. Pour tout dire, ce repas s'est passé *« comme d'habitude, c'est-à-dire très bien »*.

L'ÉTONNEMENT DE M. JUPPÉ

Il était inévitable, compte tenu de la guérilla d'amendements perdue par l'UDF contre le RPR, la semaine précédente à l'Assemblée, lors de la discussion de la partie recettes du projet de loi de finances, que les rapports entre la confédération libérale et le mouvement néogaulliste constituent une bonne partie du menu. C'est le président de l'UDF, François Léotard, qui a *« demandé »* que sa formation *« soit mieux écoutée »*.

Revenant sur les péripéties du débat budgétaire, il a informé le premier ministre du mécontentement des députés de la confédération, surtout ceux du Parti républicain apparemment, car pour ce qui concerne Force démocrate, François Bayrou, aux dires de quelques convives, s'est plus appliqué à s'aligner qu'à se montrer empressé à défendre la confédération. Face à M. Léotard, le premier ministre aurait montré un certain étonnement, affirmant – comme il allait le redire le soir à la télévision – que ce débat budgétaire s'était fort bien déroulé, mieux même que l'année précédente. Toutefois, le président de l'UDF *« espère »* avoir été entendu par le premier ministre.

Au cours de cette discussion, une proposition pour mettre de l'huile dans les rouages majoritaires a été avancée : organiser une réunion régulière des présidents de groupes afin d'aplanir, préventivement, les hypothétiques difficultés. Au terme des agapes, Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, l'a bien confirmé, sans en donner la teneur : *« Il y aura peut-être quelque chose au sein du Parlement, une initiative qui sera prise pour améliorer la relation entre les groupes parlementaires »*, s'est-il contenté de déclarer.

APARTÉ CORSE

Pendant le déjeuner, toutefois, quelqu'un s'est hasardé à suggérer que cette rencontre hebdomadaire se tienne en présence du ministre chargé des relations avec le Parlement, Roger Romani. Quelques-uns ont eu un haut-le-cœur, en mettant en avant l'indépendance du législatif par rapport à l'exécutif. Un convive a fait remarquer que cette méthode, somme toute élémentaire, fonctionnait au Sénat hors la présence du ministre. Comme le souhaite M. Juppé, plus les problèmes seront pris *« en amont, mieux les points de vue pourront s'harmoniser »*.

Les participants se sont accordés sur l'enterrement définif de la réforme du mode de scrutin législatif avant de tourner un peu autour de celle du scrutin régional. M. Juppé aurait mis en évidence la complexité des rapports entre Valéry Giscard d'Estaing et les présidents UDF de conseils régionaux pour écarter les propositions de réforme régionale avancées par l'ancien président de la République.

Après quelques mots sur le projet de loi Toubon, qui pourra faire l'objet d'aménagements lors de la discussion parlementaire au début de l'année prochaine, le chef du gouvernement a mis en garde ses interlocuteurs sur le jusqu'au-boutisme de certains députés au sujet du projet de loi contre le travail clandestin, les appelant à la magnanimité sur un sujet aussi délicat. Les noms de Suzanne Sauvaigo (RPR), Jean-Pierre Philibert et Pascal Clément (UDF-PR) ont été cités dans la discussion.

En aparté, enfin, M. Juppé a souhaité que les parlementaires corses tiennent, dans l'île, le même langage de fermeté que celui qu'ils tiennent dans son bureau. Aux yeux de certains de ses invités, il est apparu déterminé. Autant que le soir sur France 3, quand il a affirmé : *« Les sondages montrent que l'opinion ne fait pas confiance au gouvernement. Moi, je fais confiance aux Français. »*

Olivier Biffaud

Douze personnes interpellées dans l'enquête sur l'attentat contre la mairie de Bordeaux

Plusieurs des nationalistes corses arrêtés seraient proches du FLNC-canal historique

Douze personnes, réputées proches du FLNC-canal historique, ont été interpellées, jeudi 24 octobre dans la matinée, sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, en charge de l'enquête sur l'attentat à la bombe du 5 octobre contre la mairie de Bordeaux. Des perquisitions étaient toujours en cours, en Corse comme sur le continent, jeudi matin en fin de matinée.

L'ENQUÊTE sur l'attentat commis dans la nuit du 5 au 6 octobre contre la mairie de Bordeaux a conduit à l'interpellation de douze personnes appartenant aux milieux nationalistes corses, jeudi 24 octobre au petit matin, sur une commission rogatoire du juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, spécialiste des dossiers antiterroristes.

Plusieurs des personnes interpellées, qui appartiennent à un même noyau familial originaire de la région de Bonifacio (Corse-du-sud), la famille Cantara, sont réputées proches du FLNC-canal historique, et de François Santoni, dirigeant de la Cuncolta, le mouvement nationaliste légal dont le FLNC-canal historique est le bras armé clandestin.

La nature des soupçons pesant contre les nationalistes corses interpellés n'était pas connue, jeudi en fin de matinée. La police judiciaire, avec l'assistance du RAID, unité d'élite de la police nationale, a procédé à une série d'opérations dans les régions de Bordeaux, de Marseille et de Bonifacio. Des perquisitions étaient toujours en cours, jeudi matin en fin de matinée.

Cet acte terroriste avait pris valeur de symbole

Le premier ministre Alain Juppé avait été averti par les renseignements généraux, fin septembre, de la menace d'attentat visant Bordeaux, la ville dont il est le maire, et émanant de nationalistes corses du FLNC-canal historique. L'attentat à la bombe contre l'Hôtel de ville de Bordeaux avait pris valeur de symbole, en intervenant après une série d'actions criminelles visant des élus corses qui avaient demandé au premier ministre une plus grande fermeté dans le rétablissement de l'ordre sur l'île de Beauté.

Dans un tract daté du 10 septembre, le FLNC-canal historique avait accusé Alain Juppé d'avoir, devant le Parlement, *« nié l'existence du peuple corse et fermé la porte à toute avancée significative ». « La répression mise en œuvre ne fait que confirmer l'intention du gouvernement de jouer le pourrissement de la question corse en tentant de la réduire à un simple problème de maintien de l'ordre »*, ajoutait ce tract.

La tension était encore montée d'un cran, le 17 octobre, après l'annonce par le ministre de la justice Jacques Toubon de l'ouverture d'une information judiciaire, par le parquet de Paris, consacrée au rassemblement dans le maquis corse, le 11 janvier à Tralonca, de quelque six cents militants cagoulés et armés du FLNC-canal historique. Le 17 octobre, toujours, un communiqué de ce mouvement clandestin a mis en garde M. Juppé *« contre toute tentative d'élimination physique »* de militants nationalistes, indiquant que *« la riposte serait d'une ampleur insoupçonnée »*.

« Nous appliquons la loi », avait réagi le premier ministre, le 18 octobre. Le même jour, lors d'un colloque au Sénat sur le terrorisme, le juge Bruguière avait affirmé : *« Il n'y a pas d'exception corse, il y a la loi de la République, elle est appliquée, et c'est notre rôle de le faire en fonction des éléments des enquêtes. »*

Erich Inciyan

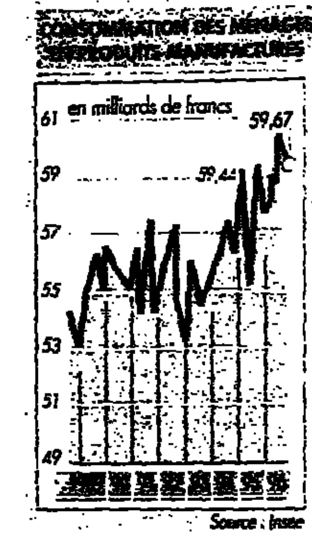
■ **Les villes de Bastia et d'Ajaccio étaient privées d'électricité,** jeudi 24 octobre dans la matinée, en raison d'un mouvement de grève des personnels de la centrale EDF-GDF de Lucciana (Haute-Corse), occupée par une cinquantaine de personnes depuis mardi. Les grévistes protestent contre le non-respect d'un protocole d'accord prévoyant la création de vingt emplois. Selon l'un des responsables CGT, Antoine Mandrichi, cette coupure pourrait s'étendre à des communes rurales. Les forces de l'ordre étaient intervenues, mardi après-midi, pour faire évacuer les locaux, mais les personnels en grève avaient repris l'occupation des lieux.

Rouen : la chambre régionale des comptes critique le district

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES de Haute-Normandie met en garde le district de l'agglomération de Rouen, présidé par Laurent Fabius, maire du Grand-Quevilly et président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, sur les conséquences fiscales de la poursuite de son programme d'investissement, évalué à 700 millions de francs jusqu'en 1999. La lettre d'observation de la juridiction, qui sera communiquée vendredi 25 octobre à l'assemblée du district, dresse la liste des *« défaillances »* qui seraient contenues dans le contrat de concession passé avec un groupement d'entreprises pour la réalisation des deux lignes de métro mises en service en décembre 1994. La chambre note en particulier que le concessionnaire n'a financé que 26 % d'une infrastructure qui a coûté 2,3 milliards de francs, alors que son prix était chiffré à l'origine à 1,7 milliard de francs. M. Fabius conteste cette dérive et le prix initial, qui aurait été de 2 milliards de francs. – *(Corresp.)*

La consommation des ménages rechute en septembre

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES en produits manufacturés a accusé une baisse en volume de 1,5 % en septembre, après une hausse de 3,4 % en août, selon les statistiques publiées, jeudi 24 octobre, par l'Insee. Cette rechute est inattendue, car les achats d'automobiles ont vivement progressé en septembre (+ 18,8 %), les consommateurs voulant profiter de la « prime Juppé », supprimée en fin de mois. On s'attendait donc à ce que la consommation globale soit bien orientée. Il n'en est rien, car les consommateurs ont fortement restreint leurs dépenses dans d'autres domaines. Limitée au champ du commerce (c'est-à-dire hors automobiles, pneus, pièces détachées et produits pharmaceutiques), la consommation a ainsi baissé de 5,6 % en septembre, après une hausse de 1,2 % en août.



Source : Insee

DÉPÊCHES

■ **RPR : la commission de modernisation de la vie politique,** mise en place au sein du RPR, a renoncé, mercredi 23 octobre, à imposer une limite d'âge pour les députés sortants qui souhaitent se représenter. Cette mesure, à laquelle la majorité de la commission était favorable, n'a pas reçu l'aval du président du RPR, Alain Juppé. Seuls les nouveaux candidats âgés de plus de soixante-dix ans seront privés d'investiture.

■ **PCF : des militants communistes ultra-orthodoxes,** réunis autour de Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais, ont présenté, mercredi 23 octobre, un *« deuxième texte »* au vingt-neuvième congrès du PCF, visant à *« censurer l'orientation réformiste du parti »*. Ce texte est, pour la première fois, commenté dans *L'Humanité* du 24 octobre. Opposés au droit de tendance, ces communistes *« révolutionnaires »*, que vient de rejoindre l'écrivain Patrick Besson, ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas créer de *« scission »*.

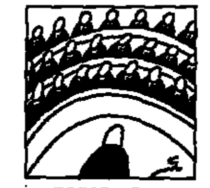
■ **Patrick ■ Patrick Braouezec, Jack Ralite et François Asensi,** députés communistes de Seine-Saint-Denis, ont annoncé, mercredi 23 octobre, que les communistes refondateurs souhaitaient *« prendre des contacts »* avec la gauche socialiste du PS. Pour M. Braouezec, maire de Saint-Denis, les animateurs de la Gauche socialiste participent de ce *« pôle de radicalité »* qui *« ne consiste surtout pas à créer un rapport de forces pour s'opposer au PS »*, mais à *« faire des propositions pour d'autres choix de société »*.

■ **EMPLOI : après l'audition, mercredi 23 octobre, par le comité central d'entreprise de la Compagnie générale maritime (CGM)** de Jacques Saade, président de la CMA (Compagnie maritime d'affrètement), désignée par le gouvernement pour reprendre le groupe public, l'ensemble des syndicats ont conjointement dénoncé *« le manque de solidité financière du projet »* et *« le manque de synergie dans les lignes exploitées par les deux sociétés »*. Ils exigent *« d'obtenir des garanties sur la sauvegarde de l'entité CGM et de ses fonds de commerce ainsi que sur l'emploi »*. M. Saade s'est déclaré prêt *« à entamer immédiatement des négociations »*. Le blocage du port de Pointe-à-Pitre, qui durait depuis quatre jours, a été provisoirement levé.

■ **CNPF : Jean Gandois, président du CNPF,** a estimé, mardi 22 octobre à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), qu'Alain Juppé avait dit une *« sottise »* en exhortant, la veille à Lyon, les entreprises à embaucher des jeunes pour *« casser l'attentisme »*. *« Si les patrons avaient de l'activité dans les entreprises pour embaucher, bien sûr qu'ils le feraient »*, s'est-il exclamé.

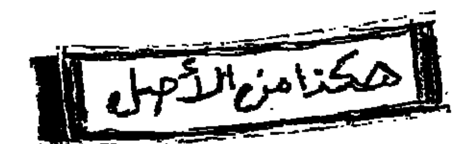
Les députés ont examiné le budget de la fonction publique

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a examiné, mercredi 23 octobre, le budget de la fonction publique pour 1997, qui s'élève à 1,18 milliard de francs, en progression de 14,6 % en raison de la création d'un fonds pour la réforme de l'Etat. Ces crédits seront votés lundi 4 novembre, l'opposition PS-PCF ayant déjà annoncé qu'elle ne les voterait pas. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, a souligné que la suppression de 5 599 postes de fonctionnaires permettra à l'Etat d'économiser 1,2 milliard de francs. Rapporteur de la commission des finances, Charles de Courson (UDF-FD, Marne), dont les conclusions ont soulevé les protestations de la CGT et de la fédération FO des finances, a déploré *« l'augmentation inquiétante »* de la masse salariale et *« la dérive du coût des pensions »* de retraite des fonctionnaires.


PARLEMENT

■ **POSTE.** Les députés ont adopté, mercredi 23 octobre, les crédits du ministère de la poste, des télécommunications et de l'espace (11 milliards de francs, + 6.6 %). Plusieurs orateurs se sont inquiétés du versement, par France Télécom à l'Etat, de la soulte destinée à prendre en charge les retraites des agents de l'opérateur public. François Fillon, ministre chargé de ce budget, a confirmé l'ouverture du capital de France Télécom à hauteur de 20 % au printemps prochain.

■ **INDUSTRIE.** Les députés ont adopté, mercredi 23 octobre, les crédits du ministère de l'industrie pour 1997 (14,1 milliards de francs, – 16,7 %). L'opposition PS et PCF a voté contre. L'Assemblée a rejeté, à la demande de Franck Borotra, ministre de l'industrie, trois amendements de la commission des finances qui proposaient de supprimer des crédits pour un total de 84,9 millions de francs.



MODES DE VIE Le député François-Michel Gonnot a remis au premier ministre, mercredi 23 octobre, son rapport sur l'abandon du changement d'heure instauré en 1976. Le parlementaire plaide pour l'adoption, tout au long de l'année, de l'horaire d'hiver (GMT+1). ● LA FRANCE devra convaincre les autres pays européens de renoncer au changement d'heure tel qu'il a été réglementé par sept directives européennes. L'heure d'été fera sa réapparition au printemps 1997. Dans le cas d'un hypothétique accord européen, le retour à une heure unique interviendrait en 1998. ● LE RETOUR à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit de samedi 26 à dimanche 27. Les montres devront être retardées d'une heure (à 3 heures, il sera 2 heures). Le débat continue de faire rage entre partisans et opposants à ce changement d'horaire.

L'heure d'hiver pourrait être conservée tout au long de l'année

Dans un rapport remis à Alain Juppé, le député François-Michel Gonnot entérine l'idée d'abandonner le changement horaire semestriel et propose de se caler sur GMT+1. La France devra néanmoins, et ce ne sera pas une mince affaire, convaincre ses partenaires européens

L'HEURE D'HIVER aurait-elle vaincu l'heure d'été ? En tout cas, c'est en faveur de la première que s'est finalement prononcé François-Michel Gonnot, président (UDF-PR, Oise) de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, auquel Alain Juppé avait commandé en juillet un rapport sur cet éternel sujet de polémiques hexagonales. Remise mercredi 23 octobre au premier ministre, cette étude préconise le choix de l'heure d'hiver, soit GMT+1 (l'heure universelle plus une heure), comme heure fixe légale.

« Aucun argument décisif ne se dégageait en faveur de l'heure d'été ou de l'heure d'hiver. J'ai apporté la réponse la plus raisonnable au niveau géographique, et présentant la somme la plus faible d'inconvénients en termes de perturbations dans les transports et télécommunications européens », affirme M. Gonnot.

Pour autant, l'heure d'été n'a pas dit son dernier mot. Le premier ministre demeure libre d'entériner ou non cette proposition. Dans tous les cas, il est contraint de respecter une directive européenne de 1994 qui harmonise les dates de changement d'heure de tous les pays de l'Union jusqu'en décembre 1997. Le passage à l'heure d'hiver, qui s'effectuera cette semaine dans la nuit du 26 au 27 octobre, ne sera donc pas le dernier : l'heure d'été refera son apparition au printemps 1997.

Dans son principe, la décision d'épargner aux Français l'obligation de se débattre deux fois l'an avec leurs réveils semble bel et bien prise par le gouvernement. Le rapport Gonnot, intitulé « Changement d'heure, l'heure du changement », s'emploie d'ailleurs à en réaffirmer l'opportunité. Mais, dans ses modalités, l'abandon de la modification biannuelle de l'heure légale s'avère délicat. Car, si les Français rejettent massivement cette gymnastique, ils sont tout autant partagés sur l'heure à adopter définitivement : selon un sondage réalisé par la Sofres en janvier 1996, 41 % des interrogés préféreraient garder l'heure d'été et 31 % l'heure d'hiver. Un sondage réalisé par BVA du 17 au 19 octobre 1996 pour l'Association contre l'heure d'été double inverse les proportions : 58 % des interrogés sont pour le maintien de l'heure d'hiver, et seulement 34 % pour le choix de celle d'été.

RÉALITÉS GÉOGRAPHIQUES

Rejoignant les conclusions d'un récent rapport sénatorial, François-Michel Gonnot estime que *« l'adoption de l'heure d'été toute l'année aurait pour conséquence de placer la France en avance d'une heure, lors de la période hivernale, sur l'Allemagne, les pays du Benelux, l'Italie et la Suisse pourtant géographiquement placés plus à l'est »* et *« placerait le Royaume-Uni en décalage de deux heures, au lieu d'une aujourd'hui, par rapport à la France sept mois par an »*. En revanche, l'heure d'hiver *« respecte les réalités géographiques et préserve la position médiane de la France en Europe »*. Les tenants du moindre décalage des pendules avec la course du soleil – agriculteurs, écologistes et, surtout, parents d'élèves – ont été entendus par M. Gonnot, qui souligne dans son rapport qu'*« une grande partie de la population ressent une perturbation lors du changement d'heure »* et que les *« rythmes biologiques sont mieux respectés »* avec l'heure d'hiver.

Pour sa défense, l'heure d'été ne peut guère compter que sur les amoureux des longues soirées de juillet et d'août et sur l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui défend le *« bilan globalement positif »* d'une heure d'été permettant de réaliser *« des économies d'énergie marginales par rapport à la consommation globale, mais tout de même significatives »*. Conserver l'heure d'hiver toute l'année implique non seulement de renoncer à ces économies mais surtout d'assumer une position fort délicate au sein de l'Union européenne, qui aura mis pas moins de dix-sept ans – et sept directives – pour harmoniser le nombre et les dates des changements d'heure de ses Etats membres. Une huitième directive est actuellement en cours de négociation. Elle prévoit de reconduire ce système pour la période 1998-2001 et doit être adoptée au conseil des ministres des transports de la mi-décembre.

La décision prise par Alain Juppé d'en revenir à une seule heure légale sera donc *« excessivement difficile à mettre en œuvre »*, avoue M. Gonnot. Elle ne pourra l'être que si les négociateurs français obtiennent le rajout d'une clause dérogatoire à la huitième directive autorisant un Etat membre à ne plus appliquer le changement d'heure. Autre échappatoire possible : une réaffirmation forte du principe de subsidiarité, qui implique que chaque pays est en droit de fixer librement son heure légale. *« Dans le cas contraire*, précise M. Gonnot, *nous risquons d'être attaqués devant la Cour européenne de justice par une société de transport d'un Etat membre qui mettrait en avant un préjudice. »* Une véritable course contre la montre diplomatique est donc engagée, selon lui. *« La France se heurte à l'incompréhension totale de ses partenaires qui parfois, comme ce fut le cas de l'Allemagne en 1980, ont adopté le changement d'heure pour s'aligner sur elle. »*

Pascale Krémer

« 1,2 milliard de kilowattheures économisés »

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui fut largement à l'initiative de l'instauration de l'heure d'été, en 1976, trois ans après le premier choc pétrolier, rappelle que *« l'heure d'été a permis d'économiser 1,2 milliard de kilowattheures en 1995, soit la consommation électrique annuelle d'une ville comme Bordeaux ». « Les économies réalisées sont de plus en plus importantes : elles étaient de 1,1 milliard de kilowattheures en 1991, de 400 millions en 1976. Les consommations d'éclairage ont en effet crû de 60 % entre 1983 et 1991*, souligne François Moisan, directeur de l'évaluation à l'Ademe. *Actuellement, nous sommes en situation de surproduction d'électricité mais, en 2005-2010, il faudra renouveler le parc des centrales.* » Maintenir l'heure d'été toute l'année eût permis, à l'en croire, d'engranger une économie supplémentaire d'environ 20 %.

Le fantasme de l'horloge biologique

EN FRANCE, deux fois par an, la proportion d'atrabilaires augmente soudainement. A date fixe, tous les sujets classiques de conversation s'effacent devant le thème obligé du changement d'heure ou, plutôt, les récriminations, griefs et réquisitoires que celui-ci engendre. Cet accès collectif de mauvaise humeur va sans nul doute au-delà de sa stricte raison sociale. Quelle que soit la réalité des désagréments qui y sont liés, les changements d'heure jouent aussi un rôle d'exutoire pour rancœurs et frustrations d'origines diverses.

Ce débat, qui autrefois portait sur la réalité des économies d'énergie engendrées, est désormais centré sur l'individu. Le principal cheval de bataille des opposants est le tort causé aux *« rythmes naturels »*, maltraités par des changements artificiels dont le coût humain irait, à les entendre, bien au-delà des perturbations imposées au sommeil des enfants et des personnes âgées ou malades. *« C'est en Bretagne, là où la durée du jour est la plus courte, que l'on consomme le plus de médicaments »*, va jusqu'à dire Eléonore Gabarain, présidente de l'Association contre l'heure d'été double (ACHE). A force de négliger les rythmes naturels commandés par la mélatonine, neurotransmetteur essentiel dans le processus de déclenchement du sommeil, vingt années de changements d'heure auraient déclenché de préjudiciables *« chronoruptures »*, déphasages auxquels les plus faibles paieraient le plus lourd tribut.

Cette croisade menée sous la bannière de l'équilibre naturel s'inscrit dans une tendance plus générale qui voit le citoyen – et, davantage encore, le consommateur – rechercher un rapport plus étroit avec l'environnement. *« Après la nourriture biologique, les gens veulent aussi une heure bio »*, résume avec une pointe de causticité David Jobin, responsable du laboratoire-développement de l'agence de publicité Saatchi et Saatchi. *« Cette réaction est à la fois sentimentale et idéologique*, estime le publicitaire. *Face à un phénomène rationnel, mais que l'on ne maîtrise pas toujours – à l'approche d'un changement, bien des gens ignorent s'il faudra avancer ou reculer leur montre –, il est normal qu'apparaissent des blocages. D'autre part, le temps est souvent vécu comme le dernier bastion de la liberté individuelle. Cela en fait un terrain idéal pour critiquer l'omnipotence des pouvoirs publics et leurs dysfonctionnements. »*

RYTHME DÉCALÉ

Observateur attentif des modes de vie français, le sociologue belge Claude Javeau discerne pour sa part un réflexe de défense face à une ruralité menacée de disparition, *« une réaction de repli sur un imaginaire de patelins, de bocages, de sous-bois »*. *« Appartenant à une nation constituée de longue date, les Français veulent maîtriser leur temps comme ils décident de leur espace.* Or, ajoute-t-il, *certains voient à travers Bruxelles et l'Union européenne l'ennemi qui combat cette aspiration à une indépendance horaire. »*

Jugée non naturelle par ses adversaires, l'heure d'été – qui permet de « retarder » le coucher du soleil – semble pourtant correspondre à un usage ancré dans la réalité. Depuis des dizaines d'années, en effet, l'activité humaine tend à se décaler plus tard dans la journée. Ce phénomène est sans doute plus marqué pour ce qui concerne les cols blancs appartenant aux milieux aisés ; les agriculteurs, en revanche, ont quelques raisons de s'opposer à un horaire qui décale leur rythme de vie par rapport au reste de la population.

Une référence horaire n'est sans doute que la marque des conventions sociales en vigueur à une époque donnée. *« Rien ne permet d'affirmer que telle ou telle heure est plus naturelle qu'une autre*, souligne Maurice Wintz, secrétaire national de France Nature Environnement. *Les citadins ont parfois une curieuse perception de la nature. En réalité, l'équilibre biologique est forcément dynamique, évolutif, instable. Il n'est jamais figé. »*

Jean-Michel Normand

Matignon a remboursé à Air France plus de 1 million de francs de salaires versés à Dominique Tiberi

Chef de cabinet du ministre Roger Romani, le fils du maire de Paris a été payé par la compagnie aérienne entre 1993 et 1995

Le secrétariat général du gouvernement a remboursé à Air France, en juin 1996, plus de 1 million de francs de salaires indûment perçus par Dominique Tiberi, fils du maire de Paris. Nommé chef de cabinet du ministre des relations avec le Parlement en mai 1993, *Dominique Tiberi a continué à être payé par son ancien employeur.* Cette anomalie a été corrigée le 31 décembre 1995, sur requête d'Air France. *Le parquet de Paris a ouvert* une enquête préliminaire sur une série de *« salaires fictifs »*, concernant M. Tiberi et six anciens conseillers de François Mitterrand à l'Elysée.

LE VIREMENT a été effectué le 19 juin dernier, dans la plus grande discrétion, par le secrétariat général du gouvernement. A cette date, la société Air France a été créditée d'une somme de 1 107 747,84 francs, extraite des fonds gouvernementaux. Ce montant correspond aux salaires indûment perçus par Dominique Tiberi, le fils du maire de Paris, entre le 14 mai 1993 et le 31 décembre 1995, et aux charges sociales supportées par la compagnie aérienne nationale durant la même période.

C'est en effet le 14 mai 1993 que M. Tiberi fut nommé chef du cabinet du ministre des relations avec le Parlement, Roger Romani. Il quitta alors son emploi à Air France, où il officiait comme *« cadre principal »* à la direction des affaires internationales. Le fils de Jean Tiberi a néanmoins continué d'être payé par Air France pour un travail qu'il effectuait au service du gouvernement. Cette anomalie fut corrigée le 31 décembre 1995, le traitement de Dominique Tiberi étant dès lors pris en charge par les services du premier ministre. Quelque trois semaines plus tôt, le 12 décembre, Air France avait sollicité par écrit le remboursement des sommes engagées.

Ces faits, susceptibles de constituer un abus de biens sociaux, sont aujourd'hui examinés par la police judiciaire parisienne. Au début du mois d'octobre, le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire sur une série de *« salaires fictifs »* apparemment versés par la compagnie aérienne à six anciens conseillers de François Mitterrand à l'Elysée, ainsi qu'à M. Tiberi fils. La chronologie n'interdit pas de penser que la régularisation de la situation de Dominique Tiberi vis-à-vis d'Air France fut motivée par l'imminence d'un danger judiciaire. La chancellerie – donc le gouvernement – était informée depuis plusieurs mois de l'existence d'une telle affaire. Au printemps 1995, l'enquête sur les agissements frauduleux attribués à Gérard Colé, ex-président de la Française des jeux (FDJ), avait incidemment permis la découverte de ce mode de rémunération de collaborateurs du chef de l'Etat, travaillant à l'Elysée mais rétribués par Air France (*Le Monde* du 14 juin 1995).

Outre M. Colé, cinq conseillers de M. Mitterrand avaient bénéficié de cette faveur, parmi lesquels Michel Françaix, l'écrivain Paul Guimard et le futur ministre de la justice, Michel Vauzelle. Le 1er juin 1995, les policiers de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) avaient effectué une perquisition au siège d'Air France, et entendu plusieurs cadres dirigeants de la compagnie, dont le directeur du personnel, qui avait reconnu l'existence de *« contrats de cette nature »*. Mais nul n'avait alors évoqué le nom de Dominique Tiberi.

Ce sont les commissaires aux comptes de la compagnie aérienne qui devaient, à la fin de l'année 1995, évoquer la situation du fils du maire de Paris. Entretemps, le 21 novembre, le collectif des anciens salariés d'UTA, compagnie absorbée par Air France en 1990, s'était ému auprès des mêmes commissaires aux comptes de ces anomalies comptables. L'avocat du collectif, Me Jean-Paul Baduel, avait alors ajouté aux noms des six collaborateurs de M. Mitterrand concernés celui de M. Tiberi, dont l'emploi à Air France était évoqué dans un livre consacré à la Ville de Paris (*La Razzia*, Stock, 1995).

L'ENTREMISE DU DOCTEUR GUBLER

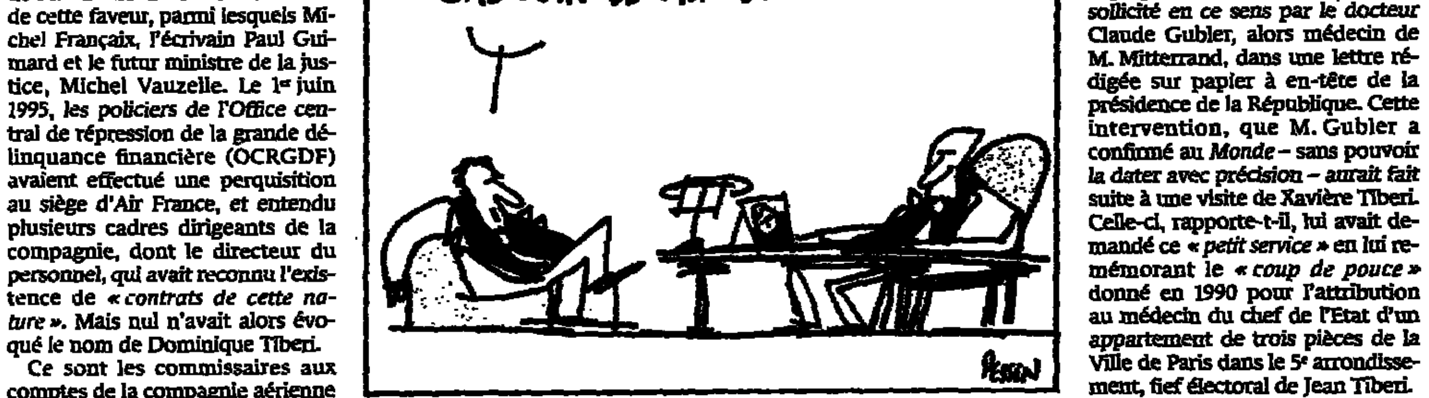
L'avocat du collectif UTA avait aussi déposé une plainte avec constitution de partie civile au tribunal de Paris, où avaient également été transmis les éléments extraits de l'enquête sur Gérard Colé, instruite à Nanterre (Hauts-de-Seine). Curieusement, il lui fut alors répondu que la juridiction parisienne n'était pas territorialement compétente en la matière, le siège d'Air France ayant été transféré à Bobigny (Seine-saint-Denis). Me Baduel se tourna alors vers Bobigny, au mois de mai 1996... A la même époque, le parquet de Paris et la chancellerie s'affrontaient pourtant encore sur l'opportunité d'ouvrir une enquête sur les faits dénoncés. Le parquet souhaitait classer ce dossier, estimant que la pratique était usuelle sous la Ve République. La Place Vendôme, elle, prônait l'ouverture d'une enquête préliminaire, alors même qu'elle savait le fils de M. Tiberi concerné. C'est manifestement le point de vue ministériel qui a prévalu.

« Il y avait un accord entre Air France et le gouvernement, a déclaré au *Monde* Dominique Tiberi. *Comment peut-on me reprocher un emploi fictif ? Je n'ai rien demandé à personne : en 1993, j'ai voulu aller dans un ministère. On m'a détaché d'Air France mais j'ai continué à toucher mon salaire. Je savais que ça se faisait comme ça dans les cabinets ministériels. Mais, contrairement à certains, sous d'autres gouvernements, je n'ai jamais touché deux salaires. Aujourd'hui, c'est réglé, il y a un contrat avec Matignon. »* Il nous a indiqué être désormais *« détaché d'Air France et sans solde »*, percevant un salaire *« légèrement supérieur »* à celui qu'il percevait à Air France (204 000 francs bruts annuels en 1993). La rémunération de M. Tiberi par la compagnie nationale avait été augmentée, voici quelques années, à la suite d'une réorganisation de la grille des salaires. Le président d'Air France de l'époque, Bernard Attali, avait été sollicité en ce sens par le docteur Claude Gubler, alors médecin de M. Mitterrand, dans une lettre rédigée sur papier à en-tête de la présidence de la République. Cette intervention, que M. Gubler a confirmé au *Monde* – sans pouvoir la dater avec précision – aurait fait suite à une visite de Xavière Tiberi. Celle-ci, rapporte-t-il, lui avait demandé ce *« petit service »* en lui remémorant le *« coup de pouce »* donné en 1990 pour l'attribution au médecin du chef de l'Etat d'un appartement de trois pièces de la Ville de Paris dans le 5e arrondissement, fief électoral de Jean Tiberi.

« LE NÉCESSAIRE »

« Bernard Attali, se souvient M. Gubler, *m'a fait savoir qu'il avait fait le nécessaire. Je crois tout de même me souvenir qu'il a fallu un an ou un an et demi pour que Dominique Tiberi bénéficie effectivement de cette promotion. »* Questionné sur ce point, le fils du maire de Paris nous a répondu : *« Mes parents connaissent bien Bernard Attali. S'ils avaient voulu quelque chose, ils seraient allés le voir directement. »*

Hervé Gattegno



Le parquet notifie au ministère de l'intérieur la sanction contre Olivier Foll

LE PARQUET GÉNÉRAL de la cour d'appel de Paris n'entend pas se prononcer sur le caractère suspensif du pourvoi en cassation formé par Olivier Foll contre l'arrêt de la chambre d'accusation qui a décidé de retirer au directeur de la police judiciaire parisienne son habilitation d'OPJ, pour une durée de six mois (*Le Monde* du 22 octobre). M. Foll avait ordonné à ses policiers de refuser d'assister le juge Eric Halphen lors d'une perquisition au domicile de Jean Tiberi. Alors que le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré a souligné que M. Foll restera en fonctions, le parquet général se contente ainsi de notifier le retrait d'habilitation au ministère de l'intérieur, a-t-on appris mercredi soir 23 octobre auprès du parquet général.

Il reviendra donc à la Place Beauvau de mettre à exécution la décision de la chambre d'accusation, selon l'analyse que le ministère de l'intérieur fera du caractère suspensif ou non du pourvoi de M. Foll. Le ministère attend le retour de M. Foll de Turquie, où il fait partie de la délégation de la police nationale à l'assemblée générale d'Interpol, avant de se prononcer sur cette question, nous a-t-on indiqué mercredi soir, place Beauvau.

DRAMATIQUE POUR LA SÉCURITÉ

Le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, a confirmé les propos tenus par MM. Debré et Foll après la décision de la chambre d'accusation : *« Rien n'empêche M. Foll d'exercer ses fonctions de directeur de la PJ parisienne*, a-t-il déclaré au *Figaro* du 24 octobre. *Un directeur ne fait pas les enquêtes et les actes de procédure judiciaire. »* Dans un entretien à *France-Soir*, M. Guéant a ajouté qu'un éventuel rattachement de la PJ au ministère de la justice serait *« dramatique pour notre sécurité »*.

De son côté, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) a réagi à la décision de la chambre d'accusation en affichant *« la confiance qu'un syndicat démocratique peut avoir dans les juges et la justice de son pays, en toutes circonstances »*. *« Sans vouloir se prononcer sur le fond »*, la FASP s'est étonnée que le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale, qui avait critiqué la décision de la chambre d'accusation, ait *« commenté très largement cet arrêt »*.

Parole d'agent contre parole de manifestant devant le tribunal correctionnel de Paris

APPUYÉ sur sa canne, le souffle court, Claude Guillon peine à parler. L'écrivain s'interrompt, chancelle, comme s'il revivait cette soirée du 28 août, à la fin d'une manifestation de soutien aux « sans-papiers » de l'église Saint-Bernard, à Paris. *« Il m'a entraîné dans le car de police*, détaille-t-il. *Et là, immédiatement, il m'a frappé avec une matraque. J'ai perdu l'équilibre... On m'a relevé, puis M. Lardez m'a frappé à nouveau. Peu de coups, trois au maximum, assenés avec précision et, j'ai pu le constater par la suite, beaucoup d'efficacité. »*

Minutieusement, il raconte le transport au commissariat, le refus des policiers d'appeler un médecin, puis le transfert, quatre heures plus tard, aux urgences de l'Hôtel-Dieu, où, après la pose de cinq points de suture à la tête, le scanner révélera un hématome saignant au foie. *« Il y a une enquête de l'IGS* [Inspection générale des services] *et tout ça fait l'objet de la plainte avec constitution de partie civile que vous avez déposée*, s'impatiente le président Jean-Pierre Mérigeot. *Aujourd'hui, c'est vous qui êtes accusé. »*

C'est effectivement lui, Claude Guillon, auteur par ailleurs du livre controversé *Suicide, mode d'emploi*, qui comparaît, mercredi 23 octobre, devant la 24e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Lui que l'on poursuit pour *« rébellion »* et *« violence à agent avec arme par destination »*. Le brigadier Hugues Lardez est également présent, mais comme victime. D'emblée, le président Mérigeot a en effet averti les parties que seuls seraient examinés les faits reprochés à M. Guillon : le jet d'un projectile sur un motard, puis la rébellion lors de son interpellation dans un bar, vingt minutes plus tard.

Carrure de bûcheron, parole claire, le policier n'a rien oublié. Ni le côté *« bon enfant »* du groupe de trois cents personnes détaché de la manifestation que lui et cinq collègues étaient chargés de surveiller. Ni la frustration de ne pouvoir agir lorsque les projectiles se sont envolés en direction des motards qui traversaient le carrefour Belleville. *« Ils étaient trente, nous six »*, soupire-t-il. En revanche, le brigadier a soigneusement observé l'homme d'une quarantaine d'années au blouson rouge. *« C'est lui, je suis formel »*, assure-t-il en regardant Claude Guillon.

« DES FAITS VIRTUELS »

Ce dernier sourit. *« Les faits ? »*, interroge le président. *« Des faits virtuels*, corrige l'écrivain. *J'ai assisté à leur production dans le local de police, c'était une sorte d'atelier d'écriture. »* Une manifestante vient certifier qu'elle discutait tranquillement avec lui lorsque pleuvaient les projectiles. Une consommatrice du bar et une voisine postée à sa fenêtre assurent que l'interpellation s'est passée *« calmement »*. Et puis il y a les conséquences : aucune moto n'a été touchée par ces mystérieux tubes. Quant aux coups supposés avoir été donnés par Claude Guillon, ils n'ont entraîné, pour le brigadier Lardez, aucune incapacité de travail. *« C'est classique*, soupire l'écrivain. *La thèse de la rébellion ne sert qu'à justifier les blessures infligées par les policiers. Sauf que là, l'interpellé a failli y laisser la vie. »*

Classique, en tout cas, l'opposition entre parole de manifestant et parole de policier. L'avocat de l'écrivain a réclamé une relaxe, au nom de *« tous ces fonctionnaires qui, eux, font leur travail dans le respect de la dignité humaine »*. Le substitut du procureur a requis une condamnation, car *« les débordements doivent pouvoir être réprimés, sinon on finira par interdir les manifestations »*. *« Une mesure de principe*, a-t-elle précisé, *car il n'y a pas eu de victime. »* Jugement le 30 octobre.

Nathaniel Herzberg

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt définitif du 15 février 1996, la Cour d'appel de Versailles a condamné la société **ALLIBERT HOLDING** et la société **ALLIBERT EQUIPEMENT** (anciennement ALLIBERT MANUTENTION) à verser à la société **CITEC ENVIRONNEMENT** 5.000.000 de Frs de dommages et intérêts pour avoir commis des actes de concurrence déloyale, préjudiciables à la société **CITEC ENVIRONNEMENT** en utilisant par voie de presse ou par l'édition de documents commerciaux une publicité mensongère et parasitaire et en faisant usage de manière abusive du label LNE (Laboratoire National d'Essais) ainsi qu'en ayant entretenu une confusion en laissant publier dans deux catalogues professionnels des photographies de BACS sous le nom d'**ALLIBERT** alors qu'il s'agissait de modèles brevetés ou protégés par la société **CITEC ENVIRONNEMENT** et ses actionnaires

Pour extrait.
Maître Philippe MISSIKA, Avocat à la Cour de Paris.

Le tribunal de Paris confirme l'interdiction du livre du docteur Gubler, « Le Grand Secret »

Les magistrats estiment que la confidentialité médicale est de caractère « général et absolu »

Dans un jugement rendu mercredi 23 octobre, la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Louis-Marie Raingeard, a maintenu l'interdiction de diffusion du *Grand Secret*, le livre du docteur Gubler, médecin personnel de François Mitterrand, sur la maladie du chef de l'Etat. Le tribunal a accordé 100 000 francs de dommages-intérêts à Danielle Mitterrand et 80 000 francs à ses enfants.

LE LIVRE du docteur Gubler sur la maladie de François Mitterrand, *Le Grand Secret* (éditions Plon) restera introuvable en librairie. Dans un jugement rendu mercredi 23 octobre, le tribunal de Paris a maintenu l'interdiction de diffusion prononcée en urgence, le 18 janvier, par le juge des référés et confirmée, deux mois plus tard, par la cour d'appel de Paris. Appelée, cette fois, à statuer sur le fond, la première chambre civile du tribunal a considéré que les informations contenues dans cet ouvrage, *« loin d'être anodines »*, étaient *« de nature à blesser ceux qui en font l'objet »*.

Ecrit par le médecin personnel de François Mitterrand, *Le Grand Secret* raconte la découverte, en 1981, de la maladie du président, atteint d'un cancer, puis les soins qui lui furent apportés au cours de ses deux mandats présidentiels. Après avoir rédigé des bulletins de santé tronqués pendant des années, le docteur Gubler avait finalement décidé de parler au nom, disait-il, de la vérité et de l'histoire. *« J'ai écrit ce livre pour qu'on ne se serve plus jamais de la médecine »*, affirmait-il en juin devant le tribunal correctionnel de Paris.

Le tribunal invoque le nécessaire respect du secret médical. *« Ni la prétendue volonté de Claude Gubler de rétablir la vérité en informant le public de faits qui lui auraient été dissimulés pendant plusieurs années, ni la publication, du vivant de François Mitterrand, de bulletins incomplets relatifs à l'état de sa santé, que le médecin a pourtant accepté de signer, ne légitiment les révélations incriminées,* écrit-il. *En effet, le secret médical présente un caractère général et absolu qui n'autorise pas un médecin à se transformer en garant du bon fonctionnement des institutions ou en témoin de l'histoire. »*

CONDAMNATION CIVILE

Selon les magistrats, aucune circonstance ne saurait affranchir le médecin de son obligation au silence : *« Si le professionnel, mis en cause dans sa compétence ou son intégrité, peut être amené à transgresser le secret pour apporter la preuve de la qualité de son intervention ou de sa bonne foi, c'est à la condition que la révélation se limite aux strictes exigences de sa défense, devant une juridiction, et ne prenne pas, comme en l'espèce, la forme d'une divulgation publique délibérée. »*

Le tribunal de Paris a confirmé l'interdiction de diffusion prononcée par le juge des référés. Cette décision, selon les magistrats, n'est pas contraire à la liberté de communication des pensées et des opinions consacré par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789. *« Ce même article pose aussi en principe que l'on doit répondre de l'abus de cette liberté,* écrivent-ils. *Constitue un tel abus la révélation, au moyen de la diffusion d'un ouvrage imprimé, de faits couverts par le secret auquel l'auteur de cet ouvrage est tenu, à raison de son état ou de sa profession. »*

Les magistrats du tribunal civil ont accordé 100 000 francs de dommages-intérêts à Danielle Mitterrand et 80 000 francs à chacun des trois enfants du chef de l'Etat. Cette indemnisation correspond à *« l'atteinte intolérable à leurs sentiments les plus profonds réalisée par la publication, quelques jours après le décès, au mépris du respect dû à la douleur des familles, d'informations relatives à la personnalité de leur époux et père »*.

Cette condamnation civile s'ajoute à une condamnation pénale prononcée le 5 juillet par le tribunal correctionnel de Paris. Claude Gubler s'était vu infliger une peine de quatre mois de prison avec sursis pour violation du secret professionnel. *« Il n'appartient pas au tribunal de dire si les hommes politiques ont un même droit que les autres citoyens au maintien du secret sur leur état de santé,* notait-il. *Il lui suffit de constater qu'en l'état actuel du droit positif aucune disposition n'autorise un médecin à se transformer en garant du bon fonctionnement des institutions ou en témoin de l'histoire. »*

Anne Chemin

Lire aussi la chronique d'Agathe Logeart page 33

« Pourquoi cet acharnement ? »

« Je suis triste, je ne comprends pas ce jugement, nous a déclaré le docteur Claude Gubler. *Je comprends parfaitement que l'on me dise que le secret médical prime la vérité historique. Mais si l'on s'en tient à la morale, pourquoi, dès lors, assortir ce jugement de considérations financières ? Il y a quelques jours, j'entendais Roland Dumas, sur France-Info, déclarer à propos de mon livre :* "C'est un livre qui trouvera sa place dans la littérature française. Après tout, la vérité a choisi ce chemin pour se faire jour... Il faut maintenant voir les choses avec du recul." *Et aujourd'hui je me retrouve condamné. Je ne comprends pas. D'autant moins que François Mitterrand lui-même, qui savait que je préparais ce livre, souhaitait que la vérité fût connue. D'autres le diront et l'écriront après moi. Pourquoi cet acharnement ? Est-ce pour me contraindre définitivement au silence ? »*

Les maires auront plus de pouvoir face aux chiens dangereux

« LE DISPOSITIF LÉGAL permettant d'assurer la maîtrise des animaux agressifs sera complété », a annoncé Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, qui présentait, mercredi 23 octobre à l'Assemblée nationale, son projet de loi sur la protection des animaux de compagnie. S'appuyant sur la loi du 22 juillet 1996, selon laquelle *« l'utilisation d'un animal pour tuer, blesser ou menacer est assimilée à l'usage d'une arme »*, M. Vasseur envisage de *« permettre à l'autorité administrative compétente de prescrire au propriétaire de cette catégorie d'animaux des mesures préventives »*. Un maire pourrait ainsi se voir autorisé à appréhender un chien trop menaçant. Par ailleurs, le propriétaire d'un chien pitbull qui avait frappé un chauffeur de la RATP parce qu'il lui refusait de laisser monter l'animal dans son bus a été condamné, lundi 21 octobre, à dix mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Bobigny.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien chef de cabinet de Michel Noir à la mairie de Lyon, Bernard Sarroca, a été placé sous mandat de dépôt,** mercredi 23 octobre, par le juge Philippe Courroye, après avoir été mis en examen pour *« faux, usage de faux et complicité de recel d'abus de biens sociaux »*. M. Sarroca est poursuivi pour de fausses factures dont aurait bénéficié une société parisienne qui le salariait. En février 1995, M. Sarroca a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis pour avoir commandité le cambriolage de la permanence électorale du gendre de M. Noir, Pierre Botton. – *(corresp. rég.)*

■ ***DÉTOURNEMENT* : la cour d'appel de Lyon a rejeté,** mercredi 23 octobre, une demande de mise en liberté du sénateur du Gard Claude Pradille (PS), incarcéré depuis vingt-deux mois pour une affaire de détournement de fonds. Celui-ci sera rejugé les 18 et 19 décembre. La Cour de cassation avait ordonné, le 3 octobre, la comparution de M. Pradille devant la juridiction lyonnaise, après avoir annulé sa condamnation à trois ans de prison ferme prononcée par la cour d'appel de Nîmes.

■ **OM : le juge marseillais Pierre Philipon a clos l'instruction** du dossier sur les comptes de l'Olympique de Marseille. Les quatorze personnes mises en examen, dont l'ancien président du club Bernard Tapie, devraient comparaître au premier trimestre 1997.

■ **DISPARITION : les corps retrouvés le 20 octobre près d'une voiture accidentée** dans un ravin des Hautes-Alpes sont bien ceux de Suzanne Ayme-Jouve et de son petit-fils Nicolas-Paul, qui avaient disparu le 4 août (*Le Monde* du 22 octobre).

Cinq à vingt ans de réclusion requis contre les braqueurs de Toulon

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial



PROCÈS

Au terme d'un réquisitoire de près de cinq heures, l'avocat général Michel Cortès a requis, mercredi 23 octobre, des peines allant de cinq ans d'emprisonnement à vingt ans de réclusion criminelle contre les onze personnes qui comparaissent depuis le 14 octobre devant la cour d'assises du Var sous l'accusation d'avoir participé, le 16 décembre 1992, à l'attaque de la Banque de France de Toulon. Le magistrat a notamment demandé quinze ou seize ans de réclusion criminelle contre Hélène Renaux, secrétaire comptable à la Banque de France, qui avait donné les renseignements permettant la réalisation de ce hold-up de 146 millions de francs, en la désignant comme *« celle qui a trahi son employeur et ses collègues de travail »*.

Au seuil de son réquisitoire, Michel Cortès avait deux inquiétudes. D'emblée, il avoua la première en soupirant : *« 15 milliards de centimes... Je sais ce que représente un salaire, le mien par exemple, mais 15 milliards, je ne sais pas ce que c'est. Mon angoisse c'est que, quelque part, vous disiez :* "C'est quand même un joli coup...", *que vous ressentiez comme une sympathie larvée, inavouée peut-être. Ce serait une trahison. Vous devez rendre la justice. »* Et, pour bien écarter ce risque, le magistrat insista longuement sur la violence utilisée par les agresseurs, sur la prise en otage d'un agent de surveillance auquel on plaça une bombe autour du ventre et sur les séquelles dont souffrent encore les victimes, malgré une assistance psychiatrique menée sans répit depuis quatre ans.

Son second souci se révéla de manière plus discrète quand il évoqua le cas d'Hélène Renaux, devenue le personnage central du procès, tant par le rôle qu'elle a tenu en fournissant aux malfaiteurs les éléments permettant la réussite de l'opération que par son attitude à l'audience. Le jury avait découvert une jeune femme qui assumait totalement ses actes en expliquant avec des mots simples et émouvants que c'était par amour pour son compagnon, Jean-Claude Lopiccolo, qu'elle avait fini par céder aux exigences d'un troisième personnage, René Bombace, ami du couple.

« REDOUTABLE VIPÈRE »

Ces aspects lyriques de l'affaire étant plus favorables à la défense qu'à l'accusation, l'avocat général abandonna un instant son ton mesuré : *« Hélène Renaux, c'est le caméléon qui a passé par toutes les couleurs de l'hypocrisie. Qu'elle sourie, pleure ou parle d'amour, je la trouve mauvaise, médiocre, minable »*, déclarait le magistrat, avant d'ajouter, se tournant vers l'accusée : *« Jamais vous n'avez réussi à me convaincre, à me persuader que vous n'étiez pas grand-chose dans cette affaire. Vous avez déçu votre public. Epargnez-nous le rôle de la rougissante idiote. »* Et M. Cortès résumait sa pensée en qualifiant la secrétaire de *« redoutable vipère, d'autant plus venimeuse qu'elle cultive la duplicité »*.

S'il rassemble le couple et René Bombace dans une même peine de quinze ou seize ans de réclusion criminelle et dans une fable qui aurait pour titre *La Belle et les deux opportunistes*, le magistrat nuance en qualifiant le dernier de *« trait d'union entre la voyoucratie et les honnêtes gens »*. Il désigne Marc Armando comme *« le capitaine »* ou *« le cerveau »*, en demandant contre lui vingt ans de réclusion criminelle. Au terme de cinq heures de réquisitoire, le magistrat n'est pas satisfait. Tous les participants à l'attaque de la banque ne sont pas dans le box et, surtout, la plus grande partie de l'argent n'a pas été retrouvée. Evoquant Marc Armando, M. Cortès a lancé, sans dissimuler son amertume : *« Le jour de sa sortie de prison, il ira récupérer son butin pour boire au soleil et à votre santé. »*

Maurice Peyrot

AMÉNAGEMENT Samedi 26 octobre, le conseil de développement du Pays basque doit rendre public un schéma d'aménagement et de développement qui marque la volonté de l'entité basque d'affirmer son identité propre. ● CE DOCUMENT, qui servira de référence pour les dix années à venir, formule 112 propositions. ● IL SERA NÉGOCIÉ par les élus basques avec le conseil général des Pyrénées-Atlantiques et la région Aquitaine auxquels le pays basque appartient administrativement. L'Etat pourrait intervenir pour conclure un « contrat-cadre », formule inédite dans les relations entre le Pays basque et l'ensemble des partenaires territoriaux. ● LE DÉBAT sur la création d'un département basque est relancé. Le président du conseil général, François Bayrou, s'est prononcé contre. On attend la réponse des maires, consultés à ce propos.

Le Pays basque franchit un pas dans l'affirmation de son identité

En se dotant d'un schéma de développement spécifique dont les 112 propositions seront négociées avec le département des Pyrénées-Atlantiques et la région Aquitaine, l'entité basque veut s'engager dans une formule contractuelle inédite avec l'Etat

BAYONNE
de notre correspondant

Document de base pour les dix années qui viennent, mise en cohérence d'initiatives jusque-là éparpillées, le schéma d'aménagement et de développement du Pays basque sera, samedi 26 octobre au soir, le point de référence des 250 OOO Basques de France. Le conseil de développement du Pays basque doit, en effet, approuver ce jour-là un texte dont le conseil des élus négociera l'application avec le département des Pyrénées-Atlantiques et la région Aquitaine.

Depuis sa création, le 9 juillet 1994, le Conseil de développement fait plancher ses membres, élus, chefs d'entreprise, fonctionnaires, architectes, linguistes ou universitaires, sur ce que devrait être le Pays basque, demain. Cette sorte de conseil économique et social local a mis sur pied des groupes thématiques de réflexion pour dégager les grandes tendances du futur, c'est-à-dire le schéma que lui a commandé le conseil des élus. Cette dernière instance, une association 1901, est née, le 9 février 1995, et regroupe les parlementaires, élus régionaux et locaux du Pays basque.

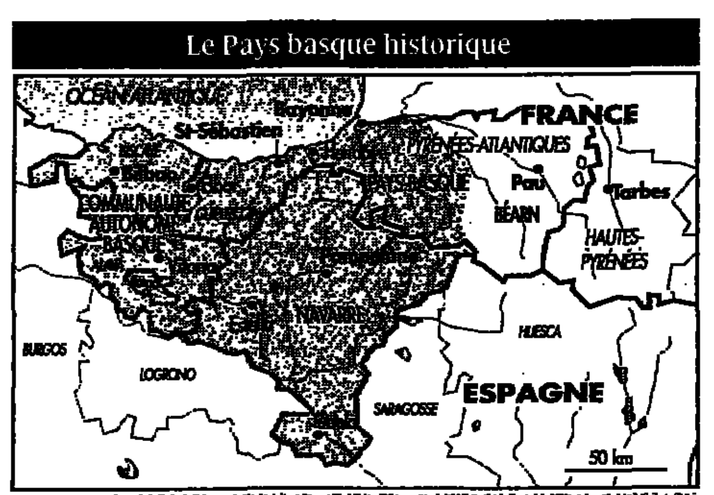
Quelle est aujourd'hui l'entité basque ? Que veut-on en faire ? Autour de ces deux questions, le conseil de développement a défini sept domaines (infrastructures, formation, aménagement culturel, aménagement linguistique, fonctions résidentielles, développement économique et environnement) et formulé cent douze propositions. Ainsi, dans une zone où pas plus de 11 % des jeunes, de seize à vingt ans, parlent basque, paraît-il urgent de généraliser l'enseignement de cette langue mais aussi de soutenir les médias bascophones.

PLANIFICATION INCITATIVE

De même, dans un espace frontalier et urbanisé comme la côte entre Bayonne et Hendaye, il est temps de penser à une plate-forme logistique aussi bien qu'à un transport collectif de voyageurs en site propre.

La longue phase d'élaboration étant à présent parvenue à son terme sous la forme de ce schéma d'aménagement, il s'agit maintenant de passer aux actes. Déjà, les critiques fusent : *« Réflexion technocratique »* pour les uns, trop *« édulcoré »* pour les autres, qui reprochent au document de ne pas aborder de front la question d'une institution Pays basque, avec toutes ses composantes spécifiques comme, par exemple, une chambre d'agriculture.

Le Pays basque historique



De part et d'autre des Pyrénées, l'entité basque était formée au nord du "Pays basque", intégré aujourd'hui au département des Pyrénées-Atlantiques, et, au sud, de la province de la Navarre et des provinces formant la Communauté autonome basque.

Le document, qui n'aura aucun caractère règlementaire, se donne plutôt comme ambition d'orienter l'action collective en Pays basque, pour les dix ans à venir, et notamment de mettre au service du développement la force du sentiment d'identité, propre à cette région.

Encore faudra-t-il trouver interlocuteurs et financement. Déjà, le conseil des élus a présenté, le 31 mai dernier, la candidature du Pays basque comme un *« pays »*, au sens où l'entend la loi sur l'aménagement du territoire du 4 février 1995. La formule du contrat a les faveurs de l'instance basque, chargée de négocier le schéma avec les partenaires départementaux et régionaux : *« J'ai trop le souvenir de chartes remarquablement rédigées, signées par les plus impressionnantes personnalités et immédiatement reléguées au cimetière des promesses non tenues*, explique Jean-Jacques Lasserre, président du conseil des élus et membre de l'UDF-Force démocrate. *Il nous faut, au contraire, déboucher sur une notion simple, la seule qui vaille, celle de contrat. »*

« UNE MACHINE INFERNALE »

Dès lors, selon une formule inédite dans l'Hexagone, on pourrait s'acheminer vers un « contrat-cadre » discuté entre le conseil des élus basques, l'Etat, le conseil régional d'Aquitaine, le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, et accompagné de conventions d'application, financements et échéances à l'appui.

Autant de perspectives qui laissent de glace la jeunesse frondeuse de Bayonne, plus préoccupée de trouver, sinon un travail, du moins un stage de temps à autre. Cela ne semble guère passionner non plus les grands employeurs de l'agglomération : ni des industriels comme Dassault, Turboméca et Sony ni les nombreux hypermarchés de la grande distribution alimentaire n'ont participé à l'élaboration du schéma.

A l'inverse, bien des décideurs, à l'échelle locale, sont impatients, et le prochain contrat de plan Etat-région Aquitaine leur paraît se situer à des années-lumière. *« A présent, ils sont pris au piège. Le schéma est une machine infernale qui va leur exploser à la figure s'il n'y a pas, vite fait, du concret »*, pronostiquait ce conseiller municipal, lors de la réunion des communes basques du 21 septembre dernier. Cette assemblée – ou « biltzar » –, en décidant d'interroger par écrit les 159 maires concernés, a remis à l'ordre du jour une question beaucoup plus précise qu'un « pays » ou un schéma : la création d'un département Pays basque.

François Bayrou, président UDF-Force démocrate du conseil général des Pyrénées-Atlantiques et ministre de l'éducation nationale, leur a d'avance répondu par la négative : *« La division, c'est la faiblesse. »*

Michel Garicoix

Un drapeau, une culture et peut-être un département

BAYONNE
de notre correspondant

Plus de doute : en franchissant l'Adour, le voyageur aperçoit désormais, flottant au balcon de l'hôtel de ville de Bayonne, les drapeaux français, européen mais également basque. Le maire de la cité, Jean Grenet, par ailleurs député apparenté RPR, a fait hisser à demeure cet emblème, l'ikurrina. Histoire de marquer son attachement au Pays basque mais aussi pour symboliser la volonté nouvelle de faire de Bayonne la capitale du Pays basque après que cette ville lui a longtemps tourné le dos.

De même, les panneaux de signalisation bilingues se font plus nombreux, y compris à Biarritz. Et n'entend-on pas le ministre du budget, porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, également président du district Bayonne-Anglet-Biarritz parler sans complexe du *« sud »*, à l'égal d'un nationaliste convaincu, pour désigner la partie du Pays basque au-delà des Pyrénées ? Bascophones ou non, les jeunes des lycées bayonnais se passionnent autant pour le groupe de rock dur d'Irun, Negu Gorriak, que pour les anglais Blur ou Oasis.

La revendication culturelle va donc son chemin, tout comme les initiatives économiques pour créer des emplois sur place grâce à l'épargne locale basque, ainsi que le fait depuis 1979 la société Herrikoa. Mais, pour l'heure, ces évolutions ne trouvent guère de traduction politique. *« Le temps n'est-il donc pas venu de capitaliser politiquement ce minimum commun à tous ceux qui vivent ici ? »* s'interroge l'hebdomadaire nationaliste *Enbata*.

UNE DOLÉANCE DE 160 ANS

Au dernier scrutin couvrant l'ensemble du territoire basque, les élections régionales de 1992, les candidats de la mouvance nationaliste ont recueilli 10 057 voix, soit 8,3 % des suffrages exprimés. On est loin des scores réalisés par les partis nationalistes au Pays basque *« Sud »*, c'est-à-dire espagnol, qui, bien qu'affaiblis par leurs divisions, ont tout de même drainé 40 % de voix lors des élections législatives de mars dernier.

Réclamée dès 1836 par les commerçants et les industriels de Bayonne au nom de l'efficacité économique et administrative, la création ou non d'un département « Pays basque » est à nouveau à l'ordre du jour. La question est posée auprès de tous les maires qui devraient y répondre d'ici la fin du mois. Déjà, à l'automne 1994, le député RPR Michel Inchauspé avait organisé un référendum par courrier en ce sens. Et personne n'oublie non plus que cette reconnaissance institutionnelle avait été promise par le candidat François Mitterrand quelques mois avant mai 1981.

M. Ga.

Le lycée professionnel d'Issy-les-Moulineaux ne veut pas mourir

ISSY-LES-MOULINEAUX
de notre correspondant

« Un lycée polyvalent est plus valorisant pour la commune. » Cette remarque, faite par un enseignant devant les parents d'élèves du lycée professionnel Henri-Farman d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), réunis le 21 octobre, résume le climat qui règne dans l'établissement. Depuis plus d'une semaine, une partie des professeurs est en grève. Lundi soir, ils ont même décidé d'occuper les locaux. C'est qu'ils ont de plus en plus l'impression que la construction du futur lycée polyvalent, dans cette commune de plus de 46 000 habitants, qui n'en disposait pas jusque-là, sonne le glas de l'enseignement professionnel public dans la ville.

C'est en 1994 que le lycée professionel Henri-Farman, installé depuis plusieurs années dans des bâtiments de type Binder-Pailleron, connaît ses premiers soubresauts. Ce n'est pas l'éventualité de voir le lycée se transformer en torche qui échauffe les esprits, mais sa fermeture, rendue nécessaire par un éboulement de terrain. Une fermeture qui, selon les professeurs, devait s'accompagner de la disparition des sections *« les moins nobles »*, comme la maille-habillement, la bureautique, et le déplacement de certaines filières vers d'autres lycées d'Ile-de-France. Finalement, une solution était trouvée : des bâtiments provisoires étaient installés sur le terrain devant accueillir le nouveau lycée polyvalent. Élèves et professeurs commencèrent à s'y sentir bien, oubliant presque le caractère provisoire de l'opération.

Une réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'établissement, le 7 octobre, remit le feu aux poudres. Le rectorat de Versailles y présenta *« des propositions qui représentent une réelle solution d'avenir pour l'établissement, qui devient un lycée polyvalent et permet ainsi le maintien dans la commune d'un lycée professionnel porteur de débouchés pour les élèves et la création d'un pôle d'enseignement général, de la seconde jusqu'au brevet de technicien supérieur »*.

Ce dernier point provoqua l'inquiétude des enseignants. Ils redoutent en effet de voir l'enseignement général prendre le pas sur l'enseignement professionnel. Lors du conseil d'administration, où le nouveau projet a été approuvé par 14 voix contre 11, la suppression des filières CAP et BEP maille-habillement a été annoncée, ainsi que le remplacement de la bureautique par une section vente (BEP et BTS) et le renforcement de la branche électronique (BEP et BTS).

« C'est incompréhensible, explique un professeur. *On ferme des sections sans se poser la question du devenir des élèves actuels et de ceux qui vont venir. Car, pour certaines filières qui vont disparaître, la maille-habillement par exemple, au-delà de la formation, elle était l'une des composantes de la politique d'intégration et permettait de ne pas laisser les jeunes à la rue. »*

La première tranche des 400 places du lycée polyvalent ouvrira en 1998 et la deuxième, de 200 places, sera réalisée sur l'emplacement qu'occupe le lycée professionnel. Certains redoutent déjà qu'hormis l'électronique le lycée Henri-Farman ne disparaisse en même temps que les préfabriqués.

Jean-Claude Pierrette

La région PACA envisage une baisse de 10 % de sa fiscalité pour 1997

MINISTRE de l'aménagement du territoire et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin a annoncé, jeudi 24 octobre, qu'il proposerait une baisse de la pression fiscale de 10 % dans le budget 1997. *« La baisse des impôts directs sur les entreprises et les ménages portera sur 150 millions de francs. C'est sans précédent dans l'histoire des régions et des collectivités locales »*, a-t-il déclaré. L'emprunt sera limité à 300 millions, soit une diminution de 25 % par rapport à 1996. Le président de l'assemblée veut aussi *« réduire le train de vie »* de la région, avec une diminution des dépenses de gestion de 3 %. Les priorités du budget 1997 seront la formation (lycées, développement du « chèque-formation »), les initiatives locales pour l'emploi et la prise en charge par la région de l'organisation des transports ferroviaires.

Morosité à l'assemblée générale des petites villes

JEAN-CLAUDE GAUDIN, ministre (UDF-PR) de l'aménagement du territoire, et maire de Marseille, qui s'exprimait devant l'assemblée générale de l'Association des petites villes de France (APVF), mercredi 23 octobre, s'est déclaré favorable à de nouvelles avancées de la décentralisation en soulignant que la *« société est jacobine »*, ajoutant : *« Faisons de la décentralisation, et on réglera de surcroît le problème du cumul des mandats. »* De son côté, Martin Malvy, président de l'APVF et député (PS) du Lot, s'est dit plutôt *« pessimiste »* sur les possibilités d'action des petites villes en affirmant qu'elles n'ont *« plus de marges de manœuvre »*.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Pierre Aidenbaum, maire (PS) du 3e arrondissement**, a protesté, mercredi 23 octobre, contre l'envoi de *« plombiers »* par les services de la Ville *« pour clôturer au chalumeau une des maisons situées devant le marché des Enfants-Rouges, utilisée depuis de nombreux mois comme espace d'expression du Collectif des Enfants-Rouges »*. M. Aidenbaum estime qu'il s'agit d'une *« logique d'affrontement »*, et il demande *« qui a donné l'ordre »* de cette opération, qui s'est déroulée dans l'arrondissement dont Jacques Dominati (UDF), premier adjoint au maire de Paris, fut le maire jusqu'aux dernières élections municipales.

■ **VAL-DE-MARNE : la capacité de l'usine d'épuration des eaux usées de Valenton** (Val-de-Marne) va être doublée, ce qui portera à 600 000 m² par jour, au lieu de 300 000 m² actuellement, le volume des rejets traités, a annoncé le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne. Cette usine « Seine amont », qui pourra ainsi traiter les eaux usées d'environ 3 millions d'habitants de l'agglomération parisienne, fait partie de l'objectif du Siaap pour développer les capacités de cinq sites, parmi lesquels « Seine aval », à Achères (Yvelines), et « Seine centre », à Colombes (Hauts-de-Seine).

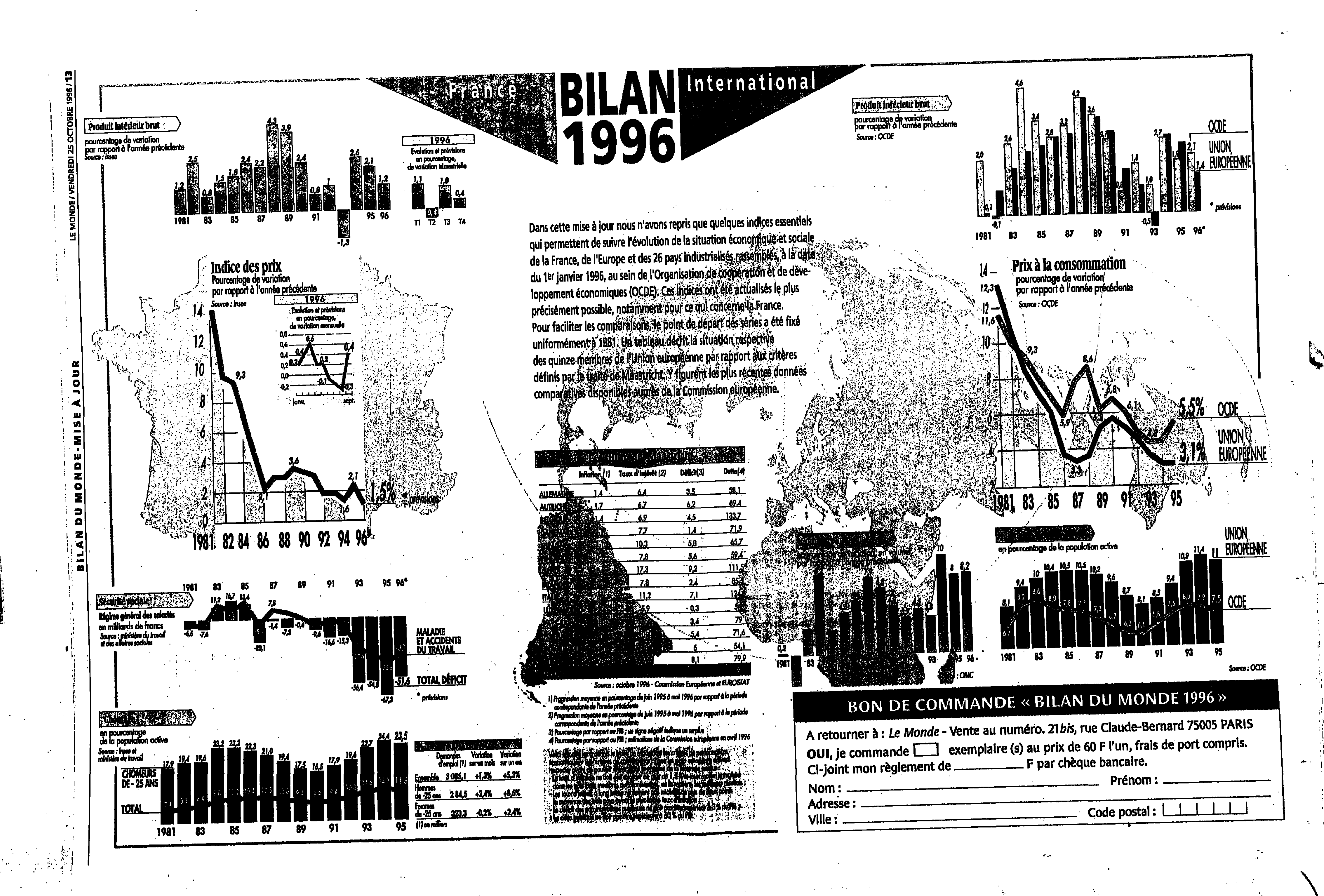
■ **MONTAGNE : l'Association nationale des élus de montagne** (ANEM) a annoncé qu'elle présenterait, vendredi 25 octobre, un mémorandum pour la montagne européenne réclamant à Bruxelles une reconnaissance de spécificité. Soulignant en particulier la spécialisation de l'économie vers le tourisme, la *« contraction de l'espace humanisé »*, la *« perte de diversité de la société »* ainsi que le moins bon entretien de l'espace, les élus de montagne réclament l'adaptation des politiques communes chaque fois qu'elles touchent la montagne et des *« programmes d'aménagement concerté des massifs »*.

■ **SARTHE : Le Mans est la première ville en Europe à offrir un accès à Internet par le câble.** Cette solution, développée aux Etats-Unis, permet des connexions instantanées au réseau informatique mondial et des chargements ou transmissions ultrarapides de documents, la fibre optique utilisée par le câble offrant un débit mille fois supérieur à celui d'une ligne téléphonique et moins onéreuse. – *(Corresp.)*

BILAN 1996

France — International

Dans cette mise à jour nous n'avons repris que quelques indices essentiels qui permettent de suivre l'évolution de la situation économique et sociale de la France, de l'Europe et des 26 pays industrialisés rassemblés, à la date du 1er janvier 1996, au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces indices ont été actualisés le plus précisément possible, notamment pour ce qui concerne la France.
Pour faciliter les comparaisons, le point de départ des séries a été fixé uniformément à 1981. Un tableau décrit la situation respective des quinze membres de l'Union européenne par rapport aux critères définis par le traité de Maastricht. Y figurent les plus récentes données comparatives disponibles auprès de la Commission européenne.



	Demandes d'emploi (1)	Variation sur un mois	Variation sur un an
Ensemble	3 065,1	+1,3%	+5,3%
Hommes de -25 ans	284,5	+2,4%	+8,6%
Femmes de -25 ans	323,3	-0,2%	+2,4%

(1) en milliers

	Inflation (1)	Taux d'intérêt (2)	Déficit (3)	Dette (4)
ALLEMAGNE	1,4	6,4	3,5	58,1
AUTRICHE	1,7	6,7	6,2	69,4
BELGIQUE	[illegible]	6,9	4,5	133,7
[illegible]	[illegible]	7,7	1,4	71,9
[illegible]	[illegible]	10,3	5,8	65,7
[illegible]	[illegible]	7,8	5,6	59,4
[illegible]	[illegible]	17,3	9,2	111,5
[illegible]	[illegible]	7,8	2,4	85,[illegible]
ITALIE	[illegible]	11,2	7,1	12[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	-0,3	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	3,4	79
[illegible]	[illegible]	[illegible]	5,4	71,6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	6	54,1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	8,1	79,9

Source : octobre 1996 - Commission Européenne et EUROSTAT

1) Progression moyenne en pourcentage de juin 1995 à mai 1996 par rapport à la période correspondante de l'année précédente
2) Progression moyenne en pourcentage de juin 1995 à mai 1996 par rapport à la période correspondante de l'année précédente
3) Pourcentage par rapport au PIB ; un signe négatif indique un surplus
4) Pourcentage par rapport au PIB ; estimations de la Commission européenne en avril 1996

BON DE COMMANDE « BILAN DU MONDE 1996 »

A retourner à : *Le Monde* - Vente au numéro. 21*bis*, rue Claude-Bernard 75005 PARIS
OUI, je commande ☐ exemplaire (s) au prix de 60 F l'un, frais de port compris.
Ci-joint mon règlement de ________ F par chèque bancaire.
Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
Ville : ________ Code postal : ☐☐☐☐☐

C H R O N O L O G I E

International

JANVIER
23. Allemagne : patronat, syndicats et gouvernement adoptent un *« pacte pour l'emploi et pour le renforcement de la compétitivité »*, comprenant un ensemble de projets de réforme visant à réduire de moitié le nombre de chômeurs d'ici à la fin du siècle.

FÉVRIER
1er et 2. France - Etats-Unis : voyage de Jacques Chirac aux Etats-Unis.
22. Russie : *« accord de principe »* avec le FMI (Fonds monétaire international) sur l'octroi d'un prêt *« de facilité renforcée »* de 50 milliards de francs.
26. Conseil de l'Europe : la Russie devient le 39e pays membre de l'organisation.

MARS
1er. Sommet euro-asiatique de Bangkok : l'Union européenne, les pays de l'Asean, la Chine, la Corée du Sud et le Japon décident de créer un *« partenariat »* entre les deux continents.
12. Cuba - Etats-Unis : Bill Clinton signe la loi Helms-Burton, qui renforce l'embargo commercial et économique des Etats-Unis contre Cuba, en vigueur depuis 1960.

AVRIL
13. Union européenne : *les ministres des finances des* Quinze, réunis à Vérone, sont, à l'exception de la Grande-Bretagne, d'accord pour créer un nouveau SME (système monétaire européen) qui, à partir de 1999, permettra de *stabiliser le cours des monnaies qui ne feront pas partie* immédiatement de l'Union européenne.
16. CNUCED : selon le rapport de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement consa*cré aux pays les moins développés*, le fossé s'accroît toujours entre les pays riches et les pays les plus pauvres.
29. Russie : accord avec les créanciers du Club de Paris sur un délai de vingt-cinq ans pour rembourser 40milliards de dollars de dette.

■ **VACHE FOLLE.** La crise internationale de la « vache folle » a été déclenchée par l'annonce, faite le 20 mars 1996 par le gouvernement britannique d'une possible transmission par voie alimentaire à l'espèce humaine de l'agent pathogène responsable de la maladie bovine. Cette annonce a été rapidement suivie par la mise en place, par les pays de l'Union européenne, d'un embargo international vis-à-vis des produits bovins d'origine britannique. Dans les mois qui ont suivi, la chute générale de la consommation de viande bovine a profondément atteint cette filière alors que diverses enquêtes étaient menées pour tenter de situer les responsabilités dans ce domaine.

MAI
22. FMI : Michel Camdessus se voit confier un troisième mandat de cinq ans à la tête de l'organisation.

JUIN
15. Allemagne : pour la première fois depuis 1945, les syndicats mobilisent 350 000 manifestants à Bonn, pour protester contre la politique de rigueur budgétaire du *gouvernement* d'Helmut Kohl.

JUILLET
17. PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) : publication du rapport mondial sur le développement humain, qui dénonce la croissance des disparités entre les riches et les pauvres.

AOÛT
5. Etats - Unis-Iran et Libye : le président Bill Clinton signe la loi D'Amato-Kennedy, qui prévoit l'application de nouvelles sanctions économiques vis-à-vis des sociétés étrangères commerçant avec l'Iran et la Libye.

SEPTEMBRE
7. Allemagne : 250 000 personnes manifestent dans plusieurs villes, à l'appel des syndicats, pour protester contre le plan gouvernemental d'austérité. Le 13, le *Parlement adopte le volet* social du plan d'austérité.
21. Union européenne : les ministres de l'économie et des finances des Quinze, réunis à Dublin, adoptent un pacte de stabilité budgétaire des Etats membres lors de l'entrée en vigueur de l'euro, le 1er janvier 1999.
28-9 au 3-10. Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Washington ; les priorités proposées par Michel Camdessus, directeur général du FMI, et par James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, concernant l'allégement de la dette des plus pauvres sont approuvées par les 181 pays membres.
30. Etats-Unis : Bill Clinton signe la loi de finances pour l'année fiscale 1996-1997.

OCTOBRE
8. Prix Nobel d'économie : attribué à James A. Mirlees et William Vickrey, universitaires britannique et canadien, pour leurs travaux sur l'économie de l'information.

France

JANVIER
8. Décès de François Mitterrand, l'âge de soixante-dix-neuf ans, *des suites d'un cancer. Il avait été président de la* République de 1981 à 1995.

FÉVRIER
27. *Force ouvrière 18e congrès*, à Paris. Marc Blondel largement réélu secrétaire général.

AVRIL
26. Retraites : les partenaires sociaux parviennent à un accord destiné à assurer l'équilibre financier des caisses de retraite complémentaires Arrco (salariés) et Agirc (cadres).

JUILLET
1er. SMIC : augmenté de 0,5 %, il est porté à 5 018 francs nets par mois.
17 et 18. Corse : Alain Juppé annonce plusieurs mesures d'aides économiques, et notamment la création d'une zone franche pour cinq ans.

AOÛT
15. Temps de travail : publication au *Journal officiel* du décret d'application de la loi Robien qui prévoit une réduction de charges sociales, sur sept ans, en contrepartie d'une réduction du temps de travail et de la création d'emplois.
23. Sans-papiers : des forces de l'ordre interviennent pour faire évacuer les familles africaines qui occupaient l'église Saint-Bernard, dans le 18e arrondissement de Paris, depuis le 28 juin.

SEPTEMBRE
18. Budget 1997 : le projet de loi de finances pour 1997 est approuvé en conseil des ministres.

OCTOBRE
1er. UNEDIC : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, prend la présidence de l'UNEDIC.
2. Vote de confiance : Alain Juppé obtient le vote de confiance de l'Assemblée nationale.
5-6. Corse : les nationalistes corses du FLNC-canal historique revendiquent l'attentat commis à la mairie de Bordeaux.
17. Fonction publique et secteur public : grèves et manifestations à Paris et en province.

■ **LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.** Dès janvier une ordonnance instaure le RDS (remboursement de la dette sociale). Le 19 février, le Parlement adopte une réforme de la Constitution, qui permet aux députés et aux sénateurs de se prononcer chaque année sur une *« loi de financement de la Sécurité sociale »*. Le 24 avril, le conseil des ministres approuve trois ordonnances : le texte sur la gestion des caisses réintroduit la parité entre le patronat et les syndicats dans les conseils d'administration ; celui sur la médecine de ville définit les outils de la maîtrise des dépenses d'assurance-maladie ; l'ordonnance sur l'hôpital crée des *« agences régionales de l'hospitalisation »* chargées de fermer ou de reconvertir certains établissements.

Entreprises

FÉVRIER
6. Pharmacie : les deux groupes suisses Ciba-Geigy et Sandoz fusionnent sous le nom de Novartis, en vue de créer le deuxième groupe mondial du secteur.
20. SNCF : Bernard Pons, ministre des transports, annonce que les pouvoirs publics vont devenir responsables du réseau de la SNCF et de son financement, l'entreprise elle-même se limitant à l'exploitation des trains.
28. Fiat : Giovanni Agnelli, à l'aube de ses soixante-quinze ans et après trente ans de présidence, laisse le commandement de Fiat à son successeur, Cesare Romiti.

JUIN
11. Transport aérien : projet d'alliance entre British Airways et American Airlines.
25. Distribution : le groupe Auchan lance une OPA sur la totalité de Docks de France.
Armement : le ministre de la défense, Charles Millon, annonce une réorganisation des arsenaux.

JUILLET
4. Air France Europe : Christian Blanc, président d'Air France, annonce la fusion d'Air France et d'Air Inter pour le *printemps* 1997.
SNCF : Loïk Le Floch-Prigent démissionne de la présidence à la suite de sa mise en examen, en qualité d'ancien PDG d'Elf Aquitaine, et de son incarcération. Le 24, le conseil des ministres nomme Louis Gallois, président de l'Aerospatiale, pour lui succéder.

■ **LA REPRISE DE THOMSON.** Le 16 octobre, un communiqué du premier ministre annonce que le gouvernement a choisi le groupe Matra-Lagardère, de préférence à Alcatel-Alsthom, pour la reprise du groupe privatisable Thomson. Cette opération devrait permettre, selon le gouvernement, à la France de consolider ses positions en matière d'électronique de défense, de satellites et de missiles. Le groupe Lagardère prévoit de séparer en deux les activités de Thomson SA. Celles relevant de la défense (Thomson CSF) seront fusionnées avec Matra Défense ; celles concernant l'électronique grand public (Thomson-Multimédia), déficitaires, seront vendues au groupe sud-coréen Daewo.

26. Crédit foncier de France : l'Etat va racheter l'établissement par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts.
Télécommunications : promulgation en France des lois sur la réglementation des *télécommunications et sur les statuts* de France Télécom ; celle-ci est transformée à compter du 31 décembreen une entreprise nationale, dont l'Etat détient plus de la moitié du capital.

AOÛT
6. CIC : le gouvernement lance l'appel d'offres pour la privatisation du groupe bancaire Crédit industriel et commercial (CIC).
30. Fusion GEC Alsthom et Framatome : le gouvernement donne son aval.

SEPTEMBRE
2. Bernard Tapie : celui-ci, condamné par les tribunaux correctionnels de Paris et de Béthune, démissionne de son mandat de député des Bouches-du-Rhône.
3. Olivetti : Carlo de Benedetti démissionne de la présidence de la société, à la suite d'un désaccord avec les actionnaires.
11. Armement : Charles Millon, ministre de la défense, présente en conseil des ministres la réorganisation de la délégation générale pour l'armement (DGA), qui devrait fonctionner comme une entreprise civile.
26. Crédit lyonnais : le troisième plan de sauvetage est rendu public. L'Etat va débloquer une aide d'urgence de 3,9 milliards de francs.

OCTOBRE
1er. Eurotunnel : accord avec les banques créancières sur la réduction des dettes de la société.
16. Transport aérien : Air France s'allie avec les deux compagnies américaines Delta Airlines et Continental Airlines.
18. Bourse de Paris : l'indice de la bourse de Paris atteint 2 185,23 points, le plus haut de l'année.

Le Monde

BILAN DU MONDE

Mise à jour

OCTOBRE 1996

Spécial rentrée universitaire

L'année va s'achever
sans que l'Europe ni la France aient encore
retrouvé la croissance
dont bénéficient plusieurs grands pays
industrialisés, dont les Etats-Unis.
Pourquoi ? Nous avons jugé utile,
au seuil de cette rentrée universitaire,
de mettre à jour
le dernier « Bilan du monde »,
qui apporte des éléments de réponse.
Cette brochure est disponible au journal
(voir notre bulletin de commande).
Le prochain « Bilan du monde »
paraîtra le 15 janvier 1997 :
200 pages d'analyses
et de commentaires sur les faits
et les évolutions qui ont marqué
l'année en France et dans 175 pays.

Janvier 1997 : un nouveau BILAN DU MONDE

1RE CHAÎNE DE TÉLÉVISION CITOYENNE

Je mets 100 F pour voir !

Télé Création Citoyenne, une chaîne unique en France

Une nouvelle chaîne, privée et indépendante de tout groupe financier ou politique, et qui sera diffusée sur le câble et le satellite : c'est l'ambition de TCC. Ses fondateurs : des citoyens, issus ou non des médias, qui veulent réconcilier audiovisuel et citoyenneté. Sa vocation : permettre à tous les citoyens, à titre individuel ou dans le cadre de leurs activités associatives, de s'approprier enfin la télévision pour s'exprimer, imaginer, créer dans tous les *domaines de la vie sociale, culturelle, économique, artistique*, sportive... *Bref*, de devenir d'authentiques téléspectacteurs.

Télé Création Citoyenne, une chaîne unique au monde

Une chaine de télévision qui ouvrira 50 % de son capital à l'ensemble de ses spectateurs... qui consacrera jusqu'à un tiers de son temps d'antenne aux programmes proposés et choisis par eux... qui accordera à ses abonnés une place réelle dans sa structure et son fonctionnement... *qui offrira des espaces de* libre accès aux acteurs de la vie de la cité... le tout en respectant les impératifs du professionnalisme et d'une éthique civique ? Cette chaîne n'est pas un rêve, ce sera la première chaine privée de service citoyen.

Télé Création Citoyenne, une chaîne multithématique

Sur TCC, chaque jour aura sa couleur, son thème fédérateur, qui sera *décliné*, avec l'aide de professionnels du cinéma, de la télévision et des médias, sous toutes les formes : magazines, documentaires, reportages, forums, œuvres de fiction, au sein de "sphères des programmes" qui mêleront espaces de création et espaces d'expression citoyenne.

[LUNDI]	Comprendre (sciences, économie, pensée)
[MARDI]	Imaginer (cinéma, théâtre, livres)
[MERCREDI]	S'ouvrir (l'Europe, le monde)
[JEUDI]	Partager (emploi, éducation, justice, société)
[VENDREDI]	Vivre (environnement, santé, modes de vie)
[SAMEDI]	S'échapper (sports, loisirs, voyages)
[DIMANCHE]	S'exprimer (arts plastiques, musiques, expressions libres)

TCC, trois lettres pour 100 Points de rencontre

Depuis 6 mois se créent dans toute la France des dizaines d'associations Points de rencontre TCC, qui rassemblent les énergies et les talents de tous ceux qui veulent faire émerger une parole et une *image neuves et citoyennes. Dès maintenant, ils constituent des* banques de données de projets et de réalisations TCC, auxquelles s'associeront télévisions et radios de proximité, en France, en Europe et dans le monde.

TCC, objectif 1997

La citoyenneté à la télévision, c'est nouveau, c'est passionnant et cela *demande à être expérimenté. Voilà pourquoi TCC prépare dès* maintenant un "pilote", 6 heures de programmes de démonstration préfigurant l'esprit et la forme de la future chaîne, qui sera diffusé via le satellite et au cours de projections publiques, à partir du 17 mars 1997.

TCC a doublement besoin de vous

Télé Création Citoyenne ouvre une souscription pour la mise en œuvre de *son pilote, dont le budget est estimé à 1 million de francs. Mais* TCC ouvre surtout une boîte à idées autour du thème choisi pour le pilote : la REPRÉSENTATION. À tous les sens, politique, social, artistique, psychologique, audiovisuel du terme...

Télé-citoyennes, télé-citoyens, à vos plumes, à vos disquettes, à vos cassettes, pour que vive une télévision alternative !

François Manceaux, Isi Beller, Jean-Jérôme Bertolus, Jean-Michel Boissier, Paul-François Cattier, Emmanuel Guidet, Élisabeth Kiledjian, Marie Le Gall, Marie-Christine Lenoir, Laurence Madrelle, Michel Marcus, Guy Seligmann, Aline Zelter.

Pour tous renseignements sur le projet TCC, les Points de rencontre TCC et l'adhésion à TCC, contactez l'Union Télé Création Citoyenne, 92, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris. Tél. : 01 43 25 28 08, Fax : 01 43 25 53 95, Internet : http://www.supelec.fr/Invites/T.C.C.

télé création citoyenne

Je finance le programme pilote de TCC

NOM ____
ORGANISME ____
ADRESSE ____
TÉLÉPHONE ____
Je souscris ☐ 100 francs ☐ 200 francs ☐ 1000 francs ☐ Autres

pour contribuer à la production du programme de démonstration.
Chèques postaux ou bancaires à l'ordre de l'Association « *Un pilote pour TCC* ».
Je note que cette souscription ne constitue en aucune façon un acte d'actionnariat au futur capital de la chaîne.

Je participe au programme pilote de TCC

NOM ____
ORGANISME ____
ADRESSE ____
TÉLÉPHONE ____
J'adresse à TCC ☐ une cassette ☐ un projet ☐ une idée

Je note que mon envoi sera référencé à mon nom dans la banque de programmes TCC et que je serai tenu informé de toute utilisation qui pourra en être faite.

À adresser à : Association « Un pilote pour TCC »*, 92, boulevard de Port-Royal 75005 Paris

*Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture de police de Paris le 21.10.96

Conception : Rampazzo & Associés - Logo : Guilhem Pratz/Gaïa

Impatiences socialistes

Dix-huit mois après l'élection présidentielle et dix-huit mois avant les législatives, les militants du PS balancent entre réflexion et besoin d'action face aux problèmes sociaux. Chômage et politique économique sont au centre des débats préparatoires des conventions



EN Avignon, le 17 octobre était, comme dans d'autres villes de France, une journée d'action, de grèves et de manifestations à l'initiative des sept fédérations de fonctionnaires. Yves Léonard, arrivé au pas de course de la société d'insertion qu'il dirige, rejoint en fin de matinée les premiers rangs du défilé mené par des cheminots. Il fait doux sous les platanes, et *« les camarades »* fonctionnaires, postiers, gaziers et professeurs se bousculent autour de la silhouette massive d'Yves, *« premier fédéral »*, secrétaire du Parti socialiste du Vaucluse.

Sous les banderoles de l'unité syndicale, tous défilent avec le sourire, contents de faire nombre, venus de toutes les cités du département. Elisabeth Guigou, député européen et ex-deloriste, trottine au côté de Madeleine Brun, ex-conseillère régionale rocardienne. Les socialistes présents dans ce cortège ignorent superbement les courants que l'on dit ici *« en veilleuse »*, le département s'étant en majorité rangé sous la bannière de Lionel Jospin. Un an s'est écoulé depuis les grèves de l'hiver dernier et l'on se retrouve en masse, à nouveau, dans la rue. *« A ce soir, Yves »*, lancent des camarades au moment de la dispersion.

Pour le soir même, en effet, le premier fédéral avait convoqué un conseil consacré aux questions sociales. Le Parti socialiste prépare ainsi sa troisième convention nationale sur la politique économique, les 14 et 15 décembre. Toutes les sections en débattent, *« pour faire remonter les propositions de la base »*. Comme elles l'ont déjà fait pour les deux conventions précédentes, concernant l'Europe et la démocratie.

Ce 17 au soir, donc, dans la salle des anciennes écoles à Entraigues-sur-Sorgues, une bourgade de la périphérie avignonnaise, Yves Léonard ouvre la séance sans dissimuler sa joie. *« L'affluence dépasse nos plus folles espérances »*, confirme-t-il, dans le bruit de chaises qu'on rajoute avec hâte. Sans emphase, il invite au débat. *« Que proposons-nous face au chômage, à la pauvreté ? Nous ne pouvons nous contenter de discours, il nous faut être concret si nous voulons convaincre. »* Les prochaines législatives n'auront lieu qu'en 1998. Le PS réunira son congrès et sortira son programme fin 1997, *« mais déjà le temps presse »*, conclut Yves Léonard. L'audience acquiesce, convaincue.

« C'est qu'ici, contrairement au niveau national, on ne peut pas se contenter de prendre le temps de la réflexion. Nous ne gagnerons les élections que si nous avons un discours radical », lâche, d'un ton impatient, un vieux militant vigoureusement applaudi. En terre de Vaucluse, *« le Front national occupe le terrain, fait du porte-à-porte, prêt à entendre les vraies misères »*, ajoute, presque énervée, une militante du Pontet.

Dans cette cité-dortoir voisine, Martine Brachet, une forte femme, a, en un an, *« remonté »* la section, qui a triplé ses effectifs. Fille de résistants, concierge dans un lycée voisin, elle anima le club de rugby pour le compte de la municipalité de droite, avant de s'inscrire au Parti socialiste en 1993. *« J'ai peur pour après. Tiendront-ils leurs promesses ? »*, s'interroge Mme Brachet, qui, ce même 17 octobre, avant de se rendre à Entraigues, a tenu une réunion animée de sa section locale. Elisabeth Guigou, qui y était invitée, a expliqué la position nationale. *« Il faut voir plus grand, plus vaste. Le problème, ce n'est pas la technique ; c'est le choix politique qui ramènera les électeurs vers nous »*, lui a gentiment rétorqué un militant d'une cinquantaine d'années.

« Imaginons... Nous allons aider les pays du Sud à se développer. Eux-mêmes, à leur tour, vont acheter nos produits. C'est une façon de sortir de la récession. Et la réponse au Front national, qui prend les gens du Sud pour boucs émissaires. » Elisabeth Guigou a écouté, bien entendu, *« ce besoin d'un projet global, et le refus de micro-solutions »*. Trois semaines auparavant, tous ont participé à la rencontre socialiste d'Arles sur l'immigration et les moyens de contrer pas à pas l'offensive frontiste.

« Arles, ça nous a vraiment servi », insiste Olivier, vingt-trois ans, présent à la réunion d'Entraigues, mais refusant d'y prendre la parole. *« Les socialistes doivent retrouver la proximité, frapper chez les gens au lieu de se contenter de réunions. Les problèmes sont réels, il faut militer comme savent le faire les frontistes et les communistes. »* Membre du parti depuis deux mois, il avait adhéré en juin au Mouvement des jeunes socialistes (MJS). Olivier prépare un doctorat de sciences économiques. Venu à la réunion fédérale *« pour voir »*, il enrage d'*« entendre ces éternels blablas. Ce sont des vieux qui ne nous écoutent pas. Pour eux, nous sommes naïfs. Mais ce sont eux qui parlent de rêve pour les jeunes. Nous, les jeunes, nous n'avons pas besoin de rêve, seulement du concret »*. Olivier finit par se demander s'il ne va pas lui falloir *« aller là où mon cœur me porte, chez les communistes. Eux, au moins, ont un discours clair sur l'immigration. »*

OLIVIER est en désaccord avec la position de certains socialistes sur les lois Pasqua. *« Il ne faut surtout pas les abroger, il faut les réviser »*, soutient le jeune homme, farouche partisan du contrôle de l'immigration. *« Les rues d'Avignon ne sont pas sûres la nuit. A quoi sert de nier l'évidence ? A Orange, terre d'expérience du Front, on ne se voile pas la face. »* De fait, le maire d'Orange, Jacques Bompard (FN), a ouvert un cahier de doléances, – *« une bonne chose »*, souligne Olivier. L'on y lit une demande pour réparer une conduite d'eau, la dénonciation d'une petite délinquance, etc. Sur la porte de la mairie, le maire a affiché une lettre concernant le mouvement du 17 octobre. *« Je comprends le mécontentement des gens, je ne suis pas contre la grève »*, écrit-il. Mais le maire veut qu'un service public minimum soit garanti. Il dénonce avec virulence *« les syndicats institutionnels »* et accuse *« la mondialisation »* de tous les maux.

« Le Front tisse sa toile sur tous les aspects de la vie. On comprend mieux comment des gens ont pu être collabos », commente une habitante d'Orange, qui vote socialiste, mais se refuse à prendre sa carte au parti *« animé par une vieille chouette qui fait fuir »*. Elle préfère agir dans Faire face, une des deux associations, avec Alerte Orange, qui défend chaque pouce de terrain contre la mainmise frontiste.

> « Les socialistes doivent retrouver la proximité, frapper chez les gens au lieu de se contenter de réunions. Les problèmes sont réels, il faut militer comme savent le faire les frontistes et les communistes »

La tâche, c'est une évidence, est difficile pour la fédération du Vaucluse. Le Parti, après un cuisant reflux, remonte la pente depuis un an. Mais, qu'il s'agisse de préparer la troisième convention ou de discuter de la démocratie, comme ce fut le cas précédemment, le thème de l'immigration revient au galop. Incontournable. Tous s'accordent à combattre, en priorité, le Front national. Mais comment faire ? Yves Léonard lui-même, ancien soixante-huitard revenu au parti en 1987, après un passage en 1974, apprécié de ses ouailles jeunes et plus âgées, ne se retrouve pas dans *« les discours incantatoires faits au nom des droits de l'homme. Ils sont dépassés. Nous gardons nos valeurs. Mais il nous faut être réalistes. Ce qu'a su faire Gérard Le Gall, délégué auprès du premier secrétaire, qui défend un contrôle de l'immigration. »* Le département est à la pointe du combat face au Front national. Cela explique-t-il son besoin, presque impatient, d'un projet concret ?

A Auxerre, où se réunissaient les socialistes bourguignons le 12 octobre pour débattre, eux aussi, de la troisième convention, l'impatience fut également manifeste. Elle surprit quelque peu, en ces terres traditionnellement de mesure, où le Front national ne fait pas recette. *« Mais, face au chômage, il y a tout autant urgence. »*

« Lionel, réveille-toi ! », hurle un militant d'une cinquantaine d'années, en réponse à l'exposé préliminaire et très technique fait par un délégué de Dijon dans l'atelier de réflexion sur l'emploi. *« Lionel, magne-toi ! Il nous faut des mesures concrètes pour répondre aux chômeurs »*, reprend d'une traite le trublion, applaudi timidement par l'assistance clairsemée. En tribune, le délégué dijonnais s'échauffe : *« Je ne suis pas venu pour me faire engueuler, je suis un militant comme toi. »*

Le maire d'une petite commune rurale prend opportunément la parole. *« Je peux créer une trentaine d'emplois d'initiative locale. Garantissons ce type d'emploi à tous les jeunes, en attendant qu'ils trouvent un travail fixe. Pourquoi ne pas utiliser à cette fin les fonds jusqu'ici donnés sous forme de primes et sans effet aux entreprises ? »* En tribune, le délégué s'empare de l'argument, chiffre même le rapport d'une telle mesure : *« 50 milliards de francs créeraient 400 000 emplois ! »* Le trublion et quelques autres applaudissent à tout rompre. D'autres préfèrent déplorer *« la démagogie »*. Certains se disent découragés : *« Que peut-on faire de différent par rapport à la droite ? La crise, hélas, est générale. »*

Du débat agité émergent quelques points forts. Faut-il réduire la durée du travail à 35 heures, voire à 32 heures, sur-le-champ ? Dans le même temps, diminuer ou non les hauts salaires ? La fiscalité doit-elle s'orienter vers une réforme de la TVA, injuste pour les bas revenus ? Beaucoup optent pour une relance keynésienne des dépenses publiques, afin de stimuler la croissance. *« Halte au franc fort ! »*, réclament certains, tout en rappelant, avec précaution, leur soutien au traité de Maastricht. *« On ne revient pas sur les choix du parti »*...

Un jeune couple de travailleurs sociaux, venu de Nevers, qui participe à un autre atelier consacré à la protection sociale, y a trouvé *« l'échange dont nous avons besoin. Dans notre petite section, nous nous sentons isolés. Dommage, les discussions ont été rapidement écourtées pour faire place aux discours des dirigeants. »*

ILS ont pris leur carte au parti en mars 1995. *« Nos enfants grandissaient, nous nous devions d'agir. Le score de Lionel a été une divine surprise. »* Mais depuis ? *« Nous soutenons Lionel, qui a la carrure d'un président et a su démocratiser l'organisation. »* Mais encore ? *« Lionel n'a rien dit lors de la dernière grève en 1995. Nous avons été choqués par les positions droitières de Le Gall. Lionel ne s'est pas manifesté cet été à l'église Saint-Bernard. Nous, nous sommes montés manifester à Paris pour les sans-papiers. »* Ce sont de fervents spectateurs des « Guignols ». *« Ils l'ont bien vu, notre Yoyo, n'est-ce-pas ? »*

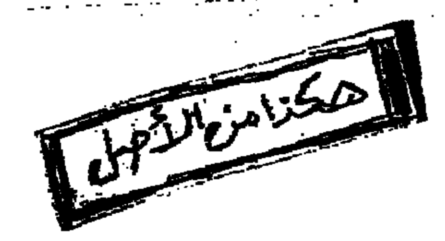
A Auxerre, comme partout, le parti prend le temps de la réflexion. *« Peut-être que Lionel attend d'avoir les remontées de toute la base pour nous regrouper derrière lui ? Mais on nous presse de questions. Que répondre ? »* Le jeune couple, comme tant d'autres militants, se fait une raison. Depuis un an, un peu partout, le nombre de militants recommence à croître.

A Dijon, la section s'est réorganisée. *« Mais elle nous ignore, comme si on faisait peur »*, critiquent deux lycéens venus en curieux à la réunion d'Auxerre. Adeline et Clément ont pris récemment leur carte au Parti socialiste. *Animateurs du journal L'Insaisissable* au lycée Charles-de-Gaulle, ils ont récemment diffusé un questionnaire *« pour connaître l'intérêt porté à la politique »*. Une centaine de réponses sont arrivées. *« Pas mal ! Beaucoup étaient écœurés par les tracts orduriers de l'extrême droite traitant les immigrés de* sans-papiers de toilette. *Nous avons pris ces tracts et les avons brûlés devant tout le monde. »*

A la section d'Auxerre, Patrick Rigolet, quarante ans et l'allure sportive, a remplacé à la tête de la section l'ancien secrétaire, qui avait joué, en accord avec les instances nationales, la carte de l'ouverture avec le maire Jean-Pierre Soisson. *« Ce fut une bonne leçon... Quand celui-ci appela à voter Chirac à la présidentielle, on se retrouva Gros-Jean comme devant. Depuis, on remonte : 70 adhérents au lieu de 30. De moins en moins d'enseignants ont leur carte, mais toutes les catégories sociales sont représentées »*, affirme Patrick, cadre de la Sécurité sociale et membre d'une famille où toutes les sensibilités de gauche sont représentées. Son demi-frère est permanent à la section. Militant à la CFDT, Patrick s'apprête à postuler pour la présidence de la caisse d'assurance-maladie. Il aurait préféré voir Henri Emmanuelli mener la campagne présidentielle, mais il soutient, *« en légitimiste »*, Jospin, qui fut choisi à la majorité.

Il se veut *« réaliste, sans états d'âme »*. Militer sur le plan local est sa seule ambition : *« Ici, je connais tout le monde. J'habite à deux pas de l'école primaire que je fréquentais. Je croise chaque jour mes anciens copains du club de football. De droite comme de gauche, entre voisins, on discute sec et on avance. »*

Danielle Rouard
Dessin Serguei.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Silence, on privatise

Suite de la première page

Pourquoi vouloir céder précipitamment des entreprises si longtemps tenues à bout de bras ? Parce que l'Etat, en quête d'économies budgétaires, ne veut plus mettre la main à la poche. En mai 1995, un sénateur nommé Jean Arthuis dénonçait devant la commission des finances la mauvaise affaire des participations de l'Etat dans les entreprises publiques : entre 1988 et 1994, elles lui ont coûté 29,5 milliards de francs, comme représentant la différence entre les dividendes perçus au titre de ses participations et les dotations en capital qu'il a dû consentir.

« Nous ne savons pas gérer ces entreprises », répétait le même Jean Arthuis, devenu ministre de l'économie et des finances, en présentant, le 16 octobre, le choix du gouvernement concernant la privatisation de Thomson. Mercredi 23, Alain Juppé reprenait la même explication devant les caméras de France 3 : *« Je ne veux pas que le contribuable français (...) continue à payer des dizaines de milliards* [de francs] *pour des entreprises qui sont mal gérées. »* La doctrine qui résulte de cette analyse est claire : de toutes ces participations embarrassantes il faut désormais se débarrasser, et au plus vite.

Les dossiers Thomson et CGM ont valeur d'exemple. Dans un cas comme dans l'autre, deux candidats donnés favoris ont fini par être écartés au profit de candidats plus proches du pouvoir

Pour cela, l'Etat est prêt à *« payer pour vendre »*, c'est-à-dire à recapitaliser une dernière fois les entreprises avant d'en confier l'avenir à un entrepreneur privé. Les contribuables débourseront donc 1,27 milliard de francs pour la Compagnie générale maritime (CGM), 858 millions pour la SMC, de 1 à 1,4 milliard pour la SFP, et 11 milliards pour Thomson. Ils ont déjà versé 11 milliards pour redresser Bull, dont la privatisation reste inachevée, et 19 milliards pour Air France, qui n'est pas encore en état de basculer dans le privé.

Pour pouvoir vendre ces *« canards boiteux »*, l'Etat s'entoure du secret le plus total et privatise selon la méthode de gré à gré. Une formule rarement utilisée. Les dossiers Thomson et CGM, précédant une rafale d'autres privatisations de gré à gré, avaient donc valeur d'exemple. On constate que, dans un cas comme dans l'autre, deux candidats donnés favoris ont fini par être écartés au profit de candidats plus proches du pouvoir. Dans quelles conditions et selon quels critères ?

Dans une privatisation de gré à gré, ni les modalités financières des offres ni les projets industriels présentés ne sont rendus publics. L'entreprise privatisable, elle, doit ouvrir tout grands ses comptes et ses secrets maison aux experts des candidats repreneurs, et non pas aux consultants d'un cabinet d'audit indépendant, comme cela se passe dans le cadre d'une privatisation classique. Un procédé d'autant plus mal vécu en interne que les candidats sont souvent ses concurrents directs. Et que le patron de l'entreprise à privatiser est soigneusement écarté du processus de décision.

Ni le président de Thomson, Marcel Roulet, ni celui de la CGM, Philippe Pontet, n'ont eu connaissance du contenu exact des offres. Jean-Jacques Bonnaud, PDG du GAN, qui est pourtant propriétaire en direct du groupe CIC, n'est pas mis au courant de l'évolution de la procédure depuis que deux offres concurrentes ont été déposées. Tous les trois se sont pourtant bien gardés d'émettre un jugement sur les choix du gouvernement. Pour s'être permis d'élever la voix contre l'hypothèse d'une reprise du groupe CIC par la BNP ou la Société générale, son PDG, Bernard Yoncourt, s'est exposé aux foudres du ministre de l'économie. Au risque d'y perdre son poste, six mois après y avoir été nommé.

De ce fait, ces privatisations sont vécues comme un fait du prince : à l'issue de l'appel à candidatures, le gouvernement indique sa préférence sans être obligé de justifier son choix, qui devient définitif lorsque la commission de privatisation lui a donné un « avis conforme ». Ce qui suscite des interrogations sur son rôle, qu'on aurait pu espérer plus actif et indépendant dans des dossiers aussi délicats. Politiquement, on voit bien à quelles contestations cette procédure peut donner prise, même si elle n'est pas à franchement parler illégale – puisque prévue par un décret du 29 août 1995 modifiant la loi de privatisation –, comme a pu l'affirmer le Parti socialiste.

Pour les salariés des groupes concernés, le mystère qui entoure les privatisations de gré à gré ne fait que renforcer leur inquiétude : privés de la tutelle bienveillante de l'Etat, les plans sociaux risquent de se durcir. D'autant que céder une entreprise publique à un groupe étranger n'est plus tabou, comme le montre l'exemple de Thomson Multimédia, applaudi à grand bruit par une certaine presse anglo-saxonne avide d'assister à la fin de l'« exception française ». Le gouvernement a accepté que le fabricant de téléviseurs soit confié au sud-coréen Daewoo, auquel il songe aussi à céder la SMC. Et cela dans des conditions financières de rêve, après une recapitalisation de près de 1 milliard pour la banque marseillaise et de 11 milliards de francs pour Thomson.

Le problème est précisément que, pour Thomson, ces conditions extrêmement favorables n'étaient pas connues lors de l'appel d'offres. Si elles avaient été clairement affichées, n'y aurait-il pas eu d'autres candidatures susceptibles de mieux préserver le maintien en France des centres de décision de Thomson Multimédia ? On ne le saura jamais. Sauf s'il se confirme qu'une nouvelle offre, tardive mais plus conforme à l'idée qu'on peut se faire d'un dernier choix de politique industrielle du gouvernement avant privatisation, finit par prendre forme. Certains, au sein même du gouvernement, l'appellent de leurs vœux.

Peut-être une telle issue parviendrait-elle à désamorcer la contestation. Mais elle susciterait bien des remises en cause. Quelle serait, après un tel camouflet, la réaction d'un Daewoo, accueilli à bras ouverts depuis plusieurs années en Lorraine en raison des emplois qu'il y a, malgré tout, créés ? Et quel serait alors l'avenir des futures privatisations, prévues elles aussi selon la même procédure de gré à gré ?

Anne-Marie Rocco et Babette Stern

Le Monde
ÉDITORIAL

Darwin réhabilité par l'Eglise

APRÈS la réhabilitation de Galilée en 1992, le pape vient de faire un grand pas dans la reconnaissance des théories de l'*« évolutionnisme »* qui, au XIXe siècle, grâce à Lamarck (1809) et à Darwin (1859), ont bouleversé les connaissances sur l'origine de l'homme. A la veille du troisième millénaire de la naissance du christianisme, l'Eglise catholique scrute courageusement les ombres de son passé. Ce faisant, elle n'en finit pas de devoir retoucher, un à un, des pans entiers de son édifice doctrinal.

Contre la propagation des thèses évolutionnistes, l'Eglise a longtemps défendu une lecture purement littérale et historique du récit de la Création, contenu dans les premiers chapitres bibliques de la Genèse. Au point de devoir mettre à l'index un Teilhard de Chardin (1881-1955), ce jésuite paléontologue français qui, avec d'autres théologiens, n'a cessé d'expliquer que le message de la Révélation n'était pas fatalement contradictoire avec une conception évolutionniste du monde. En estimant que celle-ci est *« plus qu'une hypothèse »*, non seulement Jean Paul II vient de rompre avec l'enseignement critique de ses prédécesseurs, mais il admet que dans le darwinisme, bien loin d'être absent de son œuvre créatrice, Dieu dirige celle-ci constamment vers son terme, qui est l'homme, et vers la prise de possession de la matière par l'esprit.

Les conséquences de cette réhabilitation peuvent être considérables. La distance ainsi prise avec la lecture fondamentaliste de la Bible risque d'entamer tout l'édifice dogmatique chrétien, fondé sur le péché originel et l'existence du mal, qui a façonné nos mentalités occidentales. Sans la notion de culpabilité héréditaire, liée à la dérive du « premier homme », Adam, des dogmes centraux de la foi chrétienne, comme le péché originel et la Rédemption, ne sont pas compréhensibles. Or, à partir du moment où l'on admet que l'homme n'est pas né du doigt de Dieu, mais s'est dégagé progressivement de l'animalité, toute la manière d'appréhender l'existence du mal dans le monde doit être révisée.

En comblant son retard par rapport aux exigences posées par la communauté scientifique, l'Eglise voit s'ouvrir sous ses pas un fossé vertigineux.

Mais pouvait-elle continuer à maintenir sous le couvercle des interrogations aussi fondamentales, à dispenser un enseignement religieux qui ne tienne plus compte des acquis de la science ? Le récit de la Création du monde, l'existence d'un péché originel et d'un paradis terrestre ne sont plus admissibles par des enfants qui n'ignorent, par exemple, plus rien des réalités de la Préhistoire.

Ainsi, le contentieux s'allège-t-il entre l'Eglise et la science. L'une et l'autre sont appelées à toujours plus de modestie. La science ne prétend plus aujourd'hui posséder une connaissance universelle des lois de l'univers et fonder, à partir d'elle, tous les messages éthiques. L'Eglise, de son côté aussi, progresse quand elle cesse de substituer les données de la Révélation à la recherche scientifique et quand elle reconnaît enfin la science comme exigence de toute culture.

Elevage *par Cardon*



Allemagne : François Mitterrand a-t-il vu juste ?

« J'AI CONFIANCE dans le jugement de l'Histoire », aimait dire François Mitterrand. Et pourtant, sur l'une des épreuves majeures de son double mandat, la perspective de l'unification allemande après la chute du mur, l'Histoire hésite encore à rendre son verdict.

En ces quelques semaines où le destin de l'Europe s'emballe jusqu'au vertige, l'ancien président espère-t-il freiner le mouvement ? Essaie-t-il de proroger un peu l'ordre établi, par peur de l'inconnu ? Manque-t-il d'audace ou de lucidité ? A ces questions, des historiens, des diplomates et quelques-uns des principaux acteurs de ce prodigieux événement ont tenté de répondre, lors d'un colloque organisé près de Berlin, les 18 et 19 octobre, par l'Institut de Berlin-Brandebourg pour la coopération franco-allemande en Europe.

Pour Roland Dumas, l'ami qui protège avec soin sa mémoire, François Mitterrand n'a en rien *« manqué le train de l'Histoire »*. *« Billevesées que tout cela ! »* En l'espèce, rappelle-t-il, la pensée présidentielle, guidée par une *« formidable continuité »*, reposait sur trois principes fondamentaux qui *« allaient de pair »* : la réconciliation franco-allemande, la construction de l'Europe et l'unification *« pacifique et démocratique »* de l'Allemagne, pour laquelle François Mitterrand plaide dès 1945, *« contre la pensée dominante »*.

Citations à l'appui, il affirme que, sur ce chapitre, *« l'essentiel de la pensée de François Mitterrand n'a pas varié en cinquante ans »*. On pourrait arguer, comme le fit un jour Margaret Thatcher, longtemps farouche adversaire de l'unité allemande, que ces engagements, réitérés pendant un demi-siècle, relevaient de la pure rhétorique, tant l'échéance semblait improbable. Celui qui conduisait la diplomatie française à l'automne de 1989 reconnaît tout de même que le président eut *« quelques moments d'interrogation »* sur le chancelier Kohl, *« à l'image de ce qui se passe dans un couple d'amoureux, lorsque l'on cherche à s'assurer de la fidélité de l'autre »*. *« Nous posions à l'Allemagne*, poursuit Roland Dumas, *quelques questions fortes. Tout cela, n'avait rien, après tout, de désobligeant. »*

Homologue et souvent complice de Roland Dumas, Hans-Dietrich Genscher veut *« rendre justice »* à François Mitterrand. Evoquant un entretien avec le président français, le 30 novembre 1989, il souligne que ce dernier tenait l'unification non seulement pour un *« processus inéluctable »*, mais aussi pour *« une nécessité historique »*. *« Il me fit part des trois critères importants à ses yeux : la poursuite de la contruction européenne, la réaffirmation de la frontière Oder-Neisse avec la Pologne et un scrutin démocratique en RDA sur l'unification. Il m'assura que, même si l'Allemagne ne s'engageait pas sur ces trois points, il ne s'opposerait pas à ses retrouvailles, mais il serait alors obligé de consolider les alliances traditionnelles de la France »* (sous-entendu l'axe franco-britannique). Hans-Dietrich Genscher dit n'avoir jamais ressenti ces *« critères »* français comme des *« contraintes »* ou des *« exigences »*. *« La France ne nous a pas forcé la main en nous demandant de reconnaître la ligne Oder-Neisse. Mais nous pensions que seule l'Allemagne unifiée pourrait réaffirmer cet engagement avec solennité. »*

Etre pour ou contre l'unité allemande ? François Mitterrand ne s'est jamais posé la question, relève Hubert Védrine, ancien porte-parole et secrétaire général de l'Elysée. *« Mais il détestait les apprentis sorciers en politique. Il savait que l'Histoire peut devenir tragique. Alors, oui, il a posé des conditions à l'unification, je n'ai pas peur de le dire. Il en avait le droit et le devoir. D'ailleurs, personne à l'époque n'était favorable à l'unité à n'importe quelle condition. Ni Washington, ni Moscou bien sûr, ni même les dirigeants ouest-allemands. »* Hans-Dietrich Genscher rappelle, à cet égard, la circonspection de George Bush : *« On fait pression sur moi, disait-il, on voudrait que je saute sur le mur ! Mais je suis prudent. »*

« TACTICIEN COMPLEXE »

Directeur des relations internationales du *Monde*, Daniel Vernet relève qu'en *« tacticien complexe »* François Mitterrand multiplie à cette époque les déclarations contradictoires, les actions ambiguës, les manœuvres de retardement. Pourquoi prétend-on à l'Elysée, contre l'évidence, n'avoir pas abordé la question de l'unification lors du dîner des Douze, le 18 novembre ? A Kiev, le 6 décembre, le chef de l'Etat a-t-il vraiment proposé à un Gorbatchev stupéfait de le rejoindre deux semaines plus tard à Berlin-Est ? Le voyage en RDA ne démontre-t-il pas que François Mitterrand imaginait encore un avenir pour ce pays ? Croit-il ou feint-il de croire que la majorité des Allemands de l'Est sont hostiles à l'unification ?

« Evitons le contresens historique ! », répond Roland Dumas. *« François Mitterrand s'est rendu en RDA par souci de s'informer. Il est allé sur place pour déceler les risques. »* Un avis que partage l'ancien président fédéral Richard von Weizsäcker : *« Il m'avait parlé de son projet de voyage. Il voulait être mieux au courant. Quoi qu'il en soit, cette visite n'a aggravé en rien les relations entre Paris et Bonn. »* Pour Serge Boidevaix, ancien ambassadeur de France à Bonn, François Mitterrand n'encourt qu'un seul reproche, celui d'avoir, avec beaucoup d'autres, *« surestimé la capacité de survie de Mikhaïl Gorbatchev »*.

Fausse querelle ou suspicion légitime, l'équivoque suscitée par l'attitude de François Mitterrand ne s'est pas évanouie avec le temps. *« La dialectique de l'événement, gérée au jour le jour*, se souvient Hubert Védrine, *donnait lieu à des témoignages parcellaires qui ont peut-être été la source d'un malentendu. Le président fonctionnait comme un sismographe. A l'écoute des vieilles angoisses françaises, des sentiments contradictoires envers notre voisin, il lui fallait assumer toute cette complexité. Il y a eu un défaut d'explication. Il a manqué un grand discours sur l'Allemagne. »*

Dans *De l'Allemagne, de la France* (Odile Jacob) le livre-plaidoyer qu'il a jugé bon d'écrire, François Mitterrand répond à sa façon. Ayant congédié en deux paragraphes *« la polémique qui escortait, depuis novembre,* [sa] *politique allemande »*, il ajoute : *« Au demeurant, qu'avais-je à prouver ? (...) Non, je n'avais rien à prouver, et dédaignais de le faire. »*

Jean-Pierre Langellier

Non au Musée des arts premiers

par Louis Dumont

En voyant un président de la République, pourtant abondamment mis en garde par le jugement des scientifiques, se disposer à détruire l'institution majeure et la relation au grand public de l'ethnologie en France, il n'y a pas lieu, pour un *ethnologue qui prit part* dans l'enthousiasme, il y a soixante ans, à la naissance du Musée de l'Homme, de s'embarrasser de protocole et de circonlocutions pour crier à l'indignité et à la trahison des valeurs auxquelles on s'est efforcé de rester fidèle depuis lors.

En vérité, on croit rêver en lisant *Le Monde* du 9 octobre, tant tout ce qu'on y lit sur le sujet est invraisemblable. Qu'on en juge : on prévoit le remplacement du Musée de l'Homme *par un « Musée des civilisations et des arts premiers »*. Tel est du moins l'aspect essentiel pour nous d'une opération complexe : le remplacement d'un musée de science par un prétendu musée d'art.

Le plus fameux des ethnologues, président d'honneur de la commission, loue le projet et, d'après l'extrait de sa lettre publié dans *Le Monde*, enterre purement et simplement l'ethnologie, non seule*ment au plan de l'exposition* et de la conservation des objets, mais aussi au plan de la recherche et de la communication en général.

L'expression « Musée de l'Homme » désigne une institution regroupant toutes les disciplines scientifiques, dont l'ethnologie, dans l'étude de l'homme et des sociétés humaines et les ouvrant au grand public. Une concentration interdisciplinaire que le monde nous envie – ou du moins nous enviait *jusque-là*.

Ce type de musée nous est précieux pour deux raisons principales : d'une part il saisit les hommes collectivement à partir de l'aspect matériel de leur existence, qu'il soit banal ou distingué, insignifiant ou exceptionnel ; et, d'autre part, la relation, essentielle, entre la recherche et le public s'établit ainsi à partir de la chose vue, qui est expérience vécue des choses et des techniques.

C'est cela que le projet considéré n'hésite pas à démembrer pour y substituer un soi-disant musée d'art, un établissement où les chefs-d'œuvre de l'art, libérés de toute attache sociale ou utilitaire s'offriront à la dilection contemplative du public, à l'instar de la statue de Praxitèle ou de la toile de Van Gogh qui font courir les foules aujourd'hui. Il y a un temps pour cela si on le désire. On peut multiplier les expositions, voire les musées de ce genre.

Ce qui est vicieux, c'est de prétendre « absolutiser » ce moment de contemplation au point de détruire le moment opposé, qui cherche à faire jaillir la lumière des totalités vivantes. N'oublions pas que ce que nous appelons ici œuvre d'art était peut-être affaire de pure religion, ou de pure utilité, dans sa culture d'origine. Le renouveau de l'esthétique que l'on pressent aujourd'hui ne s'annonce pas sous le signe de l'isolement du Beau. On *voit ici que tout au fond le projet* est directement réactionnaire.

Cette nature profonde du projet se trahit dans son titre même, par l'expression *« arts premiers »*, qui n'est pas particulièrement claire et semble, dans la substitution de *« premier »* à *« primitif »*, traduire un certain malaise.

Il s'agit là en réalité des « beaux-arts ». Jusqu'au XVIIIe siècle chez nous, les arts comprenaient les arts *mécaniques*, soit l'artisanat, et les « beaux-arts ». Depuis lors, cette dernière catégorie s'est exaltée au point de coïncider avec l'Art absolument – mais maint artiste a continué à se considérer lui-même comme un artisan.

On peut remarquer qu'en parlant d'*« arts premiers »* on impose en réalité la notion moderne de *« beaux-arts »* à des cultures qui ne la connaissent pas. Voulez-vous séparer l'art pariétal de Lascaux de l'artisanat ? Pour obtenir une égalité abstraite avec ce qui ressortit à notre propre culture, on nous propose de regarder les beaux objets d'ailleurs à travers les préjugés de bourgeois parvenus.

On chercherait en vain dans ce projet la trace d'un principe ou d'une idée. Il est à lire sur un autre plan : c'est l'affaire de bureaucraties rivales

En général, on chercherait en vain dans ce projet la trace d'un principe ou d'une idée. Il est à lire sur un autre plan : *c'est l'affaire de* bureaucraties et d'administrations rivales. Comme certains journalistes l'ont perçu, il y a sans doute là quelque chose d'une cabale des musées artistes contre les autres. *Cela* se voit à l'hostilité dont est empreinte l'image que l'on donne du bilan global du Musée de l'Homme et de ses difficultés présentes. On ne peut ici introduire la mise au point historique nécessaire. *Les ennemis exagèrent* le délabrement et oublient les réalisations. On insinue, si on ne l'affirme pas, que le musée a sacrifié les aspects esthétiques de sa tâche. Rien n'est plus faux, et je pourrais témoigner dans le détail de la force de la préoccupation esthétique chez tous les créateurs.

Que dire du projet de réunir à celle du Musée de l'Homme une collection d'objets d'art d'esprit différent, qui est au cœur de notre affaire *et de ses difficultés ? Faut-il*, quel qu'en soit le prix démesuré, unifier absolument pour seulement rassembler, temporairement ou non ; ou le centralisme n'est-il recherché que comme forme de domination, de destruction ? Je suis obligé de passer sous silence le Musée de la marine, qu'on n'hésite pas à mettre en cause. On ne peut s'en prendre de la sorte à des institutions qui se sont constituées historiquement et qui doivent être en *premier lieu respectées*.

Rien n'autorise à mettre en question l'existence du Musée de l'Homme, quelles que soient ses difficultés actuelles. Il n'a pas démérité, il n'est pas devenu inutile. C'est dans son cadre, sous son nom, sous son idée que les défauts doivent être corrigés, les institutions réformées et développées. On souhaiterait avoir plus tard l'occasion de présenter des propositions inspirées de l'expérience des soixante dernières années. *Pour le* moment, on doit se contenter de remercier M. de Lumley de sa vigoureuse défense du Musée et demeurer en alerte pour empêcher la réalisation du projet.

Louis Dumont *est anthropologue.*

Décoincer les généralistes

par Christian Lehmann

DANS son plus fameux roman, *Catch 22*, Joseph Heller mettait en scène les vaines tentatives de Yossarian, mitrailleur d'un bombardier pendant la seconde guerre mondiale, pour sauver sa peau en simulant la folie, alors que ses supérieurs hiérarchiques multipliaient les missions-suicides. Le médecin militaire lui révéla enfin un jour le *« catch 22 », l'article du* code de procédure qui rendait caduques toutes ses démarches. *« Vous ne pouvez être exempté de vol que si vous êtes fou, or, en demandant à être exempté de vol, vous prouvez votre excellente santé mentale. »*

Cette double contrainte, bien connue en psychanalyse chez les mères abusives, pèse depuis de nombreuses années sur une partie non négligeable du corps médical : les généralistes. Avec les mêmes effets pervers de démotivation et d'aliénation. Pendant des années, la convention médicale a été régie par une alliance de fait entre les gestionnaires FO des caisses d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), peu encline à mettre en œuvre de vraies réformes dans un système opaque qui privilégiait le *statu quo*, et marginalisait peu à peu la médecine générale.

Bien sûr, à coups de grandes in*cantations, les gestionnaires rappelaient* périodiquement la place centrale du généraliste, *« pivot du système de soins », « acteur incontournable du système de santé »*, dans une langue qui signifiait le contraire de ce que l'on croyait entendre. Lorsqu'il fallut remettre un peu d'ordre dans les comptes, déficitaires en recettes, naquit la *« maîtrise médicalisée »*, sur laquelle aujourd'hui encore s'appuient les syndicats de spécialistes.

Bel exemple, là encore, de novlangue ; la maîtrise médicalisée consista à énoncer une série de vérités premières, les *« références médicales »*, et à les rendre *« opposables »* (RMO) par une série de *mesures pénalisant les récalcitrants*.

La vraie nature des RMO apparut rapidement aux généralistes. Rédigées avec une syntaxe affligeante, elles se contredisaient parfois en l'espace de quelques lignes. Uniformément négatives (il ne faut pas, il est inutile de...), elles ne faisaient que dresser des barrières, sans inciter positivement à de bonnes pratiques médicales. Enfin, et surtout, elles obligeaient le généraliste à un signalement tatillon sur toutes les ordonnances et les feuilles de soins, signalement d'autant plus ubuesque que les caisses d'assurance-maladie ne disposaient pas des moyens informatiques ou humains pour les lire...

Ceux des médecins généralistes qui refusèrent de se livrer à cette mascarade administrative furent alors nommément accusés de torpiller la maîtrise et de pratiquer une *mauvaise médecine. Les punitions* suivirent, les directeurs de certaines caisses sanctionnant au hasard les récalcitrants, seulement coupables d'avoir montré un peu de bon sens.

Il fallut un peu plus de temps aux médecins pour réaliser que les références médicales opposables, outre l'approximation de leur syntaxe, avaient parfois été rédigées sans tenir compte des données actuelles de la science, et que certaines d'entre elles – telle la RMO sur le frottis de dépistage des cancers utérins – souffraient de graves insuffisances.

La réforme de la Sécurité sociale engagée en 1995 a écarté de la gestion des caisses FO et la CSMF et a *voulu* remettre le médecin généraliste en première ligne des soins de santé ambulatoires. Pour ce faire, il est impératif que soit mis en place, sur la base du volontariat des médecins et des patients, un système de filières de soins garantissant un meilleur taux de remboursement au patient. Dans ce système, le généraliste, médecin traitant et référent du patient, oriente celui-ci dans son parcours médical, rendant au spécialiste sa vraie place : celle d'un consultant.

Si les médecins généralistes réclament ces filières de soins, ce n'est pas tant pour augmenter leurs revenus (car nombre d'entre eux, à l'instar de Monsieur Jourdain, font de la filière de soins depuis des années sans le savoir) que pour clarifier le système et sortir de la double contrainte dans laquelle les a enfermés la logique conventionnelle précédente.

En effet, la *Sécurité* sociale déclenche aujourd'hui ses contrôles selon le profil informatique du praticien, sans aucune réflexion sur l'âge du patient, ses pathologies, ou le coût global engendré par la pathologie. Pour prendre un exemple simple : un généraliste qui ne prescrit pas par lui-même, qui délègue à une cohorte de spécialistes qui, eux-mêmes, prescriront les examens complémentaires, aura un profil informatique plus « vertueux » que celui qui prend véritablement en charge un patient.

Ce dispositif pervers frappe en premier lieu les généralistes impliqués dans le suivi social et médical de patients âgés qui sont maintenus à domicile. Certes, au prix de visites répétées, de prescriptions parfois lourdes (médicaments, soins infirmiers et de nursing, soins de plaies et d'escarres...). Mais de façon à éviter une hospitalisation beaucoup plus coûteuse sur les plans financier et humain. On désigne à l'aveugle vindicte des administrateurs de caisses les médecins qui prennent en charge, en pratique de ville, les personnes atteintes par le VIH et d'autres pathologies lourdes.

Si on laisse les syndicats ultralibéraux miner un peu plus la réforme, les généralistes se trouveront dans une position intenable

A l'heure actuelle, les filières ne sont toujours pas mises en place, mais le dispositif de surveillance administrative s'est aggravé. On est *passé du délit de prise* en charge à la menace d'un reversement financier pour les praticiens « dispendieux », meilleur moyen de cantonner les généralistes dans le traitement des angines et pour renvoyer malades atteints du sida, séropositifs, cancéreux, patients en fin de vie... à l'hôpital.

En un an, tout ce que la réforme de M. Juppé a réussi à mettre en place est une minable petite série de mesures coercitives sans fondement médical, aussi vexatoires qu'inapplicables. Inapplicables, car ces mesures s'appuient sur des relevés des caisses manquant notoirement de fiabilité.

Profitant de l'aubaine, les syndi*cats ultralibéraux*, forts des appuis qu'ils ont toujours eus dans la majorité actuelle, ont entrepris de miner un peu plus la réforme et de repousser les filières de soins dans les limbes.

Si cela arrive, les généralistes se trouveront dans une position intenable, la réforme se soldant pour eux par une aggravation de leurs contraintes administratives et une diminution de leur capacité à exercer leur métier de médecin de premier recours.

M. Juppé, premier ministre sursitaire, n'a plus que deux solutions. Aller de l'avant, et mettre en place les filières de soins, au risque de se brouiller avec une partie non négligeable de son électorat, de plus en plus sensible aux thèses madelinistes. Ou reculer, et laisser le chantier de la protection sociale et de la médecine générale dans un état encore pire que celui qu'il avait trouvé en arrivant.

Pour le coup, sa seule réussite aurait alors été de prouver la justesse du principe de Peter, qui veut que dans le monde politique, comme dans l'administration, les cadres s'élèvent par promotions successives jusqu'à leur niveau d'incompétence.

Christian Lehmann *est médecin et romancier.*

Revivifier le bicamérisme

par Elisabeth Dufourcq

PLUS encore que le recours aux extrêmes, la tentation de Gardanne fut celle de l'abstention. Certes, le succès de Roger Meï, homme de terrain peu enclin aux recherches d'effet, fut celui du contact. Il n'en masque pas moins le désintérêt majoritaire de l'électorat *pour un monde politique dont* les tentatives de modernisation lui semblent simulées.

On sent bien qu'à l'avenir il faudra que l'élection sonne juste pour que l'électeur s'exprime. C'est tout le contraire de ce qu'on a entendu voici peu, à l'occasion des universités d'été des partis de droite comme de gauche. Sur le petit écran, déjà si proche du Guignol, se sont étalées des zizanies de premiers rôles, des petites phrases, des annonces aussitôt retirées qu'affichées, bref tout ce qu'on essaie d'éviter quand on veut garder ses amis...

La jeunesse vaut mieux que cela. A Gardanne, en tout cas, elle s'est *largement tenue à l'écart. Face aux* enjeux européens et méditerranéens, un tel taux d'abstention n'est certes pas de bon augure. A très court terme, il nous faut donc trouver une façon nouvelle de réconcilier le réalisme politique et la juste représentation nationale. Inutile, en effet, de fermer les yeux : ceux qui n'ont pas de fief dans les partis représentent presque tout dans la nation. En particulier ces *jeunes, par qui et pour qui l'avenir* du pays doit être construit. Plus encore que l'exceptionnelle sous-représentation des femmes au Parlement, qui ridiculise nos députés aux yeux de l'Europe, la sous-représentation des moins de quarante ans à l'Assemblée nationale dénature le sens de nos institutions.

En cette fin d'année 1996 où se dessine la géographie des investitures, résoudre ce problème paraît cependant insoluble, au moins dans les partis de la majorité. Au nom de quoi, en effet, osera-t-on demander à un député victorieux en 1993 et qui n'a pas, depuis, démérité de céder sa place à un plus jeune ou, pis, à une femme ? A la rigueur, pourra-t-on le *convaincre de prendre l'un* ou l'autre comme suppléant, sachant qu'une fois la victoire acquise, il aidera peu son coéquipier à devenir son rival. Tout cela procède d'un jeu de passion, plus noble que brutal si *tout le monde le joue*, mais qui perd entièrement de son sens s'il ne concerne plus que la minorité des citoyens.

Car c'est bien de démocratie qu'il s'agit maintenant, en France, et non *plus seulement d'alternance* politique. Que vaut, en effet, la démocratie d'un pays d'abstentionnistes où la seconde cause de mortalité des jeunes de dix-huit à vingt-huit ans est le suicide ? Que prépare la démocratie d'une France dans laquelle plus d'un million de familles ont pour chef une femme seule, mais où le nombre des femmes pré*sentes au Parlement* est *moins* élevé que celui des députés septuagénaires ?

La sous-représentation des moins de 40 ans à l'Assemblée nationale dénature le sens de nos institutions

Dès lors, que proposer ? Un pas important vers une démocratie plus saine, plus représentative de notre société et plus équilibrée serait de redonner son poids initial à ce qui, depuis toujours, parut essentiel aux fondateurs des républiques : un vrai bicamérisme.

Qu'au Sénat, en effet, siègent les sages, *cela est d'excellente tradition*, d'autant plus qu'un mandat de neuf ans confère une indépendance de pensée et une vision de long terme. Mais que l'Assemblée nationale retrouve sa fonction représentative des forces plus jeunes de la nation ! Qu'elle cesse de ressembler à un Sénat élu pour cinq ans. Que la jeunesse, la maturité, la féminité y *soient présentes, pour décider d'un* avenir qui les concerne au premier chef. Qu'en conséquence les plus âgés des députés de l'Assemblée nationale osent, comme tous leurs concitoyens, affronter un jour la sagesse et laisser place aux jeunes. Qu'en bref, on puisse se présenter au Sénat très tard dans la vie, mais qu'il ne soit pas possible de briguer la députation après soixante-cinq ans, âge imposé au commun des Français.

Pour autant, rien n'empêchera quiconque de débuter, plus tard et s'il le veut, une seconde carrière. En 1958, le général de Gaulle devint chef d'Etat, sans avoir jamais siégé comme député, ni sénateur ! Les *gens hors du commun échappent* à la règle commune !

Mais sur une planète plus jeune que l'Europe, la France ne tiendra son rang de nation dynamique que si elle fait résolument une place politique à sa jeunesse, féminine autant que masculine. Rajeunir le recrutement de l'Assemblée nationale, c'est redonner un sens au vrai bicamérisme, c'est relancer la balle dans le camp de l'avenir. Ne pas le faire maintenant, c'est le faire trop tard.

Elisabeth Dufourcq *est ancien secrétaire d'Etat à la recherche.*

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Intellectuels : le dictionnaire de Julliard et Winock ; des entretiens avec Antoine Spire
page II

THÉORÈME
Christophe Donner
page III



Le Monde des LIVRES
VENDREDI 25 OCTOBRE 1996



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII

HISTOIRE
D'Ouest en Est, les révolutions racontées par John Reed
page VIII

Obscénité de la littérature

Myriam Anissimov raconte, dans une impressionnante biographie, l'itinéraire tragique de Primo Levi, qui mit fin à ses jours parce que sa mémoire s'était révélée trop étroite pour contenir le souvenir d'Auschwitz



D.R.

On croyait tout savoir du plus grand des camps de concentration allemands, de cet « empire » de camps que fut Auschwitz, où l'on a pu compter jusqu'à vingt mille incinérations par jour ; des témoignages multiples nous en avaient informés, mais séparément, tour à tour, par intermittence.

Dans l'impressionnant ouvrage de Myriam Anissimov, à la fois biographie de Primo Levi et débroussaillement opiniâtre des confessions orales ou écrites de survivants, aussi bien que de dépositions et de reconnaissance des faits venues du côté des oppresseurs, la réalité bouillonne d'une colère qui s'apaise en constat, en inventaire exhaustif, définitif, absolu, afin que personne n'ose plus jamais nier l'existence des camps : que « cela », l'innommable, a eu lieu.

En 1540, Martin Luther réclamait-il l'éradication des juifs, et ensuite qu'on les brulât vivants ? Quatre siècles plus tard, son voeu fut exaucé. Tout est là – les formes les plus ignominieuses du mal –, dans ces pages, grâce à la convaincante fermeté de la biographe, et malgré que son maniement de la très riche documentation abonde en répétitions souvent superflues.

Tout est là : de l'hostilité féroce des « camarades », les « anciens », à l'égard des nouveaux arrivés, à la condition des prisonniers chargés d'enlever les cadavres de la chambre à gaz, de leur arracher les dents en or, de couper la chevelure des femmes avant de les brûler ; des victimes attendant la mort au bord des fosses qu'elles ont elles-mêmes creusées, aux enfants brûlés vifs pour économiser l'acide cyanhydrique.

Et voilà que, dans cet enfer, un prisonnier italien, un juif, Primo Levi, n'arrête pas d'observer le monde et les gens autour de lui : *« J'éprouvais le désir intense de comprendre, j'étais constamment envahi par une curiosité que, plus tard, quelqu'un qualifia, en fait, rien moins que de cynique : la curiosité du naturaliste qui se retrouve transplanté dans un environnement qui est effroyable, mais nouveau, effroyablement nouveau. »*

Il était né à Turin, au sein d'une famille de la bourgeoisie juive, le 31 juillet 1919, dans la chambre qui allait devenir son bureau, dans la maison où, le 11 avril 1987, il mettrait fin à ses jours en se jetant dans la cage d'ascenseur.

Laïc, il se réveilla juif un matin de 1938, en apprenant la promulgation des lois raciales, dans un pays où, jusqu'alors, rien n'était venu perturber les relations entre juifs et chrétiens. Mais la mutation politique de Primo Levi, des siens, de ses camarades fut d'une lenteur inexplicable. Manquaient-ils d'informations ? Ignoraient-ils les exécutions de masse perpétrées sur le front de l'Est ? Soudain, Primo Levi et ses amis, ayant compris que la guerre est aux portes de l'Italie, prennent contact avec ceux qui, dans la clandestinité, tentent depuis longtemps de barrer la route au fascisme : les partisans, les *« dilettantes des tranchées »*, comme les a appelés Beppe Fenoglio, le grand romancier italien de la Résistance (1), qui était des leurs.

Mais il est trop tard : le 8 septembre 1943, le serpent vert-de-gris des divisions nazies est dans les rues de Milan, de Turin. Et c'est, pour Levi et ses amis, à plus ou moins brève échéance, d'abord le camp de Fossoli di Carpi, au nord de Modène ; et, un mois plus tard, le départ pour Auschwitz.

Primo Levi, qui se demandait si le *Lager* n'était pas le lieu prédestiné *« pour déterminer ce qu'il y a d'inné et ce qu'il y a d'acquis dans le comportement de l'homme »*, soutenait qu'Auschwitz avait été sa véritable université (2) et avait donné un but à son existence : celui de témoigner d'une démence criminelle apocalyptique sans précédent. Déjà, en retrouvant les siens, il n'avait pu réprimer la *« joie libératrice »* de raconter sans cesse, en détail, et dans une sorte de vertige, ce qui lui était arrivé – mais en redoutant de vivre un rêve, tant le souvenir du Camp, enveloppé d'un néant grisâtre et trouble, lui paraissait seul vrai : *« Le reste, la famille, la nature en fleur, le foyer, n'était qu'une brève vacance, une illusion des sens. »*

Robert Antelme, rescapé de Buchenwald, qui rédigeait *L'Espèce humaine* (3), en 1947 – la même année où Primo Levi publia son premier ouvrage, *Si c'est un homme* (4) –, dit, lui aussi, son besoin de parler, d'être entendu : *« Les héros que nous connaissons (...), nous ne croyons pas qu'ils aient été amenés à exprimer comme seule revendication un sentiment d'appartenance à l'espèce »* ; et, comme Primo Levi, il observait que l'on avait bien affaire *« à l'une de ces réalités qui font dire qu'elles dépassent l'imagination »*.

Hector Bianciotti

Ecrivain remarquable même lorsqu'il délaisse le témoignage, où il se montre hors pair, la littérature ne fut pas la première vocation ni la plus ferme de Primo Levi. L'élève médiocre, paraît-il, de Cesare Pavese – son professeur de lettres en seconde – s'intéressait davantage à la linguistique, à l'étymologie, à la philologie qu'à la littérature ; il estimait que les discours à son propos avaient *« une odeur nauséabonde »*, et que la vérité ne se trouvait que dans la science.

Déjà, dans son enfance, il consacrait ses heures libres à l'élevage de têtards ; ceux-ci devenus de minuscules grenouilles, il avait un jour assisté à un spectacle qu'il aura eu du mal à oublier, peut-être parce que, sans trop d'effort, on peut y déceler une allégorie de la nature humaine : un oiseau avait fondu sur les petites bêtes, qui, les ayant dévorées, fut à son tour dévoré par un chat...

Ensuite, il découvre que la matière – mot qu'il ne tarde guère à doter d'une majuscule – est le creuset permanent d'imperceptibles modifications aboutissant à des cristaux, des plantes, des êtres doués de vie, et que tout, dans le monde, manifeste un développement régulier et inévitable. A quatorze ans, il décide d'être chimiste. Dans la chimie, il ne voyait pas seulement le moyen le plus sûr de deviner un peu plus avant les lois cachées de l'univers ; il s'en était forgé une poétique. Et, coïncidence rare dans l'histoire des lettres, comme Roger Caillois, au même moment, Levi conçoit la poésie à la lumière des théories du grand chimiste Dimitri Ivanovitch Mendeleïev, lequel, en 1869, démontra que l'univers était fondé sur très peu d'éléments qui ne sont pas rangés dans n'importe quel ordre ; qui se répètent, se répondent, se chevauchent, se recoupent. Et ces composants étant en nombre fini, ils se font obligatoirement des signes, permettant ainsi la poésie, qui est la « science » des analogies, des pléonasmes, des correspondances. Comme Caillois, Levi pensait que la poésie n'est pas un phénomène dû au seul langage, qu'elle préexiste dans la matière et que celle-ci garantit la justesse des images.

Ecrire d'une manière concise et claire ; éviter les fioritures ; savoir dire de chaque mot utilisé la raison de son choix ; aimer et imiter ceux qui ont suivi ces mêmes chemins, tel était, depuis toujours, l'idéal littéraire de Primo Levi. Idéal louable, certes, mais qui le rendait parfois intransigeant, comme le suggère Myriam Anissimov lorsqu'elle relève que *« n'ignorant pas qu'il y a en chacun de nous une part d'inconnaissable et d'irrationnel* [il] *a cependant commis l'erreur de croire que la clarté du discours pouvait en quelque sorte les conjurer »* : ne reprochait-il à Trakl et à Celan leur obscurité, osant assimiler leur poésie au râle d'un moribond ? Les faits ne venaient-ils pas confirmer ses convictions, puisqu'ils s'étaient suicidés ?

Mais Myriam Anissimov se rappelle aussi que la prose limpide de Levi rendait toute éloquence obscène ; et que, sans doute à cause de son austérité, elle avait longtemps retenti dans le vide : ni Pavese ni Natalia Guinzbourg, piliers des éditions Einaudi, n'avaient accepté le manuscrit de *Si c'est un homme*, qui parut chez De Silva, un petit éditeur. Livre capital, plutôt distribué que vendu, il suscita une critique élogieuse d'Italo Calvino, puis, comme disait l'autre, on entendit à peine se refermer sa tombe... Alors, Primo Levi se tait. Il devient l'un des spécialistes mondiaux en matière de « revêtements isolants pour les conducteurs électroniques en cuivre »... Il faudra attendre seize ans la parution de son deuxième récit, *La Trêve* (5).

(1) *La Guerre dans les collines*, Gallimard, 1973.
(2) *Conversations avec Primo Levi*, de Ferdinando Camon, Gallimard, « Le Messager », 1991.
(3) Gallimard, *Tel* est de nouveau en collection « Blanche » à partir du 5 novembre.
(4) Nouvelle traduction chez Robert Laffont : *Si c'est un homme*.
(5) Grasset, « Les Cahiers rouges », 1988.

PRIMO LEVI, LA TRAGÉDIE D'UN OPTIMISTE
de Myriam Anissimov,
J-C Lattès, 698 p., 175 F.

Lire la suite page IV

La main de l'aimé

L'historien John Boswell, mort en 1994, défendait dans cet essai provocant l'idée d'une union entre hommes acceptée par l'Eglise

LES UNIONS DU MÊME SEXE DANS L'EUROPE ANTIQUE ET MÉDIÉVALE
(Same-Sex Unions in Premodern Europe)
de John Boswell.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Odile Demange,
Fayard, 550 p., 195 F.

Moins de deux ans après la disparition prématurée de John Boswell (1947-1994), longtemps professeur à Yale, paraît son ouvrage le plus provocant, le très attendu *Same-Sex Unions in Premodern Europe*, paru chez Villard Books l'année même de sa mort. Au terme d'une recherche conduite sur douze ans, trois cents pages de texte, complétées par près d'une centaine d'autres, annexes presque entièrement consacrées aux traductions des documents dont se nourrit l'analyse, quand ceux-ci ne sont pas livrés en grec ancien, comme autant de pièces à conviction d'un dossier dont on sent que Boswell se veut l'avocat passionné. Plus de cent trente pages de notes encore, très denses, commentées avec parfois des partis pris abrupts, voire injustes, et quelques raccourcis si rapides, pour mieux asseoir la démonstration, qu'ils en deviennent inexacts (ainsi Vespasien et Titus sont-ils sacrifiés à la gloire d'Hadrien). On l'aura compris, cet essai sur les unions entre personnes de même sexe est un livre de combat autant qu'un travail d'historien scrupuleux.

Philippe-Jean Catinchi

S'attaquant aux préjugés sociaux les plus tenaces, qui ont conduit à négliger l'histoire sociale de l'homosexualité, identité rejetée et réprimée dès l'époque moderne, John Boswell avait déjà fait sensation en publiant en 1980 *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIVe siècle* (1), où il établissait la large tolérance de l'Eglise à l'égard de cette affectivité hétérodoxe. Après un captivant détour par les origines de la famille moderne (2), lues à travers la pratique de l'abandon volontaire, régulateur *« pathétique, mais doux »* des évolutions démographiques, le médiéviste revient sur un terrain qu'il connaît parfaitement, pour prouver que des cérémonies, comparables aux unions entre homme et femme, reçurent l'aval des Eglises chrétiennes, avant qu'elles ne s'attachent, pour assurer leur emprise sur le corps social disloqué des Xe et XIe siècles, à faire du mariage un sacrement, dont l'office du prêtre garantit seul la validité dès le concile de Latran IV (1215).

(1) Paru en français en 1985 (« Bibliothèque des Histoires », Gallimard).
(2) *Au bon cœur des inconnus. Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance* (New York, 1988, trad. française Gallimard, « Bibliothèque des Histoires » 1993).

Lire la suite page XI

le feuilleton de Pierre Lepape

DICTIONNAIRE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS
de Jacques Julliard et Michel Winock.
Seuil, 1260 p., 295 F.

APRÈS LES GRANDS SOIRS
Intellectuels et artistes face au politique
d'Antoine Spire.
Ed. Autrement, 350 p., 149 F.

Le Bottin

Le dictionnaire de Jacques Julliard et Michel Winock refuse de s'engager dans le débat sur les rapports des intellectuels avec la politique. Dans ses entretiens, Antoine Spire, lui, ne se borne pas à énumérer ceux qui font profession de penser

Ni Jacques Julliard ni Michel Winock ne figurent dans leur *Dictionnaire des intellectuels français*. Vertueuse modestie, mais qui a l'inconvénient d'éluder une information importante : qui sont ces deux intellectuels qui se sont donné mission de dresser *la liste* raisonnée de leurs confrères ? Au Quartier latin, dans les années 70, on aurait posé la question de manière plus abrupte : d'où parlent Julliard et Winock ? De quel lieu de savoir ? de quel champ de pouvoir ? de quel horizon idéologique ? de quelle pratique sociale ? Connaître l'origine d'un discours, tous les historiens nous le répètent, est indispensable à sa lecture critique la plus élémentaire. Et ce ne sont pas les cinq lignes de *curriculum vitae* hâtivement jetées à la fin du volume qui suffiront à satisfaire notre légitime curiosité.

Un article, intitulé « Pour un bon usage », situé immédiatement derrière la trop courte introduction des directeurs et signé de leurs deux assistants, Pascal Balmand et Christophe Prochasson, ne vient ranimer notre espoir d'une réponse que pour mieux le décevoir. Balmand et Prochasson, historiens très honorables par ailleurs des relations entre intellectuels et politique au XX[e] siècle, ont, semble-t-il, été chargés de désamorcer tout ce qui dans l'*« entreprise aventureuse »* du dictionnaire aurait pu faire débat. Nous voilà prévenus : on ne discutera pas de ce qu'est un intellectuel – *« C'est* en situation *que les intellectuels se laissent le mieux approcher »* –, on n'adoptera aucun point de vue, ni historique, ni scientifique, ni culturel, le tout étant que le lecteur *« y trouve à la fois son compte et son plaisir »*. Ceux qui attendaient un essai historique par alphabet, l'expression d'une pensée à entrées multiples – et, pourquoi pas, contradictoires – sur le passé, le présent et le futur de cet étrange phénomène qu'est la fragile existence d'une « classe » intellectuelle doivent en rabattre : on leur propose le Bottin. L'ouvrage dès lors tient ses promesses. Il n'a plus que des qualités, peu nombreuses. Comme quoi il suffit de ne pas poser de questions pour qu'elles soient toutes résolues. Il n'y a pas, par exemple, d'entrée à « antisémitisme » ; pas davantage qu'à « communisme » ou à « fascisme ». L'une des plus poignantes énigmes de l'intelligence, à savoir : comment des hommes et des femmes dont le métier était de penser se sont embarqués dans les plus folles entreprises menées contre la pensée, est ainsi déconstruite. Eparpillée en une myriade de notices biographiques et de récits d'événements, eux-mêmes réduits à la succession de moments dont la signification est ailleurs. C'est un bien curieux reproche à faire à des historiens que de s'être ainsi obstinément refusés à faire de l'histoire. Car aussi bien faites soient-elles, souvent, les notices biographiques et les évocations des lieux et des institutions de la vie culturelle ne peuvent à aucun moment donner un sens à l'ensemble, organiser une ombre de discours. A moins que le discours ne soit précisément dans cette absence de sens. Qui sont les intellectuels ? Rien, une liste ; des noms, des travaux, des oeuvres, et puis des engagements, des pétitions, des lubies étranges, des querelles d'Allemands, des impasses, des reniements, des entêtements ; beaucoup de bruit et beaucoup d'encre pour quelques grammes de renommée. *Le* vide ainsi fait, on peut, dès lors, feuilleter le Julliard-Winock avec l'assurance de l'innocence et la promesse du plaisir : on n'y trouvera rien qui fâche ; juste les portraits en Photomaton mesurés d'une étrange faune parisienne – il n'y a pas d'intellectuel en province ; pas d'entrée en tout cas pour Marseille, Lyon ou Toulouse – qui s'auto-reproduit par la signature de manifestes. (*« Claudel intellectuel ? Assurément non, si l'on remarque qu'il ne fut jamais signataire de pétitions, qu'il écrivit rarement dans les journaux et que, sauf exception, il s'abstint d'intervenir dans les problèmes de politique intérieure. »*)

Le reproche adressé le plus habituellement aux dictionnaires de noms propres, qu'ils recensent les écrivains ardéchois, les chanteurs poldèves ou les intellectuels du VI[e] arrondissement tient à l'oubli de certains noms, assimilé à une méchante censure. Julliard et Winock n'ont oublié personne ; pas un ratage sur leur carnet de bal (1). Ils sont venus, ils sont tous là. Même ceux qui, selon les propres critères – bien discutables – des promoteurs ne devraient pas figurer sur le portrait de famille.

Si l'on en croit le *Dictionnaire*, un intellectuel est *« un homme ou une femme qui applique à l'ordre politique une notoriété acquise ailleurs »*. Il s'ensuit qu'un journaliste n'est jamais un intellectuel : sa notoriété est d'ordre politique. Pas davantage ne devrait figurer dans ce *Who's Who* la cohorte récemment apparue des publicistes dont l'habileté à occuper l'espace médiatique est la seule compétence dans le champ de la pensée et de la création. Un bon article de Bernard Laguerre sur les « Nouveaux "intellectuels" ? » souligne justement le lien qui unit l'apparition de ces omniprésents gourous et l'affaiblissement de l'influence des intellectuels. A lui seul, cet article aurait pu permettre d'en supprimer une bonne dizaine d'autres. Les intellectuels choisissaient un chemin, pour le pire ou pour le meilleur. Julliard et Winock s'installent aux carrefours et se gardent de traverser. En cela, ils offrent un honnête miroir de la frilosité ambiante. La peur de se tromper l'emporte sur toute autre considération. C'est une hygiène qui a sa grandeur et de bien grises servitudes.

La plupart des intellectuels qu'interroge Antoine Spire dans *Après les grands soirs* ont été des imprudents ; ils ont toujours pratiqué la pensée comme un risque. Pour eux-mêmes d'abord ; ensuite pour tous ceux qu'ils entraînaient derrière eux. Ils ont cru au grand soir de la révolution ; ils ont offert leur vie à cette croyance. Jusqu'à quel point cette vie offerte engageait-elle leur pensée ou la dégageait-elle ? A lire les entretiens de l'auteur avec Francis Jeanson, Jean-Pierre Vernant, Edgar Morin ou Armand Gatti – pour ne prendre que les plus « chauds » –, ressort l'idée d'une manière de tribut que les intellectuels devraient payer à l'histoire de leur époque pour avoir le droit par ailleurs de penser librement. L'engagement, loin de s'inscrire naturellement dans le droit fil de l'activité scientifique ou artistique, serait la stratégie la plus économique pour ne pas politiser la pensée de façon partisane. De la schizophrénie bien tempérée.

Vernant offre un schéma rétrospectif presque parfait de cette façon de faire la part du feu. Communiste dès l'université, au début des années 30, il quitte le PC par hostilité au pacte germano-soviétique, entre dans la Résistance, commande quarante-cinq mille hommes et retrouve les communistes en 1946. Dès lors, le grand historien des religions de la Grèce ancienne joue, sans duplicité, sur deux tableaux. Il est communiste ; il ne croit à peu près à rien de ce qu'affirment et défendent les dirigeants communistes. A Althusser, en 1965, il affirme que *« l'URSS est le pays le plus réactionnaire qui existe dans le monde »*. Il ne croit plus davantage à la possibilité de changer le parti. Il est militant, il est fidèle, il est sans illusion. *« Nous étions à Moscou quand a eu lieu à Léningrad le procès de Brodsky. Une des avocates qui était au procès et qui avait pris tout en sténo nous a lu ses notes. C'était terrifiant, ma femme – qui n'était pourtant pas une militante comme moi – était brisée, elle sanglotait. Mais moi, je n'étais pas brisé, j'étais furieux, fou de rage, mais pas malheureux, pas triste. »* Finalement Vernant, comme tous ses copains, sera exclu, sans amertume : *« Les grandes lignes qui m'ont permis, dans les années 30-50, de voir clair étaient en même temps celles qui m'ont permis de me tromper. »* Le dévoilement d'une vérité peut servir à en occulter une autre, alors qu'une myopie généralisée écarte de la vérité autant que de l'erreur. Sans doute sommes-nous là, au coeur de cette problématique du savoir que l'annuaire de Julliard et Winock, prudence ou paresse, s'acharne à esquiver.

Après les grands soirs ne se maintient, hélas !, pas sur ces sommets. Faute encore d'une réflexion préalable sur le choix des interlocuteurs. Etre un intellectuel n'est pas une qualité – ou une tare – qu'on conserve obligatoirement toute sa vie. Quelques-uns ont troqué cette tenue malcommode pour la livrée bariolée du bateleur. Ils parlent d'abondance – d'eux-mêmes – à proportion inverse du peu qu'ils ont à dire : *« J'ai longtemps mis à comprendre que le pouvoir était évidemment obligatoire. En revanche, j'ai toujours été extrêmement intéressé par ses bénéfices, c'est-à-dire la gloire, la reconnaissance. »* De Roland Castro qui signe ces fortes paroles, le *Dictionnaire des intellectuels français* nous dit qu'il est *« éternel maoïste »*, *« lacanien »*, *« gaulliste »*, *« braudélien »*, *« communiste »*, *« mitterrandien »*, *« idéaliste »* enfin. Narcissique aurait suffit.

(1) Ou presque : Claude Lanzmann, par exemple, est oublié malgré sa double légitimité de directeur des *Temps modernes* et d'auteur de *Shoah*. Les PUF aussi...

★ Signalons également : « Des intellectuels et du pouvoir », d'Édouard W. Said recueil de conférences données à la BBC en 1993. (Seuil, 140 p., 85 F).

version originale

LEAVING A DOLL'S HOUSE
A Memoir
de Claire Bloom.
Virago Press, 274 p., 16,99 £.

Survivre à Philip Roth

Claire Bloom, relatant sa vie avec l'auteur d'« Opération Shylock », laisse mesurer l'ampleur du malentendu entre les hommes et les femmes

Claire Bloom, la magnifique actrice britannique qui fut notamment la jeune Theresa dans *Limelight* de Chaplin, doit savoir aujourd'hui ce qu'on ressent à ne pas être lue. Son livre de Mémoires, sorti voilà quelques semaines en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, est décrit comme un impitoyable réquisitoire contre l'un de ses anciens maris, qu'elle accuserait notamment d'être fou.

Un livre commenté sans avoir été lu, par des gens qui recopient des articles d'autres gens qui n'ont rien lu non plus mais ont adopté le point de vue de critiques qui ne savent pas lire... On se croirait dans un roman de Philip Roth. Voilà une bonne chose, car le mari en question est précisément le très controversé romancier américain : misogyne, écrivant des romans trop autobiographiques ou des autobiographies trop romancées ; trop juif ou juif antisémite ; trop obsédé sexuel ou trop intellectuel... Rien ne lui aura été épargné. On pourrait résumer : trop bon écrivain pour ne pas être haï.

Mais qu'a donc bien pu lui trouver cette actrice si talentueuse – remarquée à dix-neuf ans, en 1950, par Charlie Chaplin –, cette femme si belle qui eut une histoire d'amour avec le jeune Richard Burton, une aventure avec Yul Brynner, avant d'être l'épouse de Rod Steiger (avec lequel elle eut une fille, Anna) puis du producteur Hillard Elkins ? Mystérieuse attirance, *fatal attraction* dont il faudrait se repentir ? Pas du tout, si l'on veut bien lire le récit que fait Claire Bloom de ses dix-huit ans d'amour avec Philip Roth : leurs bonheurs, leurs épreuves, leur mariage en 1990 et leur divorce cinq ans plus tard. Roth est probablement « invivable » et cruel, mais jamais les propos de la femme qui l'a constamment aimé ne tournent au règlement de comptes. Claire Bloom, certes, dit parfois, de son ton égal, des choses terribles. Elle raconte sa « vie de femme » au côté de Roth avec la même netteté, la même lucidité, le même amour et le même souci de la vérité que Simone de Beauvoir dans *La Cérémonie des adieux*.

Ce qui dérange, au fond, et qui doit disparaître aux yeux des commentateurs, dans le cas de Beauvoir et Sartre, comme dans celui de Bloom et Roth, c'est l'hypothèse qu'ils se soient aimés. Qu'est-ce qu'aimer un écrivain et être aimée de lui ? Claire Bloom ne pose pas la question en ces termes, mais son livre tente de répondre, et en cela il est singulier. Car il est très rare qu'une femme ayant vécu avec un écrivain parle de son oeuvre et considère que, avant toute chose, il *écrit*. Claire Bloom a lu Philip Roth – et pas seulement les deux livres qu'il lui a dédiés, *Professeur de désir* et *Operation Shylock* (son avant-dernier roman, peut-être le plus abouti). Elle a lu aussi grâce à Philip Roth, avec lui, notamment *« ses écrivains préférés, Céline et Kafka »*. Elle montre bien, comment, au quotidien, avec un romancier, les frontières du réel et de la fiction sont curieusement brouillées : tantôt on est le « modèle » d'un caractère, tantôt, de manière plus inattendue, on se conforme, *a posteriori*, à certains comportements des personnages de fiction créés par l'homme qu'on aime.

« En dépit de la fin tragique de notre mariage, la richesse de mes années avec Philip a été immense », écrit Claire Bloom. Contrairement à la rancune annoncée, on trouve dans ses Mémoires une volonté de justesse, un souci d'honnêteté, parfois presque excessifs – *« Quand Philip m'a accusée d'avoir une relation malsaine avec ma fille, en disant que j'essayais, de manière névrotique, de compenser ce que je n'avais pas fait pour elle dans le passé, il voyait juste »* –, car la dépression dont souffre Roth à la fin de leur vie commune le conduit à des attitudes intolérables, blessantes. Il « convoque » Claire Bloom à l'hôpital où il est soigné et lui parle longuement, en présence de son psychiatre, traquant tous les détails de leur existence qui, à ses yeux, justifient son ressentiment.

Claire Bloom n'a pas besoin de vengeance. Elle sait, peut-être parce qu'elle a bien lu Roth, que le malentendu entre les hommes et les femmes est radical, quel que soit l'amour qu'ils se portent. Est-ce une raison pour ne pas s'aimer ? Elle ne le pense pas. Et puis, si Philip Roth a su atrocement la faire souffrir, il a su merveilleusement la faire rire. Il est donc... inoubliable.

Josyane Savigneau

L'étranger intime

Histoire d'un peuple, d'une famille, d'un homme, « Retour à Eden » est le plus grand roman d'amour de Christophe Donner

RETOUR À EDEN
de Christophe Donner.
Grasset, 331 p., 126 F.

Christophe Donner vient d'écrire son plus beau *roman*. Ce jeune boulimique de l'écriture a déjà publié vingt-quatre ouvrages. Plus de la moitié édités par l'Ecole des loisirs et que les adultes lisent avec reconnaissance. Pour lui, la littérature est une et juvénile, à la fois narcissique avec ostentation, naïvement impudique, subversive et fabuleuse. L'auteur profite au maximum de son statut de manipulateur et, sous couvert de vérité, « déplace » la réalité à son profit, se vouant à l'*enfant prodige* qu'il ne cesse d'aimer en lui. Un égocentrisme de départ qui n'est que désir d'utopie.

Retour à Eden est un roman différent qui utilise pourtant les fantasmes récurrents du romancier. Mais ils sont amplifiés, jetés dans la légende, mis au service de l'autre, un jeune homme exilé du Nicaragua, son double rêvé qui recueille l'enthousiasme sans failles que l'auteur a toujours refusé aux adultes. Au nom d'Emilio, Christophe Donner écoute et raconte l'épopée du peuple nicaraguayen. Il sublime une révolution et des aspirations dont sa vie de petit Français l'a frustré.

Retour à Eden est un grand roman d'aventures où l'on retrouve avec délice la cruauté candide avec laquelle le romancier stigmatisait sa famille, mais, ici, il la dompte, emporté corps et âme par son héros dont la beauté et ce qu'il y attache de bonté ont provoqué la transfiguration de l'écrivain. Un abandon qu'il tente de contrôler en fustigeant sans conviction les Médecins du monde à qui il doit pourtant sa rencontre avec Emilio, anesthésiste maintenant installé en France qui, dans les dernières phrases du récit, pose la pastille de son stéthoscope sur le cœur de Christophe qui bat la chamade.

Le conte de fées, immense flash-back, commence. Il était un jeune médecin immigré en France qui vécut sa jeunesse dans un pays de séismes, de misère, de révolutions et de voluptés. Mais c'est la remarquable originalité de *Retour à Eden* de convertir son personnage aux fantasmes du romancier qui use de sa liberté sans vergogne. Emilio se sauve de la misère, mais il sauve aussi *Christophe* d'une vie sans envergure dans une France assoupie. Plus encore, il sauve l'écrivain de l'inévitable roman que jusque-là il avait recopié avec une jolie maîtrise et beaucoup de fière soumission. *Retour à Eden* est, au-delà d'un roman réussi, l'incarnation littéraire des riches bienfaits que l'immigré transfuse chez l'autochtone.


PHOTO FERNANDO ETULAIN

Emilio est au cœur des trente dernières années de l'histoire du Nicaragua. Avec le peuple, avec les pauvres, avec les intellectuels révolutionnaires, il participe à l'insurrection sandiniste. Sans excès héroïque, affolé par la dureté du quotidien, l'adolescent alphabétise et soigne les jeunes rebelles mais ne perd jamais de vue ses études de médecine et ses plaisirs. Il est remarquablement intelligent, outrageusement séducteur, agréablement prudent. Il est beau, cessons-nous de le redire, et le romancier goulûment dévore sa beauté. Des amours d'Emilio, hommes et femmes, Christophe Donner ne retient que les éclairs de la chair, selon l'inévitable tradition qui veut que les héros et les saints se donnent à tous.

Après sept ans d'exil, Emilio revient dans sa famille. Le Nicaragua n'a pas épuisé tous les conflits qui sans cesse déchirent sa terre et sa population. *Le père et la mère l'attendent, séparés, chacun à la tête d'une tribu.* Emilio se laisse embrasser, érige des cloisons dans la maison délabrée, construit quelques passerelles entre les clans ennemis, remplit le réfrigérateur, emporte le secret trop lourd de la plus jeune de ses sœurs. Christophe Donner raconte le père, la tante, les grand-mères, Lorena l'une de ses sœurs, mais surtout Socorro la mère, jeune, belle et folle, tenace, envoûtée par les sorciers puis par la révolution, enfin apaisée, éprise de son Emilio comme le sont les patients français qui s'allongent sous ses doigts, comme Absalon jadis (exilé aux Etats-Unis maintenant, chef de mafia sans désirs : Christophe Donner, qui vénère les truands, s'en donne à cœur joie) quémandait ses caresses.

Christophe capitule et s'efface, romancier d'un pays frémissant d'espoir et corrompu par la mort. Il défaille d'indulgence. Les aventures d'un peuple se fondent dans l'adoration d'un individu. *Retour à Eden* (le nom du quartier de Managua où a grandi Emilio) est un grand roman sur la mémoire de l'autre, l'étranger, la plus troublante des légendes d'amour, le plus accompli et le plus insolite des romans de Christophe Donner.

Hugo Marsan

La banalité de plein fouet

Timide et discret, Eric Holder esquisse une passion ordinaire qui possède la beauté de l'évidence

MADEMOISELLE CHAMBON
d'Eric Holder
Flammarion, 174 p., 89 F.

Quelque part « *au milieu de nulle part* », dans l'un de ses précédents récits (1), Eric Holder avait indiqué en passant qu'il était « *l'écrivain le plus connu de Thiercelieux, 77, Seine-et-Marne* », que « *Thiercelieux compte une cinquantaine d'âmes et* [qu']*il est inutile de chercher ce nom sur une carte* ». Cette discrétion amusée en dit long sur sa personne et sur l'art très singulier qui est le sien. Si l'on se contentait de raconter l'histoire des romans d'Eric Holder, on dirait sans doute que cela manque de sujet, d'espace, de corps, de tragédie. C'est que, chez cet écrivain qui serait plutôt de la famille d'un Cingria ou d'un Henri Calet, le talent se mesure justement à l'écart qu'il y a entre l'éventuelle banalité de ce qui est raconté et le caractère exceptionnel qui en émerge.

Ce qui est raconté ici, c'est la rencontre entre Antonio, un maçon d'origine portugaise, et Mademoiselle Chambon, l'institutrice de son petit garçon ; c'est la prise de conscience, par Antonio, que la femme avec qui l'on vit n'est pas forcément la femme de sa vie ; c'est la découverte insidieuse, par Mademoiselle Chambon, que quelque chose de très grave est en train de se passer. Nous sommes à Montmirail, dans le département de la Marne, 51 ; l'exotisme ne va pas plus loin que Le Crotoy, dans la baie de Somme, 80 ; et tout cela n'aurait vraiment rien d'extraordinaire si Eric Holder n'avait pas cette voix, un ton, une manière d'évoquer l'immensité du réel à partir de descriptions timides. Sans que l'on s'en rende bien compte, se dessine un événement indéfinissable, qui frappe de sensualité, brutalement. Et qui aurait pu passer pour inutile.

Sans doute parce que la passion inouïe qui prend de plein fouet les deux personnages reste contenue, si évidente soit-elle, dans leurs propres pensées. Rien ne change, si ce n'est que ni Montmirail, ni la lumière, ni les épiceries du Crotoy ne peuvent désormais se regarder de la même façon. Nous voilà mis dans le secret, celui des personnages et d'un roman suspendu tout du long à la possibilité urgente d'un drame qui n'aura pas lieu, dont l'intensité tient à ce que le renoncement et l'inaccomplissement, au lieu d'être tragiques, prennent une forme étrangement sensuelle. Antonio « *ne pensait pas à Mademoiselle Chambon. Il restait au bord de cela, ne faisant qu'entrevoir, comme au travers des fentes d'un volet, ce qui pourrait arriver, et dont aucun mot, alors, ne pourrait non plus rendre compte* ».

Véronique Chambon, elle, s'efface progressivement, renonçant à son métier de violoniste, à la passion qu'elle voit naître, jusqu'à son propre prénom qu'elle tente d'oublier en s'inventant, dans son journal, celui d'un double imaginaire. Antonio, avant de renoncer à son tour en trouvant dans la politique un refuge arbitraire, pense à Véronique, oublie sa femme à côté de lui, « *épouvanté de constater qu'au fond de lui-même il aurait aimé lui dire à quel point il était heureux* ». Comme par discrétion, Eric Holder décrit quelques signes extérieurs. Par exemple, l'éclat dans les yeux, ou encore la Marne en hiver, les pare-brise gelés, les gens qui marchent dans les rues grises en arrondissant le dos. Au bout du compte, « *que s'était-il passé ? Et la réponse était : rien* ». Le roman avance ainsi : les traits d'un croquis, une histoire ordinaire. Autant dire rien, si ce n'est cet événement imminent, le mystère inachevé, la beauté d'une évidence.

Marion Van Renterghem

(1) *La Belle Jardinière*, Le Dilettante, 1994.

Dans les coulisses de la fiction

Bernard Pingaud construit un subtil jeu de miroir entre l'auteur, le narrateur, le lecteur et le critique

BARTOLDI LE COMÉDIEN
de Bernard Pingaud.
Seuil, 248 p., 110 F.

On aura fait un grand pas dans l'intelligence de la littérature, et donc dans le désir entretenu à son endroit, lorsqu'on aura cessé de considérer le roman comme une forme littéraire naturelle, allant de soi, une manière commode de (se) raconter des histoires. Quelques personnages, une intrigue, une atmosphère, le tout compliqué de deux ou trois éléments de psychologie et d'une pincée de style (c'est ce qui semble le moins nécessaire), et le tour serait joué, la messe dite, le lecteur content. L'un des effets négatifs de ces rentrées littéraires un peu pléthoriques est peut-être d'imposer l'idée de cette fausse évidence, de rendre difficile une interrogation sérieuse et sévère sur ce qu'on lit, de substituer la lassitude à la curiosité. Et aussi de faire accroire que facilité et ennui n'ont pas partie liée.

On ne peut soupçonner Bernard Pingaud de débarquer dans le genre romanesque les mains dans les poches, en sifflotant. Et si l'on ne devait reconnaître qu'un mérite à son dernier roman, ce serait celui de maintenir allumée la veilleuse de l'intelligence critique – en un lieu donc où elle ne brille pas toujours. Que l'on nous comprenne bien : Bernard Pingaud n'a pas dissimulé une théorie du roman dans *Bartoldi le comédien* ; des essais, il en a fait avant, ailleurs. Son livre est un roman à part entière, un vrai roman avec personnages, intrigue, atmosphère, *style (oui !)*, etc. Il y est question d'amour et de mort, de vérité et de mensonge ; l'Histoire est présente et la mémoire vive ; la narration, enfin, est limpide, cohérente. Il se trouve donc que, pour les besoins de sa cause, Bernard Pingaud a éprouvé le désir, ou ressenti la nécessité, de déplacer ses pions selon les lois d'un jeu qu'il a lui-même inventé. S'il fallait expliquer en peu de mots son projet, et par là sa méthode, on pourrait dire qu'il a voulu dramatiser, en plus de l'intrigue, la technique qui la met en œuvre. Cela a déjà été tenté certes, mais rarement d'une manière aussi inattendue, subtile... romanesque. Rarement le lecteur et sa première doublure professionnelle, le critique, auront été aussi utilement bousculés, presque mis en crise.

On a beaucoup lu de romans qui montraient un écrivain placé en abyme, composant un roman. Ici, c'est le statut même de la fiction – et avec lui celui du narrateur, du personnage, de l'auteur, du lecteur et du critique – qui se trouve déplacé.

LE « VRAI » HÉROS

Résumons. Le lecteur d'une maison d'édition rédige un long rapport (carrément disproportionné) sur un roman qui l'a particulièrement intéressé ; il a pour titre *Bartoldi le comédien* et pour auteur un certain Lucien Roussel, critique de théâtre. Ce roman, imaginaire si on peut oser le dire, est censé raconter la vie d'Auguste Constant, alias Bartoldi, comédien célèbre qui, un jour du printemps 1970, se suicide avec un revolver à l'issue d'une représentation de *La Mouette*, qui marquait, après une longue absence, son retour à la scène. Rappelons que cette pièce de Tchekhov se termine par le suicide de Constantin, le personnage miné par la mélancolie qu'incarne précisément Bartoldi... « *La scène est dans la vie* », dirait le dramaturge pour situer précisément l'action du drame. Elle y est tellement que des personnages réels côtoient ceux de la fiction : Dullin, Jouvet, Bory, Dort, Cournot... pour ne parler que du monde du théâtre.

Roussel, auquel, comme il est bien naturel, Pingaud prête des intentions littéraires, a mis en place un narrateur, P., lui aussi critique de théâtre et ami de Bartoldi. « *En s'effaçant ainsi derrière P., Roussel ne gagne pas vraiment en crédibilité* », souligne le perplexe lecteur de la maison d'édition. Cet artifice est doublé par un autre, que, fine mouche critique, ce même lecteur croit avoir repéré : c'est de la vie et de la mort du comédien Frédéric Lenoir (protagoniste de papier, pas plus réel que le « vrai » héros du récit) que Roussel s'est inspiré pour brosser le portrait de Bartoldi. Arrêtons-là l'énumération des multiples chausse-trappes dont le livre de Pingaud est tissé : les raconter toutes reviendrait presque à le réécrire.

Répétons-le : toutes ces subtilités non seulement ne gênent pas le lecteur – le vrai, vous ou moi – mais le rendent au contraire allègre, ému, intelligent même. Bernard Pingaud a construit une séduisante machine littéraire pour raconter un destin, et surtout pour rendre un bel hommage au théâtre, art du paraître, de l'illusion, qui regarde avec grand désir l'être et la vérité, et aussi à cet autre « *théâtre plus vrai qu'aucun théâtre réel, dont la scène ne s'ouvre que pour l'enchantement des romanciers et de leurs lecteurs* ». Il a intégré à sa fiction des personnages qui n'y ont pas normalement leur place : ce lecteur devenu narrateur et son double besogneux, prudent ou audacieux, puriste, roué, influençable, déprimé ou étrangement joyeux, sévère ou désinvolte, amoureux fatigué revigoré par quelques belles pages, pinailleur, donneur de leçon, écrivain trop souvent en souffrance de sa propre création : le critique. Pour une fois, il ne demeure pas, veilleur mélancolique, à l'écart de la fête ; il y participe.

Patrick Kéchichian

Atout chœur

Dans un roman ambitieux, Jean-François Kervéan tente de capter la complexité de la fiction

L'ODE À LA REINE
de Jean-François Kervéan.
Calmann-Lévy, 306 p., 110 F.

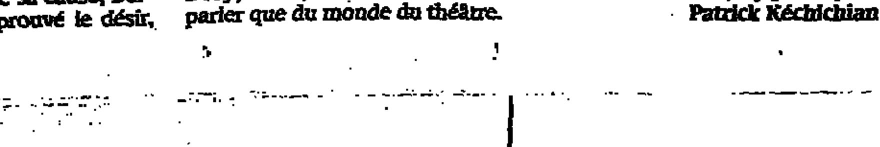
Prix du premier roman, en 1994, pour *La Folie du moment*, Jean-François Kervéan savait quel pari risqué est la publication du deuxième livre. Il a donc mis la barre très haut. La complexité du suspense, la profusion des thèmes et la manipulation d'une douzaine de personnages ont eu quelque peu raison de ce roman total qu'est, en filigrane, *L'Ode à la reine*. Mais, encore plus riche, lumineuse et insolite que dans son premier roman, son écriture nous étonne et nous ravit.

Dans un port arabe au bord de l'Atlantique, six hommes et une « musicologue » décryptent l'*Ode for the Birthday of Queen Ann* de Haendel, qui leur suggère les ramifications intimes de l'opération la Cruche. *L'Ode à la Reine* greffe sur une enquête policière un roman d'amour insolite, la fascination de la musique baroque et le trouble des amitiés masculines. A travers les capitales d'Europe – et vers l'Est bien sûr – vont se déployer le grand jeu de l'espionnage et les manigances des hommes bouffis d'enfance. Le huis-clos referme sa coquille sur les préparatifs d'une tragédie désabusée qui n'est pas sans rappeler l'admirable *Dossier 51* de Gilles Perrault.

L'homme à déstabiliser est, sous le nom de code de la Cruche, un fasciste meurtrier amateur de musique baroque et de garçons. Il s'agit de le piéger grâce à Haendel que chante Philippe Gendre, le soliste d'une chorale itinérante, payé pour compromettre le monstre et l'anéantir. Kervéan utilise avec volupté toutes les nuances de sa palette impressionniste. C'est une écriture cinématographique, un regard de voyeur ou... d'espion, qui s'empare d'une silhouette dans le lointain, l'amène tout près de nos yeux, en découpe les contours nets et crus, puis l'abandonne lentement dans la perspective d'un paysage ébloui de métaphores.

Il y a, et c'est dommage, trop de références à des romans et des films célèbres. L'image du tueur atrabilaire, amateur de musique raffinée, que seule peut émouvoir la beauté éphémère et fragile de l'androgyne, s'enlise dans le cliché. La réussite incontestable du romancier est d'avoir inventé une écriture aussi brillante, puissante et nostalgique que la musique de Haendel pour évoquer ces hommes de solitude arrachés aux ténèbres de la mélancolie.

H. M.



La vie à rebours

Augusto Roa Bastos prend le lecteur au piège de l'écriture

À CONTREVIE
(Contravida)
d'Augusto Roa Bastos.
Traduit de l'espagnol (Paraguay)
par François Maspero.
Seuil, 256 p., 130 F.

Qu'est-ce que le Paraguay ? Une *« petite crevasse stérile sur l'écorce du monde »* (1), où l'essentiel de la population vit massée le long de l'unique voie ferrée... Son histoire ? Une succession d'épidémies, de violences telluriques, de guerres démesurées, de dictatures formidables... Sa littérature ? Marquée par ces calamités, considérée de l'intérieur comme subversive le plus souvent, mais dominée par un géant : Augusto Roa Bastos (2).

C'est en 1977 que paraît en France le premier roman traduit de Roa Bastos, *Moi, le Suprême*, publié au Paraguay sous la dictature de Stroessner (3). A cette date, l'écrivain (né en 1917) a derrière lui soixante années d'épreuves et d'exils. A treize ans, il a participé à l'absurde guerre du Chaco contre la Bolivie (des affrontements sanglants pour une promesse de pétrole). A trente ans, alors qu'il dirige le plus grand journal indépendant d'Asuncion, il est forcé de s'exiler en Argentine après le putsch militaire de 1947. A soixante ans, nouveau coup d'Etat, nouveau déracinement : il quitte l'Argentine pour la France. Et ce n'est que l'année dernière, après quelque cinquante ans d'éloignement, qu'il retrouve le Paraguay et son village natal, Iturbe. Il a soixante-dix-huit ans.

C'est à Iturbe, précisément, qu'est dédiée cette *Contrevie*, sixième livre traduit, dont le titre à lui seul résume la quête initiatique, à rebours du temps, vers une autre forme de naissance. Le roman relate l'aventure d'un homme *« techniquement mort »* – un prisonnier –, ou en tout cas laissé pour tel, après une tentative d'évasion au cours de laquelle ses camarades ont péri ensevelis sous les décombres d'un tunnel. Les premières pages, poignantes, résonnent des plaintes étouffées de cet être broyé au fond d'une tranchée comme dans *« une sépulture anticipée »*. *« La première chose que j'ai perçue de mon corps a été l'odeur de charogne (...). Le battement faible de mon sang (...) résonnait à mes oreilles comme le bruit sourd d'une explosion. Plus tard, je me suis rendu compte que ce n'était pas mon pouls, mais l'écho dans mon esprit de la commotion causée par l'éboulement. Lorsque ce grondement sourd s'arrêterait, cela signifierait que je serais mort, sans le savoir. Comme j'étais né. »*

Est-il vrai, comme l'écrit Roa Bastos, qu'il n'existe *« aucune sorte de souffrance morale, si extrême soit-elle, qui puisse venir à bout d'un être humain »* ? En se battant *« jusqu'aux dernières suppurations de la volonté »*, l'homme, qui n'a pas de nom, juste une voix, réussira à gagner un train, le fameux tas de ferraille centenaire qui relie Asuncion à Posadas, en Argentine, et devait l'emporter vers la liberté.

Qui aime l'Amérique latine se régalera des descriptions de ces wagons bondés (femmes trafiquant ou buvant le maté, vieilles lustrant avec leur salive les bagues de pacotille ornant leurs doigts de pied, paysans estropiés rentrant de l'hôpital, agents et mouchards de la police secrète, *« amas compact de scories humaines... »*). L'essentiel n'étant pas, bien sûr, dans ce décor, mais dans la cervelle du fuyard traqué, *« fantôme parmi les vivants »*, dans les images qui y surgissent (trois anciens tortionnaires entrevus soudain dans le même compartiment : réalité ou cauchemar ?), dans les sentiments qui l'envahissent (*désir de se rendre invisible* et envie de hurler qui on est), dans la menace, la peur, l'angoisse diffuses agrippées comme des chimères au dos de cet homme et qui planent sur cette équipée comme elles ont, sans doute, hanté l'existence de Roa Bastos lui-même.

Ainsi commence la lente remontée en arrière, le « contre-voyage », la contrevie : *« Continuellement reculer. Toute évasion, toujours, est une fuite. Ultime refuge de l'homme traqué : la langue maternelle, l'utérus maternel, le placenta immémorial où l'on naît et où l'on meurt. »* Avec Iturbe, remontent à la surface, depuis un lointain fantasmé, l'âme des êtres et des lieux, les luttes entre clans rivaux, l'odeur de mélasse fermentée de la centrale sucrière, le guarani, langue *« matricielle »*..., autant de bulles d'air crevant la lagune de Manora, cette métaphore aquatique qui revient de façon obsessionnelle, tour à tour amnios originel ou marais infecté présage de mort.

Il n'est pas facile, pourtant, de donner de cette quête une idée juste, tant Augusto Roa Bastos, comme à l'habitude, multiplie les flous délibérés, les digressions lyriques, les emboîtements de récits. Comme il l'a déja dit, il joue à tendre à son lecteur *« un piège imaginatif »*. Et ce n'est pas le moindre mérite de François Maspero que d'avoir su restituer, si subtilement, les architectures sinueuses, les *« bifurcations »*, les *« proliférations »* de cette écriture complexe. Après les nouvelles traductions de *Moi, le Suprême* et de *Fils d'homme*, après *Veille de l'amiral*, voici une nouvelle occasion de découvrir le talent d'un très grand. De voir son imagination se débattre dans ses rets. Et de sentir le « piège » se refermer. Doucement.

Florence Noiville

(1) Selon les mots mêmes de Roa Bastos dans ses nouvelles *Moriencia* (Flammarion, 1980).
(2) Le prix Cervantes, la plus haute distinction des lettres hispano-américaines, qui fête cette année ses vingt ans, a été attribué en 1989 à Augusto Roa Bastos, après Alejo Carpentier, Jorge Luis Borges, Juan Carlos Onetti, Octavio Paz...
(3) Belfond, 1977. Nouvelle traduction par François Maspero (Seuil, 1993).

Jeux de masques

Une autobiographie détournée, et le goût de Carlos Fuentes pour les métamorphoses

DIANE OU LA CHASSERESSE SOLITAIRE
(Diana o la cazadora solitaria)
de Carlos Fuentes.
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par Céline Zins.
Gallimard, 241 p., 130 F.

Si Protée s'était acoquiné avec Sisyphe, si le pas fuyant de l'un s'était accordé avec les chaînes de l'autre, si le vent avait épousé l'ombre, Carlos Fuentes aurait eu un jumeau mythologique. Mais il n'y a pas un dieu pour chaque solitude. C'est donc face à l'Olympe déserte que le grand écrivain mexicain poursuit inlassablement une œuvre à la fois changeante et unique, *amarrée aux exigences* de sa propre recherche, de ses propres transformations. Cette quête, il l'a voulue virevoltante, variant à l'infini les regards et les modes, jouant des cent visages de son talent. Il a exploré le théâtre et le roman, la nouvelle et l'essai, lancé des sondes vers les profondeurs de l'histoire et les replis de la géographie. Il a multiplié les approches, les exposés, les fictions, comme pour dire « Vois ! Je suis libre » à cette maîtresse insatiable qu'est l'écriture. Pourtant, derrière cette ivresse apparente, se profile toujours l'anxieuse question de l'identité.

Qui suis-je ? Qui suis-je, si je puis me modifier de la sorte ? Le problème de la métamorphose est au cœur de *Diane ou la chasseresse solitaire* parce qu'il concerne les deux protagonistes principaux. Diane, d'abord, sous le visage de laquelle Fuentes dissimule – à peine – l'actrice Jean Seberg. Diane, courant de rôle en rôle, pas seulement dans ses films, mais aussi dans la vie. Diane dont le nom *« évoque l'antique ambiguïté. Déesse nocturne, lune en constante métamorphose »*. De cette femme, dont il est tombé éperdument amoureux et que le FBI finira par détruire, le narrateur décrit différentes facettes, donnant tour à tour plusieurs clés dont aucune n'ouvre vraiment l'insaisissable forteresse.

L'autre, c'est lui, ce narrateur *transparent* sans l'être tout à fait. C'est un écrivain, certes, mexicain, sans conteste, mondain, séducteur, fasciné par l'idée de métamorphose. Il adore l'idée d'être *« tout* [cela] *à la fois »*. L'ordre l'écœure et Don Juan fut son ami, *« éprouvant la vélocité du plaisir à travers la vélocité du changement »*. D'un dénommé Carlos Ortiz, révolutionnaire, il dit que c'est son *« homonyme »*, jetant ainsi le lecteur, le temps d'une phrase, dans un instant de doute. Un instant seulement, car le caractère autobiographique du récit ne semble faire aucun doute, au point que Fuentes prend la peine d'avertir qu'il va volontairement brouiller les pistes. *« L'écrivain*, dit-il, *doit fournir les variations sur le thème choisi, multiplier les options du lecteur et tromper le style par le style même, au moyen de constantes modifications de genre et de distance. »*

AMBIGUÏTÉ

Il ne s'agirait donc pas d'un roman, mais d'un objet paradoxal, faisant de la métamorphose et de ses ombres son centre de gravité. En cela, l'ouvrage suscite curiosité, plaisir, mais aussi embarras et, parfois, répulsion. La véracité de l'aspect autobiographique – contestée par un écrivain mexicain qui accuse Carlos Fuentes d'avoir plagié l'un de ses romans dans *Diane ou la chasseresse solitaire* (*Le Monde* du 6 octobre 1995) – n'est pas en cause, mais au contraire son utilisation. La gêne vient de ce que Fuentes s'est approprié une histoire d'amour qui ne lui appartenait pas en propre, fournissant des détails intimes sur quelqu'un qui ne peut plus se défendre et qu'un vague masque ne suffit pas à protéger. L'intérêt, en revanche, naît de ce mélange des genres qui renvoie à l'ambiguïté de toute tentative autobiographique et de l'entreprise littéraire elle-même.

Aucun écrivain, si talentueux soit-il (et peut-être même surtout s'il est talentueux), ne peut prétendre proposer une vérité objective sur sa propre vie. *L'autobiographie* est donc une partie de cache-cache menée avec plus ou moins de brio, laissant au lecteur la fantaisie d'imaginer ce qui lui plaît. Fuentes est-il vraiment ce *« macho »* latino-américain, à qui la littérature sert de prétexte pour toutes les trahisons amoureuses ? Ou bien cet amant éconduit, furieux de constater qu'il a trouvé meilleur Protée que lui ? Ou cet auteur qui analyse avec lucidité ses rapports passionnés à l'écriture ? Ou encore cet intellectuel honnête qui n'hésite pas à raconter que la femme aimée lui fit le reproche de n'être pas le révolutionnaire qu'il aurait voulu incarner ? A moins que ce ne soit *« tout cela à la fois »*, comme dans ses rêves.

Comme une ancre flottante, suffisamment pesante pour tenir le bateau droit mais pas assez pour le rendre immobile, la question de l'identité parcourt donc le livre, posée sous différentes formes. C'est non seulement celle des individus qui est en cause, mais celle des peuples, dont l'importance n'est pas seulement métaphorique. Diane est américaine, le narrateur est mexicain. Entre eux, gît toute l'incompréhension du monde. Et, comme toujours chez Fuentes, la réflexion sur le pays natal, sa culture, sa politique et sa métaphysique mettent de très belles vibrations au cœur d'une histoire d'amour qui est aussi un rapport de haine, à l'image de cette férocité dont l'auteur fait preuve à l'égard des *« gringos »*, de leur mythe de l'innocence, de leur sidérante bonne conscience et de leur insatisfaction viscérale : *« Ils détestent ce qu'ils font parce que tous, sans exception, voudraient faire autre chose pour être plus »*, écrit Fuentes. Etre plus, être tout, il y a là, en effet, une différence fondamentale.

Raphaëlle Rérolle

Obscénité de la littérature

Suite de la page I

Comme Varlam Chalamov, l'auteur de *Récits de Kolyma* (6), Levi devait penser que la littérature de fiction était un genre rendu caduc par la barbarie du XXe siècle. Son seul désir ? Que ses écrits, même s'il les signait, fussent lus comme des œuvres collectives, comme une voix qui représente d'autres voix. Et, à mesure que les années passaient, *même s'il avait emprunté à de* nombreuses reprises les chemins de traverse du fantastique (7), cet esprit habité par le doute se considérait de plus en plus comme *« un survivant de métier, quasiment un mercenaire »*. Il lui semblait que l'histoire des Lager avait été écrite presque exclusivement par ceux qui, comme lui-même, n'en avaient pas sondé le fond : *« Ceux qui l'ont fait ne sont pas revenus »*. En outre, il trouvait sa propre expérience *« extrêmement altérée par une quantité de conversations, de réflexions venues ensuite : tout cela s'interpose entre l'expérience et l'aujourd'hui* (...). *Une lente dégradation est à l'œuvre, un obscurcissement des contours, un oubli en quelque sorte physiologique auquel peu de souvenirs résistent* (...). *Ils ne sont pas gravés dans la pierre ; ils ont non seulement tendance à s'effacer avec les années, mais souvent ils se modifient, ou même grossissent, en incorporant des éléments étrangers »*.

Aussi, deux choses tourmentent Primo Levi vers la fin de sa vie : d'une part, cette *« mémoire du souvenir »* dont parlait déjà saint Augustin, laquelle ne restitue pas les sensations telles *qu'on les a éprouvées, mais* telles que la mémoire nous les a fournies la dernière fois que le souvenir d'un moment vécu s'est présenté à nous ; et, d'autre part, l'intime conviction que considérer l'ennemi est le commencement du pardon. Or il avait beau affirmer que le verbe « pardonner » on le lui avait infligé : lorsqu'il écrit que *« l'oppresseur reste tel et la victime aussi (...), qu'il faut punir et exécrer le premier »*, à continuation il ajoute : *« Mais, si c'est possible, le comprendre. »*

Il avouait, quelques mois avant son suicide, qu'il devait relire ses propres livres pour faire surgir de sa conscience l'année passée à Auschwitz. Il n'écrivait plus. Il jouait aux échecs avec son ordinateur. Ruth Feldman, traductrice américaine de son œuvre poétique, a écrit un poème inspiré par la dernière lettre de son ami : *« Je me souviens de la lettre de Primo Levi/ qui me parvint un mois avant sa mort. / Il m'écrivait qu'il traversait une période/ pire que celle d'Auschwitz, en partie parce qu'il/ n'était plus jeune et capable de réagir. / Il la signa* « De profundis ». / *En dépit de nos illusions,/ les survivants n'ont survécu qu'en apparence. »*

Sommes-nous capables d'imaginer la détresse de Primo Levi, un homme dont la mémoire s'est, à la fin, révélée trop étroite pour contenir le souvenir d'Auschwitz, ce cauchemar plus grand que la nuit ?

Hector Bianciotti

(6) Gallimard, « Arcades », 1993.
(7) *Lilith* et *Le Fabricant de miroirs*, chez Liana Levi, 1987 et 1989.

Une fille perdue

Un voyage vers la décadence qui glisse tranquillement, lentement, d'une petite torpeur tiède au drame et à la désolation

LE VOYAGE DE FÉLICIA
(Felicias's Journey)
de William Trevor.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Katia Holmes.
Phébus, 246 p., 129F.

C'est une histoire doucement simple, une histoire qui aurait pu se passer dans un autre temps, un temps d'avant, un temps *de pauvreté et de misère tenaces*, sans tendresse, sans pardon, comme on oublie parfois qu'il en existe encore, et toujours, en bas de chez nous au coin de la rue. Mais ce n'est pas un livre de colère, de rancœur ou de révolte contre cette dureté de la vie et du sort, quoique en ait pu dire ou penser la critique anglaise prompte à y voir une dénonciation de l'Angleterre thatchérienne (1). C'est un livre où l'on glisse tranquillement, lentement, sans coups de théâtre, sans hurlements, sans le moindre bruit et sans le moindre choc, d'une petite torpeur tiède au drame et à la désolation.

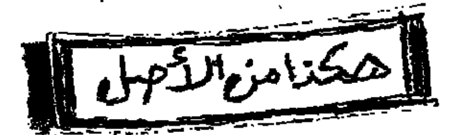
Félicia est partie. Elle a tout laissé derrière elle. Un tout qui n'est pas grand-chose, mais une famille quand même, et des souvenirs, des histoires qu'on se raconte. Pas de mère, et dès les premières pages, c'est cela qui revient en force, la mort de la mère, devant une enfant de six ans. Une grand-mère, devenue veuve un mois après son mariage *« à cause des troubles »* – la guérilla qui opposa entre 1919 et 1922 les républicains patriotes aux armées irlandaise et anglaise loyalistes. Et naturellement *« le respect de ce passé hors de l'ordinaire »* pèse toujours. Et puis il y a le père, sévère et rude comme on peut l'être, et des frères, sans visage et sans nom.

Mais Félicia est partie, elle les a plantés là : le père, les frères, la grand-mère, le passé et les cuivres au-dessus de l'évier. Elle a quitté l'Irlande pour l'Angleterre. Pour une raison toute simple, simple comme elle : elle recherche un garçon. Il s'appelle Johnny. Elle l'aime. Voilà tout. Felicia ne sait pas vraiment où le chercher, Johnny, elle n'a même pas d'adresse précise, *mais elle croit dur comme fer à tout* ce qu'il lui a dit, et qu'il travaille dans une usine de tondeuses à gazon. Le père, lui, ne s'y est pas trompé. Il a compris que sa fille était enceinte et de qui. Et le plus grave, que le garçon était parti pour s'engager dans l'armée anglaise. Il a interdit à sa fille de fréquenter un membre de l'armée d'occupation. Il lui a même fait un discours où il lui a dit et redit que sa famille avait toujours su de quel camp elle était, *« ça fait huit siècles, pas une heure de moins, que les Irlandais endurent les tentatives d'élimination de leur langue, de leur religion et de leurs libertés »*. Mais tout cela était hors de propos pour Félicia.

On dirait le thème d'une chanson populaire, une goualante qui vous tire les larmes au son de l'accordéon. Mais tout va tourner au *thriller*, au polar. Car dès le début du voyage, on sait qu'il n'atteindra jamais son but, que c'est un voyage vers la décadence comme souvent chez Trevor, où l'ordinaire va côtoyer la folie et frôler la mort. Sur son chemin, de plus en plus hésitant, de plus en plus incertain, Félicia va rencontrer de ces gens étranges qui attirent les personnes comme elle, les isolées, les disparues sans laisser d'adresse ; elle va côtoyer un temps les membres d'une secte, aussi paumés qu'elle mais bienveillants. Seulement, perdue comme elle est dans son rêve taciturne, inébranlable, elle va se laisser entreprendre par un homme bizarre, vaguement repoussant, un rêveur comme elle, un paumé comme elle, mais bien plus tourmenté et plus inquiétant. La tension monte, lentement, comme à regret, l'homme dans l'ombre, et elle, fragile et vulnérable, devant lui.

Martine Silber

(1) Ce livre a obtenu en Grande-Bretagne le prix Whitbread et le Sunday Express Award, en 1994.



livraisons

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

PARTY, d'Agustina Bessa Luis
On prendra soin de n'offrir ce petit dialogue *qu'à bon escient*, comme un bouquet de fleurs rares. Le parfum en est capiteux, et peut-être vénéneux. Pour le cinéaste Manoel de Oliveira, la Portugaise Bessa Luis fait s'entrechoquer des âmes, des amours et des amertumes. On est dans une île, *volcanique* de surcroît. La jeune épouse se sent enfermée, éruptive : elle parle. A son mari, à la vieille actrice invitée, au séducteur corrompu qui l'accompagne. Les quatre personnages ne sont ici que des « personae », masques de théâtre sous lesquels se cachent des émois humains, des appétits de bêtes et des ricanements de *démons : un joyau.*
On retrouve ces affrontements à *quatre dans Les Terres du risque*, d'où le même metteur en scène a *tiré Le Couvent*. Aux dangereux précipices de la *montagne correspondent* des abîmes entre les sexes, entre les générations. *Mais* le roman, alourdi par les aphorismes sentencieux de l'auteur n'a pas le brillant caustique du dialogue (Métailié, 92 p., 60 F et 282 p., 135 F).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

***LES OMBRES DU LEVANT*, d'Olivier Delorme**
Tout ! On trouve tout dans ce premier roman, mais contrairement à ce qui est habituel, on ne saurait en faire reproche à l'auteur, qui use de maints procédés littéraires, de la narration au journal *intime en passant* par le style épistolaire. Voilà pour la *forme. Pour le fond, aux souvenirs d'un diplomate qui nous entraîne* sur les pas de l'Histoire, du Liban après *1914 au* Vichy des années noires, et qui, vieil homme solitaire, ne pense qu'à mourir, l'auteur ajoute le conflit père-fils du personnage, la fascination qu'il ressentit pour le fascisme, sa tentation homosexuelle, sa présence dans les rangs de la France libre, ses déchirements entre le conformisme et un rejet des conventions... *Et cet afflux de situations et de sentiments, de l'ordre moral au* libertinage, donne un texte dense, varié, passionnant (Critérion, 400 p., 110 F).

HALLUCINOSE, de Marilena Guglielmi
Ce sont d'étranges destins que ce premier roman nous propose à la fois de suivre et de comprendre. Car l'auteur ne se satisfait pas de faire *revivre des êtres hors du temps* et des *normes dont* la drogue a *tué l'esprit ou* le corps, elle les pourchasse dans leur intimité la plus obscure pour dire le chemin qui les a conduits à n'être que des fantômes dans un monde qu'ils ont rejeté pour n'avoir pas à l'appréhender, lui faire face. Elles sont jeunes, ces victimes *« d'une adolescence perdue »* et c'est sans avoir peur des mots que l'auteur dit leur mal de vivre, leur douleur, l'absurdité de leur vie. *Un constat qui pourrait n'être que clinique, sociologique, mais* qu'un beau talent débutant enrichit de vie et d'amour en lui donnant cette forme romanesque qui est parfois la meilleure pour crier la réalité. C'est le cas ici (Les Chats noirs Editions, BP 037, 06901 Sophia Antipolis Cedex, 295 p., 120 F).

JÉSUS, LE FILS DU CHARPENTIER, de Bernard Clavel
L'histoire en *vaut* la peine, voilà *d'ailleurs* deux *mille ans qu'on* la raconte. Elle s'adresse à tous et particulièrement aux humbles. C'est sans doute pourquoi Bernard Clavel, géant de la littérature populaire, la narre à son tour, à sa manière fidèle et pieuse. Il s'attendrit ou grimace quand il convient et s'émerveille le moins possible. Point de questions, point de doutes : simplement la « bonne nouvelle » parfumée à la lavande et aux *copeaux de cèdre. Cet évangile* selon Clavel *ne décevra pas son public (Robert Laffont, 245 p., 99 F).*

Rhys, l'invincible ratée

Christine Jordis capte la voix de l'amère rebelle, toujours vaincue, jamais battue

JEAN RHYS
La prisonnière
de Christine Jordis.
Stock, 264 p., 130 F.

Oui, c'est elle ! C'est bien elle, *que nous* retrouvons ici, restituée : Jean Rhys, « la prisonnière »... mais de sa liberté ! Christine Jordis a su l'intercepter dans ses contradictions mêmes, dans sa fragilité féroce, dans sa si périlleuse, si courageuse, *si* intraitable lucidité.

Jean surgit en ces pages comme elle m'était apparue, en 1973, toute chargée, toute encombrée encore, à quatre-vingt-trois ans, six ans avant sa mort, de ses héroïnes, de ces inoubliables, de ces inexorables paumées, qui ne furent jamais autres qu'elle et qu'elle « résumait » en quelque sorte. Depuis la parution de *La Prisonnière des Sargasse* (Denoël, 1971), huit ans auparavant, elle *connaissait un immense succès* après des années d'oubli, mais elle le laissait glisser loin d'elle, comme incommuniqué : la gloire n'était pas son langage.

Je me souviens de cette impression d'isolement intense, de *froid, que donnait* sa *demeure* : le plus banal, *le* plus fonctionnel des petits cottages près d'Exeter ; j'ignorais alors quel havre il devait représenter pour elle après des temps de misère démoniaque.

Je me souviens de son entrée théâtrale *et, comme il en fût allé* dans ses romans... ratée ! Mais, comme dans ses romans – et selon son génie propre – ce ratage même restituait l'événement dans sa vérité, sa complétude. Elle était là, appuyée avec une grâce consciente contre le chambranle, séductrice, élégante et frêle, un peu brisée. Sur son joli visage très féminin, légèrement désordonné par l'âge, le rouge à lèvres ne coïncidait pas avec la bouche, et son *sourire en devenait plus pathétique encore : un sourire blessé qu'obstinée elle utilisait sans espoir, un sourire bouclier. On se* sentait aussitôt devenir l'autre provenue d'un monde agressif, l'autre comme menacée de représenter bientôt une déception encore. C'était sa force de résister aussitôt, avec ce regard invinciblement *vaincu, craintif* aussi, ironique surtout, qui vous scrutait, vous décortiquait et ne vous pardonnait pas de ne pas savoir éradiquer sa méfiance. Jean Rhys intraitable, rebelle, et dérisoire et fatiguée. *C'est bien la vie de cette* femme poreuse à son œuvre, de *cet écrivain* savant, acharné, qui *eut si tard un statut d'écrivain*, mais qui ne l'eut jamais à ses propres yeux ; oui, c'est bien son destin que Christine Jordis a su capturer selon des voies inattendues, très personnelles et très efficaces. A lire ces pages émouvantes, je *croyais entendre* l'écho de cette voix dont les intonations étaient celles d'un appel éperdu, la voix de Jean Rhys qui me disait avec un accent anglais : *« Ecrire, c'est très seul ! »*, et qui donnait alors envie de pleurer ! Très seule,


COLLECTION UNIVERSITY OF TULSA/MC FARLIN LIBRARY

elle l'était, et pourtant je songeais à tant d'amis, d'amies inconnus d'elle et qui lui vouaient un culte à Paris. Mais sa voix, toujours : *« C'est très froid, ici. »* Ici, si loin de ses Antilles natales qu'elle avait *quittées* pour toujours, à dix-sept ans. *« Je suis déracinée toujours. »* Et puis froide, rageuse : *« I don't care. Cela m'est égal. »*

Elle était inguérissable comme les héroïnes de ses romans, dont on ne savait si elle en était l'incarnation ou si ces Marya, Sasha, Julia, pauvres, « plaquées », si aptes à aller aux confins de la douleur, à oser l'affronter, l'avouer et avouer leurs humiliations, incarnaient leur auteur. Ces liens tissés entre elles et Jean Rhys, Christine Jordis en joue avec gravité et brio, restituant ce qu'a d'incomparable cette œuvre poignante d'exactitude, de rigueur sentimentale, et, sans ostentation, de rare audace. Mais ce que ces pages offrent de plus attachant, peut-être, c'est la méditation très personnelle, émouvante, de Jordis, réfléchissant aux arcanes de l'amour, de la création, aux itinéraires de la souffrance, aux approches de la plénitude, au rapport ambigu des victimes et des bourreaux, à la violence de l'inertie, à la force de l'échec, à l'extase d'*« échapper à la souffrance d'être soi »* – méditation qui prolonge, amplifie la subtilité de ce travail autour de Jean Rhys sans jamais empiéter sur lui, mais en l'accentuant, au contraire. Ce livre frémissant, où Christine Jordis parle à la première personne d'une œuvre romanesque tout entière forée par la première personne, nous livre son interprétation d'une vie, d'une œuvre tissées des mêmes tourments, transcendées par l'humour, soutenues par le sens exacerbé du concret, du détail, soutenues par la plus exigeante, la plus amère, la plus sobre des rébellions – celle qui ne recule pas devant la défaite et que l'on ne peut donc abattre.

Viviane Forrester

Scénario-catastrophes

Avec la faconde d'un Coppola, Pat Conroy tente de recoller les morceaux de son Histoire

BEACH MUSIC
de Pat Conroy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Françoise Cartano,
Albin Michel, 702 p, 160F.

C'est à la manière dont William Faulkner et William Styron, ses aînés sudistes, revisitaient le passé en remontant *«au cœur des ténèbres»* que Pat Conroy, conteur né, retrace la douloureuse saga d'un groupe d'anciens camarades de lycée de Caroline du Sud et de leurs parents. Corpulence massive de dur à cuire rescapé de « Dallas », ce romancier à succès (plus d'un million d'exemplaires vendus de *Beach Music* aux Etats-Unis) déclara un jour que *« l'un des plus beaux cadeaux qui puissent être donnés à un écrivain est d'être né dans une famille vouée au malheur »*. Les résonances autobiographiques de son œuvre n'ont pas échappé à ses proches: son père, un officier de l'US Navy, jetta l'un de ses livres, *Le Grand Santini*, à travers la pièce en se reconnaissant sous les traits d'un personnage de militaire catholique et violent ; l'une de ses sœurs rompit toute relation avec lui après s'être vue dépeinte en folle dans *Le Prince des marées*. *Beach Music* est tout entier obsédé par la figure d'une mère que Pat Conroy a nourrie des hantises, des secrets de la sienne propre, décédée comme son héroïne d'une leucémie. Pat Conroy s'y serait également inspiré de son frère Tom pour dépeindre un frangin déséquilibré mental, et aurait supprimé la scène de sa mort brutale en apprenant le suicide de ce dernier.

Le livre s'ouvre néanmoins par un suicide: avec la délicatesse et la grâce énigmatique *« qui toujours lui avaient donné cette touche féline »*, une femme (celle du narrateur), *« lasse de se sentir éphémère »*, enjambe un pont pour faire un plongeon vers la mort. Installé à Rome avec sa petite fille Leah, le veuf est traqué par ses fantômes d'Amérique. *Un détective*, une belle-sœur têtue, un producteur hollywoodien et un télégramme alarmant auront raison de ses réticences: Jack McCall le baraqué revient au pays pour y ouvrir les vannes du souvenir, recoller les morceaux de sa vie, donner un sens à la série de catastrophes qui l'avaient séparé des siens.

Le producteur, copain d'enfance, qui veut faire écrire à McCall un film sur leurs années 60, surprises parties sur la plage, flirts universitaires, combats politiques de campus, pourrait être George Lucas, l'auteur d'*American Graffiti*. Mais c'est à la faconde d'un Coppola que *Beach Music* fait penser, un Coppola qui brasserait nostalgie et terreurs, évocations d'asiles et d'exils, furies de la guerre de Sécession et trahisons au Vietnam, progroms ukrainiens et terroristes palestiniens. Un *Coppola qui empilerait* des histoires d'apocalypse et d'holocauste, qui montrerait un juif trucidant des Cosaques pour sauver sa bien-aimée, une orpheline violée par un révérend lubrique et échouée dans une boîte de strip-tease à Atlanta, un pacifiste assassinant un caporal des marines et sa fiancée. Un Coppola qui se serait souvenu de *Tandis que j'agonise* et du *Choix de Sophie*. Comme dans le célèbre roman de William Styron, il y a dans *Beach Music* une sinistre confession, les aveux d'un juif d'Auschwitz qui ne pourra jamais se pardonner de s'être conduit comme un lâche, un pianiste qui jouait Wagner pendant les exécutions sommaires. Comme dans le film qui en fut tiré (signé non par Coppola, mais par Pakula), le visage de Meryl Streep pourrait s'imposer sur Shyla, cette femme qui porte sa croix, damnée sur le grand écran de l'Histoire. Cette femme qui, élevée dans la crainte des fours crématoires, se fait tatouer sur le bras le numéro de matricule de son père avant de succomber au vertige de l'autodestruction.

Jean-Luc Douin

La haine à fleur d'être

Un premier roman caustique et cru sur la corruption à Sao Paulo

O MATADOR
de Patricia Melo
traduit du portugais (Brésil)
par Cécile Tricoire
Albin Michel, 297 p., 120 F.

Maïquel habite la banlieue de Sao Paulo et travaille comme vendeur de voitures d'occasion. Un jour, il fait avec un ami le pari de se teindre les cheveux en blond si son équipe de foot perd. C'est là que tout bascule, avec ce passage anecdotique chez le coiffeur : Maïquel devient un tueur à gages. *« Cette teinture avait teint quelque chose de très profond en moi. Elle avait teint ma confiance en moi, mon amour-propre. C'était la première fois, en vingt-deux ans, que je me regardais dans une glace et que j'avais pas envie de la casser d'un grand coup de poing. »* Dans la lignée des auteurs brésiliens des années 80, Patricia Melo, trente-trois ans, ancre son récit dans une ville hostile et violente. Sao Paulo, la raciste, la pute, terrorisée derrière ses maisons barricadées, est un monstre soumis au règne de l'argent et de la corruption. Maïquel, le héros de *O Matador* (Le tueur), n'a aucune chance d'en sortir vivant s'il ne devient pas méchant et cruel, comme les bourgeois oisifs qui l'emploient. Le docteur Carvalho, un dentiste sans scrupules, mène le jeune homme vers le meurtre. *« Je vais te dire une chose, mon garçon, tu as des dents très mauvaises, je suis dentiste, j'ai un problème et toi tu as de mauvaises dents. On peut s'aider mutuellement... Je traite tes dents gratuitement, et toi tu fais quelque chose pour moi... Tuer un salopard, voilà ce que je veux que tu fasses. »* Maïquel comprendra trop tard qu'il s'est fait manipuler. Sa femme et son amante tentent bien de le dissuader – la haine ne mène nulle part –, mais il file droit vers son destin, sa déchéance. N'écoutant que ses instincts, ne sachant que courir pour survivre, Maïquel passe à côté de l'amour, celui de Clédir, l'épouse maternelle et d'Erica, l'amante solaire. Il leur préfère les virées avec les copains, le viol, le sang. Sur le chemin dangereux qu'il s'est choisi – ou que le destin a choisi pour lui –, Maïquel croise aussi la cocaïne, la prison, les trahisons : les symboles d'un Brésil en pleine perdition. On pense aux polars de Dashiell Hammett, appliqués à la réalité sud-américaine : style oral, montage cinématographique, refus de tout discours psychologique, esprit caustique assaisonné d'un vocabulaire très *cru*. Quant aux personnages, Patricia Melo ne nous dévoile presque rien de leurs caractéristiques physiques ou de leur passé : ils participent d'une fable dont nous connaissons déjà les protagonistes. Pour les avoir vus au cinéma, croisés dans d'autres polars, ils ne sont pas les acteurs d'un parcours singulier. Ils nous décrivent par leur histoire la banalisation de la violence dans une société pétrie de misère. Comme l'explique Patricia Melo : *« le monde n'est pas devenu soudainement mauvais ou violent. Mais les médias nous donnent aujourd'hui un accès plus rapide à la violence, et nous en sommes venus à être des consommateurs de violence. Maïquel n'est qu'une des victimes du système et, au fond, c'est un homme sensible et intelligent.»*

Auteur de scénarios pour la télévision et le cinéma, Patricia Melo affirme dans ce premier roman une remarquable vocation littéraire. Ecrivant à la première personne, elle fait alterner la narration et les pensées de Maïquel, nous plongeant directement dans l'univers de ce citoyen devenu criminel. La lecture d'*O Matador* est une véritable thérapie. Si elle exagère la violence, ce n'est pas pour nous inciter à la vivre mais pour nous aider à affronter cette part de haine que nous avons tous à fleur d'être.

Estelle Nouel

Reptiles à menottes

Jubilatoire et inquiétant, Karel Capek dénonce la machine et l'Etat

LA GUERRE DES SALAMANDRES
(Válka s mloky),
de Karel Capek.
Traduit du tchèque
par Claudia Ancelot.
Ed. Ibolya Virág, 324 p., 120 F.

En 1936, Karel Capek, romancier et dramaturge tchèque, connu pour avoir inventé le terme « robot », publie dans son pays *La Guerre des salamandres*, qualifié à l'époque par la critique de *« roman utopique »*, terme qu'il réfuta violemment. On peut, en effet, choisir de lire ce récit *à partir de son seul contexte historique*, ces années 30 où rien ne fonctionne plus dans le corps usé de la vieille Europe. Piste d'autant plus tentante que tous les matériaux d'une satire humaniste dans la tradition des Lumières sont réunis : un capitaine hollandais découvre par hasard, au large de l'Indonésie, une population de salamandres. *« Bêtes intelligentes et confiantes »*, elles sont dotées de curieux appendices, *« des petites menottes d'enfant »* auxquelles il ne manquerait que le pouce. D'autres se chargent rapidement de les dresser à l'exploitation des perles. *Le commerce prend* une ampleur mondiale, scientifiques et politiciens s'intéressent à l'affaire jusqu'au moment où le peuple de reptiles se retourne contre les hommes.

Mais c'est déjà trahir ce roman que de le réduire ainsi à un conte philosophique. Il faut découvrir *La Guerre des salamandres* pour des *raisons à la fois plus importantes* et plus littéraires. La présence écrasante de l'Institution, la logique autodestructrice d'un procès technologique devenu incontrôlable y ont le goût des cauchemars vécus et recréés, sur un mode mi-inquiétant mi-burlesque.

Universel, le monde de Capek est aussi *éminemment* tchèque, peuplé d'individus drôles et pathétiques qui s'affairent à exister avec une navrante absence d'élégance, se vautrent à l'envi dans le pédantisme *et l'esprit de sérieux et finissent...* par se taire. Car les hommes souffrent ici d'une logorrhée à la (dé)mesure de leur orgueil, de leur *hubris*. Un vieux capitaine alcoolique, une starlette de cinéma, des politiciens arrogants, des journalistes en mal de copie et force sommités mondiales *« dans le domaine des parasites, des poissons, des vers annulaires, de la biologie des plantes, des tiques et des amibes »* se télescopent dans ce roman inclassable.

Quand le piège se referme sur l'humanité trop sûre d'elle, *« cet immense organisme mal bâti et en perpétuelle désagrégation »*, on songe à Kafka. Mais lorsque, dans une scène hilarante aux accents hollywoodiens, une apprentie actrice improvise *« Les reptiles fossiles préfèrent les blondes »* (Howard Hawks avait-il lu Capek ?), sous les yeux de ses comparses américains fascinés et cupides – la superproduction tirée de l'événement connaîtra un grand succès –, on entend la note claire et désespérée d'un rire qui rappelle celui du *Brave Soldat Schweik* de Hasek. Réhabilité en Tchécoslovaquie en 1965, soit deux ans après Kafka, Capek fut longtemps mis à l'index par les autorités staliniennes au titre, très partagé, d'*« individualiste petit-bourgeois »*. *La Guerre des salamandres* constitue une belle réponse d'écrivain à une crainte bien humaine devant la figure que prennent, presque inéluctablement, ces deux entités monstrueuses que sont la Machine et l'Etat.

Mais le talent de Capek réside surtout dans la manière dont il sait dépasser l'exercice de style – même si les pastiches de discours politico-scientifiques valent pour leur seule force jubilatoire – pour se glisser dans l'enveloppe *« humide et froide »* des salamandres, expérience dont il aimait à dire qu'elle était *« aussi terrible et merveilleuse que de se mettre dans la peau des êtres humains »*.

Eléonore Mathiot

Des bébés et des fées

Deux albums richement illustrés pour amateurs de contes et de poupons

FÉES ET PRINCES CHARMANTS
de Véronique Bernard
et Sylvie Delassus.
Nil éditions, 160 p., 240 F.

L'ÉPOPÉE DES BÉBÉS
Une histoire
des petits d'hommes
de Béatrice Fontanel
et Claire d'Harcourt.
Ed. de La Martinière, 226 p., 298 F.

Autant le dire tout de suite. Si vous ne croyez ni aux fées ni aux princes, si vous méprisez les ogres et les géants, si les bébés vous intimident ou si vous les tenez pour des larves gluantes, ces albums ne sont pas pour vous. Au contraire ? Vous êtes un inconditionnel de Collodi ou de Madame d'Aulnoy ? Vous connaissez par coeur Barbe-Bleue, Hansel et Gretel, vous vous interrogez sur l'origine des contes, leurs vertus, leurs règles, leurs similitudes d'une civilisation à une autre, et vous pensez comme Véronique Bernard et Sylvie Delassus, que *« les fées hantent nos mémoires de* [vieux] *enfants »* ? Alors tirez la chevillette et entrez dans ce livre. Puisant dans le corpus des textes classiques européens des trois siècles derniers, les auteurs ont organisé (hélas sans véritable « thèse ») leur ouvrage par thèmes : les fées (héritières des Parques latines), les outils du sortilège (miroirs magiques, manteaux d'invisibilité, talismans et formules) ; les lieux (château, royaume, forêt), le bestiaire enchanté...

A chaque chapitre, correspond cependant une imposante recherche iconographique, tirée en partie des trésors de la bibliothèque de l'Heure joyeuse, qui fait la richesse de l'ouvrage. En scrutant les crédits photographiques, on voit ainsi évoluer la représentation de Peter Pan ou de Tom Pouce à travers les âges : une passionnante galerie de portraits qui montre que l'histoire de la féerie est aussi une histoire de l'art !

Autre éblouissement iconographique, *L'Epopée des bébés*, de Béatrice Fontanel et Claire d'Harcourt, aux éditions de La Martinière – lesquelles se lancent par ailleurs dans l'édition de jeunesse. Enluminures, tableaux, gravures, sculptures, objets, « réclames » : tout est bon pour retracer dans la précision, l'esthétique et l'humour, l'histoire complète des *« petits d'hommes »*, depuis *« le mal joli »* des ventres arrondis jusqu'aux premiers regards ébahis, depuis la Rome antique, où le Tibre recevait les nourrissons non désirés, jusqu'au culte winnicottien de l'enfant-roi. Il n'est pas nécessaire d'être « bébémaniaque » (mais un peu « bébéphile » tout de même) pour s'extasier devant l'invention visuelle et documentaire de l'ouvrage. *L'Epopée des bébés* est pourtant une histoire *« particulièrement difficile parce qu'elle en croise d'autres jugées plus nobles*, écrit l'historien Alain Corbin dans sa préface : *celles des croyances religieuses, des convictions scientifiques, des attitudes face à la vie et à la mort ; celles de la vie familiale, des rôles sexuels, des normes de la pudeur... et bien d'autres encore. »* Difficile aussi parce que les premiers instants de la vie ne laissent de souvenirs qu'imaginaires et que l'histoire visée ici *« ne peut être que celle du regard de l'autre »*. Refusant *« l'incessant étonnement »* et *« l'exclamation facile »*, Béatrice Fontanel et Claire d'Harcourt livrent les résultats épars des recherches de spécialistes avec, en appoint, de fascinants regards d'artistes. L'histoire de *l'infans*, du poupard, du nourrisson... se construit grâce à elles *« dans un permanent va-et-vient entre le sentiment d'une distance et celui d'une proximité »*.

Fl. N.

★ A propos de bébés, mais dans un registre beaucoup plus tragique puisqu'il évoque la mort subite du nourrisson, signalons l'émouvant témoignage, sous forme de récit à deux voix, de Maryvonne Rippert, *Mathilde, le petit bonheur* (Editions de la Renardière, 71470 Sainte-Croix, 104 p., 78 F)

Une plongée méticuleuse dans l'inconnu

L'illustrateur François Place se fait démiurge pour inventer son Nouveau Monde onirique. Dans un premier tome, il en présente l'atlas, de « A » comme amazone à « I » comme indigo

DU PAYS DES AMAZONES AUX ILES INDIGO
Atlas des géographes d'Orbae
de François Place
Casterman/Gallimard,
144 p., 185 F.

Dans *François Place, illustrateur*, l'écrivain François Bon invite à une relecture de Defoe : *« Rouvrons* Robinson, *il est dans le grenier de tout un chacun. Ce sont des livres, quand on les reprend adulte, qui disposent d'une magie spéciale : ce n'est pas un souvenir vague du livre qui revient en relisant, mais bien là où soi-même on était, comment on vivait au moment de la première lecture* (...), *la saison à laquelle on lisait, la couleur des ciels, l'odeur d'une chambre... »* (1). Au grenier des lectures d'enfance, patrimoine commun d'aventure et de rêve, il y a fort à parier qu'on trouvera un jour François Place non loin de Defoe, Stevenson ou Melville, quelques-uns de ses *« magiciens »* fétiches. En 1992, *Les Derniers Géants* (2) lui valurent de nombreux prix et un début tonitruant d'auteur-illustrateur. Aujourd'hui, voici *« ce que l'on pourrait appeler son chef-d'œuvre, s'il était compagnon »*. Une sorte de plongée méticuleuse dans l'inconnu, l'exploration systématique d'un ailleurs longuement rêvé et religieusement retranscrit : l'atlas de ses pays imaginaires.

En avant pour une traversée de la Forêt écarlate, *« rougie du massacre de trois cents cavaliers »*, ou pour une chasse à la baleine dans *« un pays si froid qu'on le nomme le pays des Frissons »*. Gare aux sables mouvants du désert des Tambours dont seuls quelques khans connaissent les pistes et les pièges. Et que vaut-il mieux : accoster sur l'île des Géants, ce curieux bout de terre *« à la dérive qui disparaît d'un océan pour resurgir à la surface d'un autre »* ou s'exposer à la colère des seigneurs-brigands qui règnent sur l'hostile contrée des Houngalîls ? De « A » à « Z » – ou plutôt de « A » à « I », pour l'instant, du pays des Amazones aux îles Indigo, en attendant les deux prochains volumes –, François Place associe à chaque lettre de l'alphabet une terre inventée avec, pour chacune, une légende, un conte mêlant subtilement l'épique et le merveilleux. Place ne cache pas combien cette Utopie, cette nouvelle carte du Tendre lui tient à coeur. C'est un projet vieux de dix ans. *« A l'époque, j'illustrais des documentaires qui se terminaient par un lexique. Chaque lexique était orné d'une lettrine en forme de carte de géographie. A la fin, j'avais un alphabet géographique. C'était trop tentant. Un jour, j'ai décidé d'aller visiter tout ça. »*

Grand voyageur, François Place ? *« Je suis né avec des pantoufles aux pieds »* ! Ses déserts, ses jungles luxuriantes, ses plantes exotiques ? Il a tout inventé, comme un Douanier Rousseau de la littérature. Il est vrai qu'il n'a jamais cessé de bouger tout autour de sa chambre. Avec Hérodote, Marco Polo, James Cook, Nicolas Bouvier ou Francisco Coloane, il a fait le tour du monde. De Swift à Lévi-Strauss ou Malaurie, en suivant le bon baron de Münchhausen, ou en relisant le *Pop-Wuh* des Mayas, il a été de toutes les expéditions cosmographiques, ethnologiques, anthropologiques et bien sûr littéraires. D'où cette prose sobre et ciselée, dans la meilleure tradition des récits de voyage, fourmillant de citations, incrustations et collages.



Il faudrait pouvoir parler des correspondances entre les histoires, évoquer sans la déflorer l'une des plus belles, celle de Nangajük le jour où il tua sa première baleine. Il faudrait parler du dessin bruissant et habité, du trait fin comme un fil, de l'éblouissante habileté d'un artiste qui s'est « fait la main » en copiant les autoportraits gravés de Rembrandt. Avec quelle netteté ses « visions » s'imposent à nous ! Dans son Nouveau Monde onirique, le démiurge François Place a tout réinventé : les costumes, les plantes, les jeux, les armes, les cris de guerre, presque les bruits et les odeurs. Chaque fable commence par une carte et se termine par une planche « documentaire », entre le vieux codex et la gravure ancienne. Si bien que le livre mélange en fait tous les genres.

On a dit à François Place qu'il avait créé là une sorte d'« ovni », le *« documentaire fictionnel »*. Il s'agit certes d'un objet éditorial atypique et inclassable, mais parfaitement identifié comme l'un des plus intéressants, sans doute, des quelques dernières années. Comme disait Léon-Paul Fargue, il fait *« tomber des étoiles dans notre soupe »*.

Florence Noiville

(1) Casterman, 1994.
(2) Casterman.

★ Signalons également la parution chez Hatier de *Voleurs de feu. Les Vies singulières des poètes*, une magnifique galerie de portraits, de Villon à Artaud, par François Bon, illustré par François Place (128 p., 96 F).

Andersen au pas cadencé

LE BRIQUET
de Hans-Christian Andersen.
Traduit du danois
par Vincent Fournier,
illustrations d'Oskar Klever
éd. Esprit ouvert, 24 p., 74 F.

Vous rappelez-vous la première phrase du superbe conte d'Andersen : *« Un soldat allait son chemin au pas cadencé. Une, deux. Une, deux ! Havresac sur le dos, sabre au côté, il s'en revenait de guerre et regagnait ses foyers »* ? Et la rencontre avec un chien aux yeux grands comme des roues de moulin ? Oskar Klever, lui, n'était pas soldat, mais décorateur de théâtre. De la guerre, il a pourtant failli ne pas revenir. Déporté en septembre 1941 par les nazis, avec l'ensemble de la population du village de Pushkin, au sud de Leningrad, il passe trois années dans un camp de travail à Konitz, en Pologne. Ce qui le sauve ? Les contes d'Andersen ! *« Je ne pouvais pas dessiner car je n'avais pas de couleurs et de papiers. Je finis à la longue par m'en procurer et je poursuivis, où plutôt je recommençai mes aquarelles.* (...) *Je n'avais pas les contes sur moi, mais je les savais presque par cœur. Les purs et lumineux héros d'Andersen* (...) *soutinrent mes forces. Je peux dire aujourd'hui que sans ce travail, je n'aurais peut-être pas survécu. »*

Pures et lumineuses : ces épithètes s'appliquent aussi à ses illustrations, heureusement mises en valeur dans cet ouvrage. Si celles-ci vous donnent envie de lire ou relire *Le Briquet*, avec vos enfants, n'oubliez pas de leur parler de celui qui, victime du pas cadencé, faillit ne jamais regagner ses foyers. Les enfants auront ainsi droit à deux histoires en une. Une, deux. Une, deux...

Fl. N.

Des sorcières aux démons de l'adolescence

Pour les vacances de la Toussaint, une foisonnante moisson à l'Ecole des loisirs

MA SORCIÈRE, MON ANGE ET MOI
de Grégoire Solotareff.
L'Ecole des loisirs,
collection « Neuf »,
104 p., 52 F.
(A partir de 9 ans)

LAISSE-MOI TRANQUILLE
de Brigitte Smadja.
L'Ecole des loisirs,
collection « Médium »,
168 p., 56 F.
(A partir de 12-13 ans)

La moisson romanesque d'automne de l'Ecole des loisirs arrive à point nommé. Variée, foisonnante, elle propose – pour les vacances de la Toussaint, par exemple – une vingtaine de romans et récits, parmi lesquels l'autobiographie (abrégée) de Nelson Mandela (*Un long chemin vers la liberté*), des histoires vécues, aventures de sportifs ou d'inconnus, racontées par Olivier Merlin et préfacées par Bertrand Poirot-Delpech (*Coups de sang*), deux bons gros romans de Boris Moissard (*Le Meilleur de notre jeunesse* et *La Semaine du monstre*), un texte de Christophe Honoré, qui s'était fait remarquer avec *Tout contre Léo* (*C'est plus fort que moi*), une nouvelle aventure de musique et de voitures anciennes par Jean-François Ménard (*La belle anglaise a disparu*) ou encore une étrange histoire de sonneries de téléphone (*Faux numéro*) par l'auteur de *Rome l'enfer*, la talentueuse Malika Ferdjoukh.

« CIERSES »

Comment choisir dans cette abondance sans faire montre de la plus grande subjectivité ? On ne saurait trop engager le lecteur à aller musarder à son aise pour trouver le thème et le ton qui s'accordent à son humeur. Mais si l'on a huit ou neuf ans et l'imagination un peu joyeuse, on aimera peut-être la dernière fantaisie de Grégoire Solotareff, *Ma Sorcière, mon ange et moi*, où l'on apprend comment naissent les sorcières (d'une façon très spéciale, nous n'en dirons pas plus), à quoi servent les anges (ou diables) gardiens, pourquoi les uns ne vont pas sans les autres, et comment tout a changé dans la vie d'Angélique la bien nommée, après ces découvertes capitales. L'un des meilleurs passages est celui des *« cierses »*, ces sorcières intermittentes que l'on appelle mères ou maîtresses. *« Ces femmes qui punissent, qui crient, qui tapent, qui hurlent, ont un tout petit peu de haine au fond d'elles-mêmes* (...) *Un tout petit peu de vraie haine suffit pour qu'elles deviennent des "cierses". Alors, c'est fichu. On devient une "cierse"* (...) *en un millième de seconde. »* Qui sait si nous ne sommes pas tous virtuellement des *« cierses »* ? Et qui nous sauvera de le devenir trop souvent, sinon nous-mêmes ?

Il y a aussi un bon et un mauvais génie dans *Laisse-moi tranquille*, de Brigitte Smadja. Un bon, mais inaccessible cousin, Franck, emmuré dans son inavouable secret, et un méchant garnement, symbole de tous les dévoiements et de toutes les tentations, le mythomane Rémi. Pour Franck, son grand cousin, Basile, douze ans, éprouve une attirance passionnée qui confine à l'amour. Mais Franck vit reclus dans une grange : il a de vrais problèmes cette année-là, ce que Basile, frustré, ne découvrira que plus tard. Avec beaucoup de délicatesse, Brigitte Smadja suggère plus qu'elle ne dit. Mais elle va loin dans le jeu de ces relations complexes. A travers des vacances mouvementées en Provence, son livre dessine un tableau subtil de l'adolescence... avec ses silences, ses complexes, ses hontes, sa difficile relation au corps, ses élans fous de générosité et d'admiration... sur fond de transgressions, d'histoires familiales et de rapports bien sentis avec les adultes. Une plume simple et précise, un traitement habile pour un sujet (on en a la confirmation à la fin) des plus délicats !

Fl. N.

هكذا من الأصل

(Publicité)

maréchalisme lui-même fut liquidé

Jean-Pierre Rioux

La chronique

de Roger-Pol Droit

Tête de yak, corps de mouton

ECKHARDT, SUSO, TAULER
ou la divinisation de l'homme
d'Alain de Libera.
Bayard Editions, coll. « L'aventure intérieure », 246 p., 93 F.

LE DALAÏ-LAMA PARLE DE JÉSUS
Traduit de l'anglais
par Dominique Lablanche.
Editions Brepols, 298 p., 120 F.

La mystique, autrefois, *c'était risqué*. On *quittait* tout, ses biens, ses proches, soi-même. On endurait des épreuves. On s'imposait des macérations, on s'exposait à des hallucinations, des infections, des déceptions. Il arrivait qu'on fût pourchassé, condamné pour hérésie, brûlé pour sorcellerie, considéré comme possédé, soigné comme hystérique. La folie guettait. La mort souvent n'était pas loin. Bref, toutes sortes d'aventures. Mais quelles expériences ! Quels voyages ! Quelles trangressions de toutes sortes, et surtout, surtout, quelles jouissances ! Aujourd'hui, c'est différent. La mystique se porte bien, se fait confortable, interculturelle et bourgeoise. De préférence orientale, livresque et à temps partiel. Plutôt esthétique que dévorante. Plutôt intéressante qu'impérieusement nécessaire. Objet d'études ou de rêveries au lieu d'être cause de brûlure, d'égarement ou d'extase.

Il n'y a pas de quoi s'attrister. Les mystiques sont depuis toujours à l'aise dans les marges, hors normes, rétifs à l'orthodoxie même quand ils s'en réclament. Ils vont donc survivre évidemment à toutes les bienveillantes attentions. Et puis, par temps de désarroi et d'active corruption, un peu de vertige spirituel ne nuit pas. Peut-être de nouvelles surprises en surgiront-elles un jour. C'est pourquoi il convient de saluer la nouvelle collection « L'aventure intérieure », que dirige Frédéric Lenoir. *« Vie et message des principaux mystiques, sages et maîtres spirituels des grandes traditions philosophiques et religieuses de l'humanité »*... vaste programme, mais beau travail : des livres justes, savants et accessibles (1). Voilà qui ne court pas les rue sous la dénomination « spiritualité », où généralement le pire est à peu près sûr. Avec la mystique rhénane, l'un des hauts moments de la vie spirituelle de l'Occident se trouve atteint.

Alain de Libera, qui connaît à la perfection ces auteurs et leur époque, explique comment Eckhardt et, à sa suite, au cours du XIVe siècle, Suso et Tauler ont développé un courant de pensée qui étend son influence jusqu'à nous. *Dominicains, intellectuels de métier*, explorateurs de concepts, ces hommes sont aussi des maîtres de vie. Ils visitent les béguines, ces femmes qui par centaines se rassemblent pour se conduire religieusement, quoiqu'elles ne reconnaissent aucune autorité institutionnelle. Ils combattent le mouvement des Frères du Libre Esprit, hérétiques qui se disent changés en Dieu et se croient débarrassés de la plupart des lois. Ils semblent malgré tout partager certaines de leurs aspirations : la papauté, en condamnant quelques-unes des thèses d'Eckhardt après sa mort, le juge proche de ces hérétiques qu'il avait été chargé de ramener à l'Eglise. Parmi les thèmes principaux des mystiques rhénans : le rapprochement de Dieu et du néant, qui finissent par s'identifier dans la disparition du sujet et de l'objet ; le détachement, conçu non pas comme une expérience exceptionnelle réservée à de rares individus, mais comme un état spirituel qu'on peut atteindre à force d'entraînement, avant d'y demeurer de manière durable ; le délaissement, à comprendre comme une « sortie de soi » résultant du détachement, mais ne se terminant jamais : *« Personne en cette vie*, dit joliment Tauler, *n'a laissé les choses au point de n'avoir rien à laisser... »*

Parler d'un « haut moment » est à la fois trop peu dire et s'exprimer faussement. C'est au contraire le bas, l'humilité extrême où l'on s'anéantit, l'évidement de soi qui, pour les mystiques rhénans, rendent possible l'envahissement par Dieu. Le divin occupe toute la place laissée par celui qui se délaisse, et c'est pourquoi il ne fait qu'un avec l'homme humble. La mise en cause de la représentation traditionnelle de Dieu et, surtout, les thèmes de l'anéantissement et de la dépersonnalisation donnèrent à Schopenhauer l'idée que Maître Eckhardt et le Bouddha *« enseignent la même chose »*. Ce parallélisme a été fréquemment repris depuis. On aurait tort, malgré tout, de penser qu'à l'infini ces parallèles se rejoignent. Dans une rencontre de 1994, rappelant un proverbe tibétain, le dalaï-lama invite en riant à ne pas confondre yaks et moutons. Dans la mesure, en effet, où le bouddhisme ne reconnaît ni dieu créateur ni sauveur personnel, se prétendre « bouddhiste-chrétien », c'est tenter, comme il le dit, de *« greffer une tête de yak sur le corps d'un mouton »*.

Le regain d'attention envers les traditions mystiques ne doit pas conduire à tout mêler. Le bouddhisme occupe une place à part, et en pleine expansion

Invité par une communauté de méditation chrétienne à commenter huit fragments des Evangiles, le maître bouddhiste insiste notamment sur la tolérance, la compassion envers les ennemis, les conséquences des actes. Il souligne les convergences morales et les similitudes de comportement, mais aussi des oppositions métaphysiques insurmontables. Le ton de ses propos va du recueillement à l'humour, de l'attention chaleureuse au rappel net des distances. La mise au point est sans doute l'élément le plus intéressant du volume : des divergences fondamentales séparent en effet bouddhisme et christianisme. Dans la vision bouddhiste du monde, où *« toute chose est le pur produit d'interactions entre des causes et des conditions »*, il est *« quasiment impossible*, précise le dalaï-lama, *de faire une place à une vérité atemporelle, éternelle et absolue »*. On tirera de ces discussions fraternelles entre le dalaï-lama et les membres du séminaire John Main quelques résultats provisoires. Dialogue entre les traditions : oui. Respect mutuel : évidemment. Actions communes : pourquoi pas ? Religion universelle : pas question. *Le grand porte-parole du bouddhisme aujourd'hui* esquive le piège constitué par la recherche du plus petit dénominateur spirituel commun. Il sait bien qu'une croyance globale, syncrétique, mondiale et molle serait la pire perspective : chacun y serait perdant. Mais tous perdraient également en durcissant leurs positions, en campant sur leur territoire.

Entre les *grandes religions*, la guerre d'influence passe à présent par le dialogue, la bonne volonté affichée, la séduction, la présence médiatique, la captation d'audience internationale. *Sur tous ces fronts*, le bouddhisme d'année en année marque des points. Le Tibet est honteusement occupé, le dalaï-lama a renoncé au pouvoir temporel, l'image d'une pseudo-théocratie obscurantiste s'est effacée. La mansuétude non violente monte à l'Audimat. La mystique rieuse recueille la faveur du temps. Eh bien, c'est tant mieux.

(1) Quatre autres titres paraissent en même temps que le livre d'Alain de Libera : *Les Maîtres zen*, de Jacques Brosse (280 p., 95 F), *Lao Zi et le Tao*, d'Isabelle Robinet (246 p., 93 F), *Epictète et la sagesse stoïcienne*, de Jean-Noël Duhot (266 p., 95 F), *Jean de la Croix et l'union à Dieu*, de Dominique Poirot (268 p., 95 F)

★ **A signaler également :**
Parmi les titres récents sur la mystique dans son ensemble, on retiendra la synthèse de Carl Albert Keller, *Approche de la mystique dans les religions occidentales et orientales* (Albin Michel, « La bibliothèque spirituelle », 434 p., 98 F).
Sur les passages de frontières entre l'Occident et le bouddhisme, la traduction des récits des six premiers missionnaires jésuites portugais arrivant au Tibet entre 1624 et 1635 constitue un document important (*Les Portugais au Tibet*, traduction et présentation de Hugues Didier, éditions Chandeigne, 384 p., 160 F). Enfin, si l'on veut se convaincre que l'aventure mystique n'est pas morte et que certains prennent encore des risques pour s'y avancer, il faut lire le sobre et fort récit de Bruno Bayle de Jessé, paru il y a quelques semaines, *L'Entrée en bouddhisme* (Guy Trédaniel, 228 p., 98 F).

Reed le Rouge

Témoin de la révolution d'Octobre, compagnon de Pancho Villa, l'Américain fut accusé d'espionnage dans les Balkans

LE MEXIQUE INSURGÉ
de John Reed.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par François Maspero ; préface d'Alvaro Mutis.
Le Seuil, 316 p., 130 F.

LA GUERRE DANS LES BALKANS
de John Reed.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – et préfacé par François Maspero.
Le Seuil, 334 p., 130 F.

DIX JOURS QUI ÉBRANLÈRENT LE MONDE
de John Reed.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – et du russe par Vladimir Pozner ; préface d'Ewa Bérard.
Le Seuil, 479 p., 145 F.

Pourquoi rééditer John Reed ? L'enfant de l'Oregon déclamant Whitman, le rôdeur de Greenwich Village, le progressiste qui fit chanter *La Marseillaise* aux ouvriers en grève de Paterson cernés par les flics, le reporter au stylo-caméra maniant la fresque à la mexicaine et le collage documentaire comme Dos Passos, le chroniqueur-guérillero de *L'Homme nouveau*, le héros de l'Internationale dont la dépouille orne le Kremlin, on l'a lu, on l'a aimé. Naguère. On a déjà donné. Et on connaît trop la suite et la fin de ses enthousiasmes pour le tenir quitte de nous avoir émus. C'est dire que ces trois livres exhumés après la bataille mettent au pied du mur le héros de *Reds*.

Dix jours qui ébranlèrent le monde, on s'en souvient, est le récit minutieux et haletant du coup d'Etat bolchevique à Petrograd, en octobre 1917. Il est vite devenu un classique, cité et compilé les yeux fermés, tout en restant une arme dans des mains opposées. Publié à New York en mars 1919 pour faire la nique aux bourgeois du cru, salué aussitôt comme un chef-d'œuvre, sa lecture fut recommandée aux *« travailleurs du monde entier »* par Lénine lui-même. Mais, dès 1924, Trotski l'a brandi contre Kamenev et Zinoviev en arguant que Reed les peignait déjà en pusillanimes, et Staline, à peine cité dans l'épopée, a répliqué en mettant en doute les *« rumeurs absurdes »* colportées par le journaliste américain.

S'ensuivit une longue partie de ping-pong idéologique. Le livre est édité douze fois en Union soviétique et huit fois aux Etats-Unis avant 1930 ; les communistes français, à peine remis de leur bolchevisation, le sortent en 1928 ; le monde entier lit le meilleur récit de la grande lueur à l'Est, et il inspire directement Eisenstein, sur ordre de Kalinine. Mais l'ère stalinienne l'éclipse, et quelques vieux acteurs d'*Octobre* se retrouveront au goulag pour avoir eu chez eux le livre de Reed. Il faut attendre 1957 pour qu'il soit réédité en URSS, avec une postface vigoureusement antitrotskiste qui ne laissait pas bien présager du « dégel » ambiant. Et depuis, guérillas et tiers-mondismes aidant, les *Dix jours* ont eu de beaux regains, sur l'air de la *révolution innocente* au service de tous les opprimés.

Pourtant, dès 1968, l'historien russe Startsev a montré que le camarade Reed avait accumulé les erreurs et *« sollicité »* les textes. En 1992, Homberger a présenté un dossier critique accablant. Tant et si bien que le grand échafaudage s'est écroulé : non, ce livre n'est pas le document majeur dont on a tant vanté l'exactitude sur le vif. Il est donc bien dommage que l'édition d'aujourd'hui ne fasse qu'un bout du chemin de cette révision déchirante. On attendait une édition plus critique, un appareil de notes plus copieux détaillant les bévues ou rehaussant les traits justes, une mise au point claire sur le manuscrit, l'établissement du texte et la critique interne. Et l'enthousiasme, dans la postface datée de 1958, du traducteur, Vladimir Pozner, n'arrange rien.

Restent le talent de l'écrivain, sa joie de gosse pataugeant dans la neige, son coup de patte, son sens de la mise en scène, son aveuglement mémorable devant *« la beauté et la grandeur de la chose dans son ensemble »*. Et aussi sa prescience de la furia bolchevique à bousculer l'Histoire, dont il aurait fait le récit dans le volume suivant si sa mort, en 1920, ne l'avait empêché de l'écrire. On se consolera, c'est vrai, en relisant l'assaut du Palais d'hiver et la résistance du bataillon féminin, en regardant flamber les braseros sur la Nevski.

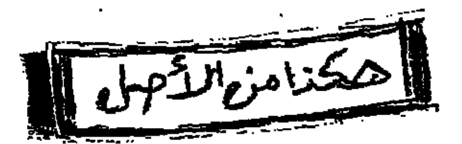
Le vrai Reed serait-il ailleurs, quelque part dans l'innocence pré soviétique ? On peut s'en convaincre en découvrant, cette fois sans arrière-pensées, *Le Mexique insurgé*. Chargé de couvrir pour le *Metropolitan Magazine* l'insurrection des peones en 1913, Reed a passé le rio Grande, dormi avec les *hombres*, bu et chanté dans les haciendas en feu. Il a souffert et il a eu faim avec eux. Au cœur de ses reportages publiés en volume dès 1914, il campe l'incarnation de la révolte primitive à la mexicaine : Pancho Villa, le bandit de toujours, le voleur de *bétail qui n'était jamais allé* à l'école et qui rêvait d'instruction pour tous, *« l'homme qui se retrouva en plein XXe siècle avec la simplicité d'un sauvage »*. Le portrait est ébouriffant jusqu'aux menus détails : le lancement d'une monnaie par Villa le rustre découvrant l'échange tarifé vaut notamment le détour.

C'est pourtant par *La Guerre dans les Balkans*, inédite en France, que John Reed a toutes chances de nous toucher aujourd'hui. Car il y maîtrise totalement l'art du refus : amoureux de la vie et de la paix, il ne se résigne pas à parcourir sans broncher, pour la première fois et toujours pour le *Metropolitan*, *« l'immense bourbier plein de sentiments guerriers, de vindicte, de mépris et de nationalisme »* qu'est devenue l'Europe de 1915. Le voici en route pour Salonique, remontant par la Macédoine jusqu'à Belgrade, rejoignant le front russe *via* la Moldavie, tâtant du Bulgare et du Roumain hésitants, s'imprégnant de cet orientalisme et de cette sauvagerie qui, partout, colorent autrement le sang qui coule.

Deux obstacles le retarderont : la maladie à Bucarest et, surtout, un emprisonnement pour *« espionnage »* vers la frontière moldave, à Cholm. Si bien qu'il ne bouclera son périple qu'après un long détour par Petrograd et la menace d'être expulsé par Vladivostock. Mais sa galopade est aussi colorée que le western mexicain. Elle a même gagné en indignation, en entêtement à épingler le petit fait brut, la rengaine à troufion, la bassesse et le panache au milieu du chaos. Reed romancier est meilleur que Kessel ou que le Vercel de *Capitaine Conan* ; le journaliste égale Albert Londres, avec son sens de l'anecdote, ses élans rageurs, ses bouffées de tendresse.

On n'oubliera pas ses trains bondés roulant dans la steppe, ses officiers du tsar partis à la recherche de dix-sept millions de sacs de farine envolés, ses descriptions des juifs en tous lieux humiliés, son mépris pour les petits despotes de la Serbie bottée, son lourd regard posé sur les hôpitaux de campagne nauséeux. Le passage du Prut, le séjour à l'hôtel-prison de Cholm, la visite au fils fantomatique du dernier sultan ou la beuverie de bivouac avec des Russes aux sept alcools pour potage : autant de morceaux de bravoure qui tiennent en haleine et colorent le pessimisme actif du reporter rageur.

Jean-Pierre Rioux



Le fascisme au village

A travers l'étude de l'extrême droite dans la campagne française des années 30, Robert Paxton tente une analyse globale du fascisme

LE TEMPS DES CHEMISES VERTES
Révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939
de Robert Paxton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Bardos,
Seuil, 316 p., 160 F.

On pourrait s'étonner de voir Robert Paxton, l'historien américain qui, dans les années 70, fit découvrir le régime de Vichy aux Français, suivre de près un mouvement de révolte paysanne à la durée de vie plutôt brève, et l'épopée de son chef, le démagogue Henry Dorgères (1897-1985). Non que le sujet soit aussi marginal qu'il y paraisse. Après tout, les adeptes que les « chemises vertes » ont entraînés dans leur sillage se sont comptés par centaines de milliers.

Mais il est vrai, aussi, qu'une certaine tendance historiographique nous a accoutumés à minimiser systématiquement l'importance et l'épaisseur sociale des phénomènes de fascisme à la française. Comme si la France avait été – et par miracle – « allergique » de toute éternité au totalitarisme brun ou noir. L'équipée des « chemises vertes » laissera une impression bien différente au lecteur de cet ouvrage. Si la revendication d'un Etat corporatiste, les appels au renversement du régime, à la grève de l'impôt, les diatribes à connotation antisémite, si ce fascisme-là, bien implanté dans la France des profondeurs et des terroirs, ne parvient pas aux portes du pouvoir, cela ne tient nullement à une quelconque incompatibilité de nature mais à des raisons de conjoncture et de contexte historique.

C'est que, comme bien des spécialistes de la question, Robert Paxton se trouve désormais engagé dans une réflexion de fond sur le fascisme en général. Un fascisme dont le modernisme, la fascination pour l'industrie lourde et les origines intellectuelles ne doivent pas faire oublier que, pour lui, la route du pouvoir est toujours passée par les campagnes. Robert Paxton reproche à la plupart des historiens d'aborder le fascisme sous l'aspect d'un phénomène d'ordre exclusivement urbain voire intellectuel. Programmes, déclarations, discours expliqueraient tout. Certes, dès lors qu'il est question de retracer l'invention de l'« idée », comme s'y est employé l'israélien Zeev Sternhell, la méthode peut avoir du bon. Mais, pour Robert Paxton, on ne saurait réduire le fascisme à une idéologie. C'est avant tout un comportement politique dont le succès se cristallise dès lors que les forces conservatrices passent alliance avec les radicaux. Tel est le drame qui s'est noué en Allemagne, dans le Schleswig-Holstein d'abord, quand les nazis supplantent les notables traditionnels avant même la prise du pouvoir par Hitler ; ou dans l'Italie des années 20, quand les grands propriétaires, désespérant de l'Etat italien, se précipitent dans les bras des fascistes pour contrer l'action des syndicats agricoles. Drames qui se sont, dans tous les cas, joués à la campagne.

Pourquoi ce schéma ne s'est-il pas reproduit en France où les mêmes ingrédients se trouvaient réunis : une paysannerie qui, dans l'économie et la démographie, joue un rôle considérable, et une crise agricole qui parvient à réveiller dans des provinces conservatrices de l'Ouest du pays, calmes depuis la fin de la Révolution, une agitation exploitée par un mouvement de masse d'extrême droite ? Pour Robert Paxton, les causes de cet insuccès sont multiples : elles tiennent à l'enracinement de la « République au village », chère à Maurice Agulhon, qui confine le dorgérisme à certaines zones géographiques, à l'ouest et au nord. Elle tiennent également à la solide implantation des notables français, laquelle leur permet de résister, mieux que leurs homologues allemands ou italiens, à la grande crise – même si certains, comme Jacques Le Roy Ladurie, qui, avant de rejoindre le maquis, a été ministre de l'agriculture du maréchal Pétain, seront tentés, un temps, par le dorgérisme. Enfin, elles tiennent à l'intervention de l'Etat – gouvernement de Front populaire compris –, lequel protège les grands propriétaires contre les grèves et fait, au besoin, donner la troupe. « Volontaires des moissons » contre grèves agricoles, projets de contenir la « ceinture rouge » par une « ceinture verte » deviennent sans objet dès lors que gendarmerie et militaires suffisent à maintenir l'ordre dans les campagnes...

Cela n'empêche pas le fascisme d'avoir été bel et bien présent au cœur d'un pays qui, quoi qu'on ait pu en penser, n'en a jamais été « vacciné ».

Nicolas Weill



Robert Paxton.
L'historien Robert Paxton, né en 1932 à Lexington (Virginie, Etats-Unis) et aujourd'hui professeur à Columbia University (New York), a commencé à travailler sur la France de Vichy à une époque où les archives sur la période étaient hermétiquement bouclées. Le résultat, obtenu à partir de la consultation des archives allemandes, c'est une *France de Vichy* (Seuil, 1973), qui a donné un véritable coup de fouet à l'historiographie de l'occupation. Aujourd'hui, Robert Paxton constate que la recherche sur Vichy n'est plus impossible à partir des fonds français, même s'il estime que les délais de consultation imposés par le système des dérogations de la loi de 1979 compliquent et ralentissent toujours la tâche des chercheurs.

Les Soviets contre la République

LES DAMNÉS DE LA GUERRE
Histoire des soldats russes en France 1915-1920
de Rémi Adam.
Ed. L'Harmattan, 384 p., 190 F.

C'est la première fois qu'est retracée l'histoire du corps expéditionnaire russe formé en 1915 à la demande du gouvernement français en échange de matériel de guerre. Ces unités de l'armée impériale du tsar Nicolas II combattirent sur le front français jusqu'au printemps de 1917, au moment où les premiers contrecoups de la révolution se font sentir. Année où la révolution de février vient de proclamer la République à Pétrograd, et où Kerenski, chef du gouvernement provisoire, accepte l'organisation de comités de soldats. Cette agitation déteint sur les hommes du corps expéditionnaire au point qu'ils refuseront le combat, et réclameront leur rapatriement. Pour le président du Conseil, Paul Painlevé, il n'était pas question de laisser les Russes former des soviets sur le territoire français, d'autant plus que l'état-major devait faire face dans le même temps aux mutineries. A l'issue de trois mois de face-à-face et d'ultimatum, les dix mille soldats retranchés dans le camp de la Courtine (Creuse) furent réprimés : on ne saura jamais le nombre de morts. Les survivants furent, selon les cas, enfermés dans des centres de détention, déportés en Algérie, condamnés à travailler ou à combattre sur le sol français.

En réservant une place privilégiée aux archives du contrôle postal, Rémi Adam illustre parfaitement l'état d'esprit des soldats russes. Il parvient à rendre compte de l'effervescence suscitée par l'écho de la révolution. Il y a entre cette contestation soudaine des soldats russes et l'agitation russe une adéquation qui ne laisse pas de surprendre. Cet ouvrage, clair et précis, a pour mérite d'éclairer une histoire ignorée jusqu'alors.

Stéphane Martinez

Clermont sans chagrin ni pitié

Un historien américain part à la recherche de Clermont-Ferrand sous l'occupation. Un portrait très différent du film de Marcel Ophuls

CLERMONT-FERRAND À L'HEURE ALLEMANDE
(Choices in Vichy France)
de John F. Sweets.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par René Guyonnet,
Plon, 285 p., 159 F.

En 1971, on s'en souvient, Clermont-Ferrand n'était pas sortie indemne du *Chagrin et la Pitié*, le film choc d'Ophuls, Harris et Sédouy, qui n'avait pas donné dans l'euphémisme. La ville de Vercingétorix et de Michelin était alors présentée comme l'épicentre d'une France assez unanime dans l'attentisme gris ou la lâcheté piteuse face à Vichy et aux nazis. Cette vision injuste est ici bousculée, puis déniée, par un *boy* du Tennessee qui a su nouer de vrais liens d'affection avec l'Auvergne et qui a investi toutes les archives : John Sweets, c'est l'anti-Ophuls et même, au passage, l'anti-Paxton.

Bien sûr, on pourra lui reprocher d'avoir réagi trop vite, avec des problématiques aujourd'hui dépassées, notamment pour l'étude de l'opinion publique. Son livre, il est vrai, a été conçu de 1973 à 1980, publié par Oxford University Press en 1986 et traduit – œuvre pie de nos jours, et tout à l'honneur de Plon – seulement dix ans plus tard. C'est daté, gentillet, appliqué et même rustaud, dira-t-on. Peut-être. Mais voilà. Sweets est têtu, robuste, il ne s'avance pas sans biscuits, il ne cherche pas le scoop. Il force la conviction, tout simplement, au ras des gentianes.

Il prend d'abord toutes les précautions possibles, à coup de généralités, et parfois même de redites, pour enchâsser ce bout d'Auvergne dans la kyrielle nationale des avatars des années noires, au fil de chapitres aux titres sages, et même banals. Il cerne le similaire et le semblable, détaille tous ces lots communs de désarrois et de souffrances qui pourraient faire de cette ville pentue un miroir vrai de la réalité française, comme dans *Le Chagrin et la pitié*. Il y parvient, cela va sans dire, à propos de l'obsession du ravitaillement propre à toutes les grandes agglomérations, du pillage économique par les Allemands (dès 1943, 80 % de la production de Michelin est destinée aux vainqueurs) et de leur férocité sur fond ignoblement « korrect » (deux cent trente-huit exécutions, deux mille déportations). Il sasse sans peine la lie collaborationniste et milicienne, ni plus nombreuse ni moins criminelle qu'ailleurs. Il enregistre comme partout certaine apathie coupable des administrations, une attitude mi-figue mi-raisin de force notabilités, tout un lâche consentement dont la prudence, mêlée de quelques gages donnés à temps à la Résistance, feront au bout du compte que l'épuration adoptera aussi le profil bas en 1944-45. Oui, Clermont aurait pu être une sorte de ventre mou de la France « sonnée », un triste exemple de consentement.

Et pourtant, Sweets explique de manière très convaincante qu'il n'en fut rien. Il exhume des Clermontois et leurs cousins des alentours qui n'ont pas oublié certaine obstination arverne que l'école publique leur avait déjà fait réciter par cœur. L'« opinion » ? Elle semble quasiment en avance sur les chronologies établies par Pierre Laborie, dans son désaveu du pétainisme qui pourtant s'exhibe aux portes de la région, de Riom à Vichy. Il n'y eut guère trace à Clermont de ce « *redressement moral* » dont rêvait la Révolution nationale. En octobre 1942, le commissaire central de police a dû noter sans illusion : « *Une chose est certaine : le gouvernement n'a pas la population avec lui.* » Et le maréchalisme lui-même fut liquidé sans phrases dès l'invasion de la zone libre en novembre 1942 : en janvier 1943, on décroche partout les derniers portraits de Pétain sur lesquels le passant n'a pas encore pu cracher. Petit détail qui ne trompe pas : de finasseries en atermoiements, jamais le boulevard Jean-Jaurès ne sera débaptisé. Vichy et sa clique ne furent bien vite à Clermont qu'impuissance, non seulement à convaincre mais tout bonnement à être.

Mieux : cette conspiration du silence et du mépris s'est confortée dans l'exercice d'une authentique résistance civile. Trente vendeuses du Prisunic se croisèrent les bras quand il le fallait, on sabota sans trêve aux usines Michelin, le STO recruta péniblement la moitié de ses victimes, une gosse de quinze ans brûla des dossiers compromettants, maints enfants juifs reçurent des secours aussi bourrus qu'indéfectibles, les postiers avertirent force victimes désignées. Les exemples foisonnent de cette complicité farouche, restée le plus souvent inconnue, que les multiples résistances politiques et militaires utiliseront pour faire de l'Auvergne, dès l'été 1943, un haut lieu du refus, à l'exemple d'abord des étudiants, des professeurs (souvent issus de l'université de Strasbourg repliée à Clermont) et des ouvriers : jamais ces résistants ne furent des marginaux parachutés ou des inconscients qui prirent le vert. De coups de main hardis en quadrillage complet des campagnes avoisinantes, la Résistance en armes a pris son assise et son envol sur une multitude de ces petits gestes spontanés qui montèrent du tréfonds ancestral. Elle a bénéficié d'un acquiescement complice de l'immense majorité des Auvergnats, qui furent beaucoup moins fatalistes et moins cois qu'on ne l'a cru. Oui, conclut Sweets, « *le cœur de Clermont a penché du bon côté* ». Il fallait que ce fût dit, pour l'histoire et en mémoire, un demi-siècle après tant de chagrin pitoyable.

Jean-Pierre Rioux

l i v r a i s o n s

SOCIÉTÉ

LE SOCIAL ET LES PARADOXES DU CHAOS,
entretiens avec Guitta Pessis-Pasternak
Comment évoluer en situation d'incertitude ? C'est la question qu'a posée Guitta Pessis-Pasternak à vingt-cinq personnalités naviguant à travers les sciences humaines ou à des décideurs. Le renom de ceux qu'elle a interrogés forme une prestigieuse affiche. On appréciera les touches impressionnistes plus que le dessin général. Pouvait-il en être autrement ? Préface de Jean-Michel Besnier (Desclée de Brouwer, 286 p., 150 F).

CHANGER D'ÈRE, de Jean-Michel Blanquer
L'auteur a été voir une quinzaine de personnalités lui paraissant avoir quelque chose à dire sur le thème de la « transformation » qui était, cette année, celui des débats de la Cité de la réussite, à la Sorbonne. De temps en temps, il cite littéralement les propos recueillis. D'autres fois, il s'essaie à des synthèses. Le résultat est original mais inégal. On déplore parfois que l'auteur ne développe pas assez les arguments sur les partis qu'il prend lui-même, notamment contre le multiculturalisme. (Descartes et Cie, 118 p., 75 F).

VOYAGE AU CŒUR DES SCIENCES HUMAINES,
de Marcel Bolle de Bal et autres participants
L'auteur est l'inventeur du concept de « *reliance* » définissant les actions et les structures qui visent à recréer des liens humains fondamentaux qui se sont dénoués. Après vingt ans de réflexion sur le thème, Marcel Bolle de Bal s'est pris au jeu d'inviter plus d'une quarantaine de sociologues à venir exposer leur point de vue sur le sujet et son application dans les différentes disciplines. Un deuxième tome explore les enjeux pratiques de la « *reliance* » sur le travail, l'entreprise, l'avenir de la société civile, la religion, la culture, etc. Un projet impressionnant dont l'audience peut dépasser le cercle des spécialistes. Préface de Jean Maisonneuve (L'Harmattan, 2 tomes, 382 p. et 340 p., 180 F chacun).

HISTOIRE

UNE HISTOIRE DU VINGTIÈME SIÈCLE, de Raymond Aron
Sociologue, philosophe, éditorialiste, Raymond Aron a toujours eu a cœur d'interpréter jour après jour « l'Histoire en train de se faire ». Aujourd'hui, une anthologie conséquente rassemble divers articles dispersés dans de nombreuses revues, ainsi que des textes centraux de sa pensée tels que ses études consacrées aux rapports Etats-Unis/URSS ou à l'avenir des « religions séculières ». On assiste à une mise en perspective des problèmes fondamentaux du vingtième siècle. La réflexion d'Aron porte aussi bien sur la signification de ces problèmes que sur leurs conséquences. Anthologie éditée et annotée par Christian Bachelier (Plon, 947 p., 159 F).

LA FOIRE A L'HOMME, de Michel Reynaud
Cet ouvrage se présente comme une anthologie. Y sont regroupés des témoignages d'anciens déportés, et des écrits issus des camps de la deuxième guerre mondiale, dont les auteurs ont disparu. Participent également à l'ouvrage plus de cinquante artistes, dessinateurs et illustrateurs, qui complètent les textes, de croquis et de dessins. Les deux volumes de cette anthologie sont présentés en coffret, avec une peinture originale de Robert Combas en couverture (éd. Tirésias, 2 vol., 456 et 446 p., 300 F).

JUSTICE

LE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ,
sous la direction de Marcel Colin
Le crime contre l'humanité fait désormais l'objet d'innombrables réflexions. Celles du XXI[e] congrès de l'Association française de criminologie, enrichies d'autres interventions, paraissent aujourd'hui en volume. L'originalité de l'ouvrage consiste à traiter les principales questions soulevées par cette notion juridique aux contours longtemps flous au travers de chapitres rigoureux : l'incrimination, le procès, aspects cliniques : victimes et bourreaux, craintes à venir, débats et conclusion. Les meilleurs praticiens du droit comme Mireille Delmas-Marty, Pierre Truche, Ugo Iannucci et Paul Bouchet se partagent la place avec, parmi d'autres, les psychanalystes André Green et René Roussillon ainsi que les psychiatres Stanislaw Tomkiewicz et Jacques Ascher (éditions Érès, 300 p., 155 F).

ÉCONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

La guerre comme production de richesse

ÉCONOMIE DES GUERRES CIVILES
Sous la direction de François Jean et Jean-Christophe Rufin
Pluriel, Inédit, 593 p., 98 F.

On a longtemps cru que les conflits dits périphériques étaient des répliques plus ou moins exotiques de l'affrontement central des deux superpuissances américaine et soviétique. La fin de la guerre froide nous a ouvert les yeux. Ces conflits persistent, car ils ont leur propre dynamique, qui est en partie d'essence économique. Plus encore que dans les conflits classiques entre les nations, l'argent est le nerf de la guerre, mais les auteurs de ce livre collectif richement documenté et d'une rare compréhension des lois économiques, nous font franchir un pas de plus : la guerre, même destructrice, peut produire des richesses.

Les économistes les plus conformistes devraient s'intéresser à cette passionnante « économie des guerres civiles », mais aussi les stratèges en tout genre, les nostalgiques de la révolution permanente, surtout les théoriciens de l'Etat, et, pourquoi pas, les utopistes de l'anarchie. On sait la difficulté pour les philosophes du contrat social d'imaginer l'« état de nature » originel dont la société serait sortie grâce à l'invention du bien commun. La guerre de tous contre tous pensée par Hobbes, ce livre nous la met sous les yeux avec toutes ses atrocités. Mais l'auteur du *Léviathan*, à cause de ses hypothèses égalitaristes, n'avait pas porté assez d'attention à un accord possible entre le plus fort et le plus faible.

Car la prédation des guerriers a des limites, vite atteintes dans les pays ravagés par la guerre civile, surtout s'ils sont pauvres. Et en échange de leur protection, ceux qui portent le glaive ou la kalachnikof vont extorquer des populations conquises toutes sortes de taxes ou de paiements en nature. *« Il est de l'intérêt du loup que les moutons soient gras et nombreux »*, disait Jeremy Bentham, qui avait peut-être mieux compris que Hobbes ou Rousseau l'essence du phénomène étatique. Le livre dirigé par François Jean et Jean-Christophe Rufin illustre cette formule fameuse du fondateur de l'utilitarisme. De fait, se forment bientôt des micro-Etats qui viennent regrouper les milices des seigneurs de la guerre assez rationnels pour ménager les populations dont ils tirent leurs ressources. Que ce soit au Liban, au Kurdistan, en Afghanistan, en Bosnie, au Libéria, au Mozambique, dans le sud du Soudan, au Pérou ou en Colombie (chacun de ces théâtres de guerre faisant l'objet d'un chapitre brûlant d'actualité), c'est toujours le même processus où, pour paraphraser Clausewitz, la guerre est la continuation de l'économie par d'autres moyens.

> *« Il est de l'intérêt du loup que les moutons soient gras et nombreux »*
> *Jeremy Bentham*

Les trafics en tout genre, et notamment de la drogue, viennent évidemment enrichir les prédateurs, mais aussi leurs victimes devenues leurs complices. Au point que le gouvernement légal *« ne peut combattre à la fois la rébellion et la production de drogue »*. Parfois, on ne combat ni l'un ni l'autre, comme ces gendarmes marocains qui prélèvent leur dîme sur le kif en provenance du Rif. Mais le mécanisme de la production de richesse est parfois directement enté sur la guerre. Ainsi y avait-il connivence entre les factions libanaises pour perpétuer l'insécurité de l'aéroport de Khaldeh, au sud de Beyrouth. Cela permettait de rentabiliser la construction d'un aéroport alternatif à Halate, près de Byblos. De même, les départs des ferries libanais étaient accompagnés de quelques tirs d'obus, ce qui permettait aux compagnies de relever leurs tarifs.

L'aide humanitaire est elle-même l'un des moteurs de ces économies perverties. Cette fois, la guerre produit de la richesse en l'attirant sur place par des dons. Ce phénomène peu étudié, parce qu'il serait tabou, a droit à un chapitre entier d'une éblouissante et cruelle intelligence. Chez les donateurs, l'aide est souvent soumise à des « logiques d'image » liées à la volonté de « faire quelque chose » pour répondre à l'émotion de l'opinion véhiculée par les médias. En passant par-dessus la tête des Etats assistés, l'aide contribue à leur affaiblissement, et donc au renforcement des rebelles. Elle nourrit au moins autant les loups que les agneaux, les premiers ayant toutes sortes de moyens de prélever leurs taxes sur les convois destinés aux seconds, convois qui n'arrivent jamais intacts, et parfois même qui n'arrivent jamais. Le contrôle des territoires et des voies de communication, et la terreur sanglante permettent aux milices de s'assurer le monopole des échanges, de s'ériger en interlocuteurs obligés des organisations humanitaires avec lesquelles sont nouées des relations pour le moins ambiguës. Bref, l'aide est prise en otage. *« De ce point de vue*, constate François Jean, directeur de recherches à la fondation Médecins sans frontières, *l'aide humanitaire a pour effet de réalimenter les économies de guerre fermées. L'injection de ressources extérieures vient renouveler en permanence la base de prélèvement. »* La *« stratégie victimaire »* déjà expérimentée pendant la guerre du Biafra est plus que jamais d'actualité. Il s'agit tout simplement de « vendre » les victimes à l'opinion mondiale. Et cette vente est facilitée, c'est horrible à lire, par les organismes caritatifs. *« La présence d'organisations humanitaires sur un terrain de crise*, écrit encore François Jean, *facilite la couverture du conflit et renforce la visibilité des mouvements armés. L'alliance du stéthoscope et de la caméra, caractéristique du mouvement humanitaire, a incontestablement permis à certains mouvements, en quête de reconnaissance et de légitimité internationales, de se faire connaître. »* La stratégie victimaire peut même conduire à déplacer par la terreur les populations vers les lignes de front *« pour attirer l'aide au plus près des combattants et assurer l'intendance de l'armée »* ; ou encore à créer, à travers des regroupements massifs de populations démunies, des *« vitrines de misère »* propres à susciter une mobilisation de l'opinion mondiale et une injection de ressources extérieures, elles-mêmes *« largement détournées et recyclées »*.

Les auteurs nous avaient averti qu'il *« serait hasardeux de réduire les conflits de guerres civiles à leur dimension économique »*. Si c'était le cas, peut-être y aurait-il moins d'hypocrisie, sinon moins d'horreurs ?

PASSAGE EN REVUE

● LIGNES
C'est à une méditation sur la mémoire en trois temps que nous invite le dernier numéro de la revue dirigée par Michel Surya. Mémoire la plus contemporaine : celle du « mouvement social » de décembre 1995 qui, dans la gauche critique, a pu apparaître à certains comme la renaissance de l'affrontement direct entre le capital et le travail – tandis que d'autres y ont vu, au contraire, un dernier adieu aux luttes ouvrières. Mémoire douloureuse de l'occupation : Sonia Combe, l'auteur d'*Archives interdites*, revient sur l'accueil réservé par la presse et surtout par ceux qu'elle appelle les *« historiens raisonnables »* à son ouvrage. *« C'est sur la fonction sociale de l'historien promu expert*, écrit-elle, *qu'il conviendrait de s'interroger, sur la façon dont il redistribue le savoir au-delà de la communauté scientifique »*. Enfin, mémoire poétique sur le sens d'une rencontre vécue comme une descente aux enfers : celle du juif Paul Celan et du philosophe compromis avec le nazisme Martin Heidegger le 25 juillet 1967, évoquée par Jean Bollack (*Lignes*, n° 29, Hazan, 100 F).



INTERNATIONAL

● *par Michel Tatu*

Vers l'afro-renaissance

INTERNATIONALE POLITIK
Septembre 1996, 136 p., 18 DM
POLES, n° 2, été 1996, 195 p., 100 F.
NOUVEAUX MONDES, n° 6, été 1996, 170 p., 25 FS. Edité par le Centre de recherches entreprises et sociétés (CRES) à Genève.

L'Afrique a-t-elle gagné à la fin de la guerre froide ? A première vue, la réponse est non. Autrefois enjeu géostratégique dans la compétition des superpuissances, l'Afrique n'intéresse plus personne aujourd'hui. Le second continent de la planète par son étendue s'est à la fois paupérisé (il est le seul où le niveau de vie est plus bas qu'il y a trente ans) et marginalisé, du fait de la part dérisoire (un peu plus de 1 %) qu'il occupe dans un commerce mondial de plus en plus « globalisé ».

Sans cacher ce sombre tableau, trois revues internationales apportent à la même question une réponse différente. Le chercheur allemand Winrich Kühne estime dans *Internationale Politik* que le nouveau contexte, loin d'être une malédiction pour l'Afrique, offre à ses peuples la *« chance historique »* de *« redevenir enfin maître de leur destin »*. Cette nouvelle autonomie devrait permettre de passer de l'*« l'afro-pessimisme »* répandu par les médias à ce qu'Ali Mazrui, professeur à New York, qualifie dans la même revue d'*« afro-renaissance »*.

Car à force de s'empêtrer depuis vingt ans dans les « ajustements structurels » prêchés par les institutions financières internationales, l'Afrique n'a aucune chance de rattraper son retard. Comme le note Abdalla Bujra dans *Pôles*, le continent noir ne possède aucun des cinq atouts qui pèsent dans le monde globalisé d'aujourd'hui (technologie, finance, contrôle des ressources, information et armement), tous facteurs *« totalement contrôlés par l'Occident »*. Mieux vaudrait pour elle se concentrer sur ses points forts, parmi lesquels figure l'économie *« informelle »*.

La notion n'est pas spécialement africaine : on la retrouve sous la forme de travail clandestin dans nos pays, sous le nom d'*« économie de l'ombre »* en Russie, où elle atteindrait 40 % du PIB. Mais il s'agit ici de micro-entreprises, individuelles ou familiales, basées sur la solidarité, fournissant un menu travail aux très jeunes comme aux plus vieux. Jacques Bugnicourt, toujours dans *Pôles*, parle à son sujet d'économie populaire, ou encore de *« socio-économie »*. Selon lui, c'est à elle que l'on doit la survie des populations au moment de la dévaluation du franc CFA, le fait que l'on n'ait pas constaté en Afrique une *« clochardisation portant sur des milliers et des dizaines de milliers de personnes (...), comme en Amérique latine »*. C'est là aussi que l'on trouve la plus grande créativité, beaucoup plus que dans les universités et dans les rares entreprises du secteur dit moderne, entièrement basé sur une technologie importée.

Dans un numéro spécial : « L'Afrique au milieu du gué », la revue suisse *Nouveaux Mondes* consacre plusieurs articles à la même question. Selon le chercheur français Jacques Charmes, le secteur informel africain occupait de 60 à 70 % de la population active non agricole dans les années 80, sa part est aujourd'hui de 70 à 80 % dans les pays subsahariens les plus pauvres (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Tchad et Guinée). Ce n'est pas délibérément qu'il échappe au contrôle des autorités, *« mais du fait de l'incapacité de l'Etat à faire appliquer ses propres réglementations »*. Non seulement il est *« un vivier où se forme l'esprit d'entreprise »*, mais, dans la mesure où il contribue à *« maintenir l'économie à sa juste place, qui est d'être au service du social »*, il pourrait même être un modèle pour le Nord développé que *« la seule rationalité marchande semble de plus en plus vouer au désordre »*.

Sans aller aussi loin, Alain Henry, auteur d'une enquête sur les entreprises africaines, met le doigt sur un autre motif d'incompréhension entre les conseillers étrangers et les Africains. Ces derniers, contrairement aux idées reçues sur l'oralité des cultures locales, adorent prévoir par écrit et dans le détail toutes les procédures de travail : jusqu'à douze volumes de 1 000 pages chacun dans une grande entreprise du Cameroun. Pour l'auteur, ces manuels rédigés collectivement ne sont pas seulement la *« réapparition, adaptée au monde industriel, des prescriptions comportementales minutieuses qui réglaient la vie traditionnelle au village »*. Ils ont aussi l'avantage d'aider au transfert du savoir et de constituer *« un barrage efficace contre la pression du milieu social »* : il est plus facile de refuser des demandes abusives de la part des proches en se basant sur un écrit. Or les conseillers étrangers croient bien faire en décourageant ces pratiques, jugées limitatives de l'initiative individuelle. En fait, leur attitude est interprétée comme *« une volonté de garder leurs secrets »*, donc de rester indispensables...

Une raison de plus de revenir à la conclusion de Winrich Kühne, cité plus haut : *« Les problèmes de l'Afrique sont trop complexes pour être laissés aux politiciens et experts occidentaux. »*

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Changer la vie

LA VÉRITÉ D'UNE FEMME
de Ségolène Royal
Stock, 310 p., 120 F

Ségolène Royal fait de la politique. Elle en fait beaucoup, trop parfois. Sans jamais désemparer. Elle fait de la politique selon une définition simple : suivre sa *« vérité »* – de femme en l'occurrence. Elle l'a montré en 1988, avec son élection surprise comme député des Deux-Sèvres, dont elle ne connaissait pas le fromage de chèvre trois semaines plus tôt. Devenue ministre de l'environnement en 1992, elle l'a prouvé en faisant adopter cinq textes de loi en onze mois. Qui dit mieux ?, rappelle-t-elle aujourd'hui, avec satisfaction.

Elle l'a confirmé depuis. Rescapée de la déroute socialiste de 1993, elle a fait face, sans raser les murs, contrairement à beaucoup d'autres. Professionnelle jusqu'au bout des ongles, elle est toujours la première, salle des Quatre colonnes, quand micros et caméras s'y pressent. Imperturbable, elle n'est jamais la dernière à tenir tête à un hémicycle où la droite est si nombreuse et si masculine. Bref, Ségolène paraît inoxydable.

Comme si elle avait décidé d'appliquer à la lettre le testament de François Mitterrand, son Pygmalion, lors du dernier conseil des ministres de la gauche qu'il présida le 24 mars 1993. *« Nous allons nous battre dos au mur. Persévérez ! »*, avait murmuré, ce jour-là, le président de la République. *« J'aurais voulu lui dire, si cela n'était apparu trop présomptueux, que d'autres essaieraient bien, à leur tour, de s'en saisir pour réveiller nos espoirs endormis et gâchés »*. Elle s'y emploie avec un aplomb formidable. C'est à peine si elle reconnaît, fugitivement, que la gauche n'a pas été plus brillante et plus généreuse que la droite pour aider l'Afrique à sortir du sous-développement. A peine si elle admet, indulgente, qu'après sa réélection de 1988, qui *« était en quelque sorte une fin en soi »*, François Mitterrand, *« peut-être, n'avait déjà plus la force de changer »* ; quand, précisément à ce moment-là, *« il aurait été nécessaire de revenir aux valeurs de gauche »* et de régénérer la citoyenneté et la République.

Pour le reste, elle veut oublier les erreurs, les échecs et les faiblesses. Et retrouver les chemins tellement plus riants du *« débat d'idées »*. Elle le fait avec un humour cinglant quand il s'agit de dénoncer l'exclusion des femmes, son combat de toujours. Ségolène Royal, on le sait, plaide pour la féminisation des titres. Si elle est *« marginale »*, cette affaire de vocabulaire n'en est pas moins symbolique, insiste-t-elle. Elle avait donc écrit au président de l'Assemblée nationale pour l'inviter à accorder un *« e »* final aux femmes députés. En réponse, Philippe Séguin avoua sa *« perplexité »*, se retrancha derrière l'Académie française, avant de conclure : *« Je ne suis pas intimement convaincu que ce soit le meilleur combat pour la cause des femmes »*. *« Voilà bien le problème ! »*, réplique la députée des Deux-Sèvres : *« Un homme n'est pas "intimement convaincu" de quelque chose qui, pourtant, ne le concerne pas directement – et intimement ! –, donc il ne croit pas pouvoir "l'octroyer" »*.

Les chemins de *« l'utopie »*, elle les explore avec enthousiasme. Pour mieux dénoncer le *« capitalisme* [qui] *a imposé son désordre »* mondial. Pour fustiger le libéralisme qui a réduit le travail à un coût – toujours trop lourd –, alors qu'il *« constitue aussi une valeur, sans laquelle toute société se désagrège »*. Pour clouer au pilori les responsables politiques qui commettent *« une faute sociale, une erreur économique et une régression morale »* en plaçant la marchandise avant l'homme, le profit avant la dignité ou le bonheur. Face à cette *« défaite de la pensée »*, Ségolène Royal appelle au sursaut : *« Qui ne conviendra qu'il existe une forme de violence du désordre des valeurs, une série d'immoralités publiques qui déstructurent profondément la société et appellent la remise en place d'un code de l'honneur »*, d'un *« nouvel ordre social »*, presque *« un nouvel ordre moral »*.

Le plaidoyer est flamboyant. Au point d'affirmer sans démontrer, de brandir des *« valeurs »* pour mieux esquiver des solutions. Au point même de tomber dans la facilité. Sans doute la droite, trop souvent, *« ferme les yeux sur l'écrasement des droits de la personne »*. Mais la gauche n'a pas été au-dessus de tout soupçon dans ce domaine, laissant hier s'effriter le droit d'asile et se montrant bien embarrassée, aujourd'hui, sur la question de l'immigration. De même le réquisitoire contre les inégalités *« insupportables »* devant l'école et la culture n'oblige pas à s'en remettre à des remèdes que l'on n'ose appeler de bonne femme, comme l'utilisation des moyens modernes de communication ou l'installation d'internats dans les chefs-lieux de canton ruraux pour accueillir les enfants des banlieues urbaines... Il ne suffit pas de proclamer qu'il faut changer la vie pour convaincre. L'étendard a déjà servi. Et beaucoup déçu.

SOCIÉTÉ

● *par Robert Solé*

L'insécurité linguistique

DE L'ILLETTRISME EN GÉNÉRAL ET DE L'ÉCOLE EN PARTICULIER
d'Alain Bentolila.
Plon, 218 p., 98 F.

Ne pas les appeler « analphabètes » : la terminaison de ce mot a une sonorité désagréable, qui prête à confusion. Dire plutôt « illettrés », dont a été tiré, au début des années 80, le néologisme « illettrisme ». Encore faut-il s'entendre sur son sens exact. Illettrisme signifie-t-il ne savoir ni lire ni écrire ? Désigne-t-il seulement des difficultés de compréhension et d'expression ? Le nombre d'illettrés en France varie, selon les calculs, de zéro à plusieurs millions. Il n'existe pas de dispositif permanent de mesure et d'analyse, déplore Alain Bentolila, professeur de linguistique à la Sorbonne et conseiller scientifique de l'Observatoire national de la lecture, qui a dirigé lui-même plusieurs enquêtes sur ce thème.

L'Unesco évalue à un milliard le nombre d'êtres humains âgés de quinze ans et plus qui vivent en dehors de toute relation avec l'écrit. Nul ne s'en étonnera. Sans doute même ce chiffre pèche-t-il par défaut. Plus difficile à admettre est l'illettrisme de jeunes Français qui ont bénéficié de la scolarité obligatoire. Notre spécialiste se montre pourtant formel : à la fin du cours préparatoire, un enfant sur douze ne comprend pas une phrase de quatre mots. Et 8 % des jeunes adultes français sont incapables de lire un texte court et simple. La proportion atteint 29 % chez les détenus francophones et 33 % chez les allocataires du RMI.

Certes, d'énormes progrès ont été accomplis au cours de ce siècle : le nombre de « lettrés » est sans commune mesure avec celui d'il y a cent ans. Mais nous ne sommes plus dans le même contexte : alors qu'on pouvait vivre hier sans savoir lire et écrire correctement, aujourd'hui c'est une infirmité rédhibitoire, une cause d'exclusion sociale. Le nombre d'imprimés et de formulaires augmente sans cesse, *dans tous les domaines*, à commencer par ceux – comme l'aide sociale ou la santé – qui concernent directement les personnes en difficulté.

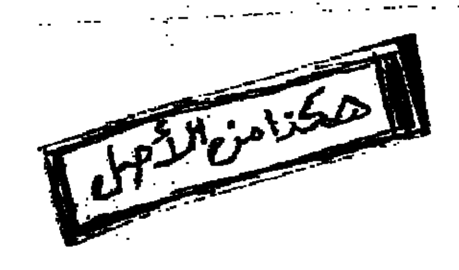
Alain Bentolila s'élève contre l'idée, encore répandue, que certains citoyens pourraient se passer de lecture et n'en seraient, à la limite, que plus heureux. L'*« insécurité linguistique »*, remarque-t-il, s'applique aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Imagine-t-on un bon artisan ou un simple bricoleur qui seraient incapables de déchiffrer un mode d'emploi ? Des enquêtes démontrent d'ailleurs qu'un travailleur manuel est d'autant plus performant qu'il maîtrise bien la lecture.

Le tout jeune enfant parle pour survivre : il formule des exigences et désigne ce dont il a besoin. Cela peut se limiter à un seul mot, mal prononcé. Passant ensuite à une autre étape, il tient des propos *sur* des objets ou des personnes, et réussit à se faire comprendre par des adultes attentifs, dans un climat de connivence et de proximité. La lecture lui fera franchir une autre étape : il ne s'agira plus alors de communiquer avec des familiers mais d'oser affronter l'inconnu.

D'une certaine manière, le jeune adulte illettré en est resté au stade enfantin de la pré-lecture. Il communique oralement de la même manière qu'il se comporte face au texte écrit, avec une langue très pauvre ne supportant que la connivence et la proximité. La compréhension est censée aller d'elle-même : cela va sans dire, sans lire... La langue illettrée, très sommaire, imprégnée d'agressivité, empêche la négociation et ne favorise pas un comportement de compromis. Un adulte dans cette situation sera naturellement sensible aux discours démagogiques qui prétendent apporter des réponses simples et définitives à tous les problèmes de l'existence.

Gardons-nous cependant de conclusions hâtives. *« Si l'illettrisme est solidaire de la plupart des détresses sanitaires et sociales*, note Alain Bentolila, *il n'en est évidemment pas la conséquence directe ; il n'en est pas nécessairement non plus la cause. Mais il les accompagne souvent, les aggrave et les pérennise. »* En d'autres termes, si l'on veut lutter pour l'insertion des personnes en danger d'exclusion, il faut absolument repérer et traiter leurs difficultés de lecture et d'écriture.

De ce livre très fouillé, dont certains passages s'adressent aux spécialistes de l'éducation, on retiendra que l'illettrisme n'est pas une question marginale : toute la société se trouve concernée, sinon menacée, par l'insécurité linguistique de quelques-uns. La maîtrise de la lecture et de l'écriture doit être considérée comme un droit pour chaque citoyen. C'est même un devoir civique, affirme Alain Bentolila. Il ne s'agit pas ici de militer pour le parler « beau », mais pour le parler « juste », qui devrait être à la portée de tous. Défendre la langue française, c'est d'abord faire en sorte que personne ne soit exclu de la communauté linguistique.



Hors les murs, hors la vie

Par un recueil d'articles intelligemment composé, la médiéviste polonaise Hanna Zaremska relit l'histoire sociale de la légalité, entre le pur et l'impur, l'intégration et l'exclusion

LES BANNIS AU MOYEN ÂGE
de Hanna Zaremska.
Traduit du polonais
par Thérèse Douchy,
préface de Claude Gauvard.
Aubier, coll. « Historique »,
240 p., 140 F.

L'exil est-il pire que la mort ? L'homme qui franchit les portes de la cité, au terme d'un parcours urbain, que la *vox populi* nomme sans artifice superflu la « voie d'infamie », est-il encore vivant, rejeté aux confins du familier, hors-la-loi dont le meurtre échappe à la justice des hommes ? En interrogeant les principes juridiques et la pratique du bannissement des derniers siècles de l'Europe médiévale, l'historienne Hanna Zaremska dévoile le moment décisif de la formation du système de pénalité moderne. Auteur d'une étude sur *Le Bourreau dans la société polonaise des XIVe et XVe siècles*, la médiéviste livre aujourd'hui une série d'études sur l'exclusion sociale légale, dont la résonance contemporaine ne saurait échapper. Refusant de tenter une monographie sur le thème, que la documentation trop lacunaire et inégalement dépouillée n'autorise pas encore, elle se contente de mettre en perspective le double legs des conceptions civiques de l'Antiquité et chrétiennes de l'Eglise grégorienne pour mieux dégager l'originalité du moment où la vengeance privée, née d'un préjudice personnel, cède définitivement le pas devant la justice d'Etat, en charge des atteintes à l'ordre public.

Un tournant capital dont elle puise l'illustration dans le *Liber proscriptionum et gravaminum* (Livre des proscriptions et relégations, 1362-1422), conservé aux archives de Cracovie et dont Bozena Wyrozumska prépare une édition complète. Ce gros plan d'une exceptionnelle qualité permet de saisir tant les structures juridiques de la peine que les implications sociales du bannissement, de suivre le rituel de l'exécution de la sentence et même d'entrevoir les mines patibulaires des condamnés.


JEAN-LOUP CHARMET

Les bannis, gravure du XVIe siècle

Déjà, dans la cité antique, l'exclusion est la nécessaire réponse au sacrilège, à la souillure dont la corruption compromet l'avenir de tous. Pour rétablir l'ordre et sauver Athènes, Œdipe doit quitter la cité, malade de la peste, sanction collective pour un parricide impuni, comme Thémistocle ou Alcibiade sont chassés de leur patrie, politiciens trop en vue pour ne pas ruiner l'harmonie d'une collectivité que le prestige d'un seul alarme. L'exil se double pour beaucoup d'un drame spirituel, puisqu'en quittant la cité le banni perd la protection des divinités tutélaires. Plus tard, l'Empire romain retrouve le réflexe de la relégation, jusqu'à en faire un instrument de gouvernement : Sénèque en Corse comme Jean à Patmos font l'expérience d'une déportation insulaire dont se souviendra le fascisme mussolinien.

Si les *leges barbarorum* substituent volontiers le déshonneur à l'exil, oscillant entre la vengeance brutale ou l'accord négocié, composition pragmatique pour régler un litige privé, le premier âge médiéval règle le sort du contumace par la confiscation de ses biens et sa mise hors la loi : l'exilé est un mort en sursis – *sa femme est tenue pour veuve* –, plus même un homme puisque, cristallisant l'anxiété du corps social, il est tenu pour un loup et comme tel passible d'être abattu sans autre forme de procès.

Seule capable de remettre les péchés, l'Eglise peut le réconcilier par la pénitence, réponse à l'exclusion liturgique. Avant même la croisade, sa forme extrême, le pèlerinage fixe la géographie des sanctuaires efficaces. Cependant, en marge de l'intercession des clercs, la compétence législative de l'Etat, qui s'affirme localement dès le XIIIe siècle, perturbe le jeu convenu entre victime et coupable. L'amende n'est plus une réparation mais le prix à payer au trésor pour le préjudice causé à l'ordre public. Et si la peine de mort, comme celle de l'exil, semble rarement prononcée, elle joue pareillement de son exemplarité, mise en scène qui fédère autour du juge le peuple dont la présence est nécessaire pour légitimer l'exclusion. La même logique du signe assure la pérennité des mutilations et marques infamantes, singularités ostensibles du coupable. Pourtant aucun crime n'est sans rémission, et le besoin de retrouver la terre de ses ancêtres conduit le coupable à rechercher la pacification sociale. Ce que l'ordre public encourage avant qu'il ne trouve, par l'enfermement dans les geôles ou sur les galères, d'autres solutions que l'exil pour se défaire des criminels. Vus d'Europe centrale, les brigands et larrons que ressuscite Hanna Zaremska ressemblent aux gueux de Bruegel avant que la justice moderne ne les soustraie au regard. Tableau dérangeant dont on aurait regretté de faire l'économie, tant la perspective est riche.

Ph.-J. C.

Souvenirs, traces, devenir

Anne Muxel explore la mémoire et ses méandres, faits d'oubli et de réminiscences sélectives

INDIVIDU ET MÉMOIRE FAMILIALE
d'Anne Muxel.
Nathan, coll. « Essais & Recherches »,
230 p., 139 F.

Elle évoque le cri strident des volées de martinets dans le ciel d'hiver à Monaco, la cache secrète entre mur et armoire où elle recroquevillait son corps de petite-fille fluette, ou encore les longues parties de crapette avec une grand-tante sourde et distraite. Souvenirs d'enfance, réminiscences, fragments épars, que la sociologue Anne Muxel, à la recherche du temps retrouvé de la mémoire familiale, a laissé filtrer comme autant d'échos ténus aux récits recueillis chez d'autres. Son livre allie avec bonheur savoir et saveurs, sensibilité et rigueur, afin de saisir ce mélange instable, mais durable, de repères hérités, de sensations ravivées, d'expériences réévaluées qui, *dans le présent et l'intimité de chacun, fait résonner le passé.*

La mémoire familiale, nous rappelle Anne Muxel, fonctionne selon trois registres : la transmission, la reviviscence et la réflexivité. « *Archéologique* », la mémoire transmission déploie le récit d'une origine, la profondeur temporelle d'une histoire, voire d'une antériorité légendaire ; « *référentielle* », elle véhicule des modèles de comportement, des enseignements, des savoir-faire, des références et des valeurs ; « *rituelle* », elle orchestre la répétition des codes, des mots, des moments partagés qui font le folklore des familles. Magique, la reviviscence annule le temps, elle ranime une sensation, une émotion, une expérience déjà éprouvées et envahit la conscience comme une bouffée d'éternité.

Rétrospective et critique, la mémoire réflexive est celle des bilans existentiels, dressant l'inventaire des manques et des dettes, des reconnaissances et des rejets, elle jauge et, éventuellement, solde les héritages.

Quel qu'en soit le registre, la mémoire présuppose l'oubli, son envers nécessaire. Sans lui, la transmission n'engendrerait qu'une duplication stérile interdisant toute nouveauté, et ni reviviscence ni distance réflexive ne seraient possibles. Mais, contre l'oubli, il faut à la mémoire des inscriptions, des supports : objets emblématiques, territoires et décors, empreintes des sens ou marquage des corps. Le porte-plume à l'encre violette d'une grand-mère institutrice ou la médaille d'un aïeul figurant en bonne place dans « *l'ego-musée familial* », comme les chroniques revisitées des albums de photos, offrent un patrimoine identitaire à portée de regard. Les niches et recoins des jeux enfantins balisent cette « *géographie rêveuse* », intime et poétique dont parlait Bachelard, tandis qu'histoires et légendes redessinent un espace symbolique partagé. Plus évanescents, mais plus prégnants, les souvenirs de bruits, d'odeurs, de saveurs font partie de cette « *mémoire involontaire* » tant évoquée par Proust, boîte de Pandore d'où jaillissent de vibrantes impressions. Enfin, le corps, lui aussi, se remémore : rappel des plaisirs et des blessures, reproduction de gestes ou de postures qui émergent rarement à la conscience tout en parlant obstinément de faits anciens.

Au terme du parcours proposé par Anne Muxel, la mémoire familiale se révèle dans sa diversité, mais sa spécificité et son caractère collectif se dérobent. C'est « *avant tout une mémoire personnelle* », ancrée dans la conscience d'une distance et d'une séparation ; elle permet à l'individu de négocier avec le passé à l'aune de son devenir. Certes, les souvenirs des membres d'une famille peuvent, en résonance les uns avec les autres, composer une partition commune. Cependant, avant, chacun, solitaire, s'émancipe et se souvient.

Nicole Lapierre

Homosexualité pédagogique

L'origine indo-européenne d'une pratique antique

HOMOSEXUALITÉ ET INITIATION CHEZ LES PEUPLES INDO-EUROPÉENS
de Bernard Sergent.
Payot, 672 p., 235 F.

Les éditions Payot ont la bonne idée de rassembler sous ce titre unique deux ouvrages de Bernard Sergent parus en 1984 (*L'Homosexualité dans la mythologie grecque*) et en 1986 (*L'Homosexualité initiatique dans l'Europe ancienne*), en les accompagnant d'une postface générale qui permet à l'auteur de réagir aux critiques, très contrastées, qu'ils avaient suscitées. Car si beaucoup de spécialistes européens estiment que Sergent a fourni une clé indispensable (mais non la seule) pour comprendre certaines des pratiques homosexuelles de l'Europe ancienne et, plus spécialement, de la Grèce – son décryptage des rituels crétois, par exemple, constitue une approche exemplaire –, bien des savants américains (à commencer par John Boswell) furent beaucoup plus réticents, voire hostiles, refusant une explication qui faisait intervenir la trifonctionnalité indo-européenne et contestant sans nuance le recours aux méthodes anthropologiques et ethnographiques. Au prix de contresens dont la bonne foi n'est guère assurée, Sergent y reçut quelques volées de bois vert. Non que Sergent ne prête parfois le flanc à la critique : sa postface lui permet de rectifier quelques insuffisances et de nuancer quelques hypothèses. Mais la rigueur de sa méthode d'analyse des mythes et la façon minutieuse dont il décortique les rituels pour en dégager la signification ne laissent planer aucun doute sur le caractère initiatique de pratiques homosexuelles, conçues comme l'un des rites de passage de l'enfance à l'âge adulte.

Maurice Sartre

La main de l'aimé

Suite de la page 1

Si la thèse est audacieuse, l'avocat, enthousiaste, est d'une érudition vertigineuse, citant avec aisance l'hébreu comme le vieux slavon, le syriaque comme le grec ancien, coupant court à *l'incrédulité méfiante des « nombreux lecteurs* [qui] *auront tendance à résister* », prévient Boswell. Cette charge en règle contre la tradition matrimoniale judéo-chrétienne, lissée jusqu'à proposer une admirable cohérence – célébration de l'amour, adéquation « naturelle » entre amour et union hétérosexuelle, rejet sans appel d'autres modèles de sexualité –, toute factice selon l'historien, mérite un examen scrupuleux. Avec une extrême prudence, Boswell expose dès l'introduction les pièges de la sclérose intellectuelle, difficiles à déjouer, et la nécessaire rigueur pour rendre aux mots leur acception authentique, par-delà les évolutions postérieures. Non sans une certaine emphase (« *Ce serait user d'une bien médiocre méthode d'analyse que de l'entacher d'emblée de négligence sémantique* ») qui ne garantit pas des faux pas au fil de la démonstration toutefois.

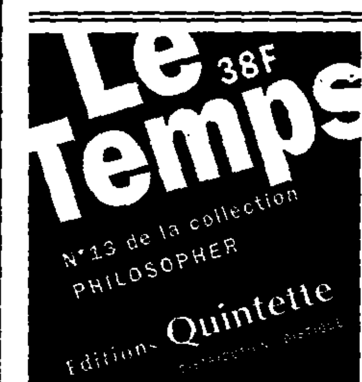
Moins soucieux d'éviter toute erreur de paralaxe sur l'union homosexuelle que de restituer au lecteur une virginité de regard et empêcher de « *fourvoyer ceux qui tendent à rejeter l'élément érotique ou sentimental de la relation en question* », Boswell brosse un rapide état du mariage antique, institution sociale relevant avant tout de l'arrangement économique. Transaction commerciale conclue suivant des considérations de fortune et de lignée, l'engagement ne fait guère de place au sentiment amoureux, que l'historien lit davantage dans le lien entre hommes, corollaire de l'amitié dont les Anciens faisaient la vertu suprême, celle du partage électif entre égaux. Ce qui en exclut de fait la femme, que le mariage parvient à rendre adulte sans même l'émanciper. Et l'universitaire d'évoquer Aristote ou Cicéron, « *aucune relation n'étant plus sentimentale, plus intime et plus intense que l'amitié* ».

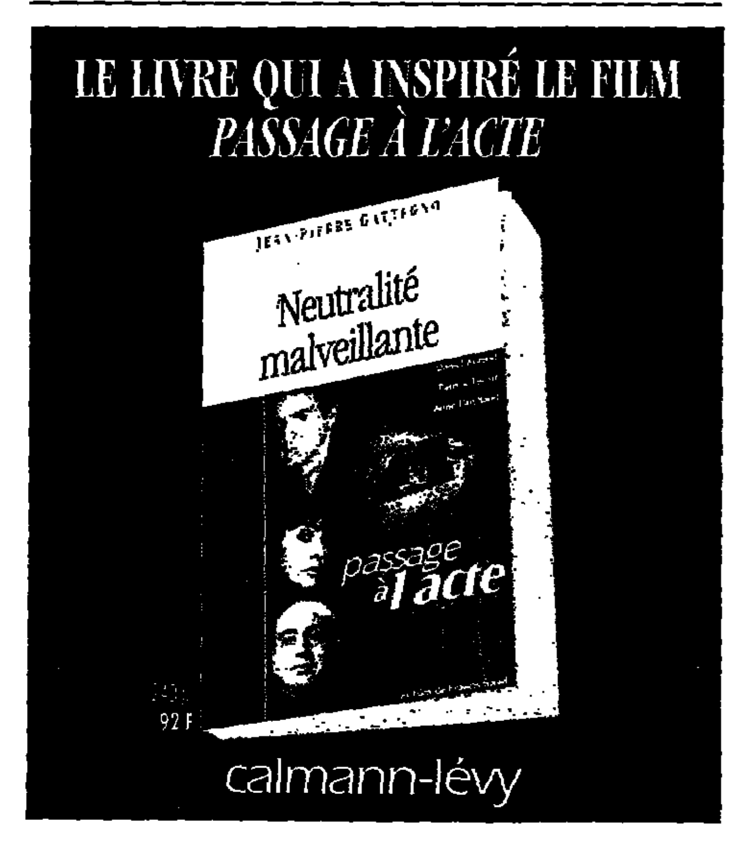
La tendance à valoriser la monogamie et la fidélité conjugale, antérieure au triomphe du christianisme, n'est pas fondamentalement remise en cause par la nouvelle religion d'Etat, à la fin du IVe siècle. Pour le chrétien, qui déprécie la chair, donc le mariage, l'idéal est le célibat et la chasteté. L'union est un simple mais indispensable compromis avec le monde matériel, dont Augustin fixe la légitimité minimale – *fides, proles, sacramentum* (fidélité, progéniture, serment) – que les délibérations canoniques du XIIe siècle, qui « inventent » le mariage moderne, ne réévaluent pas, lisant dans l'abstinence seule l'union spirituelle véritable entre Dieu et l'âme. Mariage spirituel tout à fait étranger à l'imaginaire païen, cette union célèbre des « alliances », « couples d'âmes », que le vocabulaire confond en une fraternité qui peut troubler, puisque le lien matrimonial classique emploie volontiers « frère » ou « sœur » pour désigner les époux. A l'instar de David et Jonathan, du Christ et de Jean l'évangéliste – sinon de Amnon et Tamar –, s'impose la vision de couples de saints, version féminine avec Perpétue et Félicité, masculine pour Polyeucte et Néarque ou Serge et Bacchus surtout, archétype d'une « *amitié beaucoup plus forte que le sang ou la parenté, une union passionnée qui attachait étroitement leurs âmes l'une à l'autre, chacun croyant vivre et respirer entièrement dans le corps de l'autre* ». Ces soldats qui renouent avec la tradition grecque du lien entre vie militaire et homoérotisme (composé de couples d'amants, le « *bataillon sacré* » de Thèbes bouleversait Philippe de Macédoine sur le champ de bataille de Chéronée) sont presque toujours présents dans les liturgies d'unions, que Boswell exhume avec la conviction – enflammée – qu'on ne peut les réduire à une anachronique célébration d'amitié. S'appuyant sur le parallélisme de ces cérémonies avec le mariage hétérosexuel, l'historien insiste sur le symbolisme visuel, capital dans un monde où l'écrit est réservé. Un couple debout, dont chacun tient la main droite de l'autre, gage de conclusion d'un contrat officiel. Cette image plaide davantage pour la thèse de Boswell que le survol du devenir de cette union entre hommes. Si le maintien en Orient de cette « tradition » est repérable – jusqu'au cas de l'empereur byzantin Basile Ier –, *rien n'est dit qui* permette de comprendre la soudaine homophobie qui suit l'âge de Dante.

D'où vient pourtant que cette quête morale, si solidement étayée, ne balaie pas toutes les réticences – légitimes devant une si radicale révision historiographique ? D'une audace qui se caricature elle-même, lorsque Boswell considère l'adoption romaine comme « *une forme de mariage ou un prélude à celui-ci* », ce qu'il a pu être parfois, sans qu'on puisse en faire la vision dominante. D'un volontarisme si patent que la rigueur de l'historien s'efface devant l'urgence de l'intuition. L'argument *ad silentio*, toujours périlleux (« *Dans la mesure où aucun historique ne permet de supposer que cela était impossible...* », « *Essor d'autres formes d'union de même sexe* [...] *qui n'ont pas laissé de trace* »), n'est pas recevable. Et les facilités inadmissibles (« *rien n'empêche de supposer* », « *n'est-il pas plus simple de conclure* ») voisinent avec les simplifications trop confortables. Partagé entre l'avis d'affirmer l'union homosexuelle en la comparant au modèle hétérosexuel et la volonté de dégager une spécificité dont la documentation dérobe les indices, Boswell charge parfois l'argumentation aux limites du légitime. S'il entendait servir ainsi la cause du mariage gay aujourd'hui, il a parfois confondu les terrains de ses engagements.

Historien d'exception, il pouvait se contenter de témoigner avec la rigueur que l'on sait. Mais, tel quel, *Les Unions de même sexe* est l'un des essais les plus novateurs qu'on ait lus récemment.

Philippe-Jean Catinchi





L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Le prix Paul-Léautaud a été attribué à l'unanimité à Brigitte Bardot** pour son livre *Initiales B. B.* (Grasset). Créé en 1986, ce prix, doté par le groupe Primagaz d'une somme de 80 000 francs, compte parmi les membres du jury les écrivains Alphonse Boudard, Michel Déon, Louis Nucera, l'humoriste Raymond Devos, Camille Cabana et Jean Gaulmier. Rappelons que Paul Léautaud (1872-1956), auteur d'un célèbre *Journal littéraire*, était connu notamment pour sa misanthropie, son amour des bêtes et sa haine de la stupidité.

● **Prix littéraires.** Le Prix européen de l'essai Charles-Veillon a été décerné à un écrivain croate, Mme Dubravka Ugresic, pour *Die Kultur der Luge* (La culture du mensonge), paru en Allemagne chez Zuhrkamp ; le Grand Prix littéraire de la ville d'Antibes Jacques-Audiberti à Fernando Arrabal pour l'ensemble de son œuvre.

● **Le jury Renaudot** a rendu publique sa deuxième liste pour le prix attribué le 12 novembre : *La Guerre*, de Philippe Dagen (Grasset), *Un cercle de famille*, de Michèle Gazier (Seuil), *Un paysage de cendres*, d'Elizabeth Gille (Seuil), *Du côté de Zanzibar*, de Robert de Goulaine (Bartillat), *Mademoiselle Chambon*, d'Eric Holder (Flammarion), *Ode à la reine*, de Jean-François Kervean (Calmann-Lévy), *L'Enfant perdu*, de Cédric Morgan (Phébus), *Bartoldi le Comédien*, de Bernard Pingaud (Seuil), *Un silence d'environ une demi-heure*, de Boris Schreiber (Le Cherche-Midi)

● **Chimo attaqué pour plagiat.** Les éditions Plon annoncent la parution, en 1997, d'un nouveau roman de l'inconnu Chimo, lequel avait publié sous ce pseudonyme, au printemps, *Lila dit ça* (*Le Monde* du 27 avril). Dans le même temps, Plon est attaqué pour contrefaçon devant le tribunal de grande instance de Paris par les journalistes Jean-Michel Décugis et Aziz Zemouri, auteurs de *Paroles de banlieue* (également paru chez Plon en 1995), qui considèrent que Chimo, dans son premier livre, a plagié leur ouvrage.

● **Précision**
Un article sur les changements intervenus au sein de la direction de Larousse (« Le Monde des livres » du 30 août) a pu laisser penser que le départ de Pierre-Antoine Dupuy, directeur du développement commercial et de la communication, était lié à une baisse des résultats de la maison d'édition. M. Dupuy nous signale que cette juxtaposition d'informations ne reflète pas la réalité d'une situation complexe et conflictuelle, soulignant que *« le départ des cadres dirigeants ne peut être réduit à une présentation unilatérale à défaut d'accord entre les parties »*.

● **Rectificatifs**
Le livre de Roland Dumas (Plon) qui a fait l'objet d'une chronique dans « Le Monde des livres » du 18 octobre ne compte pas 264, mais 464 pages. Par ailleurs, Gilles Gaston Granger et Pierre Hadot, auteurs de deux articles consacrés à Ludwig Wittgenstein dans le même « Monde des livres », sont non pas professeurs, mais professeurs honoraires au Collège de France.

La science-fiction et ses lieux cultes

Fanzines, revues professionnelles, révolution Internet.
Inventaire des réseaux pour fanatiques, branchés, amateurs d'inédits et de polémiques

La science-fiction (S.-F.) est un genre littéraire qui possède un certain nombre de singularités. La plus notable réside dans la relation qui la lie à la partie la plus dynamique de son lectorat et qui trouve son expression dans ce qu'on appelle le « fandom », terme générique qui recouvre un ensemble de manifestations de divers ordres permettant aux amateurs de communier dans la même passion. L'activité la plus commune du fandom est l'édition de fanzines, magazines amateurs, à l'origine tirés à la ronéo, mais que les progrès conjoints de l'informatique et de la photocopie ont entraînés vers une qualité de présentation semi-professionnelle, voire même parfois professionnelle.

Il était intéressant, alors que se manifeste depuis plusieurs mois un renouveau de la S.-F. française, de faire un état des lieux. D'autant que les âges d'or de la S.-F. en France ont toujours coïncidé avec l'édition de fanzines qui ont fait date, comme *Ailleurs*, *Lunatique* ou *Mercury*.

Cette presse fonctionne sur un triple registre : critique littéraire, publication de nouvelles, publication d'articles et d'études. Il arrive qu'un fanzine se spécialise dans l'un de ces registres. C'est le cas, par exemple, de *KWS*, qui passe en revue, analyse et commente les dernières parutions S.-F. les plus intéressantes de façon intelligente et constructive. Cette fonction critique ne s'exerce pas seulement sur les éditions francophones, mais également sur des ouvrages anglo-saxons inédits. C'est le cas également de *Miniature*, qui publie exclusivement des nouvelles d'auteurs débutants ou d'auteurs reconnus, comme Pierre-Jean Brouillaud ou Alain Le Bussy, mais aussi d'écrivains des pays de l'Est.

La plupart des fanzines mêlent ces trois registres ; ils ne se limitent pas forcément à la littérature, mais s'intéressent également au cinéma, aux séries télévisées, aux jeux de rôles. Chacun d'entre eux s'efforce d'affirmer une « personnalité » par sa présentation, son contenu et parfois son ton. *Chimères* propose de très intéressantes interviews (Graham Masterton, Tim Powers, James Morrow), des dossiers rétros, des hommages aux grands acteurs des films d'épouvante. *Micronos* fait une large place aux poèmes et aux illustrations, publie des porfolios et accueille quelques chroniques originales. *Dragon et microchips* des éditions de l'Œil du sphinx se consacre pour partie à Lovecraft et accorde généreusement la parole aux autres fanéditeurs. *La Geste*, astucieusement découpé en chapitres à la présentation soignée, fait preuve d'une grande rigueur dans le choix des nouvelles et dans son approche critique. Quant à la *Revue de l'imaginaire*, elle vaut surtout par la jeunesse et l'enthousiasme de son animateur. L'enthousiasme, la passion sont d'ailleurs les vertus qui se dégagent de l'ensemble. On constate aussi que les mêmes signatures se retrouvent d'un fanzine à l'autre ; ce qui donne l'impression d'une sorte de réseau d'initiés tentés par l'aventure de l'écriture et trouvant dans ces magazines amateurs l'occasion de s'y lancer, de faire leur apprentissage. Le « fanzinat » pourrait bien contribuer ainsi à l'éclosion de quelques nouveaux auteurs.

Deux de ces fanzines méritent une mention spéciale. *Ozone*, le dernier né, qui a fait une irruption remarquée grâce à des contenus ambitieux : entretiens avec Dan Simmons, Kim Stanley Robinson, Jean-Marc Ligny, Maurice G. Dantec, dossiers sur des séries culte de la télévision, panorama critique presque exhaustif. *Présences d'esprits* a choisi de donner la parole aux adhérents du club homonyme : les articles, les critiques, les interviews, les nouvelles sont l'oeuvre des membres du club, fondé autour des collections des éditions Denoël, et qui a élargi rapidement son propos à la S.-F. tout entière. Ses sommaires sont sans conteste les plus éclectiques, les plus ouverts.

TRAVAIL ENCYCLOPÉDIQUE

Mais le fanzinat peut prendre des formes différentes : c'est le cas notamment du travail encyclopédique effectué par Bernard Goorden avec la collection « Ides... et autres » dans laquelle il publie des anthologies, des romans, des essais, des bibliographies ou des rééditions de textes anciens.

Entre les fanzines et les revues professionnelles, il y a *Yellow Submarine*, dont le capitaine, André François Ruaud, peut légitimement s'enorgueillir d'avoir publié en France pour la première fois Robert J. Sawyer, récent lauréat du prix Nebula. Il y a aussi *Antarès*, dont la vocation affichée est de publier des textes fantastiques ou de science-fiction d'auteurs de nationalités très diverses (italiens, espagnols, norvégiens).

Parmi les revues professionnelles récentes, il est encore un peu tôt pour juger de l'impact de *Bifrost* et *Galaxies*, qui viennent de publier leur second numéro ; quant à *Cyberdreams*, qui a choisi la formule de l'anthologie thématique, elle présente une sélection de textes de qualité. Son rédacteur en chef, Francis Valéry, s'est néanmoins laissé aller dans les derniers numéros à son péché mignon : le goût débridé de la polémique, de la rodomontade, de la provocation gratuite.

Enfin, la science-fiction française participe aussi à la révolution Internet grâce à quelques pionniers. Quarante-Deux, centre de documentation privé sur la S.-F., animé par Ellen Herzfeld et Dominique Martel a rassemblé sur un serveur un ensemble d'informations très complet (2000 fichiers) sur la S.-F. francophone. On y trouve notamment la liste des lauréats des principaux prix littéraires, une version en ligne de *KWS*, une galerie virtuelle consacrée à quelques illustrateurs, une version électronique des critiques de S.-F. parues dans *L'année de la fiction* des éditions Encrage. Le serveur de Quarante-Deux est hébergé télématiquement par le domaine Integra, un centre serveur français que l'on peut visiter à l'adresse suivante : http://www.integra.fr/XLII/SF42.html ; « Les pages françaises de la science-fiction », hébergé à l'école des mines de Saint Etienne à l'adresse http://sf.emse.fr est l'oeuvre d'un ingénieur des mines, thésard en informatique et passionné de S.-F., Jean-Jacques Girardot. Ce serveur a pour finalité de présenter les auteurs français ou francophones et les collections présentes et passées. Mais depuis quelques mois, il fonctionne aussi comme un fanzine « en ligne » en accueillant des nouvelles, des articles, des critiques. Tout comme les « 42 », son animateur ne manque pas de projets.

La science-fiction française est prête pour le vingt et unième siècle...

Jacques Baudou

★ *KWS* : Pascal J. Thomas, 7, rue des Saules, 31400 Toulouse.
★ *Miniature* : Chris Bernard, 84110 Le Théron-Puymeras.
★ *Chimères* : Josiane Kiefer, 10, avenue Saint-Remy, escalier A4, 93200 Saint-Denis.
★ *Micronos* : Olivier Bidchiren, 8, allée du Regard-des-Fontaines, 37550 Saint-Avertin.
★ *La Revue de l'imaginaire* : Jeremi Sauvage, 530, rue Saint-Clair, 76116 Catenay.
★ *La Geste* : Michel Tondellier, 4, quai des Pêcheurs, 67000 Strasbourg.
★ *Dragon et microchips* : Philippe Marlin, 2 *bis*, rue des Cadeniers, 44000 Nantes.
★ *Ozone* : Nébula 65, 6, rue Michel-de-Bourges, 75020 Paris.
★ *Présences d'esprits* : 9, rue du Cherche-Midi, 75278 Paris Cedex 06.
★ *Yellow Submarine* : A.-F. Ruaud, 245, rue Paul-Bert, 69003 Lyon.
★ *Antarès* : Jean-Pierre Moumon, La Magali, chemin Calabro, 83160 La Valette.
★ *Ides... et autres* : Bernard Goorden, BP 33, UCCLE 4, 1180 Bruxelles.

Libraires à distance

Via 3615 Fnac, la Fnac vient de lancer une campagne de publicité pour son système de vente à distance. Avec quatre objectifs : recruter une nouvelle clientèle dans les zones où elle est absente – notamment les villes moyennes –, récupérer et fidéliser celle qui a tendance à se détourner de ses magasins (par manque de temps, parce qu'ils sont difficiles d'accès, ou trop fréquentés), s'engager la première dans un secteur qu'elle présente à fort potentiel de développement, et qu'on en parle. Elle propose un catalogue de cent mille ouvrages (une sélection de celui de LivreLivre), ainsi que cent mille titres de disques, CD-ROM et vidéos livrables dans les quarante-huit heures à un prix forfaitaire de 22 francs.

3615 LivreLivre, alias Alapage, existe depuis 1988. C'est une librairie virtuelle, accessible par Minitel, dont la création fut possible en *« mutualisant les coûts »*, indique son gérant, Patrice Magnard. Aujourd'hui, le catalogue comprend 260 000 titres dans une base de 460 000 références. Moyennant une redevance modeste (1 500 francs) et les recettes du kiosque, LivreLivre dispense ses services à une trentaine de librairies (plus leurs filiales). Outre la Fnac (et La Redoute), PUF, Joseph Gibert, Extrapole, quelques poids lourds de province, notamment Arthaud (Grenoble), Kléber (Strasbourg)... ont pris place dans le réseau. 3615 Le Monde fait également appel à LivreLivre, en y ajoutant sa propre sélection.

Créé à la même époque, 3615 Alir s'est construit différemment, et se réclame toujours de son origine : une librairie de quartier parisien. Son fondateur, François de Poncheville, a choisi une pratique artisanale qui lui offre une totale maîtrise de la chaîne, du contenu de la base de données jusqu'aux commandes et aux envois. Un simple bureau suffit pour répondre aux besoins de vingt mille clients, notamment dans les DOM-TOM et à l'étranger. Pour eux, Alir peut rechercher des titres rares et les envoyer dans le monde entier. François de Poncheville, qui, avec trois personnes, n'équilibre son budget que depuis deux ou trois ans, s'étonne de voir la Fnac s'avancer sur un territoire qu'il estime de *« rentabilité faible »*.

Dans le sud de la France, la librairie Sauramps (Montpellier), a été la première à développer son propre système. Son catalogue offre l'originalité d'être couplé avec le fonds. Toute la librairie est en ligne et s'affiche en temps réel. Les cent dix mille titres sont donc immédiatement disponibles. *« Des lecteurs, mais aussi des confrères, viennent ainsi consulter nos rayons »*, a t-on remarqué chez Sauramps. Des librairies spécialisées pratiquent également la vente à distance, comme 3615 Buch (qui propose 25 000 titres en allemand) ou Smith (anglais), Attica (dix langues), dont les catalogues sont plus minces, ainsi que celles où le Minitel a pris le relais des « plis discrets ».

La vente par Minitel représenterait moins de 10 millions de francs selon LivreLivre. Si elle *« n'est pas plus entrée dans les mœurs »*, c'est parce que certains libraires la considéreraient *« comme un gadget »*. Pour les autres, *« ceux qui l'ont intégrée comme un service à part entière, cela marche »*. Et de citer l'exemple des librairies Lefrançois à Paris, qui, avant de disparaître, dégageaient 8 % de leur chiffre d'affaires par Minitel. LivreLivre prépare l'étape suivante. Avec Internet, dont les pages présentent un visage plus amène que l'austère Minitel et qui est immédiatement accessible à l'étranger. Soixante-dix mille couvertures de livres digitalisées recto-verso sont accessibles par www.alapage.com. Cent mille le seront à la fin de l'année. Le Furet du Nord s'y est déjà raccordé. La Fnac pourrait suivre.

Jean-Louis Perrier

À L'ÉTRANGER

P. G. Wodehouse, un âne ou un traître ?

En mai 1940, le créateur des célèbres personnages de Jeeves et de Bertie Wooster et sa femme, Ethel, furent arrêtés dans leur résidence du Touquet par l'armée allemande. L'écrivain fut d'abord envoyé dans un camp en haute Silésie, mais très vite il se retrouva logé à l'hôtel Adlon, à Berlin, puis, plus confortablement encore, au Bristol à Paris. A Berlin, comme il le raconte dans son autobiographie, *Hello Plum* (« Points », Seuil), il enregistra cinq discours qui furent diffusés ensuite vers l'Angleterre et qui lui furent payés à l'époque 250 marks. Mais il fut encore rétribué au moins jusqu'à la fin de la guerre par les Allemands. Les dossiers qui viennent d'être rendus publics témoignent de l'embarras et de la colère des officiels britanniques de l'époque, en particulier du Foreign Office et du MI5 (les services secrets britanniques), peu désireux de le voir remettre les pieds sur la terre natale. Wodehouse quitta Paris en 1947 pour les Etats-Unis (où il vivait déjà, en fait, la plupart du temps depuis la première guerre mondiale) et il y resta jusqu'à la fin de sa vie. En 1975, peu avant sa mort, il reçut toutefois du premier ministre Harold Wilson un titre de chevalier.

● **AUSTEN, CONRAD, HARDY, BRONTË**
Certains jouent Thomas Hardy (un nouveau *Jude l'obscur*), d'autres misent sur Joseph Conrad, car il faudra bien remplacer Jane Austen. En attendant, la folie continue, il existe deux versions filmées d'*Emma*, l'une hollywoodienne pour le cinéma, l'autre britannique pour la télévision. Il y aura aussi deux versions livresques en Angleterre, l'une publiée par Mandarin avec en couverture la nouvelle révélation américaine Gwyneth Paltrow, tandis que Penguin joue la star montante anglaise Kate Beckinsale. Mandarin a payé 50 000 livres de droits de reproduction pour la photo du film et imprimé 100 000 exemplaires. Penguin n'a pas encore décidé du tirage, et la photo n'a coûté que 15 000 livres. On attend sur nos grands écrans une adaptation de *The Secret Agent* de Joseph Conrad, dirigée par Christopher Hampton avec Bob Hoskins, une de *Victory*, avec William Dafoe sous la direction de Mark Peploe et une d'*Amy Foster*, avec Ian McKellen et Kathy Bates dirigée par Beeban Keedron. Et la BBC s'est attelée à *Nostromo*, avec Albert Finney et Claudia Cardinale. Pour Charlotte Brontë, c'est une autre Charlotte (Gainsbourg) qui joue Jane dans *Jane Eyre* avec William Hurt en Rochester sous la direction de Franco Zeffirelli.

● **LE PRIX PLANETA ATTRIBUÉ À FERNANDO SCHWARTZ**
Ancien diplomate, écrivain, journaliste et actuellement présentateur de télévision sur Canal Plus, le gagnant de la quarante cinquième édition du prix Planeta (50 millions de pesetas, 2 millionsde francs), Fernando Schwartz, est bien connu des Espagnols. Et si le montant du prix va lui permettre de se consacrer un peu plus à son activité littéraire, sa célébrité devrait aussi permettre au livre, *El Desencuentro*, en librairie en espagne, le 5 novembre, de se vendre plus facilement, comme le veut la tradition du prix, toujours attribué à des auteurs confirmés (ce qui n'est pas obligatoirement un signe de qualité littéraire) et édités si possible par une des maisons d'édition du groupe de José Manuel Lara, le patron de Planeta.

AGENDA

● **LES 26 ET 27 OCTOBRE, A MAUBEUGE,** l'association Les amis du livre organise le 3e Salon du livre ancien dans les salons de l'hôtel de ville de Maubeuge, de 10 à 19 heures. Renseignements à l'association Les amis du livre, tél. : 03-27-53-75-81.

● **LE 28 OCTOBRE, A PARIS,** installation d'Ismaïl Kadaré à l'Académie des sciences morales et politiques, comme membre associé. La séance commencera à 15 heures.

● **LE 5 NOVEMBRE A PARIS,** exposé de Lucien Lazare sur le thème « les justes de nations et l'idée de justice », dans le cadre des recherches sur l'épistémologie études juives (Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06, tél. 01-49-54-20-00, salle 215, de 10 à 12 heures).

● **LE 15 NOVEMBRE A PARIS,** colloque consacré à l'écrivain, éditeur et journaliste catholique Stanislas Fumet, à la Bibliothèque nationale de France, de 9 h 30 à 18 heures (Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75002 Paris).

TRANSPORT AERIEN Le groupe Rivaud, principal actionnaire d'Air Liberté et chef de file d'un plan de continuation des activités de la compagnie intérieure placée en redressement judiciaire, s'est rallié à la solution de sauvetage proposée par British Airways. ● AUCUNE SOLUTION FRANÇAISE, que le gouvernement appelait pourtant de ses vœux, ne s'oppose désormais à l'offensive britannique sur le marché domestique national ● LA COMPAGNIE BRITANNIQUE, qui possèdera plus des deux tiers du capital d'Air Liberté dès que le tribunal de commerce aura donné son accord, détiendra plus de 20 % des créneaux d'atterrissage et de décollage à Orly, en additionnant ceux de sa filiale TAT et d'Air Liberté. ● MARC ROCHET, PDG de TAT, limogé de la compagnie aérienne AOM en mai prendra les rênes d'Air Liberté. Jacques Maillot, abandonné par le groupe Rivaud, négocie le rachat d'AOM.

Le britannique British Airways part à l'assaut du ciel français

Le groupe Rivaud, principal actionnaire d'Air Liberté, s'est rallié à la solution de continuation d'activité proposée par la compagnie aérienne d'outre-Manche. Ce plan constitue le seul choix crédible pour le tribunal de commerce

PLUS RIEN ne s'oppose désormais à la reprise de la compagnie aérienne Air Liberté par le britannique British Airways, l'une des toutes premières compagnies aériennes mondiales et la plus rentable. Le groupe Rivaud, principal actionnaire d'Air Liberté (32 %) et chef de file d'un plan de continuation des activités de la compagnie intérieure placée en redressement judiciaire, s'est rallié, mercredi 23 octobre, au pavillon de British Airways. Le « grand pôle privé » concurrent d'Air France va voir le jour... sous l'égide de British Airways et de son représentant en France, Marc Rochet, PDG de TAT, limogé de la présidence de la compagnie aérienne AOM en mai au profit d'Alexandre Couvelaire, proche de Jacques Chirac.

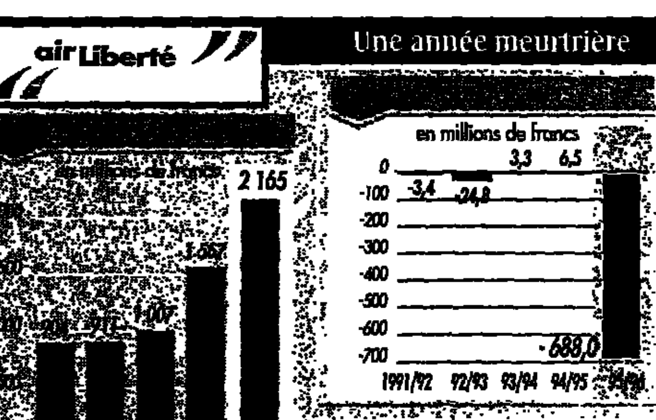
Le groupe Bolloré va reprendre Saga

Un accord à l'arraché pour la reprise de Saga par le groupe Bolloré et son allié, l'armateur belgo-sud-africain CMBT-Safren, était sur le point d'être conclu le jeudi 24 octobre dans la matinée, à l'issue d'un conseil d'administration marathon commencé la veille. Il porte sur la renégociation de 2 milliards de francs d'engagements financiers, dont 1 milliard d'endettement, contractés par Saga et son actionnaire majoritaire actuel, la Société du Grand Palais de Pierre Aïm. Un accord a été trouvé avec les banques de Saga mais reste à conclure avec celles de Grand Palais, notamment la BNP. Par ailleurs, le sort des Terminaux de Normandie, filiale de manutention de Saga au Havre, n'est pas encore réglé. Sous réserve de ces conditions suspensives, le conseil d'administration de Saga a convoqué une assemblée générale extraordinaire pour le 10 décembre, qui se verra proposer une augmentation de capital de 125 millions de francs, souscrite par Bolloré et CMBT. Le groupe Bolloré détient actuellement 10,17 % du capital de Saga, via sa holding Albatros Investissement.

En s'associant à la banque Rivaud pour reprendre Air Liberté, la compagnie britannique balaye la fusion AOM-Air Liberté souhaitée par les pouvoirs publics. Investi de cette mission, M. Couvelaire, avait passé le relais, il y a quelques jours, à Jacques Maillot, président de Nouvelles Frontières. Celui-ci a dû également jeter l'éponge, faute d'accord avec le groupe Rivaud qui demandait au futur opérateur de s'engager, au minimum, à hauteur du tiers dans le capital d'Air Liberté. M. Maillot ne voulait pas dépasser la barre des 10 %. Il se concentrera désormais sur son offre de reprise d'AOM, la troisième compagnie intérieure française, dont il négocie le rachat avec le Consortium de Réalisation, chargé de vendre les actifs du Crédit lyonnais.

« La bataille n'est pas finie. Des négociations sont toujours en cours. Nous maintenons notre offre de prix », veut encore croire un porte-parole de Virgin Group, la holding chapeautant Virgin Express dont Richard Branson est actionnaire majoritaire, également candidat à la reprise d'Air Liberté. *« Il ne fait pas de doute que British Airways a désormais le vent en poupe pour acquérir Air Liberté »*, est-il cependant obligé de reconnaître. Les jeux sont quasiment faits et le tribunal de commerce de Créteil pourrait rendre sa décision dans les tous prochains jours.

British Airways a offert au groupe Rivaud d'entrer à hauteur de 30 % dans le tour de table d'Air Liberté, une solution qui permet à Vincent Bolloré, nouvel homme fort du groupe Rivaud, de sauver la face et une partie de la mise de la banque du même nom. Le britannique a consenti à transformer son plan de reprise en plan de continuation, une solution appréciée des administrateurs judiciaires et des créanciers. Ces derniers (aux premiers rangs desquels on trouve les pétroliers et Aéroports de Paris) se verront proposer l'étalement sur dix ans du remboursement des 800 millions de francs de créances ou un paiment unique représentant 20 % du total. Le groupe Rivaud, qui a investi environ 600 millions de francs dans Air Liberté, sous forme de capital, d'obligations convertibles et de compte courant d'associés, *« bénéficiera d'un traitement spécifique »*.



En investissant 296 millions de francs pour l'ouverture de lignes nouvelles et en baissant ses prix, Air Liberté a précipité sa propre chute.

> « C'est une mauvaise nouvelle pour Air France qui aurait préféré un rival français insuffisamment capitalisé », explique un analyste

Le britannique, en position de force dans la négociation (les administrateurs judiciaires avaient souligné en privé le peu de consistance du dossier de continuation Maillot-Rivaud), a négocié de pied ferme avec le groupe Rivaud. Jean-Paul Parayre, vice-président du groupe Bolloré, a annoncé, mercredi 23 octobre, que le groupe Rivaud abandonnait les 160 millions de francs d'obligations convertibles prêtées à Air Liberté.

Il a par ailleurs promis à Air Liberté 250 millions de francs d'argent frais. *« Cette solution était préférable à la liquidation judiciaire d'Air Liberté et à la perte de la totalité des créances »*, confie-t-il. Pour sa part, British Airways, qui détiendra 70 % du capital d'Air Liberté, a maintenu l'intégralité de ses engagements, prévus par son plan de reprise originel : maintien de 1 250 emplois, investissement de 500 millions de francs et redressement de l'entreprise en trois ans. La compagnie britannique met pour l'instant entre parenthèses le projet de fusion de TAT et d'Air Liberté.

Forte de plus de 20 % du marché intérieur français, en additionnant les créneaux de décollage et d'atterrissage de sa filiale TAT et d'Air Liberté, British Airways se retrouve face à face avec le groupe Air France. Avant même la fin du plan de redressement de la compagnie aérienne publique et à la veille de l'ouverture totale du ciel européen à la concurrence, le 1er avril 1997, la menace britannique est sérieuse.

A Londres, Chris Avery, spécialiste réputé du transport aérien, analyste auprès de Paribas Capital Markets, explique au *Monde* que *« British Airways a joué à quitte ou double avec le marché français. Jusqu'à présent, ce marché s'est révélé très difficile pour la compagnie britannique, comme l'attestent les pertes de sa filiale TAT. Le choix était clair : ou bien abandonner tout simplement l'Hexagone parce qu'il était impossible de concurrencer Air France, compagnie nationale fortement subventionnée, ou bien accroître à tout prix la part de marché, et de manière substantielle, afin de disposer de la masse critique nécessaire à une offensive contre le transporteur national »*.

Accord entre Virgin Express et Sabena

Un accord devait être conclu, jeudi 24 octobre, entre la compagnie aérienne belge Sabena et le transporteur britannique privé Virgin Express pour l'exploitation commerciale en commun de la ligne Bruxelles-Londres. Sabena devrait utiliser les appareils et les pilotes de la compagnie de Richard Branson pour ses neuf vols quotidiens entre Bruxelles et Londres-Heathrow et fournir l'assistance au sol.

La baisse du taux de remplissage des avions Sabena sur cette ligne, fortement déficitaire en raison de la concurrence de l'Eurostar (géré, côté anglais, par Virgin), la guerre des prix pratiquée par British Airways et British Midlands, et la nécessité d'un retour à la rentabilité d'ici à 1998, exigé par Swissair, qui a acquis 49,5 % de la compagnie belge, explique ce rapprochement. *« Cet accord est significatif pour Sabena, menacée par les transporteurs à faibles coûts du style Virgin Express. Dès lors, la compagnie belge a intérêt à collaborer avec ces derniers plutôt que de tenter de les combattre »*, a déclaré un analyste de la City spécialiste du transport aérien.

L'avenir ? *« Ce qui se passe actuellement en Allemagne, où Lufthansa et Deutsche BA s'affrontent à couteaux tirés et perdent beaucoup d'argent, laisse entrevoir ce qui va se passer en France. Pour Air France, British Airways, en doublant sa capacité de marché grâce à Air Liberté, risque de devenir un concurrent très dangereux. D'autant que TAT est en train de multiplier ses routes internationales. L'association British Airways et Bolloré-Rivaud est une mauvaise nouvelle pour Air France qui aurait préféré un rival français insuffisamment capitalisé, qu'elle aurait pu conduire facilement vers la faillite en cassant les prix. En revanche, il s'agit d'une bonne nouvelle pour le consommateur français désireux de voyager »*, explique Chris Avery.

David Scowsill, directeur de British Airways pour l'Europe explique au *Monde* *« que l'objectif de British Airways n'est pas d'attirer le public français vers la plate-forme londonienne de correspondance des vols longue distance de British Airways »*. Contrairement à une idée communément répandue, qui veut qu'un marché domestique ne soit pas rentable sans les vols internationaux, David Scowsill affirme *« que British Airways va se concentrer sur le marché domestique français »*. Quitte à conclure une trêve avec Air France dans la guerre des prix.

Une fois la présence du britannique assurée dans l'hexagone, il sera toujours temps, dans trois ou quatre ans, d'envisager une nouvelle offensive dans le transport aérien européen. Le « cheval de troie de la perfide Albion » est déjà dans la place.

Christophe Jakubyszyn avec Marc Roche (à Londres)

La Bourse de Paris sanctionne le Club Méditerranée

HUIT LIGNES, seulement huit lignes d'un communiqué rendu public mardi 22 octobre après la clôture de la Bourse ont suffi pour provoquer dès le lendemain la chute spectaculaire (-17,34 % à 329 francs, plus bas niveau annuel) de l'action du Club Méditerranée. Et de ces huit lignes, les boursiers n'ont retenu que les deux dernières, qui, en guise de conclusion, annoncaient *« que le résultat courant du second semestre sera du même ordre que celui de l'été dernier »*.

La déception est d'autant plus grande aux yeux des boursiers, qu'elle intervient seulement un mois et demi après que Serge Trigano, président- directeur général du Club Méditerranée se soit exprimé au forum *« Valeurs françaises »* organisé par le Crédit commercial de France (CCF). Lors de ce forum, le patron du Club avait confirmé devant les analystes que son groupe maintenait son *« pari »* de dégager 400 millions de francs de bénéfice pour l'exercice 1996/1997. Il avait ajouté qu'il était en *« position de réussir à s'approcher et à même de réussir ce pari »*. En ce qui concerne, la saison en cours, Serge Trigano avait précisé qu'il restait *« encore deux mois d'été »*, et que le volume d'activité était *« convenable, en hausse de 5 % »* avec une progression marquée pour Club Aquarius qui contribue pour les deux tiers à ce chiffre.

Les analystes estiment aujourd'hui que les dirigeants du Club ne pouvaient pas ignorer à cette date les chiffres semestriels décevants. Le marché se sent *« floué »* car de nombreuses sociétés de Bourse avaient, fort de ces propos lénifiants, recommandé le titre à l'achat. Mercredi, ces dernières ont pratiquement toutes revu leurs prévisions à la baisse. Ainsi pour n'en citer que quelques-unes, Cheuvreux de Virieu a sorti Club Méditerranée de sa liste des valeurs recommandées pour passer à la vente, Paribas Capital Market passe de *« neutre »* à *« vendre »* et Transbourse passe de *« achat »* à *« vente »*.

AJUSTEMENTS DE MARKETING

Mais d'autres analystes relèvent que, bien plus que la santé du Club, c'est surtout la communication financière qui est mauvaise. Du côté de la place de la Bourse, on reconnaît que des ajustements au niveau du marketing sont nécessaires, mais qu'il est impensable de changer le concept du Club ou sa stratégie. Ces ajustements pourraient, selon certaines rumeurs, déjà passer par le remplacement d'Henri de Bodinat, directeur de la stratégie et du marketing du Club depuis le mois d'octobre 1994, dont certains estiment qu'il a rencontré dans le tourisme moins de succès qu'il n'en avait connu chez CBS-France puis chez Sony quand le géant nippon a racheté la filiale française du groupe américain.

François Bostnavaron

Lettre ouverte

Nous avons mal à la France. Faut-il vraiment tuer l'ambition ?

THOMSON Multimedia est aujourd'hui une entreprise :

– **n° 4** mondial en électronique grand public,

– **n° 1** en Amérique du Nord, avec plus de 20 % du marché,

– **n° 2** sur le marché européen,

– **n° 1** mondial incontesté du nouveau marché de la télévision numérique.

Ainsi, malgré l'image qui en est encore quelquefois donnée par ceux qui se contentent de caricaturer le passé sans tenir compte de la dynamique du futur, THOMSON Multimedia est aujourd'hui une entreprise qui dispose de très solides positions, et qui a su prendre en moins de trois ans le virage de la révolution numérique pour s'imposer comme le n° 1 mondial du secteur.

Si les résultats financiers sont encore artificiellement plombés par le poids du passé, les perspectives sont beaucoup plus prometteuses. En effet : une fois finalisées les restructurations engagées, une fois recouvrés plus de un milliard de francs par an de revenus de brevets qui lui reviennent, et une fois réduite enfin la dette historique qui pesait sur ses comptes grâce à la recapitalisation prévue, **THOMSON Multimedia se trouve être mécaniquement une compagnie profitable.**

Bref, malgré les difficultés du moment qui frappent aujourd'hui l'ensemble du secteur électronique, THOMSON Multimedia, grâce à ses positions commerciales et technologiques et à ses investissements dans le multimédia, recèle un potentiel d'avenir significatif.

Ainsi, une entreprise française, qu'on donnait pour morte il y a quelques années, s'est positionnée en peu de temps parmi les leaders internationaux sur un marché en pleine expansion. Elle représente aujourd'hui un atout réel pour notre pays dans le domaine des technologies de l'information.

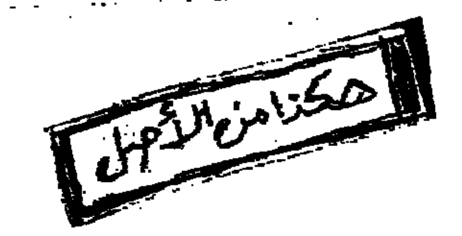
Peut-on imaginer que tout ce potentiel soit cédé pour 1 franc symbolique au Coréen Daewoo, et ce, après l'avoir recapitalisé ?... en échange de quelques promesses d'emplois, marchandées contre des subventions publiques supplémentaires, et dont on constate malheureusement tous les jours la précarité.

Ne doit-on pas au contraire affirmer aujourd'hui une ambition française dans le domaine des technologies de l'information... plutôt que de renoncer, ce que demain nous regretterons cruellement ?

A l'heure d'Internet et de l'explosion du multimédia ; à l'heure où certains pays ont bien compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ce boom pour revitaliser leur tissu économique et leur croissance même, **la France peut-elle gâcher sa chance ?**

Association pour que vive une ambition industrielle française

(fondée par des salariés de Thomson Multimedia)



La Bundesbank annonce la fin de la baisse des taux

LA JOURNÉE du mercredi 23 octobre a été marquée en Europe par deux événements monétaires majeurs. Le premier économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, a laissé entendre que la baisse des taux était arrivée à son terme en Allemagne. Pour sa part, la Banque d'Italie a annoncé une baisse de 0,75 % de son taux d'escompte, ramené de 8,25 % à 7,50 %. Elle a pris acte de la décrue de l'inflation (3 % en glissement annuel au mois d'octobre), de la fermeté de la lire, mais surtout des efforts d'assainissement budgétaire engagés par le gouvernement.

Cette baisse du taux d'escompte était réclamée par le pouvoir politique et les milieux industriels italiens. Les entreprises transalpines souhaitent qu'une politique monétaire plus souple vienne compenser les effets négatifs que présente, pour leurs exportations, la remontée de la lire. La devise italienne a regagné, depuis le début de l'année, 10 % de sa valeur face au deutschemark et 9 % face au franc français. De son côté, le gouvernement italien mise sur une baisse des taux d'intérêt pour diminuer la charge de la dette. Le poste correspondant au paiement des intérêts d'emprunts d'Etat est le plus important du budget italien (10,5 % du PIB en 1996).

Une réduction des rendements monétaires aura pour effet mécanique de dégager d'importantes économies budgétaires et de favoriser le respect par l'Italie des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. L'Italie semble être entrée dans un cercle vertueux, où la rigueur budgétaire favorise la détente monétaire, cette dernière contribuant à son tour à l'assainissement des finances publiques.

La baisse du taux d'escompte italien a toutefois été éclipsée, aux yeux des investisseurs, par les déclarations de l'économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, à la chaîne de télévision allemande ZDF. *« Les taux directeurs sont à des niveaux historiquement faibles en Allemagne et, dans ce domaine, il ne faut rien attendre et rien n'est nécessaire »*, a affirmé M. Issing, qui a mis en avant les signes de reprise de l'économie allemande. C'est la première fois qu'un membre du conseil de la Bundesbank laisse aussi clairement entendre que la détente monétaire est arrivée à son terme outre-Rhin.

REMOUS

Ces propos, d'une très grande fermeté, ont provoqué d'importants remous sur les marchés. La monnaie allemande s'est renforcée face à l'ensemble des devises, s'appréciant de 3,3805 à 3,3845 francs, de 998 à 1 005 lires et de 73,50 à 74,30 yens. Le dollar s'est, pour sa part, replié face au mark, reculant de 1,5280 à 1,5180 mark. Les marchés d'actions et d'obligations européennes, enfin, ont cédé du terrain. La Bourse de Paris a terminé la séance en baisse de 1,23 % et le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a reculé de 28 centièmes.

Les déclarations de M. Issing marquent un tournant important dans la politique monétaire européenne. Les taux directeurs de la Bundesbank étaient orientés à la baisse depuis l'été 1992. Depuis cette date, les rendements à trois mois allemands avaient reflué de 10 % à 3 %, un repli qui s'était propagé aux autres pays européens, notamment à la France. Cette détente monétaire ininterrompue, rendue possible par le recul continu de l'inflation et la faiblesse de la croissance, avait largement contribué à la hausse des actifs financiers (la Bourse de Francfort a gagné 70 % depuis le 1er janvier 1993) et à la décrue des rendements obligataires. En dépit de plusieurs crises, elle avait aussi fini par assurer un certain équilibre sur le marché des devises européennes. Les experts craignent aujourd'hui que les anticipations de resserrement de la politique monétaire allemande ne le remettent en question.

Pierre-Antoine Delhommais

Le motoriste Snecma effectue un nouveau virage stratégique

L'OPA sur sa filiale SEP lui rapporterait une importante trésorerie

La volte-face de la Snecma à propos de la SEP, qu'elle voulait initialement vendre, pourrait s'expliquer par les besoins urgents de trésorerie auxquels elle doit faire face. En lançant une OPA simplifiée sur sa filiale à 51 %, le constructeur de moteurs d'avions récupérerait les 2,5 milliards de francs qu'elle détient.

« ENVISAGÉE un temps, la vente de la Société européenne de propulsion (SEP) n'est plus à l'ordre du jour. » Le communiqué qui a informé le personnel du constructeur public de moteurs d'avions Snecma, mercredi 23 octobre, du prochain lancement d'une offre publique d'achat simplifiée sur sa filiale à 51 % (*Le Monde* du 24 octobre) ne pouvait éluder la question de ce soudain revirement stratégique.

Bernard Dufour, le précédent président de la Snecma, « débarqué » le 29 mai, avait reçu un mandat explicite et écrit du gouvernement pour vendre ses filiales (SEP, Messier-Bugatti et Messier-Dowty) *« avant le 30 juin 1996 »*. Jean-Paul Béchat, le nouveau président, a finalement choisi de mettre environ 1 milliard de francs sur la table pour racheter les parts des minoritaires de la SEP, sa filiale de propulsion (fusée Ariane, missiles balistiques). Privée de capitaux propres après la prise en compte du déficit de 1995 (1,2 milliard de francs) et endettée à hauteur de 10 milliards de francs (si l'on inclut les 4 milliards de francs d'avances remboursables), la Snecma a pourtant un besoin urgent de dégager de la trésorerie sur ses ventes d'actifs.

Elle se voit aujourd'hui investie par le gouvernement d'une triple mission : constituer *« un pôle de compétences dans les moteurs français »*, consolider les *« activités freinage par la constitution d'un pôle associant les compétences industrielles de la SEP, de sa filiale Carbone-Industrie et de Messier-Bugatti »* et structurer *« l'activité missiles stratégiques en Aquitaine, dans l'optique de la constitution d'un pôle grosse propulsion »*.

« Le milliard de francs nécessaire au rachat des intérêts minoritaires dans la SEP représente un mois de chiffre d'affaires de la Snecma et à peine 60 millions de francs de charge d'intérêts », relativise-t-on au ministère de la défense. *« Snecma va tirer pleinement parti du nouveau cycle d'expansion de l'industrie aéronautique mondiale alors que la SEP va entrer dans une zone de turbulences dans ses deux grands secteurs d'activité, les moteurs spatiaux et la propulsion stratégique »*, explique-t-on au siège du motoriste.

> Si la SEP, cotée au second marché, vaut environ 1,6 milliard de francs en Bourse, certains experts l'évaluent à beaucoup plus

Le rôle de tuteur que s'attribue la Snecma n'est peut-être pas si désintéressé. La SEP recèlerait une trésorerie de 2,5 milliards de francs sur laquelle la Snecma pourrait faire main basse en cas de fusion des deux sociétés. L'invite gouvernementale à la constitution de pôles (moteurs, freinage, propulsion) implique le démantèlement de la SEP : les freins en carbone de Carbone-Industrie seraient rapprochés de Messier-Bugatti ; l'activité de propulsion liquide (moteurs de fusée) et solide (engins balistiques et nouveaux moteurs de fusée) pourraient échoir à Aerospatiale.

Louis Gallois, l'ancien président d'Aerospatiale, et Bernard Dufour avaient engagé des négociations sur des cessions d'activités ou l'entrée d'Aerospatiale dans le capital de la SEP sans être parvenus à s'entendre sur le prix de cession. Car si la SEP, cotée au second marché, vaut environ 1,6 milliard de francs en Bourse, certains experts l'évaluent à beaucoup plus. Autant d'opérations (trésorerie, cession d'activités) qui pourraient rapporter à la Snecma près de 3 milliards de francs, selon un proche du dossier, et faire passer au motoriste le cap de 1998 sans la recapitalisation de l'Etat qu'imposait jusqu'alors l'état financier de l'entreprise.

Le limogeage de Bernard Dufour, qui revendiquait le maintien de l'expertise française dans l'industrie des moteurs, semble avoir paradoxalement renforcé la position de son successeur. Jean-Paul Béchat a confirmé la coopération avec l'américain Pratt & Whitney dans le domaine des petits moteurs, une alliance qui indispose pourtant l'autre motoriste américain General Electric, allié de Snecma depuis vingt-cinq ans sur le moteur le plus vendu dans le monde, le CFM-56. Il négocie par ailleurs le retrait de la Snecma du programme des gros moteurs GE90, réalisé aux côtés de General Electric, sur lequel Snecma aurait perdu plus de 3 milliards de francs et investi la même somme.

Enfin, la Snecma pourrait rapidement prendre une décision stratégique sur les gros moteurs, destinés à équiper le marché porteur des super-jumbos de Boeing et d'Airbus. Les américains General Electric et Pratt & Whitney ont déjà décidé de faire cause commune. Selon nos informations, l'anglais Rolls Royce aurait déjà entamé des discussions avec le motoriste français pour sceller le même type d'alliance. Leur aboutissement confirmerait la nouvelle stratégie de la Snecma.

Christophe Jakubyszyn

En Allemagne, IG Metall mobilise pour défendre les indemnités maladie

COLOGNE
correspondance

Des milliers de métallurgistes allemands devaient observer, jeudi 24 octobre, des arrêts de travail. Les débrayages touchaient déjà plusieurs usines dans la matinée. Le syndicat IG Metall a appelé à une mobilisation *« par centaines de milliers »* dans tout le pays, pour défendre le versement complet des indemnités de maladie, un dossier sensible qui a provoqué la rupture prématurée des pourparlers avec l'association patronale Gesamtmetall dans la nuit de mardi à mercredi. Les deux parties se sont rejeté la responsabilité de cet échec. A Bonn, le chancelier Kohl a appelé les intéressés à reprendre le dialogue pour parvenir à un accord, tandis que l'opposition sociale-démocrate apportait son soutien à IG Metall.

Entamées lundi à Sulzbach, près de Francfort, les négociations devaient durer trois jours et aborder un « paquet » comprenant les salaires, les primes de fin d'année et de congés, ainsi que le sujet controversé des indemnités pour maladie. Au début des négociations, Gesamtmetall avait indiqué que le patronat était prêt à maintenir des indemnités complètes à condition que le syndicat fasse des concessions sur d'autres points.

QUELLES AUGMENTATIONS ?

Mais les partenaires n'ont pas réussi à s'entendre sur la question des augmentations salariales : s'ils sont d'accord pour s'en tenir au moins au rythme de l'inflation, Gesamtmetall entend compenser les éventuelles hausses par une diminution des coûts indirects du travail, notamment grâce à la réduction des indemnités de maladie. Le patronat de la branche préconise de les réduire à 80 % du salaire, en vertu de la loi votée le 13 septembre 1996, tandis que IG Metall exige leur maintien en totalité, tout en dénonçant la rupture des conventions collectives qui garantiraient le paiement des indemnités. *« L'allègement des charges est d'autant plus important pour nos entreprises qu'elles ont été deux fois plus lourdement grevées que les autres branches par l'accord salarial de 1995-1996 »*, plaide pour sa part Werner Stumpfe, président de Gesamtmetall.

Le conflit a déjà provoqué des débrayages massifs début octobre, lorsque de nombreux groupes industriels, comme Daimler-Benz, ont voulu appliquer le texte à peine entré en vigueur. Après une première mobilisation plus qu'inattendue, les syndicats avaient obtenu l'ajournement de son application et l'ouverture de négociations fédérales avec le patronat.

Désormais, les pourparlers pourraient se poursuivre au niveau régional et dans chaque entreprise. Les grosses pointures de l'industrie allemande, qui avaient dû battre en retraite début octobre, s'en tiennent à la prudence et préfèrent continuer à verser des indemnités complètes. Une reprise des négociations au sommet semble exclue pour le moment : Gesamtmetall s'y refuse, tandis que IG Metall entend faire la démonstration de sa force. Il avait menacé de recourir à des débrayages en cas d'échec de cette rencontre au sommet. Le calendrier lui offre un symbole mobilisateur : le mouvement de jeudi survient quarante ans, jour pour jour, après le début de la longue grève qui devait déboucher sur la mise en place du système aujourd'hui menacé.

Philippe Ricard

AT&T désigne le successeur de son président Robert Allen

LE SUCCESSEUR de Robert Allen à la tête d'AT&T sera John Walter, actuel PDG de R. R. Donnelley, premier imprimeur commercial aux Etats-Unis (annuaires, catalogues, magazines, etc). Dans un premier temps – à compter du 1er novembre 1996 – M. Walter (49 ans) occupera le poste de directeur général de l'exploitant téléphonique américain, vacant depuis la démission d'Alex Mandl en août. M. Walter succédera ensuite à M. Allen (61 ans) comme président d'AT&T en 1998.

Cette décision, annoncée le 23 octobre, intervient alors que, depuis plusieurs semaines, les actionnaires d'AT&T ne cachent pas leur irritation face aux contre-performances du groupe, dont l'action a chuté depuis l'annonce de son éclatement en trois entités en septembre 1995 (AT&T pour les services téléphoniques, Lucent Technologies pour les équipements de télécommunications et NCR pour l'informatique).

DÉPÊCHES

■ **FRAMATOME : à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC-FO-CFTC**, des salariés venus de tous les sites du groupe devaient se rendre, jeudi 24 octobre, au Palais-Bourbon pour demander l'ouverture d'un débat sur la politique énergétique en France. Ils devaient remettre au président de l'Assemblée, Philippe Séguin, 4 000 cartes pétitions.

■ **DEUTSCHE BANK : la première banque privée allemande, a enregistré une hausse** de 9 % de son bénéfice après impôts, à 1,53 milliard de DM (5,2 milliards de francs), sur les neuf premiers mois de 1996 par rapport à la même période de 1995. Le président du directoire, Hilmar Kopper, s'attend à la même tendance au quatrième trimestre.

■ **CONRAIL : le transporteur de fret américain Norfolk Southern a lancé, le 23 octobre, une contre-OPA** de 8,1 milliards de dollars (42 milliards de francs) sur la compagnie de fret ferroviaire Conrail, qui avait accepté la semaine dernière d'être rachetée par la compagnie de chemin de fer concurrente CSX.

■ **GALERIES LAFAYETTE : le tribunal de grande instance de Paris a annulé**, mardi 22 octobre, la procédure de licenciements économiques engagée par la direction l'hiver dernier. Elle devait se traduire par 770 suppressions de postes à temps plein.

■ **TELEPHONE : le ministère néerlandais des transports et des télécommunications** a annoncé, mercredi 23 octobre, qu'il octroiera des licences aux sociétés Telfort (créée par les chemins de fer néerlandais et l'opérateur britannique BT) et EnerTel (créée par les producteurs d'énergie néerlandais) pour qu'elles offrent, à partir du 1er juillet 1997, des services de téléphonie dans tout le pays.

■ **VOLVO : la branche poids lourds a pesé sur les résultats du groupe suédois** au troisième trimestre. La filiale de camions américaine a perdu près de 1 milliard de francs.

■ **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand a enregistré un bond** de ses bénéfices nets de 150 % au cours des neuf premiers mois de 1996, à près de 1,6 milliard de francs.

■ **POLYGRAM : Alain Lévy, le président de la première compagnie mondiale de disques** a annoncé, mercredi 23 octobre à Londres, que les résultats financiers de la firme vont la contraindre à supprimer 400 emplois dans le monde sur 12 000.

■ **ELECTROLUX : un plan de suppression de plus de 200 postes** dans deux unités du groupe suédois d'électroménager en France, à Senlis et à Reims, sera examiné par le comité central d'entreprise, le 25 octobre.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a, pour la quatrième fois consécutive, terminé en baisse jeudi 24 octobre. L'indice Nikkei a perdu 78,66 points (0,37 %) pour finir à 21 003,49 points.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, jeudi 24 octobre sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 383,50-383,80 dollars contre 384,00-384,30 dollars la veille.

■ **LE DOLLAR** a franchi les 113 yens jeudi à Tokyo pour la première fois depuis janvier 1994, puis est retombé à 112,86 yens à cause d'une rumeur sur les intentions du ministère des finances.

■ **LA BANQUE CENTRALE ITALIENNE** a abaissé, mercredi, son taux d'escompte de trois quarts de point, à 7,50 % contre 8,25 % précédemment. La baisse est appliquée dès jeudi.

■ **L'ALUMINIUM** a grimpé mercredi sur le LME. Le prix de référence a dépassé le seuil des 1 400 dollars pour la première fois depuis un mois, pour finir à 1 405 dollars/tonne.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

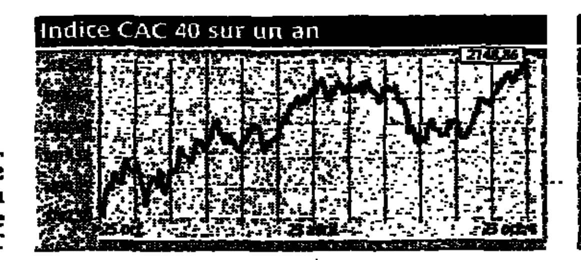
Légère reprise à la Bourse de Paris

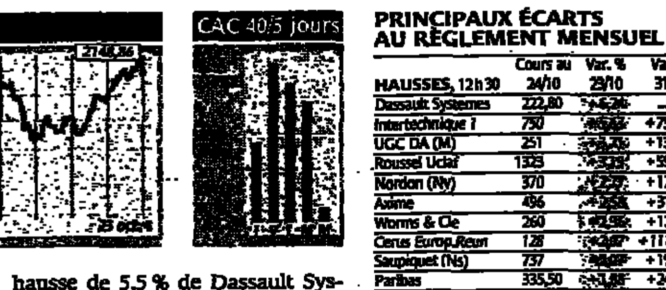
LA TENDANCE était hésitante, jeudi 24 octobre, à la Bourse de Paris pour la dernière séance du terme d'octobre. En recul de 0,22 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 retrouvait son équilibre par la suite. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises affichaient un gain moyen de 0,12 % à 2 151,48 points. *Le* marché était moyennement actif avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs, dont 844 millions de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Jeudi se réunissait la Bundesbank, mais les milieux financiers ne s'attendent pas à une initiative de l'institut d'émission allemand après l'annonce qu'il n'y aurait pas de conférence de presse à l'issue de cette réunion.

La consommation a rechuté en septembre en France après les bons mois de l'été. Elle a diminué de 1,5 % malgré une hausse de 18,8 % des ventes de voitures. Hors automobile, la consommation a même reculé de 5,6 %. Cette faiblesse de la consommation et l'inertie des investissements militent en faveur d'une nouvelle détente de la politique monétaire, en France notamment.

Du côté des valeurs, on notait la hausse de 5,5 % de Dassault Systemes après l'annonce d'une progression des résultats de 78,6 % *sur les neuf premiers mois* de l'année.





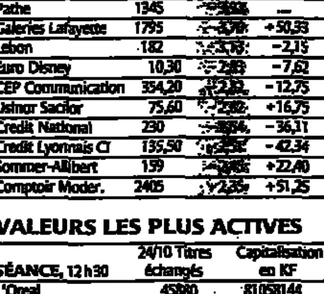
Crédit national, valeur du jour

LE TITRE Crédit national a vivement baissé, mercredi 23 octobre, à la Bourse de Paris, abandonnant en clôture 3,67 %, à 236 francs. En *cours de séance, son cours est* même descendu à 232,20 francs, à proximité de son plus bas niveau de l'année (231,10 francs). Les transactions ont porté sur *37 000 titres. Deux informations* ont, selon les boursiers, pesé sur le titre : une possible dégradation de sa note, évoquée par le quotidien *La Tribune-Desfossés*, alors que l'agence de notation IBCA a mis sa note sous surveillance, ainsi qu'une réaction exagérée aux résultats semestriels du groupe.

Cr.National sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

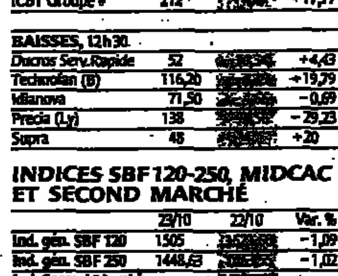
HAUSSES, 12h30	Cours au 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
Dassault Systemes	222,80	[illegible]	—
Intertechnique I	750	[illegible]	+75,23
UGC DA (M)	251	[illegible]	+13,93
Roussel Uclaf	1323	[illegible]	+59,39
Nordon (Ny)	370	[illegible]	+17,83
Axime	496	[illegible]	+31,56
Worms & Cie	260	[illegible]	+12,31
Cerus Europ.Reun	128	[illegible]	+111,57
Saupiquet (Ns)	737	[illegible]	+19,83
Paribas	335,50	[illegible]	+24,95



BAISSES, 12h30	Cours au 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
Pathe	1345	[illegible]	—
Galeries Lafayette	1795	[illegible]	+50,33
Lebon	182	[illegible]	−2,15
Euro Disney	10,30	[illegible]	−7,62
CEP Communication	354,20	[illegible]	−12,75
Usinor Sacilor	75,60	[illegible]	+16,75
Credit National	230	[illegible]	−36,11
Credit Lyonnais CI	135,50	[illegible]	−42,34
Sommer-Allibert	159	[illegible]	+22,40
Comptoir Moder.	2405	[illegible]	+51,25

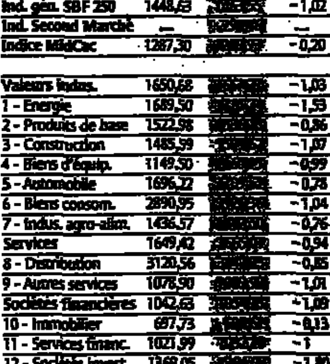
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	24/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
L'Oreal	45880	81058144
Carrefour	27209	76284980
Roussel Uclaf	47599	61842312
Elf Aquitaine	144489	60954147,90
Paribas	173105	57790075,70
Valeo	189296	55768470,80
Lagardere	331312	55463235,30
Club Mediterranee	148472	49601874,10
Suez	210515	46350574,70
Pathe	31681	42853999



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
Int. Computer	123,10	[illegible]	+29,57
Phyto-Lierac	247,50	[illegible]	—
Deville	58,90	[illegible]	−26,37
Cofidur CB	156	[illegible]	—
ICBT Groupe #	212	[illegible]	+17,77
BAISSES, 12h30			
Ducros Serv.Rapide	52	[illegible]	+4,43
Technofan (B)	116,20	[illegible]	+19,79
Idianova	71,50	[illegible]	−0,69
Precia (Ly)	138	[illegible]	−29,23
Supra	48	[illegible]	+20



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/10	22/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1505	[illegible]	−1,09
Ind. gén. SBF 250	1448,63	[illegible]	−1,02
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1287,30	[illegible]	−0,20
Valeurs indus.	1650,68	[illegible]	−1,03
1 - Energie	1689,50	[illegible]	−1,53
2 - Produits de base	1522,98	[illegible]	−0,86
3 - Construction	1485,59	[illegible]	−1,07
4 - Biens d'équip.	1149,50	[illegible]	−0,99
5 - Automobile	1696,22	[illegible]	−0,78
6 - Biens consom.	2890,95	[illegible]	−1,04
7 - Indus. agro-alim.	1436,57	[illegible]	−0,76
Services	1649,42	[illegible]	−0,94
8 - Distribution	3120,56	[illegible]	−0,85
9 - Autres services	1078,90	[illegible]	−1,01
Sociétés financières	1042,63	[illegible]	−1,09
10 - Immobilier	697,73	[illegible]	−0,13
11 - Services financ.	1021,99	[illegible]	−1
12 - Sociétés invest.	1369,05	[illegible]	−1,80

Indice SBF 250 sur 3 mois — Indice second marché sur 3 mois — Indice MidCac sur 1 mois

Quatrième séance de baisse à Tokyo

POUR LA QUATRIÈME fois cette semaine, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain, jeudi 24 octobre, réussissant in extremis à se maintenir au-desssus des 21 000 points. L'indice Nikkei a perdu 0,37 %, à 21 003,49 points.

La veille, Wall Street avait terminé en baisse, mais au-dessus de ses plus bas niveaux du jour, grâce à une réaction positive du marché obligataire à l'adjudication mensuelle de bons du Trésor à cinq ans, qui correspondait aux attentes. L'indice Dow Jones a finalement perdu 25,34 points (− 0,42 %) à 6 033,46 points, alors qu'il *avait abandonné en séance* plus de 60 points. Les pertes de Wall Street ont été également limitées par une remontée des valeurs technologiques, qui avaient subi d'importantes liquidations la veille. En Europe, la Bourse de Londres s'est nettement repliée, dans le sillage de la Bourse américaine. L'indice Footsie a terminé en baisse de 28,8 points, à 4 028,4 points, soit un recul de 0,71 %. La baisse était également au rendez-vous à Francfort, où l'indice DAX a cédé 0,72 %, retombant en dessous du seuil de résistance de 2 700 points, à 2 699,53 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/10	Cours au 22/10	Var. en %
Paris CAC 40	2148,86	2175,61	−1,24
New-York/DJ indus.	6018,57	6061,88	−0,72
Tokyo/Nikkei	21082,20	21123,70	−0,20
Londres/FT100	4029,50	4057,28	−0,69
Francfort/Dax 30	2699,53	2718,98	−0,72
Frankfort/Commer.	944,10	947,26	−0,33
Bruxelles/Bel 20	2159,88	2175,87	−0,74
Bruxelles/Général	1810,15	1823,55	−0,74
Milan/MIB 30	957	957	—
Amsterdam/Gé. Cbs	402,60	408,88	−1,54
Madrid/Ibex 35	382,52	383,38	−0,22
Stockholm/Affarsal	1686,68	1704,47	−1,05
Londres FT30	2855,10	[illegible]	−0,98
Hong Kong/Hang S.	12492,40	12444,78	+0,38
Singapour/Strait t	2046,45	2038,84	+0,37

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/10	23/10
Alcoa	57,87	58,50
American Express	46,75	46,50
Allied Signal	64,12	64,75
AT & T	38,62	39,87
Bethlehem	7,87	8
Boeing Co	97	98,37
Caterpillar Inc.	72	73,12
Chevron Corp.	67	67,87
Coca-Cola Co	50	50,12
Disney Corp.	66,12	66,62
Du Pont Nemours&Co	95,75	97,25
Eastman Kodak Co	78,12	79
Exxon Corp.	88,25	88
Gén. Motors Corp.H	54,12	54,62
Gén. Electric Co	95,62	95,62
Goodyear T & Rubbe	46,50	46,37
IBM	127,12	127
Intl Paper	42	42,62
J.P. Morgan Co	85	86,25
Mc Don Dougl	54	54,25
Merck & Co.Inc.	75,50	75,62
Minnesota Mng.&Mfg	70,50	71,75
Philip Moris	92,75	92,50
Procter & Gamble C	95,75	97,12
Sears Roebuck & Co	48,50	48,62
Texaco	104,25	104,37
Union Carb.	42,37	42,37
Utd Technol	124,87	125,37
Westingh. Electric	17,87	18,12
Woolworth	21,62	22

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/10	22/10
Allied Lyons	4,59	4,69
Barclays Bank	9,93	10,03
B.A.T. industries	4,27	4,24
British Aerospace	11,62	11,76
British Airways	5,78	5,86
British Gas	1,86	1,85
British Petroleum	6,89	6,85
British Telecom	3,47	3,54
B.T.R.	2,50	2,45
Cadbury Schweppes	5,19	5,20
Eurotunnel	0,95	0,95
Glaxo	10,04	10,09
Grand Metropolitan	4,82	4,86
Guinness	4,56	4,60
Hanson Plc	0,86	0,86
Great Ic	6,30	6,37
H.S.B.C.	12,62	12,61
Impérial Chemical	7,76	7,82
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,27	5,29
National Westminst	7,08	7,18
Peninsular Orienta	6,16	6,25
Reuters	7,77	7,96
Saatchi and Saatch	1,02	1,05
Shell Transport	10,57	10,50
Tate and Lyle	4,80	4,85
Univeler Ltd	13,24	13,34
Zeneca	17,26	17,46

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	23/10	22/10
Allianz Holding N	2767	2729
Basf AG	48,55	48,22
Bayer AG	57,80	57,96
Bay hyp&Wechselbk	44,92	44,85
Bayer Vereinsbank	56,32	56,26
BMW	899,50	899,50
Commerzbank	34,37	34,26
Daimler-Benz AG	89,15	88,93
Degussa	588	594
Deutsche Bank AG	71,57	71,78
Dresdner BK AG FR	41,25	40,93
Henkel VZ	68,80	68,30
Hoechst AG	57,75	57,90
Karstadt AG	545,50	542,50
Linde AG	955	955
DT. Lufthansa AG	20,40	20,23
Man AG	400,80	399,50
Mannesmann AG	598,50	595,50
Mettallges AG	29,09	29
Preussag AG	385,50	385,50
Rwe	64,75	63,31
Schering AG	126	125,20
Siemens AG	79,92	81
Thyssen	277,70	280
Veba AG	83,40	82,35
Viag	570,50	569,40

New York, Dow Jones sur 3 mois — Londres, FT100 sur 3 mois — Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

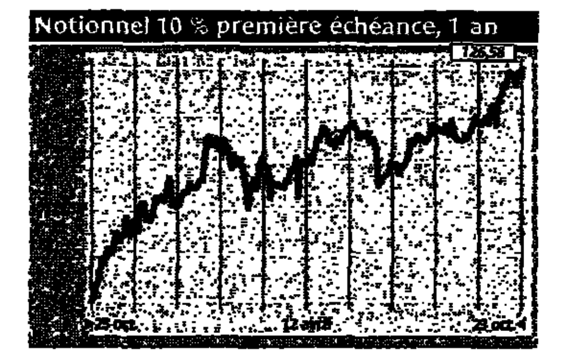
Légère progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, jeudi 24 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 4 centièmes, pour s'inscrire à 126,42 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 5,97 %, soit 0,03 % au-dessous du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, le rendement de l'emprunt à 30 ans revenant à 6,83 % dans un marché calme en l'absence de publication de statistiques économiques.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs n'attendaient pas de geste de la Bundesbank, dont le conseil était réuni dans la matinée.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,30	5,83	6,82	2,30
Allemagne	3	5,95	6,80	1,60
Grande-Bretagne	5,75	7,60	7,85	2,20
Italie	8,05	8,15	8,68	[illegible]
Japon	0,47	2,70	—	−0,20
Etats-Unis	5,13	6,56	6,85	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/10	Taux au 22/10	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,56	4,56	102,47
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,27	5,29	104,46
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,68	5,69	105,52
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,02	6,02	105,67
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,63	[illegible]	107,89
Obligations françaises	6,08	6,07	105,51
Fonds d'État à TME	−2,18	−2,18	101,71
Fonds d'État à TRE	−1,78	−1,77	101,91
Obligat. franç. à TME	−1,77	−1,90	101,01
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 23/10	Vente 23/10	Achat 22/10	Vente 22/10
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,31	3,43	3,38	3,43
3 mois	3,31	3,41	3,48	3,55
6 mois	3,38	3,48	3,48	3,55
1 an	3,52	3,64	3,57	3,63
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 3 mois	3,4824	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	3,5449	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	3,5938	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	3,6250	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2188	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 23/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	141377	126,58	126,68	126,32	126,38
Mars 97	2495	126,58	126,64	126,28	126,38
Juin 97	202	125,32	125,34	125,32	125,12
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	17769	96,44	96,45	96,40	96,42
Mars 97	10122	[illegible]	96,42	[illegible]	96,39
Juin 97	6433	96,38	96,40	96,34	96,35
Sept. 97	3552	96,31	96,33	[illegible]	96,26
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1118	94,34	94,44	94,06	94,08
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	17929	[illegible]	2176	[illegible]	2154
Nov. 96	3346	[illegible]	2180	2150,50	2159
Déc. 96	671	[illegible]	2186	[illegible]	2164
Mars 97	210	[illegible]	2200,50	[illegible]	2180,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1465 | US/DM ↘ 1,5235 | US/¥ ↗ 113,0500 | DM/F ↗ 3,3828 | £/F ↘ 8,2275

Renforcement du deutschemark

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, jeudi matin 24 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5210 mark, 5,1420 francs et 112,80 yens.

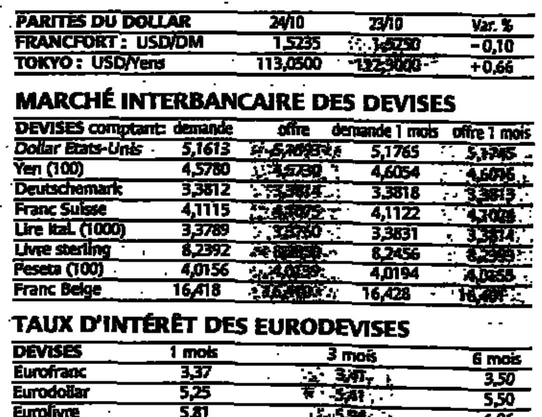
Le billet vert avait été affecté, la veille, par les déclarations du premier économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, laissant entendre que la détente monétaire est arrivée à son terme en Allemagne. « *Les taux directeurs sont à des niveaux historiquement faibles, et, dans ce domaine, il ne faut rien attendre et rien n'est nécessaire* », avait-il affirmé lors d'un entretien accordé à la chaîne de télévision allemande ZDF.

Ces propos avaient également permis au deutschemark de se renforcer face aux autres devises européennes. La monnaie allemande était montée jusqu'à 3,3845 francs et 1 005 lires. La lire avait également souffert de la baisse du taux d'escompte de la Banque d'Italie.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/10	% 22/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,2800	[illegible]	—	[illegible]
Ecu	6,4835	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1465	[illegible]	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4200	[illegible]	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,5100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3690	[illegible]	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2600	[illegible]	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3105	[illegible]	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,2275	[illegible]	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1595	[illegible]	—	[illegible]
Suède (100 krs)	78,3600	[illegible]	—	[illegible]
Suisse (100 F)	411,2300	[illegible]	—	[illegible]
Norvège (100 k)	79,6900	[illegible]	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0800	[illegible]	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0130	[illegible]	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8224	[illegible]	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5645	[illegible]	—	[illegible]
Finlande (mark)	112,7000	[illegible]	—	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	24/10	23/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5235	[illegible]	−0,10
TOKYO : USD/Yens	113,0500	[illegible]	+0,66



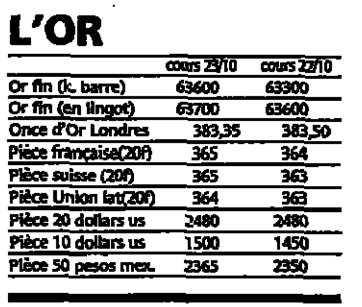
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1613	[illegible]	5,1765	[illegible]
Yen (100)	4,5780	4,5730	4,6054	[illegible]
Deutschemark	3,3812	[illegible]	3,3818	[illegible]
Franc Suisse	4,1115	[illegible]	4,1122	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3789	[illegible]	3,3831	[illegible]
Livre sterling	8,2392	[illegible]	8,2456	[illegible]
Peseta (100)	4,0156	[illegible]	4,0194	[illegible]
Franc Belge	16,418	[illegible]	16,428	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

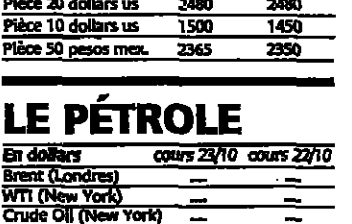
DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,47	3,50
Eurodollar	5,25	5,41	5,50
Eurolivre	5,81	5,94	6,06
Eurodeutschemark	3,09	3,09	3,09

L'OR



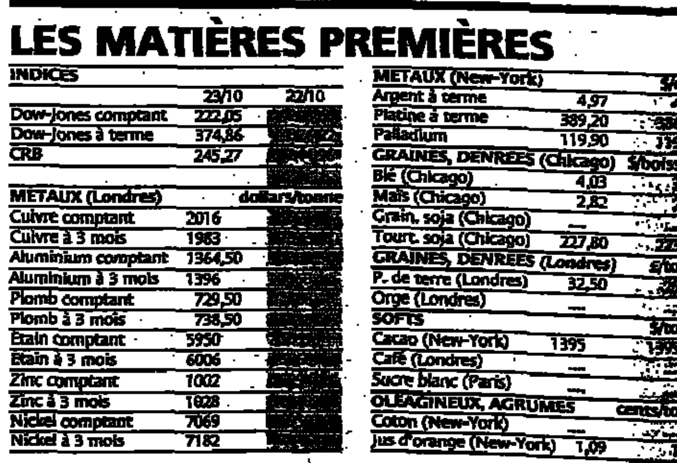
	cours 23/10	cours 22/10
Or fin (k. barre)	63600	63300
Or fin (en lingot)	63700	63600
Once d'Or Londres	383,35	383,50
Pièce française(20f)	365	364
Pièce suisse (20f)	365	363
Pièce Union lat(20f)	364	363
Pièce 20 dollars us	2480	2480
Pièce 10 dollars us	1500	1450
Pièce 50 pesos mex.	2365	2350

LE PÉTROLE



En dollars	cours 23/10	cours 22/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

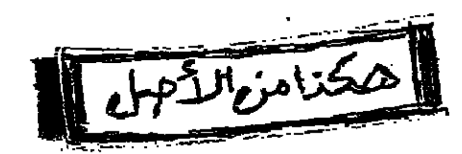
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	23/10	22/10
Dow-Jones comptant	222,05	[illegible]
Dow-Jones à terme	374,86	[illegible]
CRB	245,27	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2016	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1983	[illegible]
Aluminium comptant	1364,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1396	[illegible]
Plomb comptant	729,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	738,50	[illegible]
Etain comptant	5950	[illegible]
Etain à 3 mois	6006	[illegible]
Zinc comptant	1002	[illegible]
Zinc à 3 mois	1028	[illegible]
Nickel comptant	7069	[illegible]
Nickel à 3 mois	7182	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,97	4,96
Platine à terme	389,20	[illegible]
Palladium	119,90	119,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,03	3,98
Maïs (Chicago)	2,82	2,78
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	227,80	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	32,50	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1395	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,09	1,10



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 24 OCTOBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,04 %
CAC 40 : 2149,81

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	910	915	+ 0,54	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	785	798	+ 1,65	[illegible]
Renault (T.P.)	1585,60	1596	+ 0,65	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1825	1825	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1192	1197	+ 0,41	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	1015	- 0,49	[illegible]
Accor	629	629	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	149,80	148	- 1,20	[illegible]
Air Liquide	790	795	+ 0,63	[illegible]
Alcatel Alsthom	451,50	448,30	- 0,70	450
Axa	311,60	312,40	+ 0,25	[illegible]
Axime	483,50	496	+ 2,58	[illegible]
Bail Investis.	775	774	- 0,12	[illegible]
Bancaire (Cie)	510	511	+ 0,19	[illegible]
Bazar Hot. Ville	460	462	+ 0,43	[illegible]
Bertrand Faure	167,20	168,50	+ 0,77	[illegible]
BIC	760	758	- 0,26	750
BIS	523	528	+ 0,95	525
B.N.P.	194,20	194,30	+ 0,05	[illegible]
Bollore Techno.	539	539	—	[illegible]
Bongrain	2045	2080	+ 1,71	2080
Bouygues	514	512	- 0,38	[illegible]
Canal +	1245	1261	+ 1,28	1260
Cap Gemini	239	241,20	+ 0,92	[illegible]
Carbone Lorraine	780	780	—	[illegible]
Carrefour	2805	2825	+ 0,71	[illegible]
Casino Guichard	231	232,20	+ 0,51	[illegible]
Casino Guich.ADP	159,60	160,40	+ 0,50	[illegible]
Castorama Dl (Li)	883	876	- 0,79	[illegible]
C.C.F.	231,50	232,60	+ 0,47	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45	44,50	- 1,11	[illegible]
Cegid (Ly)	499	501	+ 0,40	[illegible]
CEP Communication	364,50	354,20	- 2,82	[illegible]
Cerus Europ.Reun	125,40	128	+ 2,07	128
Cetelem	1128	1129	+ 0,08	1130
CGIP	1184	1180	- 0,33	1180
Chargeurs Intl	219,50	218	- 0,68	[illegible]
Christian Dior	632	631	- 0,15	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	172,60	172	- 0,34	172
Cipe France Ly #	636	624	- 1,88	[illegible]
Clarins	716	715	- 0,13	[illegible]
Club Mediterranee	329	333,70	+ 1,42	[illegible]
Coflexip	238	236,60	- 0,58	240
Colas	658	658	—	658
Comptoir Entrep.1	9,35	9,35	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2463	2405	- 2,35	[illegible]
CPR	424,20	423,80	- 0,09	428
Cred.Fon.France	69	68,85	- 0,21	69
Credit Local Fce	439,60	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Credit Lyonnais CI	139	135,50	- 2,51	[illegible]
Credit National	236	[illegible]	- 2,54	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	229	[illegible]	- 2,18	[illegible]
Damart	4170	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Danone	721	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Dassault-Aviation	1080	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	394	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Dassault Systemes	209,70	[illegible]	+ 6,24	[illegible]
De Dietrich	200	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Degremont	398	[illegible]	- 1,50	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	41	[illegible]	- 1,21	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	149	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Docks France	1230	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Dynaction	131,30	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Eaux (Gle des)	600	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	239	236,20	- 1,17	[illegible]
Elf Aquitaine	423	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Eramet	235	[illegible]	- 0,85	[illegible]
Eridania Beghin	803	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Essilor Intl	1369	[illegible]	- 2,19	[illegible]
Essilor Intl ADP	1013	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Esso	526	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	2136	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Euro Disney	10,60	10,30	- 2,83	[illegible]
Europe 1	1080	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Eurotunnel	7,70	7,80	+ 1,29	[illegible]
Filipacchi Medias	1119	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Fimalac SA	478,60	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Finextel	86	85	- 1,16	[illegible]
Fives-Lille	443,10	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Fromageries Bel	4500	4500	—	[illegible]
Galeries Lafayette	1864	[illegible]	- 3,70	[illegible]
GAN	120,50	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Gascogne (B)	447	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Gaumont #	416	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Gaz et Eaux	2105	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Geophysique	369	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
G.F.C.	431	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Groupe Andre S.A.	353	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	113,50	[illegible]	- 2,02	[illegible]
GTM-Entrepose	241,30	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Guilbert	848	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Guyenne Gascogne	1865	1850	- 0,80	[illegible]
Havas	333,30	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Havas Advertising	610	[illegible]	- 0,81	[illegible]
Imetal	777	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Immeubl.France	327	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Ingenico	75,60	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Interbail	220	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Intertechnique ?	710	[illegible]	+ 5,63	[illegible]
Jean Lefebvre	257,10	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Klepierre	660	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Labinal	759	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Lafarge	303,60	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Lagardere	166,70	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Lapeyre	263	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Lebon	187,90	[illegible]	- 3,13	[illegible]
Legrand	888	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Legrand ADP	554	553	- 0,18	[illegible]
Legris indust.	193	[illegible]	—	[illegible]
Locindus	730	730	—	[illegible]
L'Oreal	1774	[illegible]	- 0,16	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1145	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Lyonnaise Eaux	463,30	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Marine Wendel	460	462,50	+ 0,54	[illegible]
Metaleurop	49,40	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Metrologie Inter.	13,45	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Michelin	244,30	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Moulinex	95	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Nord-Est	127,10	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny)	360	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
NRJ #	651	[illegible]	- 1,84	[illegible]
OLIPAR	86	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Paribas	329,30	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Pathe	1400	[illegible]	- 3,92	[illegible]
Pechiney	218,50	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Pernod-Ricard	268,20	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Peugeot	562	560	- 0,35	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1900	[illegible]	—	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	437,50	[illegible]	- 2,17	[illegible]
Primagaz	534	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Promodes	1430	[illegible]	—	[illegible]
Publicis	431,70	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Remy Cointreau	125,50	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Renault	115,80	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Rexel	1450	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Rhone Poulenc A	141,30	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Rochette (La)	24,50	[illegible]	- 1,42	[illegible]
Roussel Uclaf	1282	[illegible]	+ 3,19	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4600	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Sade (Ny)	184	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Sagem SA	3140	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Saint-Gobain	699	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Saint-Louis	1312	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Salomon (Ly)	483	[illegible]	- 1,03	[illegible]
Salvepar (Ny)	398	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Sanofi	464,50	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Sat	1690	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns)	722	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Schneider SA	245,60	[illegible]	—	[illegible]
SCOR	196,10	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
S.E.B.	1032	[illegible]	- 2,13	[illegible]
Sefimeg	391	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
SEITA	205	[illegible]	- 1,70	[illegible]
Selectibanque	71,40	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
SFIM	1069	[illegible]	- 0,09	[illegible]
SGE	96,50	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Sidel	323,90	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Simco	449,90	[illegible]	- 0,08	[illegible]
S.I.T.A.	1034	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Skis Rossignol	138	[illegible]	—	[illegible]
Sligos	560	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Societe Generale	557	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sodexho	2496	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Sommer-Allibert	163	[illegible]	- 2,45	[illegible]
Sophia	193	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Spir Communication	522	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Strafor Facom	386	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Suez	219,50	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Synthelabo	487	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Technip	458,20	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Thomson-CSF	162,40	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Total	406	405	- 0,24	[illegible]
UAP	104,70	[illegible]	- 0,19	[illegible]
UFB Locabail	451	[illegible]	- 0,17	[illegible]
UGC DA (M)	242	[illegible]	+ 3,71	[illegible]
UIC	43,80	[illegible]	- 2,16	[illegible]
UIF	412	412	—	410
UIS	165	165	—	163
Unibail	505	501	- 0,79	505
Union Assur.Fdal	575	585	+ 1,73	570
Usinor Sacilor	77,80	75,60	- 2,82	77
Valeo	294,50	292	- 0,84	290
Vallourec	259,80	262	+ 0,84	260
Via Banque	135	133,20	- 1,33	133
Worms & Cie	254	260	+ 2,36	255
Zodiac ex.dt divid	1414	1400	- 0,99	1410
Elf Gabon	1210	1190	- 1,65	1200

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	294,80	294,80	—	295
Adecco S.A.	1447	1457	+ 0,69	1460
Adidas AG #	446	430	- 3,58	440
American Express	239	238,10	- 0,37	240
Anglo American #	329,80	325	- 1,45	320
Amgold #	465,90	454	- 2,55	460
Arjo Wiggins App.	13,45	13,40	- 0,37	13,50
A.T.T. #	199	195	- 2,01	195
Banco Santander #	269	271,90	+ 1,07	270
Barrick Gold #	137,50	138,70	+ 0,87	139
B.A.S.F. #	161,90	162,50	+ 0,37	162
Bayer #	194	193,10	- 0,46	194
Blenheim Group	40,50	40,40	- 0,24	40
Cordiant PLC	8,50	8,40	- 1,17	8,50
Crown Cork ord.	240,30	240	- 0,12	240
Crown Cork PF CV	242	245	+ 1,23	245
Daimler Benz #	300	298	- 0,66	300
De Beers #	160	158,10	- 1,18	159
Deutsche Bank #	241,40	243	+ 0,66	240
Dresdner Bank #	137,40	139,10	+ 1,23	138
Driefontein #	63,40	63,10	- 0,47	63
Du Pont Nemours #	490,50	487,10	- 0,69	490
Eastman Kodak #	404	400	- 0,99	400
East Rand #	2,44	2,42	- 0,81	2,45
Echo Bay Mines #	44	43,40	- 1,36	43
Electrolux #	299,90	297,60	- 0,76	295
Ericsson #	141	142,80	+ 1,27	139
Exxon Corp. #	450,60	453,90	+ 0,73	455
Ford Motor #	164,30	162,50	- 1,09	161
Freegold #	49,40	48,35	- 2,12	49
Gencor Limited #	18,30	18,15	- 0,81	18,50
General Elect. #	490	496	+ 1,22	495
General Motors #	280	279,10	- 0,32	280
Gle Belgique #	384	388	+ 1,04	385
Grd Metropolitan	39,05	39,20	+ 0,38	39
Guinness Plc #	38	38	—	37
Hanson Plc	7,05	6,85	- 2,83	7
Harmony Gold #	42,20	41,70	- 1,18	41
Hitachi #	46,70	46	- 1,49	46
Hoechst #	192,70	193,80	+ 0,57	193
I.B.M #	654	663	+ 1,37	665
I.C.I #	62,75	63,60	+ 1,35	64
Ito Yokado #	261	260	- 0,38	260
Matsushita #	85,40	84,30	- 1,28	85
Mc Donald's #	230	230	—	230
Merck and Co #	387,50	389,20	+ 0,43	390
Mitsubishi Corp.#	60,85	60	- 1,39	60
Mobil Corporat.#	615	605	- 1,62	605
Morgan J.P. #	441,70	441	- 0,15	440
Nestle SA Nom. #	5700	5710	+ 0,17	5700
Nipp. MeatPacker #	67,80	67	- 1,17	68
Nokia A	230	238,10	+ 3,52	235
Norsk Hydro #	235,10	237,50	+ 1,02	235
Petrofina #	1606	1605	- 0,06	1600
Philip Morris #	472,30	477	+ 0,99	475
Philips N.V #	170,20	173,80	+ 2,11	169
Placer Dome Inc #	125,10	126,20	+ 0,87	126
Procter Gamble #	496	495,10	- 0,18	495
Quilmes	298,10	292	- 2,04	300
Randfontein #	28,25	27,45	- 2,83	31
Rhone Poul.Rorer #	374	365,40	- 2,29	370
Royal Dutch #	880	874	- 0,68	875
R T Z #	79,30	78,50	- 1	79
Sega Enterprises	216	216	—	215
Saint-Helena #	33,15	33,50	+ 1,05	32
Schlumberger #	490,50	493,90	+ 0,69	490
SGS Thomson Micro.	276,80	277	+ 0,07	280
Shell Transport #	88	86,30	- 1,95	87
Siemens #	266,40	267,20	+ 0,30	265
Sony Corp. #	315,10	311,20	- 1,23	315
Sumitomo Bank #	90,20	90,20	—	90
T.D.K #	308	308	—	310
Telefonica #	102,30	105	+ 2,63	103
Toshiba #	33,10	33,50	+ 1,20	33
Unilever #	792	791	- 0,12	790
United Technol. #	645	632	- 2,01	635
Vaal Reefs #	426,10	426,40	+ 0,07	430
Volkswagen A.G #	1970	1986	+ 0,81	1980
Volvo (act.B) #	107,50	107,30	- 0,18	109
Western Deep #	165,90	164	- 1,14	166
Yamanouchi #	106,90	106,50	- 0,37	106
Zambia Copper	6,10	6,10	—	6

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	4,852 d
CEPME 8,5% 88-97CA	103,16	2,795 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	112,17	1,757
CEPME 9% 92-06 TSR	120,49	3,756 ↑
CFD 9,7% 90-08 CB	121,56	7,076 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	—	8,136 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	110,50	[illegible] d
CFF 9% 88-97 CA#	104,51	6,641
CFF 10,25%90-01CB#	118,45	6,403 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,61	3,755 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	106,27	6,664
CNA 9% 4/92-07	—	4,899
CRH 8,6% 92/94-03	116,23	2,275 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	109,78	5,542 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,20	6,099
EDF 8,6% 92-04 #	117,11	4,783 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,70	1,726 ↑
Finansder 9%91-06#	132,25	8,301
Finansd.8,6%92-02#	115,61	3,485 d
Floral9,75% 90-99#	114,03	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,06	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,75	3,683 o
OAT 88-98 TME CA#	102,10	4,352
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,02	3,279
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	3,022 d
OAT 8,125% 89-99 #	109,70	5,485 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	112,63	6,807
OAT 85/00 TRA CA#	106,83	6,624
OAT 10%5/85-00 CA#	117,75	4,767
OAT 89-01 TME CA#	104,59	4,357
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,54	7,828 o
OAT 8,50% 89-19 #	121,52	8,093 o
OAT 8,50%92-23 CA#	121,12	4,935 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	109,60	6,492 d
Lyon.Eaux6,5%90CV	958	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	134,90	[illegible]
Bains C.Monaco	485	[illegible]
B.N.P.Intercont.	485	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	350	[illegible]
Champex (Ny) ◆	16,50	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	341,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1865	[illegible]
Concorde-Ass Risq	870	[illegible]
Darblay ◆	430	[illegible]
Didot Bottin	840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3410	[illegible]
Ecia	699	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1060	[illegible]
Fidei	29,95	30
Finalens ◆	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	104,60	[illegible]
Fonciere (Cie)	511	[illegible]
Fonciere Euris	233,50	[illegible]
Foncina #	440	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1265	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim ◆	137,60	[illegible]
Gevelot	925	[illegible]
G.T.I (Transport)	202	202
Immobail	101	101
Immobanque	610	608
Lucia	54,50	56
Monoprix ◆	175,90	175,90
Metal Deploye	395	395
Mors #	6,30	6
Navigation (Nle) ◆	76	76
Paluel-Marmont ◆	250	250
Exa.Clairefont(Ny)	1025	1030
Parfinance	218	218,10
Paris Orleans	250	250
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	948	948
PSB Industries Ly	323	324
Rougier #	373	380
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	410,20	411,20
Sific	738	742
S.I.P.H.	191	185,30
Sofal ◆	44	44
Sofragi ◆	4025	4025
Sovabail	350	350
Taittinger	1460	1468
Tour Eiffel ◆	270	270
Vicat	405	400

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	156,20
Commerzbank AG	117	117,90
Fiat Ord	17,60	16,75
Gevaert	342	342
Gold Fields South	136	136
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	44,40	44,40
Robeco	402,10	397
Rodamco N.V.	140	141
Rolinco	423	423
Sema Group Plc	72,40	72,40
Solvay SA	2940	2940

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	49,95	49,95
AFE #	510	510
Aigle #	163	164
Albert S.A (Ns) ◆	130	130
Altran Techno. #	1560	1585
Montaignes P.Gest. ◆	724	724
Assystem #	467	462
Bque Picardie (Li) ◆	580	580
Bque Tarneaud(B)#	230	228
Bque Vernes ◆	150	150
Beneteau #	550	550
B I M P	59,70	59,70
Boiron (Ly) #	596	593
Boisset (Ly)# ◆	252,90	252,90
But S.A.	315	311,40
Cardif SA	706	702
C.E.E #	210	218
CEGEP # ◆	250,10	250,10
Cermex # (Ly)	338	340
CFPI #	251	250
Change Bourse (M)	265	265
Christ.Dalloz #	1586	1602
CNIM CA#	165	162
Codetour	290	292,20
Comp.Euro.Tele-CET	416	420
Confandey S.A. ◆	255	255
C.A.Haute Normand	342,90	340
C.A. Paris IDF	789	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	342,50	342
C.A.Morbihan (Ns)	327	327
C.A.du Nord (Li)	530	530
C.A. Oise CCI	270,90	271
Creeks ◆	27	27
Devanlay	480	480
Devernois (Ly)	450,50	450
Ducros Serv.Rapide	58	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	440	446
Europ.Extinc.(Ly)#	309	310
Europ Propulsion ◆	482	482
Expand s.a	321	325
Factorem	651	[illegible]
Faiveley #	309	309
Finacor	91	[illegible]
Fininfo	534	535
Fructivie	610	[illegible]
Gautier France #	259,50	252
Gel 2000	53	[illegible]
GFI Industries #	639	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	29,10	[illegible]
GLM S.A.	340	[illegible]
Grandoptic.Photo #	749	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	154	[illegible]
Kindy #	149,50	[illegible]
Guerbet	285	[illegible]
Hermes internat.1#	1319	[illegible]
Hurel Dubois	419	[illegible]
ICBT Groupe #	203,50	[illegible]
I.C.C.	112	[illegible]
Idianova	75	[illegible]
Int. Computer	111	[illegible]
IPBM	76,20	[illegible]
M6-Metropole TV	426,50	[illegible]
Manitou #	565	[illegible]
Manutan ◆	423	[illegible]
Marie Brizard	890	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	197,10	[illegible]
Mecelec (Ly)	78	[illegible]
MGI Coutier	240	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	79,50	[illegible]
Naf-Naf #	45,30	[illegible]
NSC Schlum. Ny	660	[illegible]
Onet #	1055	[illegible]
Paul Predault #	172,50	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	81	[illegible]
Pochet	815	815
Poujoulat Ets (Ns) ◆	233	233
Radiall #	540	537
Rallye(Cathiard)Ly	206	205
Reydel Indust.Li ◆	1030	1030
Robertet #	1015	1085
Rouleau-Guichard ◆	320	320
Securidev #	76	76
Smoby (Ly)#	535	535
Sofco (Ly) ◆	82	82
Sofibus ◆	357	357
Sogepag #	135	140
Sogeparc (Fin)	723	723
Sopra	324	324
Steph.Kelian # ◆	64	64
Sylea	588	565
Teisseire-France	175,10	182
TF1-1	564	570
Thermador Hold(Ly)	236	230
Trouvay Cauvin #	85,90	86
Unilog	505	495
Union Fin.France	625	620
Viel et Cie #	118,10	119,10
Vilmorin et Cie #	474	476
Virbac	598	585

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	119	119
Coil	220	219
Electronique D2	482	482,70
FDM Pharma n.	194,10	197
Genset	280	280
High Co. ◆	229,90	229,90
Infonie	144	141
Joliez-Regol	96,60	97
Mille Amis	102,80	102,80
Picogiga	153,90	154
Proxidis	51,45	51,65
Stelax	4,15	4,56

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 24 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	700	700
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	65	65
Mumm ◆	1300	1297
Sté lecteurs du Monde ◆	145	175,40

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	123	117,14
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2467,98	2431,51
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9555	9555
Arbitr. Première	9462,01	9368,33
Arbitr. Sécurité	17528,47	17441,26
BNP		
Antigone Trésorerie	866004	866004
Natio Court Terme	13911	13911
Natio Court Terme2	377780	377780
Natio Epargne	2233,42	2211,31
Natio Ep. Capital C/D	16272,32	16113,21
Natio Ep. Croissance	2417,95	2370,54
Natio Ep. Obligations	229,58	219,20
Natio Epargne Retraite	140,38	137,63
Natio Epargne Trésor	10943,50	10821,66
Natio Epargne Valeur	572,38	561,16
Natio France Index	1173,03	1150,03
Natio Immobilier	1231,86	1207,73
Natio Inter	1913,68	1876,16
Natio Monétaire C/D	5391,77	5391,77
Natio Opportunités	161,82	158,65
Natio Patrimoine	1547,38	1517,04
Natio Perspectives	1290,47	1265,17
Natio Placements C/D	77312,86	77312,86
Natio Revenus	1118,44	1107,37
Natio Sécurité	11718,58	11718,58
Natio Valeurs	1090,51	1069,13
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90448,57	90448,57
Oblig. tres caté.	245,15	241,53
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	674,40	654,76
Le Livret Portefeuille D	894,79	868,73
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2261,40	2256,89
Patrimoine Retraite C	304,30	298,33
Sicav Associations C	2385,51	2385,51
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19240,37	19240,37
Mutual. dépôts Sicav C	18784,79	18766,02
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	220,24	215,92
Ecur. Capicourt C	226,86	226,86
Ecur. Capitalisation C	235,85	235,85
Ecur. Distrimonétaire D.	10892,60	10892,60
Ecur. Expansion C	81155,21	80851,88
Ecur. Géovaleurs C	2942,52	2884,82
Ecur. Investis. D	180,83	177,28
Ecur. Monépremière	11096,78	11096,78
Ecur. Monétaire C/D	12822,08	12822,08
Ecur. Trésorerie C/D	315,29	315,29
Ecur. Trimestriel D	2013,14	[illegible]
Epargne-Sicav D	195,82	[illegible]
Géoptim C	12094,95	[illegible]
Géoptim D	11770,76	[illegible]
Horizon C	1785,12	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	102	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11608,08	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11690,30	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12519,64	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	117322,66	117322,66
Atout Amérique	141,98	[illegible]
Atout Asie	98,49	[illegible]
Atout Futur C	621,64	[illegible]
Atout Futur D	592,98	[illegible]
Coexis	1892,80	[illegible]
Dieze	1938,34	[illegible]
Elicash ◇	930455,68	[illegible]
Epargne-Unie	172,12	[illegible]
Eurodyn	1930,96	[illegible]
Indicia ◆	1312,12	[illegible]
MonéJC ◇	11732,64	11732,64
MonéJD ◇	11732,64	11732,64
Oblifutur	519,04	[illegible]
Oraction	1741,96	[illegible]
Revenu-Vert	1213,36	[illegible]
Sévéa ◆	108,58	[illegible]
Synthésis	16945,02	16612,76
Uni Foncier	1244,84	[illegible]
Uni France	687,59	[illegible]
Uni Garantie C	1798,73	1765,39
Uni Garantie D	1462,49	[illegible]
Uni-Régions	1585,43	[illegible]
Univar C ◇	304,07	[illegible]
Univar D ◇	298,29	[illegible]
Univers Actions	189,90	[illegible]
Univers-Obligations	226,10	227,88
CIC BANQUES		
Francic	583,34	566,35
Francic Pierre	118,68	115,22
Francic Régions	1651,14	1603,05
CIC PARIS		
Cicamonde	1335,19	1296,30
Convertícic	361,62	356,28
Ecocic	1470,46	1427,63
Oblicic Mondial	3441,41	3390,55
Oblicic Régions	1178,64	1161,22
Rentacic	168,71	166,22
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1361,53	1348,05
Lion 20000	16885,53	16885,53
Lion Association	11495,63	11495,63
Lion Plus	1480,62	1451,59
Lion Trésor	2436,38	2412,26
Oblilion	1898,24	1879,45
Sicav 5000	597,59	585,87
Slivafrance	994,13	974,64
Slivam	493,22	483,55
Slivarente	235,82	237,20
Slivinter	610,47	598,50
Trilion	5292,86	5224,94
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2144,51	2102,46
Créd.Mut.Act.France	130,30	126,81
Créd.Mut.Ep.Cour.T	889,36	889,36
Créd.Mut.Ep.Ind.C	108,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22565,49	22565,49
Créd.Mut.Ep.long.T	241,84	236,37
Créd.Mut.Ep.Monde	1261,44	1227,66
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1792,87	1757,72
Créd.Mut.Ep.Quatre	1114,79	1092,93
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	702,72	672,46
Saint-Honoré Capital	18831,43	18282,94
St-Honoré March. Emer.	641,77	614,33
St-Honoré Pacifique	740,25	708,37
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1805,22	1805,22
Stratégie Actions	974,72	937,23
Stratégie Rendement	1848,18	1790
LA POSTE		
Amplitude Monde C	821,95	801,90
Amplitude Monde D	800,72	781,19
Amplitude Europe C/D	117,36	114,50
Eflanciel D	138,25	134,88
Emergence Poste D	114,67	111,87
Géobilys C	636,16	626,76
Géobilys D	607,17	598,20
Intensys C	115,66	115,49
Intensys D	110,76	110,59
Latitude C	145,97	145,97
Latitude D	137,33	137,33
Oblitys D	603,44	594,52
Plénitude D	163,77	159,78
Poste Gestion C	43691,81	43691,81
Revenus Trimestr. D	5348,20	5295,25
Solstice D	2360,98	2355,09
Thésora C	945,29	935,95
Thésora D	860,43	851,91
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37333,62	37333,62
Actimonétaire D	31775,36	31775,36
Cadence 1 D	1074,06	1063,43
Cadence 2 D	1077,77	1067,38
Cadence 3 D	1065,26	1054,71
Capimonétaire C	403,97	403,57
Capimonétaire D	375,34	374,97
Sogeoblig C	8819,52	8732,20
Interoblig C	6694,35	6628,07
Intersélection France D	598,37	586,64
S.G. France opport. C	1711,69	1678,13
S.G. France opport. D	1650,65	1618,28
Sogenfrance C	1522,48	1492,63
Sogenfrance D	1405,07	1377,52
Sogépargne D	322,41	319,22
Soginter C	1829,30	1793,43
Fonds communs de placements		
Favor D	1223,95	1199,95
Sogeliance D	1668,67	1652,15
Sogenfrance Tempo D	148,89	148,89

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Léon Askénazi

Un maître de la pensée juive en France

AVEC celui qu'on connaissait surtout sous le nom de « Manitou » – *son totem scout* –, c'est l'un des maîtres de la pensée juive, et l'un des artisans de la reconstruction spirituelle et matérielle du judaïsme français d'après la Shoah, qui est mort à Jérusalem, lundi 21 octobre. Léon Askénazi a été à la fois le disciple et le maître d'une tradition qu'il entendait conserver orale.

Même s'il laisse de nombreux articles, notamment dans la revue *Targoum*, fondée par lui en 1953, et la trace de multiples interventions, aux Colloques des intellectuels juifs de langue française notamment, il n'a jamais publié de livre à proprement parler.

Né en 1922 à Oran, fils d'un grand rabbin d'Algérie, Léon Askénazi avait fait la guerre sous uniforme français et, après la campagne d'Italie, avait participé à la libération de la France dans l'infanterie coloniale. C'est sur le front d'Alsace, au cours de l'hiver 1944, qu'il apprend par Robert Gamzon, chef des Eclaireurs israélites de France, la nouvelle qui va orienter sa vie et son enseignement : le projet de création d'une école de cadres destinée à redonner vie au judaïsme français d'après-guerre. C'est à cette tâche que son nom demeurera attaché, ainsi qu'à l'école d'Orsay, créée en 1946, dont il sera successivement élève, enseignant puis le directeur, et où lui succéderont Henri Atlan et Stéphane Mosès.

Son engagement au côté des disciples du maître à penser du sionisme religieux, le Rav Kook, et son interprétation messianique de la guerre de six jours qui l'amènent à émigrer en Israël en 1968 (il n'en continue pas moins à faire de fréquents séjours en France) ont pu éloigner de lui un certain nombre de juifs qui ne partageaient plus les implications politiques de son orientation. Il restait pourtant le disciple de Jacob Gordin (1896-1947), lequel appelait les juifs à assumer volontairement l'exil *(galout) comme voie vers la rédemption (gueoulah)*. Si Israël était disséminé à travers les nations, c'est que ce peuple avait une mission à y remplir, même si cet exil n'était pas destiné à être éternel.

Léon Askénazi estimait, lui aussi, que l'exil était inscrit dans l'identité juive depuis Abraham. Mais il considérait également l'Etat d'Israël comme un creuset où chaque immigrant apportait son identité juive aussi bien que les valeurs de chaque nation, valeurs dont les temps messianiques assureraient l'unification. Pour lui, 1967 annonçait la fin de l'exil et le temps du rassemblement des bannis. Le juif était appelé à renouer avec l'hébreu comme langue et l'Hébreu comme peuple.

Grand connaisseur de la tradi*tion juive, Léon Askénazi fut aussi* l'un de ceux qui, avec André Neher, firent redécouvrir en France l'étude du rabbin Yehoudah Loew, dit le Maharal de Prague, dont le nom était surtout lié au Golem, au XVI[e] siècle. Plus généralement « Manitou » fut, avec d'autres, à l'origine d'un nouveau regard porté sur le judaïsme et ses textes. Aux « études juives » universitaire ou *archéologique*, les *maîtres français* de l'« école de Paris » à laquelle il appartenait entendaient substituer une pensée vivante et attentive aux *« intuitions immédiates de la conscience juive »*. De même cherchait-il à explorer le sens de l'histoire en fonction de la prophétie hébraïque et de la Kabbale.

Léon Askénazi était attaché à la signification *« universelle à sa manière »* de la pensée juive, qui permettait, selon lui, *« comme juif d'être à l'aise dans l'univers de toute autre culture rencontrée, tout en nous donnant la possibilité d'être compris par tous les autres »*. Comparable à Emmanuel Lévinas, quoique moins connu, dans l'influence qu'il a exercée sur les générations juives de l'après-guerre, son travail aura été autant celui d'un formateur que d'un maître. C'est ainsi qu'il a fondé le Centre d'études juives (le CUEJ), l'école Ma'ayanot, ainsi que le centre Yaïr à *Jérusalem*.

Nicolas Weill

■ **PHILIPPE ARNAUD**, écrivain, responsable de la Cinémathèque française, est mort noyé dans le golfe de Porto (Corse), samedi 19 octobre. Il était âgé de quarante-cinq ans.

Né en 1951, Philippe Arnaud avait débuté dans le cinéma comme animateur d'une salle à Brunoy (Essonne), le Palace, dont il avait fait un haut lieu de la ciné*philie en organisant notamment* des rétrospectives remarquées de Pasolini, Dreyer et Murnau. Ces manifestations l'avaient mené à sa « deuxième carrière », celle d'auteur de livres parmi lesquels un *Robert Bresson* (Editions de l'Etoile-Cahiers du cinéma) remarqué, et la supervision du *Sacha Guitry cinéaste* paru chez Yellox Now. Chez le même éditeur sortira prochainement son dernier ouvrage... *Son aile indubitable en moi*, essai sur le thème de la rencontre au cinéma. Philippe Arnaud a également collaboré à plusieurs revues.

Il était en outre devenu scénariste, en particulier de *Faux-fuyants*, *Où que tu sois*, ou *Eden Miseria* de Christine Laurent, dont il avait depuis coécrit *Transatlantique*, que la réalisatrice termine en ce moment. Enseignant à la Femis et chargé de *cours* à Paris-VIII, *il était entré* à la Cinémathèque française en 1993 pour mettre au point le projet de Musée du cinéma qui doit prendre place dans le futur aménagement du Palais de Tokyo. Tout en menant à bien ce projet aux côtés du directeur de la Cinémathèque, Dominique Païni, il en était devenu l'un des plus proches collaborateurs en prenant la responsabilité des éditions de la Cinémathèque.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– M[lle] Nathalie FAINAN,
M. Stéphane CHRISMANT,
Les grands-parents,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite fille,

Chloé CHRISMANT,

le 19 septembre 1996.

7, rue Mozart,
92110 Clichy.

Emmanuel FEDERBUSCH

a reçu ses premiers baisers à *Taïpeh*,

le 8 octobre 1996.

Lutèce, Virginie et Serge
lui en réservent beaucoup d'autres.

Nanking East Road, section 5,
Lane 66, Alley 22, N° 12 6 F,
Taïpeh, Taïwan.

– Les familles
SILBERMANN et APELOIG
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sacha,

le 16 octobre 1996,

chez Evelyne et Richard.

Décès

– Hubert Arnaud,
son père,
Claude et Jérôme Arnaud,
ses frères,
André Turchini,
son grand-père,
La famille Turchini,
La famille Zuccarelli,
ont la très grande douleur d'annoncer la disparition, dans le golfe de Porto, de

Philippe ARNAUD,

à l'âge de quarante-cinq ans.

27, rue Boissy-d'Anglas,
75008 Paris.

– Jean Saint-Geours, président de la Cinémathèque française,
Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque française,
Le conseil d'administration,
Et tout le personnel,
ont la tristesse de faire part de la disparition, le 19 octobre 1996, de

Philippe ARNAUD,
responsable des éditions
et chargé de la préfiguration
du Musée du cinéma
au palais de Tokyo.

– La rédaction,
Et tout le personnel des *Cahiers du cinéma*,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de leur ami et collaborateur,

Philippe ARNAUD,

survenue le 19 octobre 1996.

9, passage de la Boule-Blanche,
75012 Paris.

– Janine Bazin,
L'équipe du Festival du film de Belfort,
Et tous leurs amis,
ont eu l'immense chagrin d'apprendre la soudaine disparition de

Philippe ARNAUD,

et présentent leurs respects à sa famille.

(Lire ci-contre.)

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-26

– Geneviève Gontier, née Barral,
Pierre et Nelly Barral,
Bruno Barral,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

Madeleine BARRAL,
née SOUQUIÈRES,

le 20 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Barral,
11, quai de la Gironde,
75019 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès, dans un accident de la route, de

M[me] Lucien BRUNET,
née Esfira BEREZOWSKA,

le 9 septembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

2, allée des Galapagos,
83380 Les Issambres.

– *M. Léonide Friedberg*,
son époux,
Claudine, Annette et Jacques,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Renée FRIEDBERG,
née BRÉTIGNÈRES,

le 22 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

16, rue des Fusillés,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

– La direction et le personnel de la Compagnie Transair,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jacques GIRARD,
administrateur,
vice-président-directeur général,

survenu le 19 octobre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 octobre, à 10 h 45, en l'église de Saint-Samson à Clermont (Oise).

– Florence Granville,
son épouse,
La famille,
Ses amis,
font part du décès de

Pierre GRANVILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Arts et des Lettres,
correspondant de l'Institut
de France,
ancien collaborateur
du journal *Le Monde*,
écrivain et conservateur
au Musée des beaux-arts de Dijon,

survenu le 20 octobre 1996.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le 25 octobre, à 12 h 15.

4, rue Saint-Roch,
75001 Paris.

– Le maire,
Le conseil municipal,
Et la Conservation du Musée des beaux-arts *de la* ville de Dijon,

ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GRANVILLE,
conservateur et grand donateur
au Musée des beaux-arts,

survenu le 20 octobre 1996, à Paris.

La crémation aura lieu le vendredi 25 octobre, à 12 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

– Jeremy Shajahan et Laura Soraya,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dadie,

leur grand-mère le 18 octobre 1996, à Garges-lès-Gonesse, et lui souhaitent un bon voyage parmi les fleurs.

– M[me] Geneviève Jeulin,
son épouse,

M. et M[me] Dominique et Anne-Marie Jeulin,
M. et M[me] Thierry et Chantal Jeulin,
M[lle] Elisabeth Jeulin,
M. et M[me] Patrick et Odile Jeulin,
M. et M[me] Christian et Cécile Tostain,
M. et M[me] Philippe et Véronique Leconte,
ses enfants,

Ses neuf petits-enfants,

ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Robert JEULIN,

survenu à Achères, le 22 octobre 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Martin d'Achères (Yvelines).

5, rue Surmont,
78260 Achères.

– M[me] *Claude Migneron*,
son épouse,
M. et M[me] Thierry Migneron,
M. Laurent Migneron et
M[lle] Julie D'Andurain,
ses enfants,
Cédric,
son petit-fils,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MIGNERON,

survenu le 21 octobre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 octobre, à 15 h 30, en l'église Sainte-Anne de Polangis à Joinville-Le-Pont (Val-de-Marne).

36, rue Raspail,
94500 Champigny-sur-Marne.

– Le groupe Cofonca,
MM. Bernard, Raymond et Daniel Fisch,
Ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Claude MIGNERON,
directeur général
de la société TEPIA,

survenu le 21 octobre 1996.

– Denise et André Martin,
Antoinette et John Marshall,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M[me] Lucie Berthe
MORELLON,
professeur de lettres.

L'inhumation a eu lieu le 23 octobre 1996 au cimetière de Pringy, dans l'*intimité familiale*.

Que ceux qui l'ont connue et appréciée aient une pensée pour elle et associent à son souvenir celui de

Pierre MORELLON

708, route des Burnets,
Ferrières,
74370 Pringy.

– *Marie-Anne Pannetier*,
son épouse,
Guy Pannetier,
son frère,
Bernard, Dominique, Laurence, Jérôme,
ses enfants,
Yoann, Maël, Manon, Maya, Eloa,
ses petits-enfants,
Sa famille, ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond PANNETIER,

survenu le 19 octobre 1996, en sa soixante et onzième année, dans sa propriété du Bastet, où il repose désormais, selon sa volonté.

Les obsèques ont eu lieu le 21 octobre.

Une cérémonie aura lieu ultérieurement dans la région parisienne.

16, résidence du Parc,
91300 Massy.

Pinède du Bastet,
83590 Gonfaron.

– Alice Takas,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part à tous ceux qui l'ont connu et aimé du décès de

André TAKAS,

à l'âge de soixante-dix ans,
le 16 octobre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

9, villa d'Este,
75013 Paris.

Credo in unum Deum.

M. Joseph Neirynck (†),
son père,
Mimy de Schaepdryver,
son épouse,

Francis et Jacqueline Neirynck-Schlumpf,
Pauline et Nathalie,
Baudouin et Cynthia Neirynck-Au Yeung,
Marie et Astrid,
Maudjé et Chantal Bamba-Neirynck,
Sarah et Gabriel,
Christophe et Martine Habisreutinger-Neirynck,
Florence et Nicolas,
Olivier et Béatrice Neirynck-Marissiaux,
Corentin et Clémentine,
ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,

M. et M[me] Jacques Neirynck-Roy,
Leurs enfants et petits-enfants,
M[me] Georgette Werbrouck,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Jean Charlent-Neirynck,
Leurs enfants et petits-enfants,
son frère, ses belles-sœurs, sa sœur et son beau-frère,

M. (†) et M[me] Jean de Schaepdryver,
M. (†) et M[me] Joseph Wayne-de Schaepdryver,
M. (†) et M[me] Joseph Dutordoir-de Schaepdryver,
M[lle] Thérèse de Schaepdryver(†),
M. et M[me] Jean Meert-de Schaepdryver,
M. et M[me] John Kelly-de Schaepdryver,
M. (†) et M[me] Jacques de Schaepdryver,
M. (†) et M[me] Jean Wautier-de Schaepdryver,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Le personnel médical de l'unité 52 des cliniques Saint-Luc, UCL,

font part, dans l'Espérance, du décès de

Jean-Pierre
Arthur Marguerite
NEIRYNCK,
époux de
Mimy de Schaepdryver,
ingénieur civil E-M UILv,
officier de l'ordre
de la Couronne,

né à Uccle le 30 août 1934 et décédé à Bruxelles, le 22 octobre 1996.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Woluwé-Saint-Pierre, sera lieu en la cathédrale des Saint-Michel-et-Gudule, le vendredi 25 octobre, à 11 heures.

Le défunt repose au funérarium des cliniques Saint-Luc à Woluwé-Saint-Lambert, où la famille sera présente les mercredi 23 et jeudi 24 octobre, de 19 heures à 21 heures.

Les personnes désireuses de témoigner leur sympathie par l'envoi de fleurs ou de télégrammes sont invitées à verser leur don au compte n° 046-0063568-37, Pr. A. Ferrant, Cliniques universitaires Saint-Luc, avec la mention « En souvenir de Jean-Pierre Neirynck ».

Le présent avis tient lieu de faire-part.

57, avenue Baron-Albert-d'Huart,
1150 Bruxelles.

Remerciements

– André et Janine Miquel
et leurs enfants,
très émus par les messages de sympathie reçus à l'occasion du décès de leur mère *et grand-mère*,

Marcelle MIQUEL,
née MALATERRE,

prient leurs amis de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans disparaissait le docteur

Henri CARPENTIER.

Sa famille et tous ceux qui l'aimaient pensent à lui.

– Il y a un an,

Valentine.....

Colloques

– Colloque « Piaget après Piaget », Paris-La Sorbonne, avec *Le Monde de l'éducation*, 15 et 16 novembre 1996.
Renseignements et inscriptions : Colloque Piaget, 32, rue Serpente, 75006 Paris.
Tél. : 01-46-33-14-45.
Fax : 01-40-46-96-51.

Concours

CONCOURS DE POÉSIE
LA BOÉTIE
Manuscrits de 25 à 60 pages. Prix : publication du livre primé. Pour obt. règlement, écrire à
Association Mille et un jours,
18, rue François-Villon,
92340 Bourg-la-Reine

AUJOURD'HUI

SCIENCES

INFORMATIQUE Deux sociétés, *l'une française – Prologue – et l'autre américaine – Citrix –, détiennent les droits d'utilisation commerciale du logiciel Windows NT* de Microsoft. En ajoutant leur programme à ce système d'exploitation, elles le détournent de son objectif, l'équipement des ordinateurs personnels (PC) autonomes. ● CE SYSTÈME a été adapté par les deux sociétés pour permettre à des ordinateurs de réseau (NC), très simples et peu coûteux, d'assurer les mêmes tâches que les PC en utilisant la puissance et les logiciels de gros calculateurs *via* Internet. ● WINDOWS NT étant la « machine de guerre » de Microsoft pour tenter d'imposer le concept PC face aux tenants du NC, la firme de Bill Gates se trouve ainsi prise à revers. ● UNE INCURSION spectaculaire de deux lilliputiens dans la lutte que se livrent les grands de l'informatique pour imposer leur philosophie.

Deux PME détournent à leur profit les logiciels du géant Microsoft

Nouveau rebondissement dans la lutte pour le contrôle du marché de l'informatique. Les armes des tenants de l'ordinateur personnel sont utilisées par les promoteurs du « tout réseau »

GRÂCE AU SAVOIR-FAIRE de deux PME, la française Prologue et l'américaine Citrix, la stratégie de *Microsoft* se trouve prise à revers. Sans mettre en danger le géant mondial du logiciel, cette situation originale a le mérite d'illustrer les convulsions intestines que subit aujourd'hui l'informatique. Dans la lutte implacable que se livrent les tenants de *l'ordinateur personnel* (PC) et ceux de l'ordinateur de réseau (NC), ces deux lilliputiens brouillent les cartes. Ils utilisent les armes des premiers pour soutenir le combat des seconds.

Prologue et Citrix exploitent le logiciel Windows NT, cheval de bataille de Microsoft, qui cherche à l'imposer à la fois dans les serveurs et dans les PC, pour favoriser le développement des NC. Or Windows NT participe à la stratégie de course à la puissance informatique orchestrée par Microsoft, côté logiciel, et Intel, côté microprocesseur.

Prologue et Citrix ont réalisé leur coup de maître en obtenant de Microsoft les droits d'exploitation commerciale de Windows NT. Ils disposent ainsi des « codes sources » de ce programme, indispensable matière première pour greffer leur propre logiciel sur celui de Microsoft. Le résultat de ce traitement est spectaculaire. Il rend possible l'utilisation sur Internet de tous les programmes fonctionnant avec Windows.

Utilisée essentiellement aujourd'hui par les *internautes pour* accéder à de l'information, la Toile leur permettra demain d'écrire un *texte ou d'effectuer des calculs* sans posséder, sur leur micro-ordinateur, les outils nécessaires. Ces derniers resteront sur le serveur appartenant, par exemple, au fournisseur d'accès à Internet.

FILIALE EN AMÉRIQUE DU NORD

« Après un an de négociations, nous avons signé avec Microsoft le contrat qui nous donne accès aux sources de Windows NT », raconte Georges Seban, PDG de Prologue. Aujourd'hui, l'entreprise, qui emploie 130 personnes (100 millions de chiffre d'affaires), est prête pour se lancer sur le marché avec son produit baptisé WinTimes, concurrent du WinFrames de Citrix. *« Notre logiciel est un moteur que nous vendons à des développeurs afin qu'ils construisent une voiture complète »*, explique Jean-Luc Laurent, responsable du produit WinTimes. Là réside la différence avec la stratégie de Citrix, qui, elle, propose un produit fini à ses clients. D'où sa présence publicitaire sur Internet (http ://www.citrix.com) et une visibilité que Georges Seban analyse comme *« une avance marketing importante »*.

Cette situation ne décourage pas l'entreprise française, qui, d'ici à la fin de l'année, doit ouvrir une filiale en Amérique du Nord et entrer en Bourse sur le nouveau marché de Paris. Prologue affiche des objectifs précis : lever 80 à 120 millions de francs pour augmenter son capital actuel, de 56 millions de francs (détenu par Georges Seban et des investisseurs institutionnels depuis le rachat de l'entreprise par ses salariés à Bull en 1991), et réaliser 80 millions de dollars (400 millions de francs) de royalties en trois ans grâce à WinTimes. De quoi faire changer d'orbite l'entreprise. Cette stratégie s'appuie sur sa confiance dans le développement du concept NC.

Sur le site Internet de Citrix, la démonstration est impressionnante. Après avoir téléchargé un petit programme d'extension du navigateur, l'internaute peut s'initier au réseau multi-tâches et multi-utilisateurs. Au lieu de télécharger un programme comme Lotus Notes, Paintbrush ou le jeu Démineur, il obtient sur son écran la fenêtre active du logiciel à travers le réseau. Les programmes restent sur le serveur mais sont utilisés comme s'ils fonctionnaient sur l'ordinateur de l'internaute. La démonstration est réalisée à partir du site de Citrix aux Etats-Unis, ce qui explique une certaine lenteur dans l'exécution des commandes. Mais on imagine facilement qu'avec une liaison moins distante le fonctionnement puisse être aussi rapide qu'avec la présence du programme sur le micro-ordinateur.

Une telle organisation du travail avec Internet ou un réseau d'entreprise (Intranet) bouleverse les modes d'utilisation de l'informatique. Plus besoin de lourd système d'exploitation sur chaque ordinateur ni de coûteux logiciels de travail. En fonction de la puissance du serveur auquel le NC est relié, un *nombre plus ou moins important* d'utilisateurs peuvent travailler simultanément sur le réseau. Les *fournisseurs d'accès à Internet* peuvent commercialiser des logiciels à la demande. Chaque utilisation de Word pourrait alors être facturée à la minute.

Pour l'internaute, cela induit deux économies majeures : il peut se contenter d'un ordinateur de réseau coûtant environ 500 dollars (2 500 francs), équipé d'un processeur aux performances limitées, et il ne paye ses logiciels qu'en fonction de leur utilisation réelle. C'est là *que le bât blesse Intel et Micro*soft, même si la rémunération de ce dernier restera proportionnelle au nombre des utilisateurs de ses logiciels. En effet, chaque internaute devra louer les logiciels à un intermédiaire. Ce dernier aura, préalablement, acheté à Microsoft des licences d'exploitation des logiciels à un prix proportionnel au nombre d'abonnés reliés au serveur. Ce nouveau mode de commercialisation des logiciels est déjà pratiqué avec les entreprises utilisant un réseau informatique interne. Le développement du NC l'étendrait au grand public.

STRATÉGIE EXTRÉMISTE

*L'*originalité de la démarche de Prologue et de Citrix réside dans l'exploitation de logiciels conçus pour les PC dans le contexte nouveau des NC. Les pères de ce dernier, Oracle et Sun, adoptent une stratégie plus extrémiste. Pour s'imposer, *ils prévoient de remplacer les* gros logiciels comme Word par une série de microprogrammes (les *applets*) *exécutant chacun une fonc*tion donnée. Cette démarche présente l'inconvénient majeur d'imposer la création d'une batterie complète d'*applets* capables d'assurer toutes les fonctions offertes par les gros logiciels.

A terme, il est possible que le concept d'Oracle et Sun s'impose. En attendant, la solution de Prologue et Citrix peut faire gagner du temps au NC. On peut se demander pourquoi Microsoft prend le risque de se laisser déborder par deux PME. En fait, les contrats de licence de Windows NT sont renouvelés *tous les ans. Prologue tente actuel*lement d'étendre cette validité à trois ans. De plus, Microsoft est présente dans le capital de Citrix. En cas de succès des NC, Bill Gates pourrait donc facilement reprendre à son compte leurs développements. Les deux PME sont donc tenues en laisse. Et la corde n'est pas bien longue.

Michel Alberganti



Relié à un réseau d'entreprise ou à Internet, le PC fonctionne avec les logiciels Windows enregistrés sur son disque dur [illegible] le serveur pour accéder à des bases de données. Ce processus impose une grosse puissance de calcul sur le PC. Avec le système de Prologue et de Citrix, le NC se trouve débarrassé de l'essentiel du travail qui est effectué par le serveur. Sur son écran s'affichent les fenêtres des logiciels (traitements de texte, tableurs, gestionnaires de fichiers...) qui fonctionnent sur le serveur. D'où un prix d'achat très réduit.

Le manque d'ambition du Minitel

Pas de doute : le Minitel est *bien un NC avant la lettre.* Ce constat laisse un goût amer. Pourquoi cette petite merveille du génie français est-elle absente du débat informatique actuel ? Pourquoi Oracle et Sun donnent-elles l'impression d'avoir inventé le NC ? Parce que ces entreprises raisonnent à l'échelle d'un réseau mondial, Internet, et d'une technologie d'avenir, le multimédia. Deux dimensions qui manquent aujourd'hui au Minitel.

Ce dernier n'a guère évolué depuis sa création. Et le voilà en passe d'être balayé par la vague Internet alors qu'il avait défini, avant tout le monde, les principes de la télématique grand public. Pourquoi un tel raté ? Sans doute par manque d'ambition et de perspicacité. La limitation du Minitel à l'affichage du texte et au territoire français constituent deux erreurs rédhibitoires. A moins que ses concepteurs ne se soient contentés de chercher une rentabilisation à court terme de leur investissement.

Briser le monopole des PC

L'UTILISATION DES NC (Network computers ou ordinateurs de réseau) va changer profondément les habitudes des utilisateurs d'outils informatiques. Au lieu d'une pratique de stockage sur *« leur »* machine, il leur faudra désormais s'habituer à la simple consommation d'un service. L'absence totale de disque dur interdit, en effet, la détention locale d'information. *Une lettre privée sera enregistrée sur le* serveur où se trouve le programme de traitement de texte.

*Cette dépendance est le prix à payer pour dé*mocratiser fortement l'informatique en faisant chuter de façon significative le prix des ordinateurs destinés au grand public comme ceux des parcs informatiques des entreprises. Pour autant, le PC n'est pas appelé à disparaître. Il restera indispensable à ceux qui doivent conserver des quantités importantes d'informations confidentielles ou qui utilisent des logiciels spécialisés.

En développant des systèmes d'exploitation – ces chefs d'orchestre du travail des ordinateurs – de plus en plus puissants et conviviaux, Microsoft pousse ses clients à s'équiper de PC performants. Si MS-DOS, l'ancêtre des logiciels d'exploitation des PC compatibles IBM, fonctionnait avec un processeur Intel 8086, Windows 3 1 a favorisé l'équipement en Intel 386, Windows 95 a conduit à l'Intel 486 et au Pentium. Windows NT devrait renforcer la nécessité *d'adopter le Pentium, voire le Pentium Pro,* le *nec plus ultra* actuel des processeurs Intel.

LA BARRE SYMBOLIQUE DES 10 000 FRANCS

Ce sont les utilisateurs qui font les frais de ce jeu de ping-pong, souvent dénoncé comme un effet des positions de quasi-monopole qu'occupent les deux protagonistes de l'informatique personnelle. Le prix des ordinateurs multimédias, dont la puissance ne cesse d'augmenter, ne parvient pas à descendre en dessous de la barre symbolique des 10 000 francs.

Une telle rente, partagée par les grands constructeurs de PC comme Compaq ou Hewlett-Packard, ne pouvait qu'attiser les appétits. Mais la position des ténors semble inexpugnable tant leur avance est grande. D'où l'idée d'attaquer le PC sur son point sensible : le prix. De grandes entreprises du marché professionnel réunies autour de Sun (serveurs) et d'Oracle (bases de données) ont imaginé le concept du NC en s'appuyant sur la vague naissante d'Internet. *Pour briser la course sans fin des PC*, ils proposent de déplacer la puissance de calcul vers les serveurs, ces gros ordinateurs auxquels les PC *sont reliés au sein des réseaux internes* aux entreprises mais également sur Internet.

Avec un tel schéma, le PC devient un NC, *c'est-à-dire un terminal passif grand public* aux performances si modestes qu'il est incapable de fonctionner lorsqu'il n'est pas relié aux ordinateurs présents sur les réseaux. Inutile de préciser que Microsoft, Intel et les grands fabricants de PC jugent ce nouveau concept avec un certain dédain.

M. Al.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le groupe français Aérospatiale** a reçu commande, le 16 octobre, de trois satellites météorologiques de seconde génération Météosat-MSG de la part de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de l'Organisation européenne de satellites météorologiques (Eumetsat). Ces satellites seront lancés à partir de l'an 2000 par des fusées Ariane. Le montant de ce contrat s'élève à plus de 600 millions d'écus (4 milliards de francs environ).

■ **INNOVATION : pour favoriser** et accélérer le processus d'innovation dans les entreprises, le CNRS, le CEA, l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), le Cemagref, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria), le réseau des Centres techniques industriels et la société Bertin viennent de mettre en place le Consortium de recherche et d'innovation pour l'entreprise (CRIE). Rassemblant une dizaine de milliers de chercheurs, cette entité a pour but de coordonner les moyens et les actions de ces organismes dans les domaines des sciences pour l'ingénieur et de la recherche technologique, afin d'apporter des réponses concrètes aux industriels.

■ **NUCLÉAIRE : Superphénix vient d'être autorisé** par le directeur de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), à fonctionner à 90 % de sa puissance. Un nouveau palier dans le processus de remise en service du surgénérateur de Creys-Malville (Isère) qui, depuis le 1er février, pouvait fonctionner jusqu'à 60 % de sa puissance. Un arrêt des installations est programmé pour janvier 1997, afin que les techniciens puissent remplacer une partie des assemblages du cœur par des barres d'acier inerte, afin de diminuer la capacité de production de plutonium du réacteur.

■ **ÉNERGIE : la plus grande centrale éolienne d'Europe**, capable de produire de l'énergie pour 25 000 foyers, a commencé à fonctionner mercredi 23 octobre, près de Carno, au Pays de Galles. Pourvue de 56 turbines et pouvant générer jusqu'à 33 mégawatts, la nouvelle centrale a coûté 26 millions de livres (environ 200 millions de francs).

Des voleurs d'empreintes de dinosaures sévissent en Australie

IL EST DES LARCINS plus sportifs que d'autres. Il en est même qui, *physiquement*, relèvent de l'exploit. A cet égard, celui qui vient d'être commis dans l'ouest de *l'Australie, non loin de la ville de* Broome, pourrait figurer dans le livre des records.

Ce sont en effet quatre blocs de roche d'un poids appréciable (peut-être plus d'une centaine de kilos chacun) *qui ont été prélevés* de ce site, connu depuis 1952 pour sa richesse en empreintes de dinosaures. *Sur ces blocs étaient* gravées quatre traces de pied, et non des moindres. Datées d'environ *130 millions d'années, elles furent* sans doute laissées par une espèce de la famille des stégosaures, gigantesques herbivores dont la taille atteignait aisément 9 mètres.

L'affaire est donc d'importance, *et met en émoi les familiers du lieu.* Ainsi que le rapporte le quotidien britannique *The Times* (daté du *16 octobre*), *ces empreintes* fossilisées étaient d'autant plus précieuses aux paléontologues *qu'elles constituaient une preuve* irréfutable de la présence passée des stégosaures en Australie. Ce qui confortait à son tour l'hypothèse – plus guère contestée à ce *jour* – selon laquelle existait dans l'hémisphère Sud, à l'époque géologique du jurassique, un super*continent*, le *Gondwana, qui réu*nissait l'Australie, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Inde et l'Antarc*tique.*

SITE SACRÉ POUR LES ABORIGÈNES

Pour les tribus aborigènes de la région, il s'agit également d'une tragédie. *Le gisement de Broome est pour elles un site sacré, et les* créatures mythiques, dotées de pouvoirs particuliers, pourraient se *venger de ce « rapt » d'empreintes.* Le plus inquiet étant assurément Joseph Roe, conservateur du site, *qui s'estime responsable du vol et* craint en représailles de tomber malade...

Quant aux mystérieux voleurs, ils courent toujours. Tenteront-ils de tirer profit de leur larcin sur le mar*ché des fossiles ? Celui-ci,* particulièrement florissant aux Etats-Unis, pourrait leur rapporter une *belle somme.*

Mais l'hypothèse paraît peu plausible. Quasiment uniques au monde par leur taille et leur netteté, les empreintes des stégosaures australiens sont par trop reconnaissables pour être librement écoulées.

Pour la police australienne, les auteurs du vol seraient plutôt des collectionneurs, ou seraient payés *par eux. Une hypothèse qui ne sur*prend pas Philippe Taquet, paléontologue au Muséum national d'histoire naturelle (Paris). *« Il en est des fossiles comme des tableaux, certains ne rêvent que d'une chose : pouvoir les emporter chez eux »*, commente-t-il. Ce spécialiste reconnu des dinosaures regrette toutefois que les larrons n'aient pas choisi une autre manière de satisfaire leur passion. *« Les efforts fournis pour détacher des blocs de roche de cette taille entraînent souvent une dégradation des traces fossilisées »*, précise-t-il.

Un simple moulage des empreintes de ces reptiles géants aurait préservé le site, et probablement garanti à leurs amateurs une meilleure facture...

Catherine Vincent

Nouveau désaccord entre les clubs et la Fédération anglaise de rugby

APRÈS DES SEMAINES de tractations, la Fédération anglaise de rugby (RFU) et les clubs professionnels ont rompu, mardi 22 octobre, leurs négociations, et le conflit promet de reprendre de plus belle, peut-être sur le terrain juridique, *avec la perspective d'une équipe d'Angleterre* « officielle » privée de ses stars, sous contrat avec les clubs. Depuis plusieurs mois, l'Association des clubs professionnels (Epruc), qui représente les clubs anglais de première et deuxième division, exige de la fédération qu'elle lui laisse le contrôle des compétitions et des droits de retransmission. *La RFU a, en revanche, offert à l'Epruc d'administrer* conjointement le rugby professionnel, sur le modèle de l'accord trouvé, lundi 21 octobre, entre les clubs gallois et leur fédération.

L'Epruc, qui doit consulter l'ensemble de ses membres, devait annoncer jeudi quelles actions elle envisage d'entreprendre contre la RFU, notamment *si elle décide de boycotter* l'équipe d'Angleterre. La RFU pourrait ainsi être obligée d'aligner, le 23 novembre contre l'Italie, une équipe composée de joueurs de troisième division. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ ***BASEBALL : les Yankees de New York ont battu,*** mercredi 23 octobre à Atlanta, les Braves d'Atlanta (8-6) lors de la quatrième rencontre des World Series, la finale du championnat américain. Les deux équipes sont désormais à égalité, à deux manches partout. Le titre se joue au meilleur des sept matches. – *(AP.)*

■ ***FOOTBALL : le premier tour de la Coupe de la Ligue a été fatal au FC Gueugnon,*** sévèrement battu, mercredi 23 octobre, dans le « derby » de Saône-et-Loire par Louhans-Cuiseaux (5-1), lors du premier tour de la Coupe de la Ligue. Saint-Etienne, autre équipe mal en point dans le championnat de D2, s'est qualifiée de justesse à Amiens par 6 tirs au but à 5 (0-0 après prolongation). Troyes a créé la surprise en éliminant Sochaux 2 à 0, alors que le Red Star a été humilié à domicile (4-1).

■ **La Fédération polonaise de football a décidé de suspendre** jusqu'à nouvel avis tous les matches sur les stades de Lech Poznan et de Slask Wroclaw, à la suite de violentes bagarres entre supporteurs et policiers, samedi 19 octobre, lors de la 12e journée de championnat. – *(AFP.)*

■ **La Fédération sud-coréenne de football** a demandé, mercredi 23 octobre, à la Corée du Nord de répondre rapidement à sa proposition de partager les rencontres de la Coupe du monde 2002, que la Corée du Sud doit organiser conjointement avec le Japon. Pyongyang est pour l'instant restée muette. – *(AFP.)*

Les responsables du cyclisme français avouent leur impuissance à lutter contre le dopage

Face à l'insuffisance des méthodes actuelles de dépistage, la fédération préconise des tests sanguins

Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme, Roger Legeay, président de la Ligue du cyclisme professionnel, et Jean-Marie Leblanc, organisateur du Tour de France, s'émeuvent, dans un courrier au président de l'Union cycliste internationale (UCI) et à Guy Drut, du développement du dopage dans leur sport et souhaitent la mise en place des tests sanguins. L'UCI compte faire procéder cet hiver à des contrôles inopinés.

LE COMMUNIQUÉ diffusé le 22 octobre par la Fédération française de cyclisme (FFC) est peu banal dans la forme et dans le fond. L'association, par la voix de ses trois principaux responsables – Daniel Baal, son président, Roger Legeay, président de la Ligue du cyclisme professionnel français (LCPF), et Jean-Marie Leblanc, vice-président de la LCPF et directeur général de la Société du Tour de France –, lance un appel à l'aide dans sa lutte contre le dopage (*Le Monde* du 24 octobre). Il demande *« aux fédérations internationales, au CIO et aux Etats d'apporter leur contribution à la recherche scientifique en vue de permettre de déceler dans les meilleurs délais les substances dopantes à l'occasion des contrôles »*.

Le SOS est sans doute un des plus urgents jamais envoyés par une fédération. Dans leur lettre, les auteurs *« craignent que pour certains sportifs l'utilisation de telles substances soit bien sûr une démarche visant à tricher, mais aussi soit devenue une véritable tentation professionnelle, puisque le phénomène paraît faire tache d'huile »*. En termes plus crus, l'usage de l'EPO ou d'autres substances prohibées ne serait plus seulement un choix, mais deviendrait une nécessité dans le peloton. *« Des coureurs m'ont interpellé. Ils sont inquiets de ce qui se passe. Il y a la tentation de se mettre au même niveau que tout le monde,* explique Roger Legeay. *Si on regarde les perspectives à long terme, il faut que cela cesse ou le sport va perdre toute sa crédibilité. »*

La lettre ouverte intervient alors que la rumeur apporte régulièrement une nouvelle histoire ayant trait au dopage. Il y eut lors du Tour d'Espagne l'épidémie de gastro-entérite qui a décimé l'équipe espagnole ONCE et jeté une ombre sur l'épreuve. Au même moment, mercredi 25 septembre, une télévision danoise citait un ancien coureur de l'équipe néerlandaise PDM, l'Allemand Uwe Raab. Ce dernier expliquait l'abandon collectif de sa formation, lors du Tour de France 1991, par la salmonelle développée par un produit dopant mal conservé. Le 27 septembre, le journal belge *La Dernière Heure* affirmait pour sa part que seize coureurs avaient été contrôlés positifs à l'occasion du critérium du *Dauphiné*. L'article mettait directement en cause le président de la FFC, qui aurait décidé de ne pas engager de poursuites.

Ce feu nourri d'allégations ne pouvait se suffire de démentis au coup par coup. Même si les accusations demeuraient floues, par force puisque les contrôles sont désespérément négatifs, il se tissait un faisceau de présomptions. Il devenait de plus en plus difficile de laisser croire que le peloton était blanc-bleu. Dans cette ambiance délétère s'est tenue, le 2 octobre, une réunion de la Ligue. *« Les instances françaises ne pouvaient pas rester les bras ballants, dans ce climat de suspicion généralisée »*, explique Jean-Marie Leblanc. D'où la lettre, mûrement réfléchie, adressée par les responsables français, le 18 octobre, à leurs deux organismes de tutelle, le ministère délégué à la jeunesse et aux sports et l'Union cycliste internationale (UCI).

> **En termes plus crus, l'usage de l'EPO ou d'autres substances prohibées ne serait plus seulement un choix, mais deviendrait une nécessité dans le peloton**

Du côté de l'UCI, on affirme ne pas chômer. *« Tout ce que propose la Fédération française est actuellement en cours,* explique Anne-Laure Masson, coordinatrice médicale à l'UCI. *On ne peut pas dire qu'on ne fait rien. »* Les progrès scientifiques permettent désormais de déceler l'EPO dans les urines. Mais, en l'état actuel des recherches, il faut un litre de liquide pour dépister le produit. Dans un entretien à *L'Équipe magazine* du 12 octobre, le professeur Francesco Conconi, membre de la commission médicale de l'UCI, pense, d'ici à la fin de l'année, parvenir à repérer le produit dans les quantités de prélèvements légaux, à savoir 50 centimètres cubes.

L'UCI a également décidé de procéder à des contrôles inopinés cet hiver, l'absorption d'hormones de croissance se faisant plutôt en période d'entraînement. Par ailleurs, comme le permet le règlement international, un troisième prélèvement a parfois été effectué cette saison, en attendant que le test de dépistage de l'EPO soit au point. Ces petits flacons – une quinzaine – dorment actuellement dans un laboratoire mais pourraient devenir autant de bombes à retardement si leur contenu s'avérait illicite et était révélé. De toute façon, une fois le produit rendu dépistable, il faudra encore du temps pour déplacer des méthodes d'analyse extrêmement lourdes des laboratoires expérimentaux vers ceux de la lutte antidopage.

Pour venir à bout rapidement du fléau, la seule solution immédiate serait donc le test sanguin. *« Si les urines ne suffisent pas, pourquoi pas la prise de sang ?,* lance Roger Legeay. *Il faut mettre tout le monde en face de ses responsabilités. Les méthodes de dépistage ne sont pas assez sophistiquées. »* En mai, lors du Tour de Romandie, l'UCI avait fait appel à des volontaires pour effectuer des prises de sang, à titre expérimental. Ce fut une levée de boucliers. Un mois plus tard, en juin, lors du Tour de Suisse, le peloton faisait preuve de meilleure volonté. Entre 50 et 60 prélèvements sanguins avaient été effectués, sous le sceau de l'anonymat. Un laboratoire de Québec, dirigé par le professeur Brisson, va remettre son rapport à la fin du mois. Devraient suivre une réunion des directeurs des principaux laboratoires travaillant pour l'UCI et, qui sait ?, des décisions de leur commanditaire.

Du côté du ministère délégué à la jeunesse et aux sports, le communiqué n'a, en revanche, provoqué pour l'heure qu'une déclaration, solennelle mais plutôt vague, de Guy Drut. Daniel Baal a d'ailleurs dû renvoyer un fax de sa lettre. Personne n'en aurait trouvé trace dans les bureaux de la rue Olivier-de-Serres, quatre jours après son envoi par la poste. Il semble bien pourtant que le courrier visait en premier lieu le ministère de tutelle (Daniel Baal est un membre éminent de l'UCI et n'a donc pas besoin d'une lettre ouverte pour faire valoir son opinion à Lausanne).

Une modification du dispositif législatif français, amendant la loi Bambuck relative aux contrôles anti-dopage, pourrait rendre possibles les tests sanguins (par le prélèvement d'une goutte au bout du doigt). Au ministère, on planche actuellement sur les conclusions du rapport du professeur Claude-Louis Gallien, le nouveau président de la Commission de lutte contre le dopage. Ce document préconise notamment la création d'un organisme national de lutte contre le dopage indépendant de l'administration et des fédérations.

Le dernier obstacle resterait alors les cyclistes, qui pourraient arguer de leur droit à l'intégrité physique. Mais, comme l'affirme Daniel Baal, *« les coureurs devront réfléchir aux conséquences que cela pourrait avoir sur leur santé et leur image »*. Après cette missive, les intéressés savent désormais qu'ils ne seront pas couverts.

Benoît Hopquin

■ **CYCLISME : après son échec, mercredi 23 octobre à Mexico, Jeannie Longo** a annoncé qu'elle effectuerait *« samedi ou dimanche »* une nouvelle tentative pour battre le record du monde de l'heure féminin. La championne du monde 1996 du contre-la-montre et championne olympique sur route à Atlanta avait abandonné en raison du vent, alors qu'elle était légèrement en retard sur le record de la Britannique Yvonne McGregor (47,411 km, établi le 17 juin 1995 à Manchester). – *(AFP.)*

RÉSULTATS

BASE-BALL

World Series

Atlanta Braves-New York Yankees	6-8

Les deux équipes sont à égalité 2-2

FOOTBALL

Coupe de la Ligue

● 1er tour

Louhans-Cuiseaux-Gueugnon	5-1
Amiens-Saint-Etienne	0-0 (6 t. a. b. à 5)
Epinal-Perpignan	1-0
Toulouse-Saint-Brieuc	3-1 (a. p.)
Troyes-Sochaux	2-0
Toulon-Laval	2-1 (a. p.)
Châteauroux-Mulhouse	2-2 (4 t. a b à 3)
Valence-Charleville	1-0
Red Star-Lorient	1-4
Le Mans-Martigues	1-1 (3 t. a. b. à 2)
Niort-Dunkerque (N1)	4-1

La rencontre Nîmes ou Angers (N1)-Beauvais aura lieu le 27 novembre, le match en retard des préliminaires Nîmes-Angers étant programmé le mercredi 13 novembre.

(Les clubs qualifiés sont en gras)

Championnat d'Espagne

● 9e journée

Saragosse-Real Madrid	1-2
Real Sociedad-Celta Vigo	1-2
Oviedo-Betis Séville	1-1
Racing Santander-Deportivo La Corogne	1-1
Espanyol Barcelone-Hercules Alicante	2-1
FC Séville-FC Barcelone	0-1
Atletico Madrid-Rayo Vallecano	1-3
Compostelle-Athletic Bilbao	1-1
Logrones-Valladolid	0-1
Valence-Sporting Gijon	2-1
Tenerife-Extremadura	2-1

Classement : 1. FC Barcelone, 23 pts ; 2. Real Madrid, 21 ; 3. Deportivo La Corogne, 19 ; 4. Betis Séville, 18 ; 5. Valladolid, 17 ; 6. Valence, 16 ; 7. Real Sociedad, 14 ; 8. Tenerife, 13 ; 9. Rayo Vallecano, 13 ; 10. Racing Santander, 13 ; 11. Celta Vigo, 12 ; 12. Athletic Bilbao, 12 ; 13. Sporting Gijon, 12 ; 14. Espanyol Barcelone, 11 ; 15. Atletico Madrid, 11 ; 16. Oviedo, 11 ; 17. Logrones, 10 ; 18. Compostelle, 8 ; 19. Saragosse, 7 ; 20. FC Séville, 5 ; 21. Hercules Alicante, 4 ; 22. Extremadura, 3.

En deux-roues sur les chemins buissonniers

Les vacances automnales permettent de belles échappées en vélo tout-terrain



DESSINS NATALI FORTIER

AU DÉPART, ils étaient sept. La première course française de VTT, baptisée « Roc d'Azur », a eu lieu en 1984 sur la côte varoise dans une totale *confidentialité*. Mais pour sa treizième édition l'épreuve, qui a eu lieu à Gassin (Var) du côté du pays de Saint-Tropez les samedi 19 et dimanche 20 octobre, a rassemblé près de 6 000 participants. La preuve est maintenant faite que le vélo tout-terrain est bien devenu un sport très populaire.

Selon plusieurs statistiques, un Français sur six est possesseur d'un VTT. S'ils ne participent pas tous à des épreuves chronométrées, ils pratiquent le vélo tout-terrain comme un loisir, à effectuer de manière plus intimiste, notamment au moment ou les feuilles commencent à tomber. Pendant l'été indien, le soleil rasant baigne les balades d'une lumière diaphane. Les journées sont plus courtes *mais n'empêchent* pas les sorties champêtres.

L'HUMEUR DU TERROIR

Il faut parfois mouliner sur le plus petit braquet pour grimper le « raidillon » final, sans transpirer exagérément. *Dans l'effort, le « vététiste »* en herbe ne regrette décidément pas la canicule aoûtienne ! Tout va mieux sur le parcours en faux plat où on peut pédaler sans souci et admirer le paysage bucolique.

Et puis arrive le moment de la descente en sous-bois. L'aventure devient plutôt grisante mais la vigilance est toujours recommandée. *Attention* à la pente, même si elle n'est pas trop soutenue, le guidon peut tout de même avoir la tremblote sur un chemin caillouteux. Dans ces passages délicats il s'agit de bien doser le freinage sous peine de déraper sur un tapis de feuilles mortes...

A l'étape, tout est à l'avenant : table gourmande et couette douillette, confort et convivialité mais *pas de promiscuité*. Doit-on craindre demain une bruine triste ou une brise par trop frisquette ? Qu'à cela ne tienne : on allongera la visite de l'écomusée ou d'un village *pittoresque*, on s'appliquera à la cueillette des champignons. Par contre, si le temps clair persiste, l'excursion en « vélo nature » offrira *de nouvelles perspectives*. A ce rythme, par les chemins de traverse, par des voies vicinales un peu oubliées et des pistes forestières discrètes, le VTT est vraiment propice à la découverte en liberté du patrimoine, de la gastronomie *mais surtout* de l'humeur du terroir.

D'ailleurs, certaines régions à portée de TGV ou d'autoroute, au doux relief et au fort caractère, ont saisi l'occasion que fournit cette nouvelle pratique sportive. Des structures touristiques et leurs partenaires institutionnels, notamment l'Institut géographique national (IGN) ou l'Office national des *forêts (ONF), ont organisé une logistique* sur le terrain. Elle comprend un réseau d'hébergements, la location de vélos et une information à profusion pour que chacun puisse imaginer sa propre itinérance, à sa cadence.

Ainsi, le département du Doubs édite une série de fiches descriptives très précises qui évitent de se perdre sur les plateaux boisés du massif du Jura (vers Morteau ou Métabief). Le département de la Drôme publie cinq rando-guides couplés à des cartes qui recensent des centaines de circuits sur les versants dorés de la Provence rhodanienne (vers les collines des Baronnies). Au total ce département offre aux amateurs de deux-roues 1 600 kilomètres de pistes balisées et 16 centres de départ labelisés par la FFC avec un service de locations et des plans de poche gratuits.

A l'image de ce qui se passe sur les bords du Rhône le balisage se développe partout. Il devient aussi *plus harmonieux*, grâce à *un logotype unifié* : deux ronds accolés à un triangle pour distinguer les itinéraires à vélo des autres (randonnée pédestre ou équestre) et différentes couleurs afin d'annoncer la difficulté (longueur, dénivelé, passages techniques...). Bref, il *donne* la clé des champs aux vététistes perspicaces. Et puis il y a encore des séjours « sur mesure » qui prévoient tout sauf l'encadrement. Les vélos bien sûr, les réservations dans un gîte d'étape sympathique, comme une auberge familiale ou une chambre d'hôtes coquette, et tout ce qu'il faut savoir sur un carnet de route. Ainsi il est possible de *sillonner* à son gré et à son rythme les coteaux de Bourgogne ou les grands espaces de la Camargue...

Enfin, dans le même esprit, les 57 centres VTT répartis dans l'Hexagone et agréés par la Fédération française de cyclisme proposent *des formules à la carte*. De la sorte, si le ciel n'est pas trop chagrin à la Toussaint, le VTT s'avoue résolument épicurien.

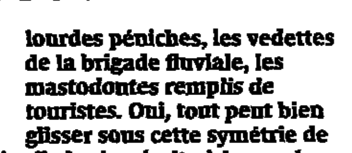
Philippe Bardiau

Pratique

● **A savoir.** Pourtant écologique, le VTT est prohibé dans les parcs nationaux. Mais il est courtisé (canalisé hors des réserves naturelles) dans les parcs régionaux. Les règles de conduite sont simples : respecter les *propriétés privées et se méfier de* certaines zones boisées en période de chasse.

● **Destinations :** Comité départemental du tourisme de la Drôme, tél. : 04-75-82-19-26 ; Loisirs Accueil du Doubs, tél. : 03-81-82-80-48 ; Loisirs Accueil des Bouches-du-Rhône, tél. : 04-90-59-49-39 (2 jours en Camargue, à partir de 780 F par *personne*) ; *La Maison de la* Randonnée, tél. : 02-99-67-42-21 (5 jours dans les vignobles bourguignons, à partir de 2 500 F par personne).

● **Informations :** Fédération Française de cyclisme (FFC), 5, rue de Rome, 93561 Rosny-sous-Bois, tél. : 01-49-35-69-54.



L'AIR DE PARIS

Cinq arches bien rondes

Vous prenez les deux premières syllabes du pont Mirabeau, et, par le simple jeu d'une contrepèterie, vous obtenez le pont Marie. Il porte le nom de son constructeur et vous emmène dans l'île Saint-Louis. « *La première pierre*, nous précise Jacques Hillairet, *fut posée, le 11 octobre 1614, par Louis XIII en présence de la reine mère Marie de Médicis.* » Et Louis-Sébastien Mercier, dans son *Tableau de Paris* (1790), nous apprend que ce pont portait *« cinquante maisons uniformes et profondes de quatre toises. Un débordement de la Seine emporta, le premier mars 1658, deux arches et vingt-deux maisons »*.

Le pont a été remanié au XIXe siècle et son état actuel date de 1850. En regardant ses cinq arches au bel arrondi, vous vous dites qu'il ressemble fort à l'image archaïque de pont inscrite en vous depuis l'enfance. Le parapet, qui dessine un angle très obtus, descend en pente douce de part et d'autre de son milieu. Quant aux quatre piles, elles avancent dans la Seine pour former une espèce de proue. Chacune d'elles, en amont comme en aval, est surmontée d'une niche. Huit niches vides, au total, qui semblent attendre quelque statue.

Justement, depuis plusieurs mois, une délicate sculpture blanche a élu domicile au creux de l'une d'elles, un petit nu qui se sera installé par une nuit sans lune...

De jour comme de nuit, la pierre du pont Marie plonge profond. Et dans l'eau, et dans le temps. On y sent une épaisseur faite pour s'éterniser, une patine tranquille qui enjambe le fleuve avec fermeté et regarde passer tous les bateaux, les lourdes péniches, les vedettes de la brigade fluviale, les mastodontes remplis de touristes. Oui, tout peut bien glisser sous cette symétrie de pierre qui relie la rive droite à la rue des Deux-Ponts.

Observez pourtant combien la voie express s'emploie de son flux fébrile et continu à cultiver la dissymétrie, à creuser l'écart face à la benoîte berge des quais Bourbon et d'Anjou. Aucune fébrilité à l'ombre de l'arche qui touche à l'île Saint-Louis. *Aucune fébrilité, à part celle d'une* fidèle colonie de canards, car une main nourricière vient de leur lancer un morceau de pain. Les bancs de pierre, de ce côté, sont froids aux fesses et sans dossier.

Il vaut mieux s'aimer fort pour y prendre racine.

Daniel Percheron

VENTES

Autographes historiques

RÉUNI par Dina Vierny, muse de Maillol, qui est aussi une collectionneuse acharnée, un admirable ensemble d'autographes sera vendu à Drouot, lundi 28 octobre. Les grands personnages de l'Histoire, de la peinture et de la littérature ressuscitent grâce à ces documents fragiles, qui révèlent leur intimité et entraînent le lecteur dans les coulisses du pouvoir, de la création et de la *célébrité*.

Des lettres manuscrites font intervenir certains rois de France : François Ier écrivant à Charles Quint (70 000 à 80 000 F), Louis XIII à Richelieu (15 000 à 20 000 F). Louis XIV, âgé de 13 ans, rappelle auprès de lui le cardinal Mazarin (12 000 à 15 000 F).

Reines, princesses et favorites ont aussi leur place. Avant d'être répudiée par Henri IV, la reine Marguerite de Valois, répondant aux lettres *« rudes et dédaigneuses »* de son époux, se défend de contrevenir à son devoir (10 000 à 15 000 F). Mme Scarron, veuve depuis deux semaines, se débat dans des difficultés financières (7 000 à 8 000 F), la princesse Palatine, qui souffre d'un *rhume* alors qu'elle a plus de 60 ans, regrette de renoncer à une comédie (7 000 à 8 000 F).

UNE LETTRE DE BAUDELAIRE

En littérature, le XIXe siècle est représenté par de nombreux ensembles autour d'un auteur. Par exemple, une suite de 39 lettres de Flaubert à Tourgueniev, couvrant les années 1863-1880, témoigne de l'amitié qu'ils se portaient. Flaubert y raconte ses projets, ses travaux, discourt sur l'art et l'esthétique, critique les œuvres de ses confrères, parle *de ses amis et de ses occupations* (300 000 à 350 000 F).

Une suite sur Baudelaire livre des documents importants. En 1852, après un silence de neuf mois, il écrit une longue lettre à sa mère, à qui il confie sa lassitude de vivre avec Jeanne Duval, *« une créature qui ne m'admire pas »*, et raconte sa découverte d'Edgar Poe, *« qui a excité en moi une incroyable sympathie »* (80 000 à 100 000 F).

Le 9 juillet 1857, s'adressant encore à Mme Aupick, Baudelaire se livre à un remarquable commentaire sur les *Fleurs du mal* qui viennent d'être publiées : *« Ce livre* (...) *est revêtu d'une beauté sinistre et froide ; il a été fait avec fureur et patience.* (...) *sa valeur positive est dans tout le mal qu'on en dit* (...) *Du reste, épouvanté moi-même par l'horreur que j'allais inspirer, j'en ai retranché un tiers aux épreuves »*. Malgré le scandale et les critiques virulentes de l'époque, le poète garde foi en la beauté de ses textes : « (...) *Je sais que ce volume, avec ses qualités et ses défauts, fera son chemin dans la mémoire du public lettré, à côté des meilleures poésies de Victor Hugo, Th. Gautier et même de Byron »* (150 000 à 200 000 F). En 1861, il est tenté par le suicide mais y renonce, et fait part *« d'un grand livre auquel il rêve depuis deux ans :* Mon cœur mis à nu, *où j'entasserai toutes mes colères. Ah, si jamais celui-là voit le jour, les confessions de Gigi paraîtront pâles »* (80 000 à 100 000 F).

Le produit de cette vente, dont on attend plus de quatre millions de francs, servira à l'aménagement du Musée Maillol, ouvert en 1995, auquel Dina Vierny consacre tous ses moyens et son énergie.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, lundi 28 octobre, exposition le samedi 26 de 11 à 18 heures. Etude Laurin, Guilloux et Buffetaud, 12, rue Drouot, Paris 9e, tél. : 01-42-46-61-16 ; expert : Thierry Bodin, 45, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e, tél. : 01-45-48-25-31.

ESCAPADES

SORTIES

■ ***VISIONS DU FUTUR.*** *Imaginer l'avenir, c'est aussi parler du* présent. Organisée par le centre d'animation des Abbesses (Mairie de Paris), du 26 au 31 octobre, la convention de science-fiction « Visions du futur 96 » entend explorer cette activité avec des films (projection, dimanche 27 octobre, au studio 28, 10, rue Tholozé, Paris 18e, de *Fahrenheit 451* de François Truffaut), des expositions, des conférences animées par des écrivains de science-fiction et des scientifiques.
★ Centre d'animation des Abbesses, 10, passage des Abbesses, 75018 Paris, tél. : 01-42-62-12-12. Entrée, 20 F ; Abonnement, 40 F.

■ **AUTOMNE EN FORET D'EU.** L'office du tourisme de la ville d'Eu, en Seine-Maritime, propose, pendant les vacances de la Toussaint, du vendredi 25 octobre au lundi 4 novembre, un week-end, trois jours ou une semaine sur le thème « Un automne sur tous les tons ». Histoire, en compagnie d'un forestier de l'Office national des forêts, de déguster un vin chaud et pique-niquer dans un carcahoux (butte conique qui abritait jadis les bûcherons), d'observer les animaux au coucher du soleil, de cueillir les champignons avec un spécialiste ou de s'initier au martelage (marquage des arbres) en suivant un groupe de forestiers.
★ Office du tourisme, 41, rue Paul-Bignon, BP 82, 76260 Eu, tél. : 02-35-86-04-68.

■ **CHATAÎGNE ET CIDRE DOUX.** Chaque année depuis trente ans, la place *carrée de la bastide royale de Sauveterre-de-Rouergue* (Aveyron) accueille la fête de la châtaigne et du cidre doux. Deux tonnes de châtaignes y seront grillées et dégustées, le 27 octobre, arrosées de 2 500 litres de cidre doux extraits de 5 tonnes de pommes. Le tout *dans l'ambiance d'un festival folklorique aveyronnais*. Diverses formules sont proposées pour l'hébergement, notamment en hôtel (3 jours/2 nuits, 870 F par personne en chambre double et demi-pension) ou en chambres d'hôtes (390 F par personne).
★ Office de tourisme de Sauveterre-de-Rouergue, tél. : 05-65-47-05-32. Service de réservation Loisirs Accueil, tél. : 05-65-75-55-50.

■ ***STARS AILÉES.*** *Depuis 1985, les oiseaux et la nature ont* rendez-vous à Ménigoute, chef-lieu de canton des Deux-Sèvres, à l'occasion du Festival international du film ornithologique qui a lieu du 29 octobre au 3 novembre. *Destiné à sensibiliser* le public sur la nécessité de mieux protéger les oiseaux et leurs milieux naturels, il présente une quarantaine de films français et étrangers. Ces derniers ne se limitent pas à l'ornithologie mais traitent de sujets naturalistes plus larges. *Parmi les animations proposées*, un Forum de la nature réunissant une cinquantaine d'associations de protection de la nature, des professionnels de l'équipement optique, du voyage de découverte et de l'édition, un Salon d'art animalier, des conférences, des rencontres autour des métiers et formations liés à l'environnement.
★ Renseignements au 05-49-69-90-09.

■ ***FESTIVAL DU CIRQUE.*** *La 5e édition du Festival international du* cirque « Panazol en piste » dont la vocation est de défendre et de promouvoir le cirque traditionnel a lieu jusqu'au 28 octobre à Panazol en Limousin. Cette année, quarante artistes, originaires de sept *nations, présentent une quinzaine de numéros spectaculaires* tandis que le peintre Jacques Cinquin dévoile une suite de douze tapisseries d'Aubusson sur le thème du cirque.
★ *Maison du Limousin* : *01-40-07-04-67, sur place, auprès de Lionel* Mousseau au 05-55-06-47-96.

■ **LE CALVADOS FÊTE LE CHEVAL.** Pour la sixième année consécutive, le Calvados célèbre, jusqu'au dimanche 27 octobre, le cheval sous toutes ses facettes. Au programme : expositions de peintures et de sculptures, concert de jazz, spectacle équestre, concours de poneys, concours hippiques, concours de dressage, parades d'étalons et de percherons, courses, ventes de yearlings et de trotteurs, circuits en autocar le long de la route des haras et journées portes ouvertes dans les haras et élevages.
★ *Renseignements* au 02-31-50-10-15.

■ **SI L'ARDOISE M'ÉTAIT CONTÉE.** Descendre sous terre pour découvrir la vie des mineurs d'antan, c'est ce que propose, jusqu'au 3 novembre, le parcours souterrain de la Mine Bleue, au cœur d'une mine d'ardoise, en Anjou. Coiffé d'un casque de mineur, on prend place dans un ascenseur qui plonge à 130 mètres de profondeur. Puis *on parcourt en train un labyrinthe de 600 mètres de galeries avant* d'explorer, à pied et en compagnie d'un ancien mineur, les chambres d'extraction où sont expliquées les techniques d'exploitation de l'ardoise du début du siècle. En surface, d'anciens fendeurs transforment des blocs de plusieurs tonnes en fines ardoises.
★ La Mine Bleue « La Gatelière », 49520 Noyant-la-Gravoyère, tél. : 02-41-61-55-60. Adulte 70 F, enfant 50 F.

■ **À L'AFFICHE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE.** De foires en férias, de pèlerinages en corridas, de fêtes diverses (crèche et santons, taureaux et chevaux, *olives et oursins*) en rendez-vous *culturels* (festivals, photo, musique, cinéma, peinture), un survol des manifestations organisées dans le département, jusqu'au printemps 1997. Un guide, gratuit, de 114 pages présente la programmation de chaque mois, jour par jour, ville par ville et par thème.
★ Disponible au comité départemental du tourisme des Bouches-du-Rhône, 13, rue Roux-de-Brignoles, 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-84-13.

ANTIQUITÉS

● **Paris**, Espace Champerret : 140 exposants, entrée 45 francs, du vendredi 25 octobre au dimanche 3 novembre, de 11 à 19 heures, nocturne le jeudi 31 jusqu'à 22 heures.
● **Troyes** (Aube), Parc-Expo, 130 exposants, du vendredi 25 au dimanche 27 octobre, vendredi 14 à 20 heures, samedi 10 à 21 heures, et dimanche 10 à 19 heures.
● **Cahors** (Lot), salle du Pont-Valentré, 40 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 25 au lundi 28 octobre, de 10 à 19 heures.
● **Reims** (Marne), Parc-Expo, 60 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 25 au lundi 28 octobre, vendredi de 15 à 21 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures, lundi de 10 à 18 heures.
● **Limoges** (Vienne), Parc-Expo, 50 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 25 au dimanche 27 octobre, vendredi de 14 à 20 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures.
● **Dinard** (Ille-et-Vilaine), Palais des congrès, 40 exposants, entrée 25 francs, du samedi 26 au lundi 28 octobre, de 10 à 19 heures.
● **Nevers** (Nièvre), Hall des expos, 40 exposants, entrée 15 francs, samedi 26 et dimanche 27 octobre de 10 à 19 heures.

BROCANTE

● **Carpentras** (Vaucluse), Salle des fêtes, 60 exposants, du vendredi 25 au dimanche 27 octobre.
● **Guingamp** (Côtes-d'Armor), sous la halle, 70 exposants, samedi 26 et dimanche 27 octobre.
● **Galgon** (Gironde), Salle des fêtes et centre-ville, 140 exposants, samedi 26 et dimanche 27 octobre.
● **Blois** (Loir-et-Cher), Quartier Jacobin, 100 exposants, du vendredi 25 au dimanche 27 octobre.
● **Levens** (Alpes-Maritimes), Salle du Rivet, 50 exposants, samedi 26 et dimanche 27 octobre.

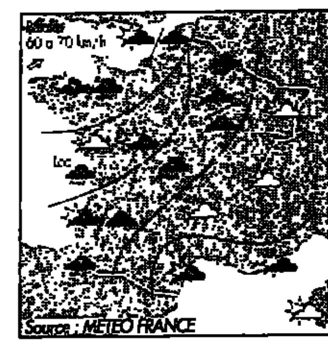
Nuages et averses arrivent par l'ouest

LES HAUTES PRESSIONS présentes sur la France depuis quelques jours s'éloignent. Une perturbation atlantique a abordé la Bretagne et s'enfonce doucement vers l'est en prenant un caractère instable. Vendredi matin, le ciel sera très nuageux de l'Aquitaine à la région Nord-Picardie et à la Bretagne. Quelques averses se produiront de Poitou-Charentes à la Normandie. Elles seront plus nombreuses en Bretagne, et le vent de sud-ouest se renforcera à 80 km/h en rafales. Dans les régions méditerranéennes, le ciel sera gris par rentrées maritimes. De l'Aquitaine au Nord-Est et à la région Rhône-Alpes, le ciel sera généralement peu nuageux, mais il pourra y avoir du brouillard, surtout dans le Nord-Est. En cours de matinée, les nuages arriveront par l'ouest.

L'après-midi, le littoral méditerranéen connaîtra d'assez belles apparitions du soleil à cause d'une baisse du vent. De la région Rhône-Alpes à la Franche-Comté et à l'Alsace, le ciel restera ensoleillé. Partout ailleurs, les nuages seront nombreux avec des averses. Elles seront plus nombreuses et plus fortes près des côtes de la Manche, où le vent de sud-ouest atteindra 80 km/h en rafales.

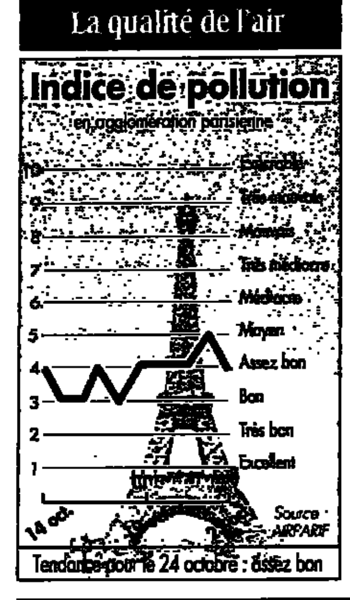
Les températures matinales seront fraîches dans le Nord-Est, entre 0 et 5 degrés. Il fera entre 7 et 10 degrés du Nord au Centre-Est, et 9 à 12 degrés ailleurs. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 16 à 18 degrés sur la moitié nord, de 18 à 20 degrés sur la moitié sud, et 20 à 22 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

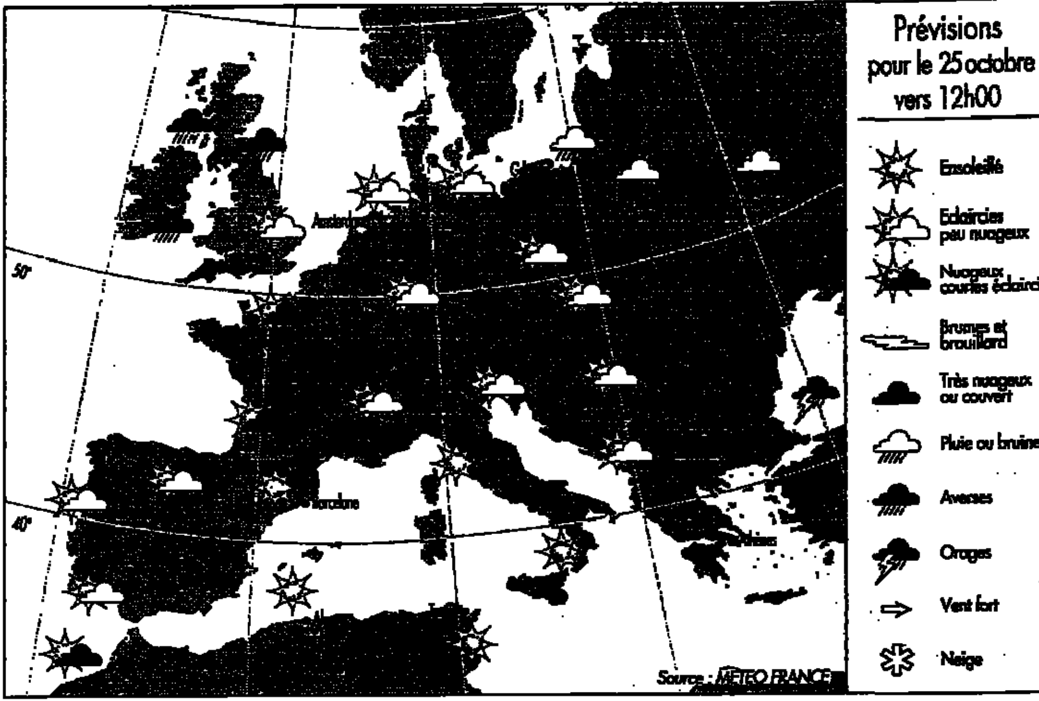


Prévisions pour le 25 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 24 octobre : assez bon







TEMPÉRATURES du 23 octobre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	20/13
BIARRITZ	31/12
BORDEAUX	25/12
BOURGES	20/6
BREST	18/14
CAEN	22/8
CHERBOURG	21/7
CLERMONT-F.	22/6
DIJON	13/3
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	19/5
LILLE	17/6
LIMOGES	24/7
LYON	18/8
MARSEILLE	20/12
NANCY	15/1
NANTES	23/10
NICE	21/13
PARIS	19/7
PAU	29/10
PERPIGNAN	19/15
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	23/10
ST-DENIS-RÉUNION	27/20
ST-ÉTIENNE	21/5
STRASBOURG	15/0
TOULOUSE	23/13
TOURS	22/6

ÉTRANGER	
ALGER	24/11
AMSTERDAM	15/6
ATHÈNES	19/13
BANGKOK	32/27
BARCELONE	20/17
BELGRADE	12/5
BERLIN	11/5
BOMBAY	32/25
BRASILIA	31/24
BRUXELLES	15/5
BUCAREST	14/6
BUDAPEST	13/7
BUENOS AIRES	19/13
CARACAS	33/25
CHICAGO	10/5
COPENHAGUE	9/5
DAKAR	31/19
DJAKARTA	31/23
DUBAI	34/18
DUBLIN	15/14
FRANCFORT	14/2
GENÈVE	12/8
HANOÏ	31/23
HELSINKI	6/1
HONGKONG	31/23
ISTANBUL	13/9
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	10/7
KINSHASA	31/22
LE CAIRE	27/19
LIMA	19/15
LISBONNE	25/17
LONDRES	21/9
LOS ANGELES	20/11
LUXEMBOURG	14/3
MADRID	27/7
MARRAKECH	32/16
MEXICO	25/13
MILAN	17/7
MONTRÉAL	10/7
MOSCOU	10/5
MUNICH	12/-1
NAIROBI	27/12
NEW DELHI	25/18
NEW YORK	19/13
PALMA DE M.	24/13
PÉKIN	21/9
PRAGUE	11/1
PRETORIA	25/14
RABAT	27/13
RIO DE JAN.	25/11
ROME	22/8
SAN FRANC.	15/11
SANTIAGO	15/8
SÉVILLE	31/14
ST-PÉTERS.	7/3
STOCKHOLM	11/-1
SYDNEY	20/12
TENERIFE	31/23
TOKYO	20/13
TUNIS	23/13
VARSOVIE	10/6
VENISE	18/9
VIENNE	11/6

Situation le 24 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La paix selon M. Truman

LE PRÉSIDENT Harry Truman, en ouvrant à New York la deuxième assemblée générale des Nations unies, a traité hier le problème de la paix. Le président américain s'est étendu sur certains aspects psychologiques du problème, notamment sur le sentiment de peur qui tend à se répandre dans le monde, en particulier, dit-on, aux Etats-Unis. Ce sentiment s'expliquerait par une psychose, aussi bien que par la désillusion qui s'est emparée des peuples en présence des difficultés du règlement de la paix.

Avec raison M. Truman s'abstient d'incriminer qui que ce soit : il rappelle que la plupart des questions en litige sont d'un intérêt secondaire, comparées à l'intérêt supérieur *« qu'ont toutes les nations à la paix, à la sécurité et à la justice »*. Il affirme que les différences de systèmes économiques et sociaux ne doivent pas empêcher l'entente entre nations. M. Truman fonde de grands espoirs sur la suppression de la misère, et pense que l'Organisation internationale de l'agriculture et du ravitaillement, la Banque internationale pour la reconstruction et le Fonds monétaire international, l'Organisation internationale du travail sont des oeuvres utiles qui, dans le cadre des Nations unies, pourront contribuer au maintien de la paix. Le président fait allusion à la charte de l'Atlantique, et demande que les accords à conclure reposent sur quatre libertés essentielles.

Cette demande vient à propos, puisque M. Truman parle devant les Nations unies, qui se sont engagées par leur charte à faire respecter ces libertés. Cependant il n'est pas sans savoir que mainte nation se soucie peu *« de la sécurité, de l'indépendance ou de l'intégrité »* des autres, et continue à faire, sans restriction, une politique de puissance.

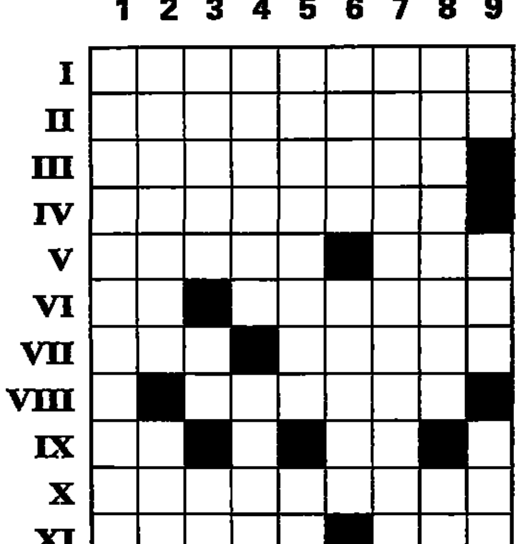
(25 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6938

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

1 2 3 4 5 6 7 8 9



I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Est opposé aux opérations. – II. Vraiment pratiques. – III. Qui doivent être revues. – IV. Peuvent être envahis par les tigres. – V. Marche sans rien dire. Possessif. – VI. Note. Auteur d'*Essais de morale*. – VII. Bas, ce n'est pas le paradis. Fait un repli. – VIII. Bien frappée. – IX. Cœur de lion. En France. – X. Emportent parfois des gens complètement piqués. – XI. Dieu. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Pendant, avec ou sans, mais pas toujours. – 2. Du *sport au grand air. Ornement d'architecture.* – 3. Peut s'attaquer aux graines. Terme de mépris. Symbole. – 4. Ville du Nigeria. Sanguine quand elle est rouge. – 5. Les derniers soins. Préposition. – 6. Un Grec qui savait parler. Ville d'Italie. – 7. Qu'on entend ronfler. – 8. Elément de mosaïque. En Espagne. – 9. Préposition. Coule dans le Bocage. Service du seigneur.

SOLUTION DU N° 6937

HORIZONTALEMENT

I. Pavement. – II. Education. – III. Silurien. – IV. Tac. Néris. – V. Ibadan. Tu. – VI. Fane. Nord. – VII. Etirée. – VIII. Ris ! Tas. – IX. Esaü. Cane. – X. Smith. Eta. – XI. Et. Alleu.

VERTICALEMENT

1. Pestiférés. – 2. Adiabatisme. – 3. Vulcanisait. – 4. Ecu. Der. Ut. – 5. Marna. Eu. Ha ! – 6. Etienne. – 7. Nier. Taël. – 8. Tonitruante. – 9. Sud. Seau.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Fermeture des aéroports de minuit à 6 heures du matin – excepté ceux de Fiumicino (Rome) et Malpensa (Milan), qui resteront ouverts uniquement pour les vols internationaux –, modification des routes aériennes empruntées par certains avions, instauration d'un contrôle technique sonore des appareils tous les deux ans : telles sont quelques-unes des mesures présentées, en début de semaine, par le ministre de l'environnement italien pour réduire les nuisances sonores aux abords des aéroports. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Des TGV à deux étages seront mis en service sur la ligne Paris-Lyon à partir du 19 décembre. Les nouvelles rames, qui offrent 516 places dont 184 en première classe, au lieu de 368 dont 108 en première classe dans les trains actuellement en circulation, effectueront un aller et retour quotidien du lundi au vendredi et deux allers et retours les samedis et dimanches. – *(Reuter.)*

■ **AFRIQUE.** Corsair, la compagnie du voyagiste Nouvelles Frontières, vient de lancer une campagne de promotion de ses vols à l'intention des ressortissants africains vivant en région parisienne. Chaque soir, jusqu'à la fin du mois, la compagnie aérienne patronne un jeu organisé autour d'un spectacle dans un quartier différent de Paris ainsi que sa banlieue, et offre aux gagnants cinq cents billets aller et retour pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 26 octobre

■ **LES CATACOMBES** (50 F + prix d'entrée), 9 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Anvers (Paris passé, présent).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Acquisitions 1990-1996 (36 F + prix d'entrée), 11 heures ; visite par thème, images de la paysannerie (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (55 F + prix d'entrée), 11 h 30, 163, boulevard Haussmann (Mathilde Hager).

■ **LE 3e ARRONDISSEMENT** (40 F + prix d'entrée), 14 heures, sortie du métro Arts-et-Métiers côté rue de Turbigo (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs flamands, 11 h 30 ; la peinture française du XVIIe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** (50 F), 14 h 30, au pied des marches de l'église (Institut culturel de Paris).

■ **MARAIS** : de l'Hôtel de Ville au quartier juif (50 F), 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Emilie de Langlade).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : symbolique et alchimie (55 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (35 F), 14 h 30, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles (Ville de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (40 F), 15 heures, sortie du métro Cité (Approche de l'art).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

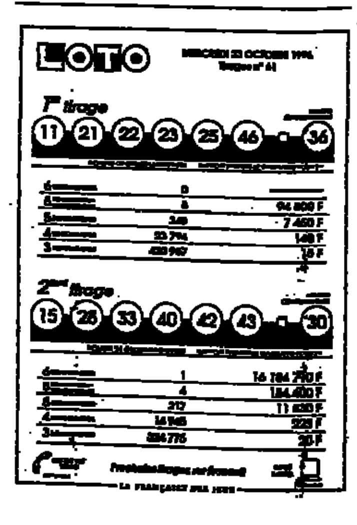
■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, sur les pelouses face au Centre américain (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (34 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (Musées nationaux) ; exposition Picasso et le portrait (34 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (Musées nationaux) ; exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (50 F + prix d'entrée), 16 heures, en bas des marches (Odyssée).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

هكذا من الأصل

CONCERTS La musique hongroise est l'invitée d'honneur de la Cité de la musique à La Villette à Paris, dans le 19ᵉ arrondissement. Du 25 au 27 octobre, des orchestres tsiganes de la ville et de la campagne, des ensembles traditionnels hongrois, des interprètes classiques brosseront un panorama, le plus complet possible, des traditions d'un pays au riche passé musical. ● LA CONFUSION entre ce qui est tsigane et ce qui est hongrois dans la musique d'un pays malmené par l'histoire est toujours au cœur de sa vie artistique. Au milieu du XIXᵉ siècle, Franz Liszt publiait un essai toujours objet de polémique. ● LA CHUTE du mur de Berlin a aggravé les conditions de vie des Tsiganes, qui sont toujours tenus à l'écart dans les villages. Ainsi, à Nyirvasvari, la famille Rostas, des musiciens non professionnels, qui ont hérité leur chant de leur arrière-grand-père, venu d'Ukraine.

La Cité de la musique retentit des airs et chants de la Hongrie

Violonistes et chanteurs roms perpétuent la tradition hongroise. Tsiganes ou non, les artistes de ce pays restent hantés par la recherche de leurs racines. Quelques-uns des meilleurs interprètes se produisent à Paris

LA HONGRIE A LA CITÉ DE LA MUSIQUE. Le 25 octobre, à 20 heures : Kek Lang, Marta Sebestyen et Muzsikas. Le 26, à 16 h 30 : Jánosi Ensemble ; à 20 heures : Szalaï Gipsy Orchestra, Kalyi Jag. Le 27, à 15 heures : Jenö Farkas (cymbalum), Jean-Guihen Queyras (violoncelle, œuvres de Kodaly) ; à 16 h 30 : Kalyi Jag. CITÉ DE LA MUSIQUE, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19ᵉ. Mᵒ Porte-de-Pantin. TÉL. : 01-44-84-44-84. De 75 F à 100 F.



DESSIN THIERRY DALBY



BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

L'ensemble Honved est une de ces casernes beiges, anodines et taillées au carré comme on les a toujours imaginées de l'autre côté du rideau de fer. Reconvertis en centre culturel dans Köbanya, un quartier excentré de Budapest, première capitale communiste à avoir brisé le tabou du fast-food, les bâtiments militaires n'ont pas le charme des bains turcs de l'hôtel Gellert. L'entrelacs de routes à grande circulation et d'enseignes lumineuses inesthétiques fait comprendre que la chute du mur de Berlin, si elle a été une libération, a aussi marqué le début de la jungle capitaliste. Cahin-caha, les structures de l'ancien régime se sont adaptées. L'organisme d'Etat Interconzert continue d'organiser les tournées des artistes à l'étranger, Antal Szalaï, Tsigane virtuose, répète toujours dans les studios de Honved.

Antal Szalaï est un homme élégant, un *prima* – le violon soliste – de fière allure, habillé d'un costume prince-de-galles. Avec son ensemble, le Szalaï Gipsy Orchestra (en principe treize musiciens, dont trois violons, une contrebasse, un cymbalum, une clarinette et un *taragot*, saxo soprano de la famille des chalumeaux, au son profond), il s'approprie les musiques de ce pays où ses parents sont nés, mais qui le considère comme un étranger parce qu'il est tsigane. Cet homme et ses musiciens jouent « à la tsigane » des musiques qui ne le sont pas : les *Rhapsodies hongroises* de Liszt, du Brahms... Jenö Farkas, le joueur de cymbalum, initié dans un *ryjkos*, un orchestre d'enfants tsiganes, donne à l'exécution de ces classiques une incomparable concision. Le clarinettiste Laszlo Feher y brode une ambiance de foire et de parures, entre Fellini, Brahms et *Petite fleur*.

Au Conservatoire Bartok de Budapest, Antal Szalaï a aussi appris à transformer des opérettes en ballades à fendre le cœur, à décortiquer la *Marche de Rákóczi*, pièce nationaliste, dont les auteurs seraient tsiganes, réécrite plus tard par Berlioz et Liszt. Car, c'est cela, un *primas* : un petit garçon touché par la grâce de la musique parce qu'il appartient à un peuple nomade au sentimentalisme et à la finauderie chevillés au corps, et qui va chez les autres, chez les *gadgés*, apprendre les règles de l'art.

IDÉE NATIONALE

L'alliance – chaotique – des Tsiganes et de la Hongrie ne date pas d'hier. Elle s'est bâtie sur une idée nationale, dans un pays sans cesse envahi et au bord de la rupture des frontières. Dès la fin du XVᵉ siècle, les Tsiganes – les *Pharaones* – divertissent les princes à la cithare ou au cymbalum. Ils en sont souvent les maîtres d'armes et les maîtres de danse, tandis que d'autres commercent les chevaux. En contrepartie, ce peuple nomade, parti du Rajasthan indien à la fin du VIIIᵉ siècle, obtient la liberté d'aller et de venir. Au XVIᵉ et au XVIIᵉ siècle, la Hongrie occupée fait la guerre à l'Empire ottoman. Les Tsiganes jouent pour les pachas turcs et pour les seigneurs hongrois. Ils font de leur musique la dernière frontière entre l'Orient et l'Occident, et colorent le *kuruc*, la chanson traditionnelle hongroise, à l'orientale.

En 1711, Ferenc II Rákóczi, héros national, échoue dans sa tentative de libérer la Hongrie du joug autrichien. Pour recruter une armée de métier, les Habsbourg s'appuient sur les musiciens tsiganes. Les Rom, qui ont adopté le violon, parcourent les provinces, puisent dans leur folklore pour créer une sauce emballante et séductrice, appelée *verbunkos*, la « danse des racoleurs ». Le morceau est fait pour embobiner, il commence doucement, finit en fête. Au milieu du siècle, la noblesse hongroise porte la lutte nationale sur le terrain de la culture et de la langue. « *La cour envoyait des professeurs de danse dans les villages*, explique András Jánosi, musicologue et multi-instrumentiste (non tsigane), *afin de rapporter à Budapest les traditions de la "vraie" Hongrie. Les jeunes nobles faisaient ainsi un pied de nez à l'occupant.* »

MAGICIENS SALTIMBANQUES

Le *verbunkos*, en version de salon, exige un quatuor de cordes, agrémenté d'une harpe et d'un cymbalum. Les musiciens sont évidemment tsiganes. Ils apportent leur savoir-faire, et en échange, poursuit Jánosi, « *la cour leur apprend le violon classique* ». Les Tsiganes le prennent dans les filets « *de la douleur et du rythme inscrits dans leur chair* », dit Marta Sebestyén, chanteuse vedette en Hongrie, l'une des rares non tsiganes à interpréter des chants rom. Possédant également le génie de la paraphrase et de la métamorphose, ils jonglent avec le lent (le mouvement *lassu*) et le rapide (le *friska*), le mortel et l'éternel. Et c'est à ces magiciens saltimbanques que la noblesse hongroise confie le soin de bâtir un idéal national romantique et créateur.

Les Hongrois sont souvent exaspérés de la confusion entre musique tsigane et musique hongroise. Ils sont ailleurs assez généralement exaspérés par les Tsiganes, le mot est faible. On les appelle les « noirs », et le racisme est grinçant. Antal Szalaï évite la question. Ses enfants sont élèves de la Liszt Ferenc Zeneakademia, le conservatoire supérieur de musique, et jouent un répertoire classique étendu ; il a oublié la langue rom, n'a jamais connu la dureté des foyers de travailleurs, comme Gustav Vargas, le fondateur du groupe Kalyi Yag (Le Feu noir). Il ne joue plus non plus dans les restaurants, à l'instar du merveilleux Lajoz Boross, bonhomme à la large carcasse et aux pieds enflés, qui réveille les vieilles douleurs dans le bas Buda au restaurant Margit Kért. Yehudi Menuhin y est venu, y a pleuré. François Mitterrand et Olof Palme, l'homme politique suédois assassiné en 1986, y ont goûté, comme en témoignent les photos au mur, le foie gras local et le caviar d'aubergine.

Lajoz Boross joue chaque jour jusqu'à 11 heures du soir. Il vit mal. De l'argent des touristes, des clins d'œil et de l'intimité créée aux tables, avant passage du chapeau. Il joue merveilleusement bien. Au-delà de tous les folklores et de l'imagerie habituelle du dîner en tête-à-tête. Il est l'héritier des János Bilhari (1764-1827), Jancsi Kálozdi (1812-1882), le frère en musique de Sandor Lakatos (1916-1994), figures de proue des dynasties de violonistes, dont les portraits peints ornent les murs de l'hôtel Astoria de Budapest.

L'histoire musicale de la Hongrie est hantée par la recherche des racines. Les Tsiganes ont été les artisans d'un mélange dont Béla Bartók et Zoltán Kodály ont tenté de démêler les fils. Le collectage est ici une seconde nature. Bartók s'intéressait au folklore. Il voulait que les jeunes des villes rencontrent ceux de la *pousta*, la grande plaine, ou de Transylvanie. Jusqu'au lendemain de la guerre, le mouvement scout, très fort, et dont le père d'András Jánoci fut un des dirigeants jusqu'en 1947, avait réussi ce pari en organisant des veillées dans tout le pays. L'idée, rappelle András Jánoci, hérissait les communistes, unificateurs. Mais dans les années 70, les maisons de danse se mettent à fleurir, dans les villages d'abord, puis en ville, regroupant les minorités (roumaine, serbe, croate, allemande, tsigane, etc.). On y danse, on y invente un folk moderne (Marta Sebestyén), et les Tsiganes campagnards, tel Kalyi Yiag, y adaptent les polyphonies valaques, le jeu de cuillères et de pot au lait, aux habitudes de la scène moderne.

Chaque vendredi, Gustav Vargas, qui était soudeur à Budapest, prenait le « train noir », le train de nuit qui ramenait les travailleurs tsiganes dans leurs villages du nord-est du pays. Il voulait devenir chanteur de rock, il avait fondé son groupe, les Old Boys. Il jouait de la guitare. Dans les wagons de queue, d'autres chantaient à l'ancienne. Il eut l'idée de fonder un club pour la culture tsigane. Cet homme aux yeux noirs et ardents, portant catogan et veste stricte, aux mains tatouées des noms de ses amours de jeunesse, a depuis fondé une école à Budapest, où sont dispensés des cours d'informatique, de chant et de littérature rom. A la Fondation Kalyi Yiag, comme à Honved, où Antan Szalaï improvise soudain un thème de Duke Ellington, on fredonne Michael Jackson ou les Gipsy Kings dans les couloirs, pour rappeler que tout air qui passe est bon à jouer, que, dès ce moment, il appartient à la communauté des Rom.

Véronique Mortaigne

Quand Franz Liszt bousculait les préjugés

En 1859, le compositeur d'origine hongroise Franz (Ferenc) Liszt publiait aux éditions Bourdillat un ouvrage en français, *Des Bohémiens et de leur musique en Hongrie*. Traduit en hongrois en 1861, l'essai suscite à Budapest de violentes polémiques. Pour Liszt, Tsiganes, Juifs et Hongrois ont forgé une identité nationale unique. A ses yeux, les « Bohémiens » sont bien plus que les interprètes d'un fonds musical érudit – et écrit –, dont l'origine serait hongroise du « terroir ». Ils « sont » la musique. Liszt, qui ne parlait pas hongrois, opère bien des confusions entre folklore hongrois et traditions tsiganes. Mais il défend l'apport original des *roms*. Les Hongrois sont alors, écrit Patrick Williams dans *Les Tsiganes de Hongrie et leur musique*, l'ouvrage publié à l'occasion de ce cycle par Actes Sud et la Cité de la musique, « *incapables de penser l'osmose entre Tsiganes et non-Tsiganes* ». Les préjugés sont si tenaces qu'aujourd'hui encore Liszt ferait exception.

Discographie et bibliographie

● **Musique traditionnelle tsigane.** Kalyi Jag, *Gypsy Folk Song from Hungary*, 1 CD Hungaroton Classic HCD 18132 ; *Rom Sam Ame ! Traditions tsiganes en Hongrie*, 1 CD Fonti Musicali FMD 194 ; Andodrom, *Chants tsiganes de Hongrie*, 1 CD Planett 242 041.
● **Violon tsigane.** Antal Szalai and his Gipsy Band, *Gipsy Fantasia*, 1 CD Qualiton HCD 10255 ; Lajos Borros, *The Virtuose of Gipsy Music*, 1 CD Qualiton-Hungaroton HCD 10212-2 ; *Paris-Berlin-Budapest, 1910-1935, cabaret musical*, un coffret de 2 CD Frémaux & Associés FA 006.
● **Musique traditionnelle hongroise.** Marta Sebestyen et Musikas, *Kismet*, 1 CD Hannibal Records HNCD 1392.
● **Anthologie hongroise.** *Le Dernier passage*, 1 CD Ocora C 580031.
● **A lire.** *Les Tsiganes de Hongrie et leurs musiques*, de Patrick Williams, Actes Sud/Cité de la musique, 143 p., et 1 CD (dix-neuf titres) 120 F.

Les bidons de lait de la famille Rostas

NYIRVASVARI (Hongrie)
de notre envoyée spéciale

Pour arriver jusqu'au village de Nyirvasvari, il faut traverser la grande plaine du nord, la Puszta. C'est là que vit la famille Rostas Horvath, avec ses personnages hauts en couleur, Süldo, « le cochon qu'on engraisse », Pacsirta, « l'alouette », Szabina, adolescente aux ongles peints et à la voix aiguë, Apolonia Raï, « la jeune princesse ». Perchés en haut de la Hongrie, sur le chemin de l'Ukraine et de la Roumanie, ces Tsiganes, qui ressemblent comme des frères aux Gitans sévillans, ont en tête l'histoire des longues transhumances des Roms d'Europe centrale, arrivés de Grèce au XVᵉ sièclet demeurés d'incorrigibles frontaliers. Contrairement à leurs semblables roumains, ceux-là ne sont pas des musiciens professionnels. Ici point de *taraf* (un mot turc pour qualifier les orchestres tsiganes), mais des groupes informels qui ont gardé le goût de la fête spontanée, des noces abondantes et des anniversaires embrasés.

Comme les *loutari* (les bardes) de la Valachie voisine, Kek Lang (la Flamme bleue, le groupe des Rostas) pratique le « parler vrai », forme d'improvisation où les faits présents, les sentiments sont commentés en direct. Ici, naguère, la plaine était plantée de bouleaux. Déboisée, elle aligne du maïs, des acacias, des courges ou des tournesols. Le soleil est timide, mais les vignes y poussent généreusement. Au bout de la rue des Tsiganes – traditionnelle installation des Roms, parias relégués au bout du village – les Rostas ont planté des tomates, des choux, timide tentative de résistance à la crise économique de l'après-communisme qui touche si durement les Tsiganes hongrois. Les femmes font le *pogàcsa*, le pain au pavot, cuisinent du poulet au paprika et du *töltött kàposzta*, le choux farci. « *Les femmes contrôlent la famille, mais les hommes sont les patrons* », précise Ferenzc, le fils aîné.

« MA TÊTE EST TOUTE NOIRE »

Sur le seuil, en longues jupes et foulards fleuris, elles jaugent les hôtes des yeux. La salle à manger est vite transformée en salle de bal. Les bouteilles de vin, de vodka, d'alcool de poire ou de sherry-brandy circulent. « *Ma tête est toute noire, ça ne fait rien, ça ne fait rien, j'ai de bons poulains, j'ai de bons poulains* » : les Rostas ont hérité leur chant de leur arrière-grand-père, venu d'Ukraine, passant de foire en foire pour y vendre et y acheter des chevaux, après avoir été « *soldat de l'armée d'Autriche* », précise Ferencz, le grand-père.

Pacsirta avec son teint de cuivre et ses rides profondes aurait pu danser sur fond de castagnettes, Yodgi aurait pu tirer la tristesse et la joie vers le *cante jondo*. Leurs destins en ont décidé autrement : le plaisir et le manque sont ici traduits par les bidons à lait et les cuillères à soupe (pour le rythme), l'entrelacs des voix, à peine souligné par un violon, parfois une guitare (héritage pop). Pour le swing, les Roumains ont inventé le crin pleureur, accroché au violon. Les Rostas assurent le swing du cœur fendu grâce à une feuille de lierre (aujourd'hui du plastique) siffleuse, glissée entre les dents. Maquignons de tradition, mais aussi chaudronniers et maréchaux-ferrants, les Rostas sont des récupérateurs nés. Les hommes de la famille ont aussi fréquenté les trains de travailleurs. Ils y ont appris à chanter *Let's Twist Again*, en anglais. Leur chant – cette façon si particulière de se mettre à part en étant immédiatement présents – est essentiel, il donne tout, comme si la terre aller s'écrouler dans l'instant.

V. Mo.

Un « Lac des cygnes » iconoclaste triomphe dans le West End à Londres

Le chorégraphe anglais Matthew Bourne a confié le rôle à un homme

Matthew Bourne, un jeune chorégraphe spécialiste de l'entrée par effraction dans le répertoire, s'est attaqué au *Lac des cygnes*, après un Casse-*Noisette* et une *Sylphide* parodiques. Il hausse cette fois le ton en transportant le ballet de Tchaïkovski et Marius Petipa à la cour d'Angleterre dans les années 60. *Sa chorégraphie troublante, accueillie avec ferveur par le public, est centrée sur un cygne interprété par un homme.*

SWAN LAKE, de Matthew Bourne, par la compagnie Adventures in Motion Pictures. Musique de Tchaïkovski, interprétée par The New London Orchestra. Rowland Lee (chef d'orchestre). Lez Brotherston (scénographie). Rick Fisher (lumières). Picadilly Theater, Denman street, London W1. Du lundi au samedi, 19 h 30 (matinée le samedi à 14 h 30). De 80 F à 240 F. Tél. : 00-44-171-369-17-34.

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Toute l'Angleterre en parle et s'en amuse ! Matthew Bourne a transporté *Le Lac des cygnes* à la cour d'Angleterre dans les années 60. Après avoir été créé au Sadler's Wells et après une tournée magistrale en région, le spectacle s'est installé en septembre, pour quatre mois, au Picadilly Theater, au cœur du West End, le Broadway londonien. Du jamais vu. Seul Diaghilev et ses Ballets russes, en 1921, furent, eux aussi, capables d'imposer le ballet hors de ses temples habituels.

Matthew Bourne, jeune chorégraphe aux dents longues et aux idées assorties, tout en suivant la partition de Tchaïkovski écrite en 1876, a pensé qu'il était temps de s'apercevoir qu'un cygne était un volatile plutôt agressif, du genre masculin, et qu'il fallait rompre avec cette habitude qu'il soit tout simplement une femme. Exit donc Odette, le cygne blanc, l'amoureuse, exit Odile, le cygne noir, la femme fatale de la version russe de Marius Petipa, double figure de l'identité féminine. Les cygnes sont dansés par un homme. Il a les traits troublants de l'Indo-Anglais Floyd Hendricks. Et c'est formidable car jamais ridicule.

Ce *Lac des cygnes* est sous-tendu par plusieurs histoires de désir qui s'entrecroisent. Histoire du livret original : un prince, poussé par sa mère à choisir une épouse, rencontre... un cygne qu'il se met à aimer d'amour fou. C'est le reflet immédiat de la vie de Tchaïkovski, compositeur de la musique du ballet qui, toute sa vie, a souffert de son homosexualité : pour plaire à sa mère, il épousa Antonina Milioukova, qu'il se mit à détester le soir même de son mariage. Impossible aussi de ne pas penser au personnage de Swann de Marcel Proust, à son amour pour Odette. Des références qui, selon l'écrivain Pierre Lartigue (*L'Art de la pointe*, Gallimard, 1992), n'ont pas été choisies par hasard, mais sont des masques voulus par l'écrivain pour méditer sur son homosexualité. Le *Lac des cygnes* de Matthew Bourne serait un chef-d'œuvre incontestable si le chorégraphe avait su résister à une scène inutile de parodie du ballet classique – le prince se rend au théâtre en compagnie de sa mère et de sa fiancée pour applaudir une vieille ballerine –, s'il avait trouvé aussi un équivalent aux mouvements inimitables de bras des cygnes, sommet gestuel du ballet classique, s'il avait, au fond, osé jusqu'au bout le pari de son prince aux allures de Hamlet.

TORSES NUS

Le ballet est, plus simplement, inspiré. Il s'ouvre sur un immense lit dans lequel dort un prince qui est encore un enfant. Le prince est entouré de servantes en noir aux pas habiles, de valets virevoltants et d'une mère trop belle pour être vraiment aimante, mais assez frivole pour être tyrannique. La fiancée vulgaire, le prince velléitaire, les paparazzi. Tout est en place et suffisamment trivial pour qu'apparaissent, enfin, les cygnes, leur blancheur, leur grâce naturelle : ils sont torses nus, les jambes couvertes d'un pantalon blanc à poils longs. Ils sont quatorze, ils glissent, avec de brefs mouvements de cou. Ils sifflent, mauvais, imprévisibles. Leur danse n'a rien de la précision millimétrique de Petipa.

On ressent comme une évidence qu'ils soient des hommes. Brusquement, les ballerines-cygnes de la version originale paraissent incongrues, adorables mais fades. Est-ce parce que Matthew Bourne touche au cœur des intentions musicales de Tchaïkovski, au-delà d'un livret qui lui fut imposé ? On est ému par ses choix.

Le chorégraphe a donné une importance capitale à la reine (The Queen), à la mère. Quand il attaque la fameuse scène du bal, celle où le cygne est en noir, Matthew Bourne pose ses banderilles. Le cygne n'est pas seulement l'objet du désir d'un prince gourmé, il est le double qu'il voudrait être : impérieux, animal avec arrogance. Il séduit la mère. Pendant le premier duo qu'il danse avec elle, le cygne ne jette pas un regard au prince. Au cours du deuxième duo, le cygne danse avec la reine sans jamais quitter le prince des yeux.

Homosexualité, hétérosexualité : Matthew Bourne a évité avec habileté le piège, campant une scène finale superbe où ses congénères tuent le cygne noir parce qu'il est sorti de leurs rangs, de son rang, et tuent le prince parce qu'il est un étranger, un être humain. C'est *West Side Story* au pays des glaces. L'éternelle tragédie du désir inassouvi.

Dominique Frétard

Effervescence

***Le Lac des cygnes* de Matthew Bourne s'installera en mars 1997 à Broadway. Il est question qu'il vienne au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. A Londres, dimanche 20 octobre, on pouvait aussi assister à la soirée d'ouverture du Royal Ballet à Covent Garden, qui rendait hommage à Ravel avec des chorégraphies de Frederick Ashton et de Kenneth Mac Millan, inconnues en France. Mais il fallait être à la manifestation de danse contemporaine Dance Umbrella, dirigée avec sensibilité par Val Bourne. Matthew Hawkins et Mark Baldwin étaient à l'affiche. Après la déferlante de la danse française, très présente à Dance Umbrella jusqu'au début des années 90, les Anglais relèvent le défi avec un retour à l'austérité. Ils ont tout digéré des postmodernes américains et s'amusent avec sérieux à jouer sur les codes. On a vu, début octobre à Paris, la démonstration sans appel de Jonathan Burrows, le chef de file de ce mouvement.**

Ode de douze orphelins à un chef de troupe absent

Le groupe T'chan'G a créé le diptyque « Dom Juan », de Molière et « Chimère », de Didier-Georges Gabily, son fondateur

**DOM JUAN, de Molière, CHIMÈRE ET AUTRES BESTIOLES, de Didier-Georges Gabily. Mise en scène : Groupe T'chan'G. Avec Manuela Agnesini, Franck Baillet, Ulla Baugné, Nicolas Bouchaud, Laura de Lagillardaie, Frédérique Duchêne, Christian Esnay, Bernard Ferreira, Virginie Lacroix, Denis Lebert, Eric Louis et Gilles Masson.
THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE, 1, rue Saint-Hélier, Rennes, 35008. Tél. : 02-99-30-88-88. DOM JUAN, samedi 26, à 16 heures, CHIMÈRE, jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26, à 20 h 30. De 65 F à 130 F. Jusqu'au 26 octobre.**

RENNES
de notre envoyée spéciale

Que faire quand la mort surprend un chef de troupe en plein travail ? Poursuivre ou arrêter ? Le groupe T'chan'G a été confronté à ces questions légitimes, quand, le 19 août, son fondateur Didier-Georges Gabily est mort au cours d'une intervention chirurgicale. Ce fut un choc. Il était âgé de quarante et un ans et menait une aventure théâtrale singulière, en fouillant des modes d'écriture et de mise en scène avec rigueur, obstination et le désir de vaincre la facilité.

En 1995, il avait ainsi présenté l'intégrale de son grand œuvre, *Gibiers du temps*, un triptyque où éclatait la fureur du monde. Depuis, il préparait un diptyque, *Dom Juan ou le Festin de pierre*, de Molière, et *Chimère et autres bestioles*, une pièce qu'il avait écrite en 1984. Dans ses notes d'intention, Didier-Georges Gabily précisait en mars : *« C'est sans doute vouloir dire que toujours le désir domine. Toujours. Rien de plus. Et que c'est toujours la guerre à l'Autre. Toujours. Rien de plus. »* Le groupe T'chan'G a répondu collectivement à Didier-Georges Gabily, en écrivant quelques jours après sa mort : *« Nous avons décidé de poursuivre le travail de* Dom Juan *et* Chimère (...). Le travail, ce travail – disait-il – est plus fort que vous. »

Sans tricher ni verser dans le pathos, l'équipe s'est attelée à bâtir la moitié de la mise en scène de chaque pièce, laissée inachevée. Deux pans d'une même histoire : la *Chimère* de Gabily reprend des personnages de *Dom Juan* dont elle prolonge les dialogues. Ainsi se créée un effet de miroir, particulièrement sensible quand les deux pièces sont jouées l'une après l'autre – un marathon qui tient les spectateurs de 16 heures à minuit.

Tout se passe dans un décor où une immense volière cohabite avec une caravane déglinguée, une table d'apparat, de la terre brute. Un univers qui dénie la transcendance : le ciel tombe bas sur les humains, privés de dieu mais accompagnés d'animaux. Ce sont des SDF de la vie, des frères en désolation des clowns de Beckett. Loin de Molière, loin de tout : en eux, dans leur histoire, ils habitent le plateau, la seule terre qui leur reste, avec le désir de continuer une histoire injustement interrompue.

Sans qu'ils le veuillent, l'absence de Didier-Georges Gabily les rattrape. Les douze comédiens de *Dom Juan* et *Chimère* sont douze apôtres orphelins, dont le théâtre échappe à la critique. C'est un chant d'amour, un chant d'adieu.

Brigitte Salino

« Art », de Yasmina Réza, a conquis la critique anglaise

ART, pièce créée en 1994 à la Comédie des Champs-Elysées, vient d'être présentée en anglais à Londres. Le *Times* parle de *« mini-classique »*, *The Guardian* salue *« une intrigue digne de Molière »*. Chacun loue *« l'esprit »*, *« la verve »*, *« la grâce incisive »* de Yasmina Réza. Ils n'oublient pas l'adaptateur anglais, Christopher Hampton, qui a su *« parfaitement exprimer dans la langue de Shakespeare les finesses d'une comédie de* Guitry *»*. Au trio français Vaneck-Luchini-Arditi succèdent trois stars : Albert Finney, Tom Courtenay et Ken Scott. Le dithyrambe est parfois nuancé. Michaël Billington (*The Guardian*) se demande *« pourquoi abonder dans le sens du cliché populaire voulant que l'art moderne soit une arnaque, une sorte de conspiration contre le peuple ? »*. Paul Taymor (*The Independent*) pense que les personnages ne sont *« guère plausibles »*. (Wyndham's Theatre. Charing Cross. Londres WC2. Tél. : 00-44-171-369-17-36. Jusqu'au 9 mars 1997.)

Sorbonne sur la Moskova et la Neva

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture, accompagné d'écrivains français et de Victor Sadovnitchi, recteur de l'université de Moscou, a ouvert au début du mois la cinquième année d'enseignement du collège universitaire de Moscou. Créé en 1991 à l'instigation d'Andreï Sakharov, le collège universitaire français a été suivi en 1992 par celui de Saint-Pétersbourg, avec l'ambition de devenir, déclarait son président Marek Halter en reprenant le rêve de Diderot, *« une Sorbonne sur la Moskova, une Sorbonne sur la Neva »*.

Financé pour l'essentiel par le ministère des affaires étrangères avec, en 1996, un budget de 2,8 millions de francs pour les deux collèges, cet organisme reconnu par l'Université accorde un diplôme qui permet chaque année à une vingtaine de boursiers russes d'obtenir un DESS ou un DEA reconnu par la France.

■ **LITTÉRATURE : l'écrivain britannique John Le Carré est au centre d'une polémique** après la publication de son nouveau roman d'espionnage, *The Tailor of Panama*. Une critique de l'écrivain Norman Rush, dans le dernier numéro de *The New York Times Book Review*, le soupçonnait d'antisémitisme dans son portrait d'un tailleur britannique juif. A la faveur d'une lecture organisée dans un centre culturel juif de New York, John Le Carré, sous les applaudissements de l'auditoire, a justifié vigoureusement son parti pris et s'est ainsi lavé de tout soupçon.

■ **CINÉMA : l'Association française contre les myopathies a annoncé** mercredi 23 octobre avoir engagé une procédure en diffamation visant le dernier film de Coline Serreau, *La Belle Verte*. L'AFM estime qu'une séquence du film *« dépasse le droit critique reconnu à un réalisateur de film »*. Selon l'AFM, son président, Bernard Barataud, y est surnommé « Baratin » et demande de l'argent pour la construction d'une piscine et d'une villa.

« La Clémence de Titus », du Mozart sur mesure pour l'Opéra de Rennes

LA CLÉMENCE DE TITUS, de Wolfgang Amadeus Mozart. Avec Stuart Kale (Tito), Sharon Coste (Vitellia), Sylvie Althaparro (Sesto), Elisabeth Baudry (Servilia), Marie-Thérèse Keller (Annio), Bernard Deletré (Publio), Chœur de l'Opéra de Rennes, Orchestre de Bretagne, Laurent Pillot (direction), Alain Garichot (mise en scène), Denis Fruchaud (scénographie), Claude Masson (costumes), Marc Delamézière (lumières). Opéra de Rennes, le 20 octobre.

RENNES
de notre envoyé spécial

Lorsqu'elle entendit *La Clémence de Titus*, à Prague, le 6 septembre 1791, l'impératrice Marie-Louise se fendit le lendemain d'une lettre dans un français approximatif à sa belle-fille : *« La grande opéra n'est pas grande chose et la musique très mauvaise ainsi nous y avons presque tous dormi. »* Depuis, on n'ose plus proférer de telles sottises, mais il faut bien constater une désaffection quasi générale envers le dernier opéra de Mozart. Cet épisode romain (le livret est de Métastase) regorge de récitatifs et d'airs souvent peu spectaculaires : de quoi faire fuir un public avide de numéros vocaux et les metteurs en scène friands d'effets. Les autres savent que la *Clémence* est du plus grand Mozart, celui qui, à la fin de sa vie, ose une vraie simplicité, convoque Haendel sans le pasticher, mêle le récitatif accompagné et les ensembles, élabore un finale (celui de l'acte I) d'une densité musicale et psychologique rarement atteinte ailleurs.

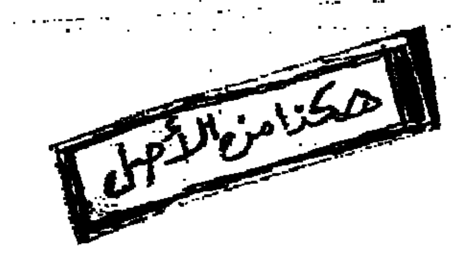
La *Clémence* est pour une petite maison d'opéra où l'on peut faire de la musique de chambre ; bien sûr la *Clémence* est pour un metteur en scène imaginatif. Daniel Bizeray, directeur de l'Opéra de Rennes, avait assisté, au Palais Garnier, aux *Dialogues des carmélites* de Poulenc, mis en scène par Alain Garichot de manière aussi nue qu'habitée (*Le Monde* du 24 juin 1994). En lui confiant cette nouvelle production, il ne s'est pas trompé. Pour tout accessoire, Garichot s'est contenté d'un fauteuil, d'un coffre et d'un couteau. Les chanteurs franchissent deux volées de marches. Les lumières (qui mériteraient plus de soin dans leurs transitions et leurs clairs-obscurs) font le reste, ou presque : le travail de direction d'acteur de Garichot est primordial. Si l'on se passe volontiers au disque des récitatifs, Garichot les rend essentiels et passionnants à la scène.

PAUVRE MAIS BIEN GÉRÉ

L'Opéra de Rennes, pauvre mais excellemment géré (un budget de 15 millions de francs), n'a pas les moyens de s'offrir des surtitres, mais il ne mégote pas sur les répétitions. Du coup, tout parle de soi, avec l'aide efficace et précise du jeune chef Laurent Pillot, à la tête d'un Orchestre de Bretagne, sinon idéal, du moins satisfaisant. Tous les chanteurs réunis jouent avec naturel, même Stuart Kale, appelé à la rescousse quelques jours avant la première répétition musicale. Il ne connaissait pas le rôle, mais à l'entendre, il semble l'avoir toujours chanté. Bernard Deletré est excellent, Elisabeth Baudry exquise et fine. Marie-Thérèse Keller très convaincante, malgré un *« Tu fosti tradito »* un peu tendu. Sylvie Althaparro est une jeune mezzo à la voix riche comme un grand bourgogne. Si elle fait attention à la conduite de sa carrière, son avenir est assuré. Pour l'heure, Sesto n'est cependant pas pour elle : elle se fatigue et finit par chanter très bas ses redoutables interventions de l'acte II. Il lui faudra aussi apprendre à vocaliser.

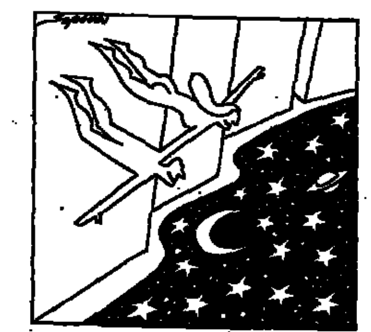
Quand Mozart écrit un dialogue avec clarinette (l'instrument joué ne permettait pas d'entendre les notes graves de cette partie de Bassettklarinette), il le conçoit en fait pour deux instruments à part égale. Sharon Coste domine la distribution : la voix est belle, grande, tonique. Elle affronte courageusement les deux octaves et demie du rôle de Vitellia. Un peu de lié et de suspension dans le son, un progrès dans les vocalises feront d'elle bientôt une artiste de premier plan.

Renaud Machart



Ahmad Jamal et Sonny Rollins

Le pianiste et le saxophoniste en artistes majeurs du jazz moderne



RÉGULIÈREMENT répertoriés par leurs maisons de disques et les promoteurs de leurs concerts comme « derniers géants du jazz », le pianiste Ahmad Jamal et le saxophoniste Sonny Rollins pourraient commencer à trouver ce manque d'originalité pénible. Ces deux créateurs du jazz, qui ont toujours été attentifs à faire évoluer leur œuvre, se trouvent ainsi amenés à l'état de figures de cire. Ce qui est insultant, stupide et réducteur au vu de leurs carrières respectives. On ira donc les entendre, à deux jours d'intervalle, comme des artistes majeurs du XXe siècle. Ahmad Jamal jouera en sextette, lui si souvent adepte du format en trio piano basse batterie, et Sonny Rollins avec des musiciens supposés interchangeables qu'il amène parfois vers les étoiles. L'émission « Jazzistiques » sur France-Musique sera consacrée, vendredi 25 octobre, au saxophoniste (18 h 30).

★ **Ahmad Jamal : Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-45-61-53-00. De 140 F à 190 F.**

★ **Sonny Rollins : Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra ou Madeleine. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-47-42-25-49. De 205 F à 385 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Martin Phillipps and The Chills
Avec d'autres groupuscules restés souvent anonymes (The Bats, The Clean, Chris Knox...), les Chills ont façonné la douce-amertume caractéristique d'un certain rock néo-zélandais. Pour ces éternels étudiants, le punk et le Velvet Underground furent souvent les seuls antidotes à la virile culture d'un peuple de rugbymen.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, les 24. Tél.: 01-53-79-00-11. 80 F et 90 F.

Midnight Oil
L'énergie militante de son grand chanteur chauve, Peter Garrett, a fait de Midnight Oil, un groupe réputé autant pour sa conscience sociale et écologique que pour ses performances scéniques. *Breathe*, leur nouvel album, toujours aussi engagé, délaisse la grandiloquence pour un rock plus rude.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 24. Tél.: 01-44-92-45-45. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Bernard Allison
Bernard Allison plante une musique simplement terre à terre, sincère et généreuse. Le blues et le funk, sans ornementation mais sans tirer vers le gros son comme cela s'entend sur le CD du guitariste et chanteur, *Funkifino* (Trip Records/Night and Day).
Elysée-Montmartre, 72 bd Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 20 heures, le 25. Tél. : 01-43-76-46-47. 100 F.

Caroline Marcadé
Professeur de danse au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, Caroline Marcadé a réglé une chorégraphie originale pour six élèves de deuxième année : *Terre d'Ailes* sur le concerto no 24 en ut mineur de Mozart. Ou comment des apprentis-comédiens apprennent aussi à bouger.
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, *rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 15 heures et 19 h 30, le 25 ; 19 h 30, le 26. Tél. : 01-42-46-12-91. Entrée libre.*

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Georg Baselitz : gravures 1965-1995
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 26 octobre au 10 décembre.

Décors d'opéra
Bibliothèque-Musée de l'Opéra, 8, rue Scribe, Paris 9e. Mo Opéra. Tél. : 01-47-42-07-02. De 10 heures à 17 heures. Du 30 octobre au 2 février 1997. 30 F.

Robert Malaval
Galerie R. & L. Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 26 octobre au 14 décembre.

Les Sixties, années utopies France et Grande-Bretagne, 1962-1973
Musée d'histoire contemporaine, Hôtel national des Invalides, Paris 7e. Mo Latour-Maubourg. Tél. : 01-44-42-38-39. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé lundi et dimanche matin. Du 25 octobre au 29 décembre. 30 F.

Ger Van Elk
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 26 octobre au 30 novembre.

EXPOSITIONS

Alighiero e Boetti
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Arcangelo : verso il mare
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-54-10-98. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 novembre.

Autours de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier 1997. 27 F.

Georg Baselitz
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.

Jean-Marc Bustamante, Sean Scully
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.

Cherkaoui ou la Passion du signe
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 décembre. 25 F.

Arnaud Claass
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Arnaud Claass, Gotscho
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 10 novembre. 30 F.

Charles Le Cœur (1830-1906), architecte et premier amateur de Renoir
Musée d'Orsay, salle 67, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 36 F.

Nicola de Maria
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 novembre.

Dessins : nouvelles acquisitions (1992-1996)
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier 1997. 35 F.

Mark di Suvero
Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-44-41-69-65. De 9 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 novembre.

Peter Downsbrough
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 01-44-67-04-88. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 15 novembre. Entrée libre.

Jean Dubuffet, des années 40 aux années 80
Galerie Pascal Lansberg, 36, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-40-51-84-34. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 décembre.

Luciano Fabro
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier 1997. 27 F.

Gauguin et le Christ jaune
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino, RER Musée d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 36 F.

La Grèce en révolte. Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Musée national Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-44-41-86-50. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 janvier 1997. 23 F.

Anselm Kiefer
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 octobre.

William Klein
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.

Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 janvier 1997. 27 F.

Magie des plastiques, l'art du plastique
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 novembre. 20 F.

Malraux sous le regard de Gisèle Freund
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.

Louise Nevelson
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

L'Origine du monde, autour d'un chef-d'œuvre de Courbet
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 36 F.

Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1997. 50 F.

David Salle
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Hans Seiler, 50 ans de peinture
Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. Tél. : 01-45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

Signes de terre
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.

Villette-Amazone, manifeste pour l'environnement au XXIe siècle
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-75-03. De 14 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 40 F.

Bill Viola : Trilogy Fire-Water-Breath
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mo Gare-d'Austerlitz, Saint-Marcel. Tél. : 01-42-17-60-60. De 12 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 10 novembre. Entrée libre.

Eugène Carrière, le peintre et son univers autour de 1900
Musée municipal, jardin des Avelines, 60, rue Gounod, 92 Saint-Cloud. Tél. : 01-46-02-67-18. De 14 heures à 18 heures ; mardi jusqu'à 19 heures ; mercredi, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. Entrée libre.

Schuffenecker, 1851-1934
Musée départemental Maurice-Denis - le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier 1997. 35 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'INCROYABLE VOYAGE À SAN FRANCISCO
Film américain de David R. Ellis, avec Robert Hays, Kim Greist, Veronica Lauren, Kevin Chevalia, Benj Thall (1 h 28).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MISSION : IMPOSSIBLE
Film américain de Brian De Palma, avec Tom Cruise, Jon Voight, Henry Czerny, Emmanuelle Béart, Jean Reno, Ving Rhames (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PARFAIT AMOUR (**)
Film français de Catherine Breillat, avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Delphine de Malerbe, Coralie Gengenbach (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79).

PINOCCHIO
Film américain de Steve Barron, avec Martin Landau, Jonathan Taylor Thomas, Udo Kier, Rob Schneider, Bebe Neuwirth, Corey Carrier (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

MIKHAIL KOBAKHIDZE
cinq courts-métrages inédits
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
de Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES VOLEURS
de André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-01-40-30-20-10).

REPRISES

CITIZEN KANE
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (2 h).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SABRINA
de Billy Wilder,
avec Audrey Hepburn, Humphrey Bogart, William Holden, Walter Hampden, John Williams, Martha Hyer.
Américain, 1954, noir et blanc (1 h 53).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

UNE FEMME QUI S'AFFICHE
de George Cukor,
avec Judy Holliday, Peter Lawford, Jack Lemmon, Michael O'Shea, Vaughan Taylor, Connie Gilchrist.
Américain, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 28).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 CINÉMA
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)



Jean-Marie Cavada, président de La Cinquième

« Qui comprendrait qu'on détruise ce que l'Etat a voulu ? »

Avant l'« inéluctable » fusion avec Arte, M. Cavada défend le bilan de la chaîne éducative

« Comment abordez-vous le projet de fusion de La Cinquième et d'Arte ?

– Il y a d'abord notre position d'entreprise : comme je l'avais précisé le 22 mai devant la commission des affaires familiales, culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, nous sommes favorables à la mise en cohérence des deux entreprises, La Cinquième et Arte. Cela est, je le redis, inéluctable et souhaitable. Aujourd'hui, il faut répondre au but général recherché par le Parlement et le gouvernement, mais aussi par les téléspectateurs. Il faut que les lignes éditoriales et les personnes qui les fabriquent ne soient pas saccagées. Une ligne ne doit pas dominer ou « manger » l'autre. L'une est dévolue à l'éducation populaire et à la découverte ; l'autre à la culture française et européenne. Ces deux lignes sont complémentaires, elles doivent cohabiter.

» Les deux entreprises n'ont pas la même taille : nous sommes cent cinquante ; à Arte, ils sont quatre cents. Il faut faire attention que ces deux corps ne soient pas mis en pièces. Nous sommes une entreprise de cerveaux, nous produisons treize heures d'émission par jour ; chaque personne qui est ici a un effet démultiplicateur. Il faut donc être attentif à chaque pas de ce projet de fusion, ne pas créer de situation qui tranche dans le vif.

– Vous êtes toujours partisan de ce rapprochement ?

– J'ai sur cette affaire une sérénité de sénateur, ayant moi-même plaidé pour ce rapprochement. Il s'agit d'un projet de loi, qui doit d'abord être présenté en conseil des ministres le mercredi 30 octobre. Je fais donc confiance au législateur qui l'examinera, pour bâtir cette fusion dans la cohérence des moyens et le respect du développement des deux chaînes.

– Comment voyez-vous l'avenir de La Cinquième avant la fusion ?

– Le débat parlementaire est prévu pour la fin du mois de mars et le début du mois d'avril 1996. Le personnel, les cadres et moi-même allons continuer à creuser le sillon éducatif, culturel et social qui caractérise notre mission, dans la ligne de ce qui a été défini et encouragé par le conseil d'administration, le Parlement et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a d'ailleurs émis un rapport très favorable sous la plume de Monique Dagnaud.

» Nous allons développer publiquement, d'abord auprès des prescripteurs, puis auprès du grand public, de nouveaux projets, comme la Banque de programmes et de services (BPS), pour laquelle nous devons freiner la demande. Les deux mois à venir vont aussi nous servir à amplifier la promotion de l'antenne. Mais la campagne de publicité qui a été lancée le 21 octobre est une campagne « produits », et pas institutionnelle, de façon à ne pas gêner le débat.

» Je vais prendre mes dispositions pour que La Cinquième soit dans la meilleure configuration possible. Dans cette affaire, j'attends qu'on respecte le travail accompli et le succès obtenu.

– Quel bilan dressez-vous de l'existence de la chaîne ?

– La Cinquième a deux ans d'existence juridique – je rappelle qu'elle a été créée par la volonté du Parlement, après le rapport de Michèle Puybasset –, et vingt-deux mois d'antenne. Nous avions prévu d'atteindre 5 % de part de marché au bout de trois ans. Nous en sommes à 5,5 % depuis quelques jours, et certaines émissions oscillent entre 7 % et 14 %. Un documentaire sur « Lucie » a même atteint 17 %.

> « Nous sommes 150 ; à Arte, ils sont 400. Il faut faire attention que ces deux corps ne soient pas mis en pièces »

» La télévision éducative correspond à un vrai mouvement mondial. Ce type de télévision, même si elle est plus pauvre en moyens, intéresse tout le monde. Le public, de quelque pays qu'il soit, est intéressé par des programmes traitant de la science, de l'eau, des gènes ou de la santé. Nous étions jusqu'à présent en retard par rapport aux pays anglo-saxons, mais le démarrage s'est fait en flèche. Une télévision éducative, cela ressemble un peu à une maison d'édition, mais sa modernité en fait un outil d'avenir. D'ailleurs, un marché de programmes dédiés aux programmes éducatifs est à l'étude au sein du MIP-TV.

– Le monde enseignant a-t-il adhéré à vos programmes ?

– En France, grâce à des acteurs comme le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et les observatoires académiques, La Cinquième a joué un rôle dans le rapprochement entre le monde de l'éducation et la télévision, alors que celle-ci était considérée auparavant comme adversaire et vulgaire. Aujourd'hui, nous touchons 25 % des 850 000 enseignants. La Cinquième a mis fin à une guerre de trente ans et fait bouger l'éducation

» C'est en outre une chaîne qui répond à une volonté publique, ses budgets sont votés par le Parlement. Qui comprendrait qu'on freine ou qu'on détruise ce que l'Etat a voulu ? Il y a deux ans, il n'y avait rien à fusionner avec Arte, rien que de la « neige ». Aujourd'hui, il y a deux télévisions.

– Mais, au terme de la fusion, il n'y aura qu'un seul président ?

– Il y a deux programmes. Ils peuvent donc être conduits par un homme, ou par deux. Si le président d'Arte n'était pas français, cela poserait évidemment un autre problème... »

Propos recueillis par Véronique Cauhapé et Yves-Marie Labé

Quatre dossiers sont déposés pour la reprise de la SFP

HAVAS et la Générale des eaux devraient être entendus lundi 4 novembre par la commission de privatisation du comité d'entreprise de la Société française de production (SFP). Les deux groupes ont officiellement déposé, mardi 22 octobre, une offre de reprise *« à parité »* de la SFP, de l'ordre de 75 millions de francs, par le biais de leurs filiales respectives ITI/Télé Images et la Générale d'images. Les deux nouveaux intervenants assurent qu'en *« raison de leurs liens et de leur implication dans le secteur audiovisuel »* (tous deux sont actionnaires de Canal Plus), ils offrent *« un projet industriel durable »* susceptible de recueillir *« l'adhésion des personnels »*. ITI, société dirigée par la productrice Simone Harrari, dont Havas est actionnaire majoritaire, devrait être *« la tête de pont »* de la reprise et prévoit une *« incessibilité des titres pendant trois ans »* de la future société.

Havas avait soutenu jusqu'à présent la proposition de reprise de la société belge LBO/Convoy de Fabrice Giger, tandis que la Générale des eaux était censée soutenir Walter Butler (Global Studios). Fabrice Giger, qui a rencontré les syndicats de la SFP mardi 22 octobre, entend maintenir sa proposition et produire, le cas échéant, la « lettre de confidentialité et de non-concurrence » qu'il a fait cosigner par Havas et ITI. Pressé par Bruxelles, qui demande le remboursement de 1,1 milliard de francs versé par l'Etat à la SFP au titre des aides, le gouvernement doit trancher rapidement entre les quatre offres – Global Studios, Convoy, Havas-Générale des eaux et celle de Jacques Cressant.

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : Jérôme Bouvier, responsable de la rubrique politique à France-Culture et France-Musique, a été élu président de la Société des journalistes (SDJ) de Radio-France. Il succède à Pierre-Louis Castelli de France-Inter. Jérôme Bouvier aura Hélène Cardin et Laurent Douslan pour vice-présidents. Danièle Messager et Vincent Josse sont les nouveaux secrétaires généraux de la SDJ, dont Gérald Roux est le trésorier.

■ **PUBLICITÉ** : Pierre Louette, qui fut secrétaire général et directeur de la communication de France Télévision sous la présidence de Jean-Pierre Elkabbach, a été nommé directeur des activités multimédias et des nouveaux métiers au groupe publicitaire Havas Advertising. Il aura pour mission de développer ce secteur, dans lequel la filiale du groupe Havas réalise déjà 5 % de son activité.

■ **PRESSE** : des militants du Livre CGT se sont réunis, mercredi 23 octobre, devant le siège du Syndicat de la presse parisienne (SPP), pour la *« défense de l'emploi et du pouvoir d'achat »*. Ils ont obtenu la création de deux commissions, chargées d'examiner les départs anticipés dans les imprimeries et l'avenir des caisses de retraite et de protection sociale. Sur la suppression des 5 % d'abattement forfaitaire auxquels les ouvriers du Livre ont droit lorsqu'ils travaillent de nuit, les représentants des éditeurs ont plaidé pour *« l'égalité républicaine devant l'impôt »*.

JEUDI 24 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Une réception explosive.
15.30 Hôtel. Série. Passés composés.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Piège infernal.
18.10 Le Rebelle. Série. Le droit de savoir.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

20.50

LES CORDIER JUGE ET FLIC
Série. Le petit juge, de Gilles Béhat (90 min) 704366
Les Cordier suspectent un patron de presse d'être l'assassin d'un journaliste qui s'apprêtait à publier un article sur ses agissements...

22.20

TIPTOP
Divertissement. Avec Khaled, Pascal Obispo, Mylène Farmer... (110 min). 6894637
Emission musicale qui propose de voir ou de revoir des tubes français et étrangers et de découvrir des nouveaux talents.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invités : Jean-Paul Bücher, président du groupe Flo.
0.35 Journal, Météo.
0.45 et 1.25, 3.10, 5.00 Histoires naturelles. 1.15 et 2.00, 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Histoire des inventions. 4.10 Cas de divorce. 4.50 Musique.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Fête.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.05 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas et Oscar font des bêtises.
19.24 et 2.30 Studio Gabriel. Invité : Pierre Perret.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. Les produits fermiers ; Grandir sous camisole ; Prisonnières du voile ; Post-scriptum : Victimes de la Scientologie (125 min). 9685589
23.00 Expression directe. UDF.

23.05

LES ACCUSÉS ■ ■
Film de Jonathan Kaplan avec Kelly McGillis (1988, 110 min). 7051637
Une jeune serveuse, qui a un peu trop bu dans un bar après s'être disputée avec son petit ami, est victime d'un viol collectif. Elle porte plainte et lutte pour faire condamner jusqu'aux spectateurs du viol, avec l'aide d'une avocate.
1.00 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Le Cercle de minuit. Spécial Marseille. Invités : Jean-Claude Izzo ; Jean Viard ; Alfred Pacini et Dominique Pons (70 min). 1883816
3.05 Un pays, une musique. Argentine. 3.50 24 heures d'info. 4.00 Météo. 4.05 Le Corbusier.

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 ▶ Parole d'Expert ! Invité : Roland Giraud.
14.30 Un jour, une fête.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Un chien des Flandres.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *La Verrière*, de Régine Detambel.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA DÉCHIRURE ■ ■
Film de Roland Joffé (1984, 135 min). 83202637
Après la chute de Phnom-Penh, en 1975, un correspondant de presse américain tente de sauver son interprète des Khmers rouges.
23.10 Journal, Météo.

23.40

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. Mordre ; Usages de Nicolas Bouvier ; Marguerite Duras : vérités et légendes, d'Alain Vircondelet ; Lecture : *L'Accordeur*, d'Alain Veinstein ; Une histoire : *Voyages de Vasco de Gama*, par Paul Teyssier ; Musée ; Polac Plus ; Prière d'insérer (60 min). 1073637
0.40 Espace francophone. Ecran francophone. 1.10 Capitaine Furillo. Un cambrioleur courtois. Série. 1.55 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre, 1er mouvement*, de Dvorak, par Igo Ardavev, l'Orchestre symphonique de Prague, Petr Altrichter, dir. (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les crimes passionnels. 12.30 Signes de vies. 12.55 Attention santé. Sida : la grossesse. 13.00 Chasseurs de trésors. Les épaves du détroit de Bass. 13.30 Demain l'entreprise. Les coulisses de Citroën. 14.00 Les Masaïs. 15.00 Des choix pour demain. Mexique : rompre avec le passé. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. Les amphibiens. 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. Sainteté sans frontière. 18.15 Cinq sur cinq inventions. Valise dans les villes-au feu la moto. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [32/52] Les Dalton se rachètent, de Morris, Bil Hanna et Joe Barbera. (30 min). 8163
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 7434
20.00 La Cité de la musique. Documentaire. Notes de parcours, de Philippe Gaucherand (30 min). 4347
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : BUDAPEST 56
20.50 Destins croisés. *Documentaire d'Olivier Doat et Zsuza Körösi* (34 min). 6468724
Cinquante ans de trahisons et de sacrifices : l'histoire de la Hongrie à travers les parcours de deux communistes convaincus, Imre Nagy et Janos Kadar.
21.25 Enquête sur un enlèvement. Documentaire de Peter Kassovitz (35 min). 413637
21.55 Le Temps suspendu ■ ■ Film hongrois de Peter Gothar avec Istvan Zamenak (1982, v. o., 96 min). 2922618
Le traumatisme de 1956, et ses conséquences pour la vie de toute une génération de Hongrois. Remarquable chronique sociale en grisaille ; mais où la jeunesse représente l'espoir.
23.35 La Nuit venue. Documentaire. Naissance d'une révolution, de William Guérin (v.o., 75 min). 7011298
0.50 Universal Techno. Documentaire de Dominique Deluze (rediff.). 1.55 Psychedelic Transe. Documentaire de Martin Meissonnier (rediff., 55 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [1/2] Le monstre. Série.
13.25 Pour l'amour d'un enfant. Téléfilm de Richard Michaels, avec Michelle Pfeiffer (92 min). 2846298
15.10 Drôles de dames.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 2.25 Faites comme chez vous. Vanessa Demouy.
18.00 ▶ Space 2063. Série.
18.55 Highlander. L'homme perdu. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. *Le testament*. Série.
20.35 Passé simple. Magazine. 1963 : le mythe Kennedy.

20.50

LE PETIT CRIMINEL ■ ■ ■
Film de Jacques Doillon avec Gérald Thomassin, Clotilde Courau (1990, 96 min). 232569
Une étude de comportement admirablement réalisée et interprétée.

22.45

CANDYMAN ■ ■
Film de Bernard Rose avec Virginia Madsen (1992, 94 min). 3488989
Construit sur des croyances mythiques et les souffrances de la paranoïa, ce film remarquablement écrit, mis en scène et interprété, renouvelle par tout un jeu de fantasmes le thème du serial killer, dont le cinéma américain est obsédé.
0.30 Lady Blue. Série. Le bourreau.
1.25 Best of Trash.
3.10 Jazz 6. Magazine. 4.30 Hot Forme. Magazine. 4.35 Paris top models. Documentaire. 5.30 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

12.26 Central Building. Court métrage de Philippe Bertrand (4 min). 102774085
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 L'Amour conjugal ■ Film de Benoît Barbier (1994, 90 min). 9234927
15.05 L'Hebdo de Michel Field (rediff.).
16.05 Richie Rich. Film de Donald Petrie (1994, 91 min). 5843328
17.40 C Net (rediff.).
17.55 Flash Gordon. Dessin animé. Les ailes de la destruction.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Isabelle Autissier.

20.15

FOOTBALL
En direct. Match de la 14e journée du Championnat de France de D1 : Bordeaux-Montpellier. A 20.30, coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 1923705
22.30 Flash d'information.

22.35

PULP FICTION ■ ■
Film de Quentin Tarantino avec John Travolta, Bruce Willis (1994, v.o., 148 min). 5249366
1.05 Jack et Sarah. Film de Tim Sullivan avec Richard E. Grant (1995, v.o., 106 min). 7351922
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. L'Almanach Vermot.
21.30 Fiction. Avignon 96. Catherine Hiegel lit Les Théâtres de carton de Pauline Carton.
22.40 Nuits magnétiques. Voir à Venise (3).
0.05 Du jour au lendemain. Louis Lerne (Horn). 0.45 Les Cinglés du music-hall. Journées des 31 mars et 1er avril 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les poétiques : Michel Houellebecq ; 1.50, La descente de l'Irrawady (5) ; 2.48, Entretien avec Michel Onfray ; 5.15, L'Enfant de l'étoile, d'Oscar Wilde ; 5.48, La poétique des ailes, par Claude Metra.

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Concerts publics de Jazz de l'UER. Donné le 25 septembre, à la Maison du jazz de Copenhague, par le Big Band de l'Union européenne de Radiodiffusion, dir. Ole Kock Hansen, avec Rüdiger Baldauf et Robert Majewski, trompettes, bugles, Steenock Hansen, Lojze Krajncan et Bert Mütter, trombones, Svatopluk Kosvanec, trombone basse, Johan Hörlen, Co Streif, Leo Janssen, Karl Sonny Heinila et Berhard Seland, saxophones.
22.30 Musique pluriel. Psaume 137, de Bortoli, par le Chœur et l'Orchestre de Paris-Sorbonne, dir. Jacques Grimbert ; Duetti pour deux violons (extraits), de Berio.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Chostakovitch, Bruckner, Wagner, Puccini, Leoncavallo, De Falla, Szymanowski.
0.00 Tapage nocturne. Festival A la découverte de la nouvelle musique. Donné le 26 octobre, au Palace : Œuvres de Fitkin, Reich, Gordon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Ernst von Dohnanyi. Suite dans le style ancien op. 24, Martin Roscoe, piano ; Esquisses hongroises, de Bartók, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Fritz Reiner ; Quintette à cordes no 1, de Brahms, par les Membres de l'Octuor philharmonique de Berlin ; Œuvres de von Dohnanyi.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Weiner, Marosszek, de Kodaly, von Dohnanyi, Hubay, Liszt. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Comme un boomerang. Film de José Giovanni (1976, 90 min) 15426927
21.30 Il ne faut jamais jurer de rien.
22.20 Météo des cinq continents.
22.25 Journal (France 2).
22.40 Ça se discute. (France 2 du 16/10/96)
0.05 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.10 De Suez à la guerre du Golfe. [1/2] L'Orient compliqué, de 1948 à 1957.
23.05 Le Bal moderne.
23.30 La Légende des bateaux volants [4/6].

Planète

20.35 Armés jusqu'aux dents.
21.20 Darien, la terre de rencontre.

Paris Première

21.00 Du plomb pour l'inspecteur ■ ■ Film de Richard Quine (1954, N., v.o., 90 min) 6828279
22.30 Le J.T.S.
23.00 Concert : Rafael Kubelik dirige Ma Vlast. Enregistré à Munich en 1985 (85 min). 5396873

France Supervision

20.30 Ponce Pilate ■ Film de Gian Paolo Callegari et Irving Rapper (1961, 105 min) 38209279
22.15 Tennis de table.
22.30 Divine ■ Film de Dominique Delouche (1975, 90 min) 20740163

Ciné Cinéfil

20.30 La Verte Moisson ■ Film de François Villiers (1959, N., 95 min) 3947881
22.05 Ces dames aux chapeaux verts ■ Film de Fernand Rivers (1948, N., 90 min) 1178908
23.35 Le club : Samuel Hadida.
0.55 Appel d'un inconnu ■ ■ Film de Jean Negulesco (1952, N., v.o., 95 min) 32497729

Ciné Cinémas

20.30 Du haut de la terrasse ■ Film de Mark Robson (1960, 135 min) 87684705
22.45 ▶ Le Voleur de feuilles ■ Film de Pierre Trabaud (1983, 95 min) 70698106
0.20 Noce blanche. Film de Jean-Claude Brisseau (1989, 90 min) 6074496

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. Mon vieux Danny.
20.45 Les Anges de la ville. Le langage des signes.
21.40 et 0.45 François Gaillard ou la vie des autres. Julien.
22.30 Sherlock Holmes. La dent de diamant.
23.00 Flash. L'imposteur.
23.50 Quincy. L'ange noir (55 min).

Canal Jimmy

20.35 Dance With a Stranger ■ ■ Film de Mike Newell (1985, 100 min) 39008873
22.15 Rusty James ■ ■ Film de Francis Ford Coppola (1983, N., v.o., 95 min) 69938908
23.50 Souvenir. A bout portant : Mort Shuman. (50 min).

Eurosport

15.00 Golf. En direct de Valderrama (Espagne). PGA européenne, Masters : 1er tour (90 min). 719182
18.00 Tennis. En direct de Stuttgart (Allemagne). Tournoi messieurs : 4e jour (90 min). 700434
20.30 Tennis. En direct de Stuttgart (Allemagne). (90 min). 135366
22.30 Basket-ball (90 min). 597182

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Entre ciel et terre. Film d'Oliver Stone (1993, 145 min). Avec Hiep Thi Le, Tommy Lee Jones. *Drame.*

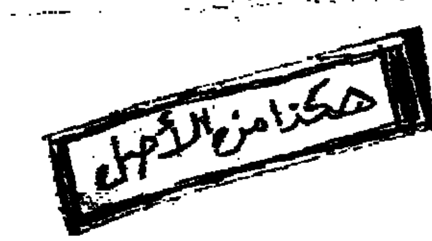
RTL 9

20.30 Autant en emporte Fletch ! Film de Michael Ritchie (1989, 100 min). Avec Chevy Chase. *Comédie policière.* 22.10 Le Vaisseau fantôme. Film d'Andrew McLaglen (1980, 125 min). Avec Gregory Peck. *Suspense.* 0.30 Cols de cuir. Film de Paul T. Robinson (1988, 95 min). Avec Richard Hatch. *Aventures.*

TMC

20.35 Madame Croque-Maris. Film de Jack Lee-Thompson (1964, 105 min). Avec Shirley MacLaine. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Shirley Clarke, cinéaste pour aujourd'hui

Sur Arte, un volet exceptionnel de la collection « Cinéma de notre temps », réalisé en 1968. Réflexions d'une pionnière du renouveau américain. D'une actualité aiguë

QUI SAISIRAIT l'image en cours pourrait se dire, vaguement nostalgique et un brin sarcastique : *« Tiens, on est en plein dans les années 70. Tous ces gens assis ou vautrés par terre ; ces soucoupes pleines de mégots, ces plats, ces bouteilles à moitié vides... Ils sont en train de refaire le monde, ou plutôt de le défaire... »* Seulement voilà : la chose se passe en janvier 1968, et c'est d'un grand moment qu'il s'agit. Un morceau d'anthologie pour qui s'intéresse peu ou prou au cinéma et surtout à la façon dont il peut dire le monde où nous vivons. Il y a là André S. Labarthe et Noël Burch (réalisateurs de cet impromptu), mais aussi Jean-Jacques Lebel, Jacques Rivette et Yoko Ono, emmitouflée dans son silence, attentive. Cette *« soirée filmante »*, comme seul un Labarthe pouvait avoir le « flair » et le talent d'en improviser, est une conversation libre avec une personne d'exception, que peu connaissent et que beaucoup ont oubliée, aujourd'hui victime de la maladie d'Alzheimer : Shirley Clarke.

La veille du tournage, la petite troupe s'était retrouvée à la Cinémathèque française où Henri Langlois projetait l'œuvre complète de cette cinéaste américaine, soit trois films qui ont été, avec ceux d'un John Cassavettes (inoubliable *Shadows*, 1959), les jalons révolutionnaires du cinéma américain, et qui tous trois abordent de front le problème de la condition noire américaine et du racisme : *The Connection* (1960), *The Cool World (Harlem Story*; 1963), et *Portrait of Jason* (1967). Avant cela, Shirley Clarke avait été danseuse et chorégraphe à la tête de la National Dance Association, proche des intellectuels new-yorkais et du Living Theatre, puis s'était tournée vers la réalisation de films expérimentaux.



André S. Labarthe et Noël Burch ont fait de la soirée qui a suivi leur découverte à la Cinémathèque un véritable moment de plaisir, cadré selon un dispositif qui permettait de ne jamais interrompre la discussion en cours : deux caméras mobiles fonctionnant en alternance ou simultanément, des micros flirtant avec les goulots de bouteilles... De la liberté, de l'intelligence en mouvement, du professionnalisme, du rire, de la légèreté plaquée sur de très graves interrogations, il y a tout cela dans ce film réalisé à la veille du grand chambardement. Il y est beaucoup question de technique, de méthodes de tournage, d'une certaine façon de *« capter les pulsations du temps »* en rupture avec les canons du cinéma classique. Mais aussi, et surtout, de la façon dont le cinéma peut rendre compte des soubresauts d'une société moribonde et proposer d'autres champs de visions.

« Rien ne se passe dans The Connection, commentait Jonas Mekas (fédérateur, avec Shirley Clarke et quelques autres, de la communauté des cinéastes indépendants, la Film Makers' Cooperative), dans son Journal le 4 octobre 1962. *On y parle, on y fait les idiots, on y joue du jazz (...). Sous l'apparente absence de sens de* The Connection, *sous ces déambulations, ces conversations, ce jazz, s'opère une sorte d'autopsie spirituelle de l'homme contemporain, toutes plaies ouvertes (...). Les grandes idées bien articulées nous auraient caché notre incertitude réelle ; les métaphores mêmes seraient devenues des mensonges. Car les questions que se pose la génération de* The Connection *ne peuvent encore recevoir de réponses (...). Aussi devons-nous attendre que passe cette période intermédiaire sans pouvoir rien faire, en un sens, qu'accepter d'attendre et de voir, pendant ce temps, certains d'entre nous crever ou devenir fous. » The Connection* repassera sur les écrans parisiens le 11 décembre, et il n'y a pas grand-chose, trente-quatre ans après que ces lignes ont été écrites, à modifier.

Valérie Cadet

★ **« Cinéma de notre temps » : *Rome brûle, portrait de Shirley Clarke*, Arte, vendredi 25 octobre, 23 h 45. A lire : *Ciné-Journal. Un nouveau cinéma américain (1959-1971)*, de Jonas Mekas ; éd. Paris Expérimental, 1992.**

Post mortem

par Agathe Logeart

LE LIVRE du docteur Gubler, interdit à la demande de la famille de François Mitterrand, choquée par l'indélicatesse des révélations de l'ancien médecin personnel du chef de l'Etat, ne reprendra pas le chemin des librairies : la cour d'appel de Paris vient de confirmer la décision prise en première instance, et a assorti cette condamnation de dommages et intérêts sonnants et trébuchants qui devront être équitablement répartis entre les héritiers du défunt. Au pilon, donc, ce *Grand secret* dont la justice a estimé qu'il n'aurait pas dû quitter l'obscurité de ce rapport singulier qui lie tout malade à celui qui le soigne, si fameux soit-il. La nouvelle, noyée parmi tant d'autres, fit une brève au journal de 20 heures de TF 1. Loin du tintamarre qui suivit l'immédiate publication du livre, aux oreilles distraites elle a pu passer inaperçue, tant elle fut prestement expédiée. Ainsi se fanent les scandales trop éventés, que l'actualité volage remise au grenier des souvenirs avec les vieilleries passées de mode...

TF 1, au chapitre de la saga Mitterrand, avait, il est vrai, beaucoup mieux en magasin. Non contente d'avoir appâté le téléspectateur avec force bandes annonces destinées à l'alerter sur la diffusion, tard dans la soirée, du nouveau magazine « Mode de vie » présenté par Béatrice Schönberg, la chaîne privée y consacra un sujet à part entière dans son journal de 20 heures. Pour son premier numéro, le magazine allait s'intéresser aux enfants *« cachés »*, nés d'amours clandestines, à ces *« enfants de la main gauche »* le plus souvent honnis et laissés dans l'ombre par les familles officielles. L'illustre exemple ou contre-exemple de Mazarine, la fille si longtemps cachée de François Mitterrand, serait le cœur de ce déballage annoncé. *« En exclusivité »* – on nous l'a assez seriné – Jean-Christophe Mitterrand, le fils aîné, de la main droite celui-là, viendrait témoigner de l'expérience familiale.

Un secret, l'existence de Mazarine ? Allons donc ! Dans la famille Mitterrand, tout le monde savait. Simplement, *« par pudeur »*, on n'en parlait pas. Il y avait ces jouets achetés par papa pour sa petite fille, ces visites mystérieuses du mercredi, qui ne dupaient personne. Il y eut la maladie du père, qui vit à son chevet se croiser les deux branches de ses amours et de sa descendance, puis la mort bien sûr, et la magnanimité de Danielle qui convia si élégamment rivale et progéniture au premier rang du cortège funèbre. Ah, il n'est pas avare de détails le fils de ce père qui, on le croyait du moins, tenait tant à protéger son intimité qu'il y déploya des méthodes parfois bien douteuses... Etait-ce bien la peine, pendant tant d'années, de mettre de grandes oreilles à proximité de tous les téléphones suspects d'entretenir la flamme de la rumeur, pour, *post mortem*, se complaire ainsi à lever les derniers voiles de la vie privée ? Mitterrand-Grimaldi même combat ? De Solutré à Monaco, de la roche au rocher, mêmes procès, mêmes méthodes. Et même nausée.

VENDREDI 25 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Terminus.
15.30 Hôtel. Série. Divergences d'opinions.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. J'en ai tellement rêvé.
18.10 Le Rebelle. Série. Chasseurs de crime.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

20.50

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Invités : Vanessa Demouy, Jocelyne Béroard, Laura Flessel, Cachou, Véronika Loubry, Alexandra Bronkers, Linda Hardy, Alexandre Delpérier, Patrick Bosso... (150 min). 5580545

23.20

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la *participation de Marie Lecoq, maître* Didier Bergès. Invité : Paul-Loup Sulitzer. Les vigiles ; Osez la beauté artificielle (110 min). 8465729

1.10 Formule foot. *14e journée de D1.*
1.45 Très chasse, très pêche. Belles chasses *du sanglier et de la bécasse,* de Claude Cailloux (55 min). 6951987
2.40 Journal, Météo.

2.50 Histoire des inventions. 3.40 et 4.20 TF 1 nuit. 3.50 et 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.00 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Série. Le cauchemar de Ryan.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. *Oscar ne veut pas manger.*
19.25 et 1.35 Studio Gabriel. Invités : Julie Gayet, Gad Elmaleh.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Maigret et l'écluse, d'Olivier Schatzky (90 min). 876583
Maigret rend visite à un ami, juge d'instruction d'une ville de province en pleine psychose après deux crimes.

22.25 Flash info, Bourse, Météo.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Débat : faut-il imposer des quotas de femmes ? Invitées : Béatrice Majnonid Insignano *(Femmes, si vous saviez)* ; Emmanuelle Bouquillon, *député et maire de* Soissons ; Régine Deforges, *Ma cuisine* et *L'Orage* ; Ségolène Royal *(La Vérité des femmes)* ; Danielle Thiéry, *(Le Sang du bourreau)* ; Claudie André-Deshays *(Une Française dans l'espace)* ; Sylviane Agacinski, *(Critique de l'égocentrisme), (75 min).* 8675903

23.55 French Cancan ■ ■ Film de Jean Renoir (1954, N., 105 min). 9245458

2.10 Envoyé spécial (rediff.). 4.10 Le Temps du retour. 4.50 Descentes.

France 3

12.32 Journal. Keno.
13.35 ▶ Parole d'Expert ! Invitée : Rika Zaraï.
14.30 Katie : portrait d'une *créature de rêve.* Téléfilm de Robert Greenwald, avec Kim Basinger (100 min). 5798019
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour *un champion.* Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *B.B. 60,* de François Nourissier.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

▶ THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Le banc des Siciliens (60 min). 8591458
Au large de l'Australie, un archipel abrite l'un des premiers gisements de langoustes de la planète.

21.50

▶ LA NUIT FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. *Invité : Michel Le Bris. Sur la* route de Pétra. France : le fil d'Ariane, de Christophe Rouvière et Yvon Bodin ; Bolivie : le « salar » de la sueur, de Julien Meije et Philippe Vieillescazes ; Bénin : les rois du pétrole, de Régis Michel et Guy Nevers ; Népal : le petit peuple du Stupa, de Franck Cuvelier et Jean-Christophe Cheneau (95 min). 6865125

23.25 Journal, Météo.
23.55 ▶ La Nuit Faut pas rêver. Les routes de *Faut pas rêver* (sélection de reportages, 360 min). 14184941

La Cinquième

13.00 Un monde nouveau. Les gardiens de l'Himalaya. 13.30 Demain les métiers. 14.00 L'Inde du Nord. 15.00 Les Etats désunis de Jérusalem. *16.00 Le Français,* histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. Parlez-vous franglais ? [7/10]. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Carcassonne. 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. Une sensation douce-amère. *18.30 Le Monde des animaux.*

Arte

19.00 Montagnards dans les Carpates polonaises. Documentaire d'Andrzej Koszyk (60 min). 1106
20.00 Reportage. Gun City. *A Darra Adam Khel (Pakistan), quelques milliers d'habitants gagnent plusieurs milliards de roupies par an grâce à la fabrication d'armes...*
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MIRACLE ! IL M'AIME
Téléfilm de Sven Severin, avec Corinna Harfouch, Susanne Bormann (89 min). 945125
Une adolescente et sa mère tombent amoureuses du même homme, un professeur d'histoire.

22.15

GRAND FORMAT : HELMUT KOHL, UN PORTRAIT
Documentaire. Record de longévité à la chancellerie, de Michael Rutz (90 min). 8602405
Depuis quatorze ans au pouvoir, le chrétien-démocrate de Rhénanie-Palatinat Helmut Kohl est devenu le chancelier de la réunification allemande et de la construction européenne. Entretiens et témoignages.

23.45 Profil : Cinéma, de notre temps. Documentaire. Shirley Clarke, d'André S. Labarthe et Noël Burch (55 min). 645187
● *Lire ci-dessus*

0.40 Le Dessous des cartes. Magazine. Chronique géopolitique. [3/3] L'Algérie déchirée (rediff.). 0.50 Music Planet. Magazine. *World Collection. Le Taraf de Haïdouks,* les bandits justiciers, de Guy Demoy (rediff.). 1.45 La Troisième Rive du fleuve. Téléfilm de Nelson Pereira Dos Santos, avec Ilya Sao Paulo, Sonjia Saurin (v.o., rediff., 70 min). 2591794

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [2/2] Le monstre. Série.
13.25 Blessure d'amour. Téléfilm de Jack Bender, avec John Ritter (91 min). 2806670
15.10 Drôles de dames. La grande chasse. Série.
16.45 Rock express. Moby Placebo. Soundgarden.
17.05 Hit Machine. Variétés.
18.00 ▶ Space 2063. Série. Cas de force majeure.
18.55 Highlander. Les rabatteurs. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

L'HOMME AU DOUBLE VISAGE
Téléfilm de Claude Guillemot, avec Xavier Deluc, Michel Duchaussoy (88 min). 735670
Un dangereux malfaiteur est gravement blessé au visage lors d'un hold-up. Il lui faut trouver un médecin.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
La dame blanche. Série.
23.25 Jeux extrêmes Téléfilm de William Viard, (94 min). 2218106
Un riche homme d'affaires, pour tromper son ennui, s'impose les paris les plus fous dans une quête perpétuelle d'émotions fortes.

1.10 Best of Groove. Musique. 2.10 Jazz 6. Magazine. 3.10 E = M 6. Magazine. 3.35 Paris coquin. Documentaire. 4.25 Fréquenstar. Magazine (45 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Forrest Gump ■ ■ Film de Robert Zemeckis (1994, 137 min). 2235293
16.10 Les Milles, le train de la liberté ■ Film de Sébastien Grall (1995, 103 min). 6795019
17.55 Flash Gordon. *Dessin animé.* La griffe invisible.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. *Invités : Denis Tillinac,* Jean-Pierre Coffe ; Midnight Oil.
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

20.35

LONG COURS
Téléfilm d'Alain Tasma, avec Benoît Magimel, Hélène de Fougerolles (90 min). 680851
La fuite sans fin de deux jeunes délinquants...

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.
22.59 Les Baisers.

23.00

JUSTE CAUSE ■
Film d'Arne Glimcher avec Sean Connery (1995, 98 min). 5767800

0.40 Le Cheval et l'enfant Film de James Hill (1971, v.o., 102 min). 5041171
2.20 Pionniers malgré eux Film de Peter Markle (1994, v.o., 103 min). 53993794
4.05 L'Amour conjugal ■ Film de Benoît Barbier (1995, 90 min). 6136581
5.45 Si bleu, si calme. Documentaire. La prison intérieure, d'Eliane de Latour (73 min). 1556187

Radio

France-Culture

20.30 Le banquet. Conversations philosophiques : la perversion.
21.32 Musique : Black and Blue. Critiques croisées.
22.40 Nuits magnétiques. Voir à Venise. 4. Du côté de Giardini.

0.05 Du jour au lendemain. Marc Richir (Melville). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 31 mars et 1er avril 1945 (5). 1.00 Les Nuits de *France-Culture (rediff.). Ludovic* Janvier ; 1.56, Coluche : histoire d'un mec ; 3.56, Gottfried Benn ; 5.20, Foi et fanatisme ; 6.07, Serge Moral.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 20 septembre, à Sarrebruck et émis simultanément sur les Radios de Leipzig, Berlin et Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Michael Stern : Huit *Miniatures, de Stravinsky ;* Symphonie n° 91, de Haydn ; Concerto pour hautbois et orchestre, de Maderna, Fabian Menzel, hautbois ; Symphonie en ut, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Holliger, Ligeti.
23.07 Miroir du siècle. Musique et cinéma. L'Assassinat du Duc de Guise op. 128, de Saint-Saëns, par l'Ensemble Oblique ; Œuvres de *Schmitt, Thiriet.*

0.00 Jazz-club. Concert donné en direct du Café de la Danse, à Paris : Le Trio de Eric Watson, piano, avec John Lindberg, contrebasse et Ed Thigpen, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Bruno Walter, chef *d'orchestre. Cosi fan tutte* (ouverture), de Mozart, par l'Orchestre symphonique Columbia ; Symphonie n° 8, de Dvorák, par l'Orchestre symphonique Columbia ; Rhapsodie pour alto chœur *d'hommes et orchestre op. 53,* de Brahms, par le Chœur de concert de l'Occidental College et l'Orchestre symphonique Columbia, Mildred Miller, mezzo-soprano ; Variations *pour trio avec piano op. 44,* de Beethoven, Isaac Stern, violon, Leonard Rose, violoncelle, Eugene Istomin, piano ; Symphonie n° 1 Titan, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de New York.

22.40 Les Soirées... (Suite). *Symphonie n° 102, de Haydn, par* l'Orchestre philharmonique de New York ; *Œuvres de Schubert : Drei* Lieder : Die Junge Nonne ; Romance de Rosamunde ; Œuvres de Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. (France 2 du 19/10/96)
21.30 Le Carnet *du bourlingueur.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invitée : Sylvie Vartan ; autres *invités : Richard Cocciante,* Marc Morgan, Driftwood, Teri Moïse (France 2 du 15/10/96)
23.50 Ça cartonne. Invitée : Ophélie Winter.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Sous un toit de Paris.
20.35 Une mission scientifique de Discovery.
21.25 Tags.
22.15 Portrait d'Alain Cavalier. L'archetière.
22.25 Chronique d'un été à l'ombre.
23.10 Christophe.
23.40 Le Mystère Koumiko.
0.25 Armés jusqu'aux dents *(50 min).*

Paris Première

21.00 Marilyn Monroe. De Donatella Baglivo. The Child Goddess.
22.00 Le J.T.S.
22.30 Opérette : Le Pont des soupirs. *En quatre actes de Jacques* Offenbach. Enregistré au *Théâtre de Paris, en 1988* (135 min). 81402767

France Supervision

20.30 Taratata. Invitée : Catherine Lara.
21.50 Tennis de table.
22.20 Equitation.
23.50 L'Histoire d'un prototype.
0.40 Cybervision.
1.40 Cyclisme (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Marche ou crève ■ Film de Georges Lautner (1959, N., 100 min) 4092570
22.10 Desire in the Dust ■ Film de William F. Claxton (1960, N., v.o., 105 min) 39464212
23.55 Feu rouge ■ Film de Roy Del Ruth *(1949, N., v.o., 85 min)* 78247748

Ciné Cinémas

21.00 La Couleur de l'argent ■ Film de Martin Scorsese (1986, 115 min) 58313890
22.55 Sarafina ! ■ Film de Darrell James Roodt (1992, v.o., 115 min) 6834870
0.50 La Mouche 2 ■ Film de Chris Walas (1989, 105 min) 68772317

Série Club

20.45 Commando Garrison. Guerre ou pègre.
21.40 et 0.45 François Gaillard *ou la vie des autres.* Cécile et Nicolas.
22.30 Sherlock Holmes. Echec au mort.
23.00 Les Anges de la ville. Le langage des signes.
23.50 Quincy. Guéris toi-même.
1.30 Schimanski. Petites fleurs coupées (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. *Miri.*
21.20 The New Statesman. Un direct de Westminster.
21.50 Sessions. Thursday We Eat Italian.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. La vie en rose.
22.50 Seinfeld. *Quelle salade !*
23.20 Top bab.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 New York Police Blues. Linge sale en famille.

Eurosport

18.00 Tennis. En direct de Stuttgart (Allemagne). Tournoi messieurs : Quarts de finales (90 min). 262212
20.30 Tennis. En direct de Stuttgart (Allemagne). Tournoi *messieurs : Quarts de finales* (120 min). 206816
23.00 Golf (60 min.)

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.20 Les Sous-doués en vacances. Film de Claude Zidi (1981, 95 min). Avec Guy Marchand. *Comédie.*

RTL 9

22.30 Désirs sous les tropiques. Film de Francis Leroi (1979, 80 min). Avec Thizou. *Erotique.*
0.35 Le Vaisseau fantôme. Film d'Andrew McLaglen (1980, 120 min). Avec Gregory Peck. *Suspense.*
3.00 La «Flic» chez les poulets. Film de Luciano Martino (1975, 90 min). Avec Edwige Fenech. *Comédie policière.*

TSR

21.45 Le Zèbre. Film de Jean Poiret (1992, 90 min). Avec Thierry Lhermitte. *Comédie dramatique.*
23.25 Les Roseaux sauvages. Film d'André Téchiné (1994, 110 min). Avec Elodie Bouchez. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ *On peut voir.*
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 25 OCTOBRE 1996

Précautions d'usage

par Pierre Georges

CE SERA son bouquet final. Un *Gallois décédé récemment*, à l'âge de soixante-cinq ans, avait pris ses précautions. Ni fleurs, ni couronnes, mais un feu d'artifice. Le 9 novembre prochain donc, sur le pas de tir du cimetière de Llanidloes, dans l'est du pays, une fusée d'un peu plus d'un mètre sera lancée.

A bord, les cendres du défunt, un restaurateur d'œuvres d'art. Et devant, au complet pour l'ultime voyage, la famille, sa veuve et ses deux jeunes enfants, ses proches et ses amis. Si tout se passe comme prévu, la fusée montera à une soixantaine de mètres, explosera. Et les cendres seront éparpillées dans une gerbe d'étoiles multicolores.

Ce départ en pyrotechnie ne devrait pas manquer d'allure. Sans aller jusqu'à supposer qu'il puisse provoquer l'extase – Oh la belle bleue ! – il permettra *de visu* d'autoriser la maman à expliquer aux petits que leur *« papa est monté au ciel. »* Véritablement. Poussière, tu n'es que poussière d'étoiles. Et tout le reste n'est que vanité et artifices. On retiendra en tout cas *que, pour son dernier parcours*, ce défunt aura choisi de quitter le plancher des vaches galloises. Donc notoirement folles. Sage – encore qu'un peu inutile – précaution !

Car nous y voici. Les scientifiques approchent de la vérité scientifique. Et le feuilleton de la vache folle, nom trop dérisoire pour signifier une interrogation grave, vient de s'enrichir d'un nouvel épisode. Des chercheurs britanniques ont découvert, comme cela est expliqué ci-contre plus sérieusement, la *« signature biochimique »* du prion de type 4 dans des cas humains de Creutzfeldt-Jakob ou approchant. Le P4, facilité de langage, *voici donc désormais* l'ennemi et qui signerait ses méfaits. Le P4, adversaire « identifié » et pas moins redoutable pour autant. La nouvelle n'est pas autrement rassurante. Et son seul avantage, s'il devait y en avoir un, est bien de prouver que la presse n'eut pas tort de prendre l'affaire au sérieux.

Car c'est ainsi. La presse, pythie des mots, est souvent accusée de tous les maux dans sa fonction d'alerte. Affolement de population, affameuse d'éleveurs, irresponsabilité, fantasmes, rumeurs, sensationnalisme pseudo-médical. Tout lui fut reproché, et parfois vivement, dans cette affaire de la « vache folle ». Au point que l'on put entendre dire que c'était plutôt la presse, elle, qui était « folle ».

Si l'on souligne cela, ce n'est pas pour rendre justice à une vanité écornifiée – la belle affaire ! – mais *simplement pour constater un* phénomène constant. On se souvient encore, comme si c'était hier – et c'était hier d'ailleurs – l'été 1981, de l'accueil fait aux premiers *articles traitant d'un « cancer* gay ». Partout, y compris dans les rédactions, ce ne furent que doutes, sarcasmes et, à l'occasion, grasses plaisanteries de chambrée.

La similitude est frappante. Les médecins constataient la maladie. Les scientifiques n'avaient pas encore découvert le virus. Et la presse entre les deux, fut soupçonnée, accusée d'aller plus vite que la musique. Puis vint le VIH. Comme aujourd'hui arrive le prion 4. Alors, n'allons pas plus vite que le prion, soit. Le feu d'artifice général n'est pas pour demain. Mais le fameux principe de précaution reste plus que jamais de vraie actualité !

« Vache folle » : la maladie animale se transmet bien à l'espèce humaine

Des chercheurs britanniques ont démontré, à l'échelle moléculaire, la réalité de la contamination

LA PREMIÈRE PREUVE directe de la transmission à l'homme de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») vient d'être établie. Elle est fournie dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature* (daté du 24 octobre) par une équipe britannique dirigée par le professeur John Collinge, spécialiste de biochimie et de génétique moléculaire à l'Imperial College School of Medicine de Londres. Cette publication marque une étape cruciale dans l'affaire de la « vache folle ». A ce titre, elle soulève de vives inquiétudes à l'échelon de l'Union européenne, *la commission de Bruxelles ayant* été informée par Douglas Hogg, ministre britannique de l'agriculture, de la parution de cet article scientifique au début de cette semaine.

L'étude britannique avait été adressée le 5 septembre 1996 à l'hebdomadaire et le principe de sa publication a été accepté dès le 10 octobre par le comité éditorial de *Nature*. Compte tenu des usages en vigueur dans l'édition scientifique, il s'agit là de délais très courts qui témoignent de l'importance que les responsables de la revue anglaise accordent à ces résultats dont la publication a été, jusqu'au dernier moment, gardée secrète.

Ce travail est fondé sur une nouvelle technique qui a déjà permis d'établir la structure de la protéine prion pathologique à l'origine de la nouvelle forme, atypique, de la maladie de Creutzfeldt-Jakob dont ont été victimes ces derniers mois une douzaine de jeunes malades britanniques. Cette technique a été développée par le professeur Collinge et ses collaborateurs. Elle permet, schématiquement, d'établir rapidement la « signature » biochimique du prion alors que, jusqu'à présent, l'identification de l'entité pathologique ne reposait que sur des données anatomopathologiques ou n'était obtenue qu'au terme de très longues procédures expérimentales. Les auteurs de l'étude publiée par *Nature* ont *travaillé à partir d'une méthodologie*, récemment mise au point par une équipe américaine, qui permet d'établir des différences structurales entre les protéines prions pathologiques responsables des maladies de Creutzfeldt-Jakob. Ils expliquent notamment que leurs analyses leur permettent d'affirmer que le prion pathologique découvert dans la substance cérébrale des jeunes victimes est totalement différent, à l'échelon moléculaire, de celui connu pour être à l'origine des formes habituellement connues de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. La biologie moléculaire vient ici confirmer ce que laissaient craindre depuis plusieurs années – et plus encore depuis la fin mars – les observations cliniques, électro-encéphalographiques, anatomopathologiques et épidémiologiques faites en Grande-Bretagne, où plus de 160 000 cas d'ESB ont été officielle*ment recensés depuis dix ans.*

« Il s'agit là d'un travail remarquable qui apporte effectivement de nouveaux et forts arguments en faveur de la transmission de l'agent infectieux bovin à l'homme, a expliqué au *Monde* le professeur Marc Savey, vice-président du comité des experts français sur les maladies à prions. *Nous savons aujourd'hui qu'il existe différents sous-types, ou profils, de prions pathologiques, impliqués dans les maladies de Creutzfeldt-Jakob. Deux concernent les formes sporadiques de cette affection. Un troisième est trouvé chez les victimes de maladies de Creutzfeldt-Jakob iatrogènes. Le quatrième profil concerne les cas récemment diagnostiqués en Grande-Bretagne. L'équipe de Collinge a ensuite comparé la protéine prion pathologique observée chez la souris, le macaque et le chat domestique infectés par l'agent de la maladie de la « vache folle » et il découvre que cette protéine a de fortes similitudes avec le quatrième profil humain. »*

Tout en soulignant l'importance d'un tel travail, les scientifiques précisent que la réponse définitive quant à la tranmission de l'agent de la « vache folle » à l'espèce humaine ne pourra être fournie qu'au terme de quelques travaux expérimentaux actuellement en cours. C'est notamment le cas de l'expérience que conduit à Edimbourg le professeur Moira E. Bruce sur des souris « réceptives » à l'agent de l'ESB chez lesquelles on a injecté des fragments de tissus cérébraux prélevés chez des victimes de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Si l'on découvre que les lésions induites chez ces animaux sont comparables à celles provoquées par l'agent de l'ESB, on pourra affirmer avec une absolue certitude que cet agent est bien passé du bovin à l'homme. On ne disposera toutefois de cette réponse que dans un ou deux ans. Et personne dans la communauté scientifique et médicale n'est en mesure de dire combien on aura, d'ici là, diagnostiqué de cas de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Jean-Yves Nau

Le mouton potentiellement atteint

La publication de l'équipe du professeur John Collinge est accompagnée, dans le même numéro de *Nature*, d'un article signé des professeurs Adiano Aguzzi (université de Zurich) et Charles Weissmann, spécialiste des prions de renommée mondiale et président du groupe des experts de l'Union européenne. Soulignant l'importance du travail britannique, les professeurs Aguzzi et Weismann abordent une question essentielle en termes de santé publique, mais étrangement passée sous silence par la plupart des autorités sanitaires : la possible transmission de l'agent infectieux de l'ESB au mouton. Ils expliquent notamment que la technique développée par les chercheurs britanniques pourrait permettre de déterminer si, comme on peut le craindre, l'agent bovin est passé par voie alimentaire (via les farines de viande et d'os contaminées) chez le mouton. Il s'agit là, selon eux, d'*« une question d'une grande importance en termes de santé publique »*.

■ **CHINE : Pékin a protesté contre la visite du dalaï-lama** au Parlement européen jeudi 24 octobre. L'ambassadeur de l'Union européenne en Chine, Endymion Wilkinson, a reçu la semaine dernière une protestation officielle prévenant que les relations entre Pékin et l'UE pourraient être affectées si cette visite était maintenue. – *(AFP.)*

■ **LETTRES : le jury Renaudot** a rendu publique sa deuxième liste pour le prix attribué le 12 novembre. Elle comporte neuf romans : *La Guerre*, de Philippe Dagen (Grasset), *Un Cercle de famille*, de Michèle Gazier (Seuil), *Un Paysage de cendres*, d'Elizabeth Gille (Seuil), *Du côté de Zanzibar*, de Robert de Goulaine (Bartillat), *Mademoiselle Chambon*, d'Eric Holder (Flammarion), *Ode à la reine*, de Jean-François Kervean (Calmann-Lévy), *L'Enfant perdu*, de Cédric Morgan (Phébus), *Bartoldi le comédien*, de Bernard Pingaud (Seuil), *Un silence d'environ une demi-heure*, de Boris Schreiber (Le Cherche-Midi).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 24 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+ 5,71
Honk Kong index	12492,40	+ 0,38	+ 24,94

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/10	Var. en % 22/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2148,86	− 1,23	+ 14,79
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 17,32
Milan MIB 30	—	—	+ 14,50
Francfort Dax 30	2698,26	− 0,76	+ 19,71
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 0,11
Madrid Ibex 35	—	—	+ 19,78
Amsterdam CBS	—	—	+ 27,15

Tirage du *Monde* daté jeudi 23 octobre 1996 : 483 783 exemplaires

La science et le politique

ANALYSE

L'HISTOIRE des sciences est jalonnée d'étapes essentielles, d'instants décisifs durant lesquels on a parfois une sensation de vertige devant les conséquences d'une découverte. Notre époque qui, avec le sida et la « vache folle », a vu émerger deux épidémies de maladies inconnues jusqu'alors, n'est pas avare de tels instants. Si ces deux épidémies ont des caractéristiques très différentes, elles ne sont pas non plus sans montrer d'étranges ressemblances. En avril 1983, l'équipe du professeur Luc Montagnier publiait, dans la revue américaine *Science*, une étude démontrant pour la première fois que le sida était, selon toute vraisemblance, une maladie virale causée par un rétrovirus (*le Monde* du 25 avril 1983). Une incrédulité plus ou moins nourrie de jalousie, un aveuglement coupable des instituts en charge de la santé publique, l'absence criante des moyens fournis à l'équipe de l'institut Pasteur firent que l'on perdit beaucoup de temps dans un domaine pour lequel de nombreux éléments indiquaient qu'il allait prendre une importance considérable à l'échelon planétaire.

Trop longtemps cantonnée au champ de la médecine vétérinaire, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a, depuis plus de six mois, envahi le domaine de la santé publique. Force est de constater que tout n'a pas été, en temps et en heure, mis en œuvre pour répondre aux questions fondamentales soulevées par cette nouvelle maladie animale. Depuis plusieurs mois, les arguments s'accumulent qui plaident en faveur de la possible transmission par voie alimentaire de l'agent infectieux bovin à d'autres espèces animales et à l'espèce humaine. La publication, dans les colonnes de *Nature*, de l'équipe du professeur Collinge vient puissamment étayer cette hypothèse.

Quelles conséquences le politique doit-il en tirer ? On sait à quel point les décisisons en la matière peuvent avoir de nombreux et considérables prolongements sanitaires, économiques et politiques. Et, plus encore que l'épidémie de sida à son début, celle de la « vache folle » se caractérise par de multiples incertitudes qui tiennent en grande partie à la nature encore quelque peu mystérieuse de l'agent infectieux, au très long temps de latence entre la contamination et l'apparition de la maladie et à l'absence de méthodes diagnostiques utilisables avant l'apparition des symptômes.

A la différence du sida – et peut-être en partie grâce au sida –, les pouvoirs publics ont, non sans retard il est vrai, su appliquer d'élémentaires principes de précaution. C'est particulièrement vrai en France depuis que les autorités anglaises ont, le 20 mars dernier, révélé l'existence des dix premiers cas d'une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob et la possibilité d'une transmission à l'espèce humaine.

TRANSPARENCE

La France se trouve donc aujourd'hui en position favorable pour obtenir que les mesures qu'elle a heureusement prises (concernant l'interdiction de la consommation des abats et l'amélioration de la production de farines animales) soient adoptées et effectivement mises en œuvre à l'échelon de l'Union européenne. La publication de *Nature* devrait fournir à Bruxelles de nouveaux arguments pour obtenir que Londres en finisse avec ses atermoiements chroniques quant à l'abattage et à la destruction de son cheptel bovin.

S'agissant d'un problème qui concerne chaque consommateur, une totale transparence dans les mécanismes de prises de décision va devoir s'imposer. Tant qu'il sera impossible de connaître l'ampleur de l'épidémie de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob, les politiques devront se faire à l'idée de travailler sous la surveillance constante de leurs opinions respectives. Pédagogie et transparence sont icile seuls moyens d'éviter des comportements irrationnels et, en fin de compte, une véritable catastrophe économique et sociale.

Franck Nouchi